



SCIENCE & MÉDECINE

POLIO : SI PRÈS DE L'ÉRADICATION - LES MYSTÈRES DE LA MALADIE DE LYME - Supplément de 8 pages

## MANCHESTER : LES FAMILLES CIBLÉES PAR LE TERRORISME

► L'explosion d'une bombe a tué au moins 22 personnes, dont des enfants, à l'issue d'un concert de la chanteuse américaine Ariana Grande à Manchester

► Selon la police, un homme se serait fait exploser devant l'entrée, provoquant la panique des 20 000 spectateurs

► La première ministre, Theresa May, a dénoncé une « épouvantable attaque terroriste »

► La campagne pour les élections législatives du 8 juin a été suspendue

PAGES 2-3



Dans la nuit du 22 au 23 mai, à la sortie de la Manchester Arena.  
ANDREW YATES/REUTERS

### « Dieselgate »

#### VW risque une amende de 19,7 milliards d'euros en France

Selon un document révélé par « Le Monde », la Direction de la répression des fraudes estime à 23 milliards d'euros le montant de la « tromperie » du constructeur allemand sur le sol français. Le montant de l'amende encourue pourrait atteindre 19,7 milliards. Des éléments de l'enquête judiciaire montrent comment la Direction française a tenté de minimiser le scandale.

CAHIER ÉCO - PAGE 1

### Social

#### A l'Élysée, coup d'envoi de la réforme du code du travail

Fait plutôt rare, le président de la République a consulté, mardi 23 mai, les organisations syndicales. Un préambule à la concertation promise par Macron lors de la campagne. Le candidat s'était engagé à aller plus loin que la loi El Khomri et à offrir à la fois plus de flexibilité et de protection pour les actifs.

PAGES 8-9

## Euro Echec des négociations sur une aide à la Grèce

Réunis, lundi 22 mai, à Bruxelles, les ministres des finances de la zone euro ne sont pas parvenus à trouver un accord sur le versement d'une nouvelle tranche d'aide à Athènes. Le gouvernement grec

avait demandé 7 milliards d'euros afin d'honorer un remboursement. Athènes n'a pas non plus obtenu de mesures d'allègement de sa dette. L'échec des négociations est dû à un désaccord entre le FMI et le ministre allemand des

finances, Wolfgang Schäuble. Par ailleurs, Bruno Le Maire et Wolfgang Schäuble ont annoncé un groupe de travail pour plus d'intégration européenne.

CAHIER ÉCO - PAGE 3  
ÉDITO - PAGE 24

### « Ma petite France »

#### A Paris, le Faubourg Saint-Denis résiste aux bobos

PAGES 16-17

### Cannes

#### Le jour et la nuit d'Hong Sang-soo

PAGE 18

### France Télévisions

#### La démission de Michel Field « par souci d'apaisement »

PAGE 8

### À NOS LECTEURS

En raison de la non-parution, jeudi 25 mai, du « Monde » daté 26 mai, le prochain numéro du « Monde des livres » sera exceptionnellement en kiosque dès demain, mercredi 24 mai, dans le daté 25-26 mai.

LE REGARD DE PLANTU



Gallimard présente

MARIO VARGAS LLOSA  
Aux Cinq Rues, Lima  
ROMAN

« L'écrivain replonge dans le Pérou vérolé des années Fujimori, vu à travers la lorgnette de la libido, entre érotisme lumineux et sauterelles scabreuses. Par-delà les alcôves, un récit foisonnant et virtuose, et le portrait cruel d'un régime inepte. »  
Alexis Brocas, Le Magazine Littéraire

du monde entier  
Gallimard

gallimard.fr | facebook.com/gallimard

ATTENTAT AU ROYAUME-UNI

# Manchester endeuillée par le terrorisme

Un kamikaze a commis un attentat à la fin d'un concert pop, lundi soir à Manchester. C'est la pire attaque terroriste au Royaume-Uni depuis les attentats de Londres en 2005

## RÉCIT

Le Royaume-Uni a de nouveau été frappé par un attentat, le plus meurtrier depuis douze ans. Au moins vingt-deux morts et près de 60 blessés ont été dénombrés à l'issue d'un concert de la chanteuse pop américaine Ariana Grande, lundi 22 mai, à Manchester. L'attaque, provoquée par un kamikaze, « un homme ayant actionné un engin explosif », selon le communiqué de la police locale, a eu lieu dans la zone du foyer de la salle de spectacle, la Manchester Arena, provoquant des scènes de panique autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des lieux, où de nombreux parents attendaient leurs enfants.

Une foule de témoignages, relayés immédiatement par les médias et les réseaux sociaux, ont affirmé avoir entendu une puissante déflagration vers 22h30, soit quelques minutes à peine après la fin du concert. « Nous étions en train de quitter la salle lorsqu'on a entendu un bang, comme une explosion, qui a paniqué tout le monde, et tout le monde essayait de fuir », a raconté Majid Khan, 22 ans, à l'agence britannique Press Association. « C'était une seule explosion et pratiquement tout le monde de l'autre côté de la salle, où le bruit a été entendu, est soudainement venu courir vers notre direction pour essayer de sortir », a-t-il ajouté.

Le public était en grande majorité composé d'enfants et d'adolescents, parfois accompagnés de leurs parents. « J'étais parmi les plus âgés dans la salle », expliquait Grace McLaughlin, 23 ans, à l'envoyé spécial du Monde mardi matin. Molly Moore, 14 ans, qui « comptait les jours avant le concert depuis 208 jours », a passé la nuit à l'abri dans une partie de l'Arena sécurisée par la police. Mardi matin, elle se trouvait encore avec sa mère, hébétée dans son accoutrement de fan d'Ariana Grande, à proximité des cordons de

sécurité installés par la police. Les témoins et les spectateurs présents n'ont pas réalisé immédiatement l'ampleur du drame.

Erin McDougle, 20 ans, de Newcastle, a déclaré : « Il y a eu une forte explosion à la fin du concert. Les lumières étaient déjà allumées, nous savions que cela ne faisait pas partie du spectacle. Il y a eu beaucoup de fumée. Les gens ont commencé à partir dans tous les sens. Quand nous sommes sortis de l'Arena, il y avait des dizaines de camionnettes de police et quelques ambulances. » Sur Facebook, une spectatrice du nom d'Abby Mullen a expliqué que l'explosion s'était produite à proximité d'une des sorties de la salle vers laquelle elle et d'autres spectateurs se massaient. « J'ai reçu du sang et des morceaux de peau sur moi, dans mes cheveux, sur mon sac. Je continue une heure après à retrouver des morceaux de Dieu sait quoi. Le bruit de l'explosion, le sang, les gens courant complètement perdus avec des morceaux de peau arrachés ne quitteront pas ma tête de sitôt. »

## LUMIÈRE VIOLENTE

La police s'est immédiatement rendue sur place, isolant la zone vers 22h35, a constaté un photographe de l'AFP. Dès minuit, les autorités évoquaient « un possible acte terroriste ». Selon le Guardian, un témoin a dit avoir vu des écrous et des boulons éparpillés sur le sol du foyer après l'attaque, ce qui pourrait suggérer une bombe artisanale destinée à faire le plus de victimes possible.

« Nous travaillons à établir tous les détails de ce qui est traité par la police comme une épouvantable attaque terroriste », a réagi la première ministre britannique, Theresa May, en exprimant sa sympathie aux familles. M<sup>me</sup> May et son rival travailliste Jeremy Corbyn ont décidé de « suspendre jusqu'à nouvel ordre » leur campagne en vue des élections législatives du 8 juin, a déclaré M. Corbyn. La première ministre devait tenir une réunion d'urgence du comité de crise du gouvernement dans la matinée. La priorité des enquêteurs, selon le communiqué de la police de Manchester, rendu public à 8 heures mardi, est « d'établir si l'auteur de l'attaque a agi seul ou s'il faisait partie d'un réseau ». Le chef de la police, Ian Hopkins, a ajouté : « L'attaquant, je le confirme, est mort dans l'enceinte de la salle. »

L'attentat s'est déroulé deux mois jour pour jour après celui de Londres qui avait fait cinq morts, lorsqu'un homme avait foncé dans la foule avec un véhicule et poignardé un policier avant d'être abattu, près du Parlement. En juillet 2005, une série d'attentats suicides avaient fait 56 morts, dont les quatre kamikazes, et 700 blessés dans les transports londoniens. Un groupe se réclamant d'Al-Qaïda avait alors revendiqué les attaques. Le maire du Grand Manchester, Andy Burnham, ancien ministre de l'intérieur lors



Aux abords de la Manchester Arena, après l'attentat, lundi 22 mai.

JOEL GOODMAN/LNP/LONDON  
NEWS PICTURES/MAXPPP

de ces attaques londoniennes, a déclaré : « J'étais au ministère de l'intérieur et je me souviens de ce que Londres a ressenti ce jour-là. Londres s'est rassemblé exactement comme Manchester va le faire. Nous serons forts et nous resterons ensemble, c'est ce que nous sommes. C'est ce que nous faisons. Ils ne gagneront donc pas. Nous sommes en deuil, nous sommes blessés aujourd'hui, mais comme je l'ai dit, nous sommes forts. »

Sur place, à Manchester, 400 policiers ont été déployés toute la nuit autour de la salle de spectacle. Une enquête a immédiatement été ouverte par le MI5, le service de sécurité nationale britannique.

Des témoins ont décrit comment, après le concert, une lumière violente est apparue accompagnée d'une forte détonation. « On a écouté la dernière chanson et soudain, il y a eu comme un flash avec un bang et puis de la fumée », a raconté à la BBC Gary Walker, de Leeds, venu avec sa femme pour attendre leur fille à la sortie du concert. M. Walker a dit

avoir été blessé au pied par un éclat de métal et sa femme a été blessée à l'estomac. Elena Semino, qui attendait sa fille de 17 ans au guichet de vente des billets, a raconté au Guardian : « J'ai senti une forte chaleur dans mon cou et quand j'ai levé la tête, il y avait des corps partout. »

## SOLIDARITÉ DES HABITANTS

Selon les témoignages, les quelque 21 000 personnes présentes dans la Manchester Arena ont couru dans un sens, avant de partir dans l'autre. « Tout le monde paniquait, ça poussait dans les escaliers », a déclaré Isabel Hodgins à la chaîne de télévision Sky News, précisant : « Le couloir était plein de monde, il y avait une odeur de brûlé, il y avait beaucoup de fumée pendant qu'on sortait. »

Citant des témoins, la BBC a fait état de 20 à 30 personnes « allongées sur le sol » devant la salle de concert. Un récit similaire à celui de Tyler, un serveur du Steven Charles Snooker Club, un établissement situé non loin de la

## La France appelle à poursuivre « le combat contre le terrorisme »

EMMANUEL MACRON a fait part de son « effroi » et de sa « consternation » après l'attentat qui a fait au moins 22 morts, lundi 22 mai au soir, dans une salle de concerts à Manchester, avant de s'entretenir au téléphone avec la première ministre britannique, Theresa May. « Il adresse au peuple britannique toute la compassion et la sollicitude de la France qui se tient à ses côtés dans le deuil avec une pensée particulière pour les victimes et leurs familles », précise l'Élysée dans un communiqué, soulignant que Paris « poursuivra avec le gouvernement et les forces britanniques le combat contre le terrorisme ». Le président américain Donald Trump, en visite mardi dans les Territoires palestiniens, condamne une attaque perpétrée par des « losers diaboliques ». Dans les autres capitales, les réactions sont tout aussi unanimes. « Les Canadiens ont appris avec horreur

l'attentat survenu à Manchester et leurs pensées accompagnent les victimes et leur famille », a écrit le Premier ministre, Justin Trudeau, sur Twitter.

### « Cynique et inhumain »

A Berlin, la chancelière, Angela Merkel, a dit sa « tristesse » et son « horreur ». Le président russe, Vladimir Poutine, s'est dit pour sa part prêt à « développer la coopération antiterroriste avec la Grande-Bretagne au niveau bilatéral tout comme dans le cadre des efforts internationaux » après l'attentat-suicide de Manchester, qu'il qualifie de « cynique et inhumain ». A Bruxelles, au siège de la Commission, les drapeaux européens ont été mis en berne en signe de « solidarité avec le peuple britannique ».

En France, les maires de Paris, Anne Hidalgo, et de Nice, Christian Estrosi, deux villes touchées par des

attentats, ont exprimé leur solidarité avec les victimes. Le premier ministre, Edouard Philippe a, de son côté, condamné un « crime abominable » et exprimé au peuple britannique « la solidarité du peuple français et son amitié indéfectible ». « Le terrorisme le plus lâche a encore frappé, en s'en prenant, comme à Paris il y a plus d'un an, à un lieu de spectacle ; en visant plus spécifiquement, et sciemment, de très jeunes gens et jeunes filles rassemblés pour un moment de fête et de joie », a déclaré le nouveau chef du gouvernement dans un communiqué, appelant également « à la plus totale vigilance face à une menace qui est plus que jamais présente ».

Le nouveau ministre de l'Europe et des affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, « a condamné avec la plus grande fermeté cet acte odieux qui a visé notre allié britannique ». ■

## LES DATES

### 7 JUILLET 2005

**Quadruple attentat à Londres**  
Cinquante-six personnes sont tuées lors de quatre explosions simultanées dans les transports en commun de Londres. Sept cents personnes sont blessées. L'attentat est revendiqué par un groupe se réclamant d'Al-Qaïda.

### 30 JUIN 2007

**Voiture kamikaze à Glasgow**  
Une voiture piégée est projetée contre les portes en verre d'une entrée de l'aéroport de Glasgow, en Écosse. La voiture n'explose pas, mais le conducteur est grièvement brûlé après s'être aspergé d'essence. Il meurt un mois plus tard. Son complice est condamné à la prison à vie.

### 22 MARS 2017

**Voiture-bélier à Londres**  
Un homme foncé dans la foule avec sa voiture sur le pont de Westminster puis poignarde un policier devant le Parlement britannique. Il tue cinq personnes avant d'être abattu par la police. L'attentat a été revendiqué par l'organisation Etat islamique.



## Theresa May suspend sa campagne pour les élections législatives anticipées

Le scrutin, dont les conservateurs sont favoris, doit se tenir le 8 juin

LONDRES - correspondant

La campagne électorale pour les élections législatives anticipées du 8 juin battait son plein lorsque est survenue, lundi 22 mai au soir, l'explosion de la Manchester Arena, qui a causé la mort d'au moins 22 personnes.

Dès l'annonce du drame, la première ministre, Theresa May, a suspendu la campagne du Parti conservateur et annoncé qu'elle tiendrait mardi matin une réunion de la cellule gouvernementale d'urgence «Cobra» où devaient être examinées les suites à donner à l'événement.

«Nous travaillons pour établir tous les détails sur les événements de ce qui est traité par la police comme une épouvantable attaque terroriste», a déclaré M<sup>me</sup> May qui a elle-même occupé les fonctions de ministre de l'intérieur de 2010 à 2016. Toutes nos pensées vont aux victimes et aux familles de ceux qui ont été touchés. Pour la première ministre, qui cultive son image de femme d'autorité à l'approche du début des négociations sur le Brexit, prévu à la mi-mai, l'attentat de Manchester constitue la première lourde épreuve depuis son arrivée au pouvoir au lendemain du référendum du 23 juin 2016.

Le chef de file travailliste, Jeremy Corbyn, lui aussi en pleine campagne, a tweeté vers 1 heure du matin : «Terrible attentat à

Manchester. Mes pensées vont à ceux qui sont affectés et à nos excellents services d'urgence.» Il se trouve que, depuis les élections locales du 4 mai, l'agglomération du «grand Manchester» est dotée d'un maire élu directement. «Une terrible nuit pour notre formidable ville», a déclaré ce dernier, le travailliste Andy Burnham, ancien candidat à la direction du parti contre M. Corbyn en 2015. Mon cœur est avec ceux qui ont perdu des êtres aimés, mon admiration au courage de nos services de sécurité.»

### Leadership «fort et stable»

Tous les leaders de la campagne électorale ont exprimé leur émotion et suspendu leur campagne. Le lib-dem Tim Farron a dénoncé «un attentat choquant et horrible visant des enfants et des jeunes qui ne faisaient qu'apprécier un concert». De son côté, Nicola Sturgeon, première ministre d'Ecosse et leader du Parti national écossais (SNP, indépendantiste), a évoqué un «attentat barbare».

L'attentat de Manchester survient à un moment très particulier de la campagne électorale, dix-sept jours avant le vote de ces législatives anticipées décidées par M<sup>me</sup> May le 18 avril, alors que l'échéance normale était fixée à 2020. Theresa May met en avant son leadership «fort et stable» pour rallier les électeurs autour des candidats conservateurs en

promettant d'user de son autorité pour obtenir le «meilleur accord [de Brexit] pour la Grande-Bretagne» avec l'Union européenne. Mais lundi, quelques heures avant le drame, elle avait été contrainte de négocier un spectaculaire virage sur l'aile sur une promesse phare du programme électoral lancé quatre jours plus tôt.

La première ministre britannique, qui jouit d'une forte avance dans les sondages, avait cru pouvoir promettre, au nom de la justice sociale, une mesure impopulaire parmi les retraités des classes moyennes, au cœur de l'électorat conservateur. Même les tabloïds ultra-conservateurs commençaient à railler la «taxe Alzheimer» de M<sup>me</sup> May, qui voulait augmenter la part acquittée par les familles propriétaires de leur logement pour les soins à domicile aux personnes dépendantes. Lundi, elle avait dû faire volte-face lors d'un meeting houleux, promettant que ces dépenses seraient plafonnées.

«Ceci n'est pas "fort et stable". C'est panique et marche arrière toute», avaient ricané les lib-dem. Le virage à 180 degrés de M<sup>me</sup> May affaiblit sa rhétorique d'autorité dans les négociations avec l'UE. «Si c'est ainsi que les tories gèrent leur programme, comment vont-ils gérer les négociations sur le Brexit?», avait interrogé le Labour.

Outre les protestations d'élus en campagne qui commençaient à

recevoir un accueil hostile lors des opérations de porte-à-porte, le resserrement de l'écart entre Tories et Labour dans les intentions de vote semble avoir provoqué ce brusque coup de volant. Les conservateurs de M<sup>me</sup> May restent largement favoris (43% à 46%), mais les travaillistes ne sont plus qu'à 9 points de pourcentage derrière eux alors que près de 20 points les séparaient voici un mois. Même si la cote de popularité personnelle de Jeremy Corbyn, le leader du Labour, reste médiocre – 56% des Britanniques pensent qu'il serait un premier ministre «désastreux» –, le programme très à gauche qu'il défend marque des points dans l'opinion.

Tandis que le Labour se fait le plus discret possible sur le Brexit qui divise son électorat, Theresa May, elle, met en avant son autorité et sa fermeté à la veille de l'ouverture des négociations avec l'UE, qui s'annoncent âpres. Elle promet que de «larges opportunités» vont s'ouvrir en cas de «succès» des négociations avec les Vingt-Sept. «Mais si nous échouons, les conséquences (...) pour la sécurité économique des travailleurs ordinaires seront catastrophiques». Pour la première fois depuis le référendum, la peur du Brexit avait fait son entrée dans l'arsenal électoral des Tories. Mais c'était avant Manchester. ■

PHILIPPE BERNARD

## La politique sécuritaire britannique à l'épreuve

Le gouvernement avait décidé, en mars, d'accroître les moyens de la lutte antiterroriste

LONDRES - correspondant

Nous avons la meilleure police et les meilleurs services de renseignements du monde», avait affirmé Amber Rudd, la ministre de l'intérieur britannique, quelques heures après l'attentat perpétré sur le pont de Westminster et devant le Parlement le 22 mars. Pour le Royaume-Uni, épargné ces dernières années par les attentats de grande ampleur à la différence d'autres métropoles européennes, la voiture folle conduite ce jour-là par un Britannique, Khalid Masood – un quinquagénaire converti à l'islam –, et faisant cinq morts et quarante-neuf blessés, avait constitué un cruel rappel à la réalité.

Alors que le Brexit met en question la coopération européenne antiterroriste, la tragédie de Manchester fait replonger le royaume dans le cauchemar toujours très présent dans les mémoires des attentats du 7 juillet 2005 dans le métro et des autobus de Londres, qui ont fait 52 morts et 784 blessés. L'attentat de l'Arena de Manchester, non revendiqué, ne peut également que remémorer l'assassinat en plein Londres, par deux jeunes islamistes, du soldat Lee Rigby en 2013.

### Armer les policiers

Depuis des mois, les responsables britanniques de la sécurité n'ont jamais caché la probabilité, voire l'imminence d'un attentat. En février, au moment de quitter ses fonctions pour partir en

traite, Bernard Hogan-Howe, chef de Scotland Yard, avait réuni la presse étrangère à Londres et confié que la question n'était pas de savoir s'il y aurait un attentat, mais quand. En août 2014, lorsque le Royaume-Uni avait rallié la coalition contre l'organisation Etat islamique en Irak, le niveau d'alerte terroriste avait été porté d'«important» à «grave», le quatrième sur cinq échelons. Les autorités répétaient qu'un attentat était «hautement probable», mais ce n'est que récemment que les contrôles à l'entrée des lieux publics se sont multipliés, sans être pourtant systématisés comme en France.

Le débat s'est concentré sur la question du port d'arme par les forces de l'ordre, du fait qu'un policier non armé – comme c'est le plus souvent le cas – en faction devant le Parlement de Westminster avait été tué le 22 mars. Le gouvernement avait annoncé le déblocage de 114 millions de livres (131 millions d'euros) pour former et équiper un millier de policiers armés supplémentaires. Au Parlement, le 23 mars, Theresa May avait rappelé son engagement d'augmenter de 30% les ressources de l'antiterrorisme entre 2015 et 2020.

Un budget de 2,5 milliards de livres (2,9 milliards d'euros) doit être alloué sur cinq ans «pour construire notre sécurité globale». Il doit permettre l'embauche de 1900 agents qui seront affectés au MI5 (renseignement intérieur), au MI6 (surveillance extérieure) et au Government Communications Headquarters

(GCHQ, interceptions électroniques). La première ministre avait alors promis de doubler le réseau antiterroriste britannique dans le monde. Depuis juin 2013, treize attentats ont été déjoués, avait-elle précisé.

### Renseignements locaux

Les autorités britanniques s'appuient sur une politique d'incitation à la collecte de renseignements locaux dans les «communautés», qu'il s'agisse des quar-

tiers, des institutions scolaires, des associations ou des collectivités religieuses. La loi oblige tout agent public à dénoncer les comportements suspects.

Début mai, le conseil national des chefs de la police s'est félicité des 3000 signalements par le public de suspicions de terrorisme depuis l'attentat de Westminster. Il s'agissait pour l'essentiel de fausses alertes, mais certains renseignements ont été exploités. ■

PH. B.

«J'AI SENTI  
UNE FORTE CHALEUR  
DANS MON COU  
ET QUAND J'AI LEVÉ  
LA TÊTE, IL Y AVAIT  
DES CORPS PARTOUT»

ELENA SEMINO  
mère d'une spectatrice  
du concert

Manchester Arena, qui a recueilli de «nombreuses personnes en panique» et vu «une femme faire une crise cardiaque».

Très vite, les habitants de Manchester se sont mobilisés pour venir en aide aux spectateurs et à leurs familles. A l'aide du hashtag #roomformanchester, les propositions d'hébergement se sont multipliées Twitter. Facebook a activé Safety Check, sa fonction de vérification de sécurité. Les conducteurs de taxis ont eux convergé vers l'Arena, offrant des trajets gratuits aux personnes dans le besoin. Les personnes ont également utilisé toute la nuit le hashtag #Manchester pour demander de l'aide pour trouver des amis et des membres de la famille de disparus.

Mardi matin, la ville anglaise tournait au ralenti, avec de nombreuses artères encore bloquées par la police, ainsi que la gare de Victoria, d'où partent les trains et plusieurs lignes de tramway. La plupart des habitants choqués découvraient avec horreur les détails de la nuit à l'Arena. Une commerçante du centre-ville résumait ainsi le sentiment général : «Quels connards... S'attaquer à un concert d'enfants!» ■

SERVICE INTERNATIONAL  
(AVEC ERIC ALBERT,  
ENVOYÉ SPÉCIAL À MANCHESTER)

LCP

ASSEMBLÉE NATIONALE

MARINE LE PEN

QUESTIONS  
D'INFO

Mercredi 24 mai à 20h30

Emission politique présentée par Frédéric HAZIZA

Avec :  
Françoise FRESSOZ, Frédéric DUMOULIN et Yaël GOOSZ

LCP  
ASSEMBLÉE NATIONALE

Le Monde

AFP

franceinfo

Sur le canal 13 de la TNT, le câble, le satellite, l'ADSL et en vidéo à la demande sur [www.lcp.fr](http://www.lcp.fr)

# A Mossoul, le difficile « tri » des djihadistes

Les services de renseignement irakiens tentent de détecter les individus qui ont collaboré avec l'EI

## REPORTAGE

MOSSOUL - envoyée spéciale

Un camion-benne de l'armée irakienne déverse une cinquantaine d'hommes près de l'entrée du centre de vérification des identités, gardé par le Service de contre-terrorisme (CTS). Le carrefour Akrab, à une dizaine de kilomètres au sud de Mossoul, est la première étape obligée pour les hommes fuyant les combats contre l'organisation Etat islamique (EI) dans l'ouest de la ville.

Ils sont alignés, les uns derrière les autres, tenant d'une main l'épaule de celui qui les précède. Cheveux hirsutes et barbe en broussaille, ils trottinent, pressés par un soldat. Ils ont la mine hagarde de ceux qui sortent tout droit de l'enfer, les traits creusés par la faim et le corps fourbu par des nuits sans sommeil. Leur calvaire est loin d'être terminé. Ils avancent, anxieux, vers la grande tente où les officiers de six services de renseignement irakiens confrontent leurs noms aux listes des membres présumés de l'EI qui pourraient s'être mêlés aux habitants en fuite.

### Visages terrifiés

Les jours d'affluence, 4 000 à 5 000 hommes passent dans ce centre. Ceux qui se voient confondus par les listes ou les informateurs sont transférés dans une prison voisine, gardée par le CTS, pour complément d'enquête, avant d'être présentés devant un juge. Les profils les plus en vue sont transférés à Bagdad.

Dans l'est de Mossoul, plus de 2 000 hommes ont été arrêtés, selon le commandement conjoint des opérations de Ninive. Ils devraient être plus nombreux dans l'ouest, qui abrite des bastions djihadistes où les combattants se sont repliés depuis le début de la bataille, en octobre 2016. « Quiconque a collaboré avec eux ou a des informations sur qui était avec eux, c'est le moment de parler. Je sais que vous êtes effrayés, mais une fois que vous vous serez confiés, la peur s'envolera », leur intime un soldat.

Muni d'un tuyau en PVC, qu'il tape dans sa paume de main bandée, il fait les cent pas entre les hommes, accroupis en trois lignes distinctes. D'un geste, il leur fait signe de resserrer les rangs, de s'asseoir ou d'avancer. Les visages sont durs, terrifiés. Personne ne se manifeste. Ce n'est pas toujours le cas : « Ceux qui le font veulent se venger de la mort d'un des leurs par Daech », dit un officier antiterroriste. L'officier remonte la rangée d'un air inquisiteur. On vient de lui signaler que des combattants se cachent parmi les derniers arrivés. « Parfois, je repère des suspects rien qu'à leur tête », affirme-t-il, en sondant les visages.

Pour ces officiers du renseignement venus de Bagdad ou du sud de l'Irak, Mossoul est pourtant un trou noir. Depuis que l'EI s'est emparé de la ville, en juin 2014, les informateurs locaux sont leurs seuls yeux et oreilles. La fiabilité de ces habitants, susceptibles de vouloir solder d'anciennes rivalités, est souvent mise en doute. « Ce sont des sources que nous avons triées sur le volet depuis trois ans, se défend l'officier. D'autres sont d'importants prisonniers de Daech. »

Un Mossouliote en tenue kaki se présente. Il dit être envoyé par l'armée pour identifier des suspects. Avec un air important, il demande aux hommes de deux quartiers et de la tribu des Chammar de se lever. Cinq se redressent, hésitants.

« Connais-tu un Hammoudi ? », demande-t-il à l'un d'eux, en scrutant sa carte d'identité, une photocopie qui retient son attention. L'homme balbutie quelques mots. L'interrogateur appelle un informateur au téléphone. « Une personne de l'EI ne dénoncera jamais quelqu'un qui travaille avec l'EI. C'est comme cela qu'on les confond », explique l'officier antiterroriste. « Ça fait trois ans qu'il vit avec Daech et il dit qu'il n'a pas plaidé allégeance : c'est sûr qu'il ment ! » De nouveau accroupi au sol, l'homme frêle à la dichdacha (l'habit traditionnel) anthracite et à la barbe longue regarde son interrogateur tel un animal pris au piège.

La situation prend soudain un tour inattendu. Les officiers encerclent l'interrogateur et lui deman-

dent ses papiers. Le ton monte. Finalement, l'homme obtempère. « Je viens de comprendre que c'est un garde du corps du gouverneur de la province de Ninive, dont l'un des frères est avec Daech. On ne sait jamais, il pourrait vouloir faire évader des combattants », explique l'officier. Son nom n'apparaît dans aucune liste, mais on lui ordonne de ficher le camp.

### « Ils finissent tous par avouer »

Les hommes sont appelés un par un. Ceux dont le nom n'est pas apparu dans les bases de données partent, visiblement soulagés. L'homme à la dichdacha anthracite est parmi eux. Mais quatre hommes ont été confondus. Ceux-là sont emmenés dans un préfabriqué, suivis d'un garde, qui tient un tube de PVC à la main. Une heure s'écoule. Des cris s'échappent parfois, sourds.

## « IL S'AGIT DE RÉPONDRE À LA DÉFIANCE PAR DU SYMBOLIQUE »

THOMAS GOMART  
président de l'IFRI

d'opinion sur les grandes questions internationales, dont la Syrie et l'Ukraine. Pour Paris comme pour Berlin, la levée des sanctions imposées à la Russie à l'automne 2014 pour son agression en Ukraine passera par la pleine mise en œuvre des accords de Minsk de février 2015, coparrainés par François Hollande et Angela Merkel. Paris voudrait aussi que Moscou, principal soutien avec Téhéran du régime syrien, oblige celui-ci à négocier sérieusement pour trouver une issue politique au conflit.

Après le sommet de l'OTAN le 25 mai, puis celui du G7 les 26 et 27 mai, cette rencontre permettra au président français d'asseoir encore un peu plus sa stature internationale. Mais cette visite est d'abord une opportunité pour Vladimir Poutine, alors même que sa politique de rapprochement de l'Asie piétine et que les relations avec les Etats-Unis restent tendues. « Cette visite à Paris est comme un écho à celle de 2001, où il avait expliqué que l'Union européenne était le partenaire naturel de la Russie », relève M. Gomart. Mais cela ne suffira pas à réparer ce qui a été cassé par l'attitude du Kremlin. « La perte de confiance, note le directeur de l'IFRI, est encore plus forte à Berlin, qui considère l'annexion de la Crimée et la politique russe dans l'est de l'Ukraine comme une remise en cause de la sécurité européenne post-1991. »

MARC SEMO



Un homme en état d'arrestation est conduit par des membres du Service de contre-terrorisme parmi des civils pour identifier des combattants de l'EI, le 24 avril à Akrab. LAURENT VAN DER STOCKT POUR « LE MONDE »

## Les hommes sont appelés un par un. Ceux dont le nom n'est pas apparu dans les bases de données partent, soulagés

Un soldat informe l'officier : « Il y a un cuisinier de Daech, un combattant, un membre de la police religieuse et un garde de sécurité. On a trouvé sur le téléphone du cuisinier une vidéo où on le voit tirer un obus de mortier sur nos soldats. » Trois d'entre eux étaient sur les listes, le dernier s'est livré. « Ils finissent tous par avouer », assène l'officier.

Deux ambulances surgissent alors dans la cour, transportant

une famille. Les cartes d'identité des hommes, qu'ils soient blessés ou pas, sont collectées. Un jeune homme barbu, couvert d'hématomes, accuse les djihadistes d'avoir frappé sa jambe blessée avec un bâton. « Une roquette a explosé sur notre maison. Elle s'est écroulée sur nous », explique le mari d'une jeune femme blessée, avant d'éclater en sanglots. « Ma sœur et ma fille ont été tuées. » L'un de ses garçons, les vêtements tachés de sang, fond à son tour en larmes, criant aux soldats : « Ma sœur est morte ! » Vérifications faites, l'ambulance repart vers l'hôpital de campagne.

La nuit va tomber. Les camions-bennes se succèdent. Des centaines d'hommes sont désormais entassés dans la tente. Un pick-up avec des hommes armés se gare devant les préfabriqués. Cinq prisonniers, les yeux bandés, en sont extraits à coups de claques.

« Les combattants de la Mobilisation tribale nous amènent des suspects qu'ils ont arrêtés dans Mossoul », explique l'officier antiterroriste avant d'aller jauger la situation. « Ils viennent d'avouer devant moi. Il y a des combattants des unités spéciales Dabaq et Ousra. L'un d'eux est le fils d'un médecin de Daech. Ils ont encore des marques sur les jambes d'une frappe aérienne qui les a blessés il y a un an. »

L'un est emmené, les bras dans le dos, par un officier qui le maintient contre lui. Pas à pas, il lui fait scruter les visages des hommes alignés sous la tente. Le prisonnier, affublé d'un foulard et de lunettes de soleil, n'y voit presque rien. Il s'arrête devant un jeune homme, qu'il a reconnu. Le regard vide, ce dernier se lève et suit deux officiers jusqu'au préfabriqué. ■

HÉLÈNE SALLON

## Macron choisit Versailles pour sa rencontre avec Poutine

L'un et l'autre aiment les symboles. Invité par Emmanuel Macron, Vladimir Poutine viendra en France le 29 mai pour l'inauguration d'une exposition sur Pierre le Grand au Grand Trianon de Versailles. Lors de leur entretien téléphonique, jeudi, les deux chefs d'Etat avaient rappelé « la relation ancienne et particulière entre les deux pays ». Recevoir le président russe dans ce cadre permet à M. Macron de ne pas donner un caractère trop officiel à la rencontre. L'exposition marque le 300<sup>e</sup> anniversaire de l'ouverture de l'ambassade de la Russie à Paris par ce tsar qui avait voulu ouvrir son pays à l'Europe. On ne peut rêver meilleure occasion de relancer des relations mises à mal, ces dernières années, par l'annexion de la Crimée, la déstabilisation de l'est de l'Ukraine, puis par l'engagement militaire russe aux côtés de Damas.

En octobre 2016, M. Poutine avait annulé sa visite après que François Hollande eut fait comprendre qu'il n'était pas le bienvenu après un nouveau veto russe au Conseil de sécurité des Nations unies et la poursuite des bombardements des quartiers rebelles de l'est d'Alep. Les autorités françaises n'ont cependant jamais cessé de parler à la Russie, y compris au plus haut niveau. Le nouveau président n'en veut pas moins tenter de partir du bon pied avec le Kremlin, dans le « dialogue » et la « fermeté », même s'il rappelle ne pas partager « les valeurs » du président russe.

« Il s'agit de répondre à la défiance par du symbolique », résume Thomas Gomart, directeur de l'Institut français des relations internationales. Les deux présidents auront « un échange

## En Turquie, « 2 988 fois la perpétuité » requis contre 221 accusés du putsch

Le président Erdogan est partie civile d'un procès qui vise l'imam Gülen

ISTANBUL - correspondante

Le procès de 221 putschistes présumés, dont 27 généraux, s'est ouvert lundi 22 mai dans la périphérie d'Ankara. Jugés pour « violation de la Constitution », « appartenance et direction d'une organisation terroriste », les prévenus risquent de lourdes peines, le ministère public ayant réclamé « 2 988 fois la perpétuité ». Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, et le chef d'état-major, Hulusi Akar, se sont constitués parties civiles. Sur 221 prévenus, 200 sont en détention provisoire, 9 comparaisent libres et 12 sont en fuite, a précisé l'agence de presse officielle Anadolu.

L'accusé vedette de ce procès est l'imam Fethullah Gülen, un ancien allié de M. Erdogan considéré désormais par Ankara comme le cerveau du putsch raté du 15 juillet 2016, ce qu'il nie. Installé aux Etats-Unis depuis 1999, le prédicateur est jugé par contumace à Sincan, sa chaise est vide. L'administration américaine n'a pas donné suite pour l'instant à la demande d'extradition formulée par les autorités turques.

Les accusés les plus connus sont le général Akin Öztürk, un ancien commandant de l'armée de l'air, le général Mehmet Disli, l'ex-bras droit d'Hulusi Akar, et le général Ali Yazici, l'aide de camp du président Erdogan au moment des faits. Tous sont accusés d'avoir planifié et mis en œuvre la tentative de putsch visant, selon l'acte d'accusation, à renverser le numéro un turc.

### « J'ai donné ma vie à l'armée »

Le procès se tient dans la prison de Sincan, où une immense salle d'audience a été construite tout spécialement pour accueillir les grands procès du putsch. Le 22 mai, les mesures de sécurité étaient drastiques, des tireurs d'élite avaient pris position sur les toits alentour et un drone de surveillance volait dans le ciel. Encadrés par des gendarmes, les accusés ont marché jusqu'à l'entrée de la salle sous les imprécations d'une foule déchaînée qui réclamait le retour de la peine de mort et brandissait des nœuds coulants.

L'ancien chef de l'armée de l'air, Akin Öztürk, a comparu le pre-

mier, niant sa participation au putsch : « Je ne suis pas l'un des planificateurs du putsch. Qui a planifié ? Qui a dirigé ? Je ne sais pas. Cette accusation est pour moi inacceptable. Pendant quarante-six ans, j'ai donné ma vie à l'armée. Je n'ai aucun lien avec ce putsch de traîtres. (...) Je n'avais pas encore parlé que la presse disait que j'avais reconnu ma participation. »

Au lendemain du putsch manqué, le général était apparu sur les photos de presse avec le visage tuméfié et une oreille bandée, victime, comme beaucoup d'autres prévenus, de brutalités lors de son interrogatoire. Il a raconté comment, la nuit des événements, il était à Akincilar (nord-est), le quartier général des militaires factieux, où Hulusi Akar, le chef d'état-major, était retenu en otage : « Akar m'a dit de convaincre les putschistes de renoncer. C'est ce que je leur ai dit. Mais les putschistes étaient déterminés, le chef d'état-major était très tendu. Je n'ai jamais demandé à Akar de prendre la tête des conjurés, c'est la vérité, vous pouvez lui demander. » ■

MARIE JÉGO

# En visite en Israël, Trump vise à nouveau l'Iran

Le président américain a été accueilli en allié à son arrivée, lundi, en Israël, où il a multiplié les gestes d'amitié

JÉRUSALEM - correspondant

Les Israéliens n'ont ni les lustres ni les salles de réception clinquantes de la dynastie saoudienne, mais ils compensent en adjectifs. Loin des tourments politiques qu'il affronte aux Etats-Unis, Donald Trump a été accueilli, lundi 22 mai, avec des effusions d'amitié. De son atterrissage à l'aéroport Ben Gourion de Tel-Aviv jusqu'à son dîner avec le premier ministre, Benyamin Nétanyahou, le président américain a bénéficié d'une déférence rarement égale. Il y a répondu généreusement.

C'était une journée lors de laquelle les pas comptaient plus que les mots, les symboles suffisaient à alimenter la chronique. Les discours restaient assez flous pour ne pas injurier l'avenir, laissant aux conseillers, en coulisse, le soin d'aborder les dossiers. M. Trump s'en est tenu à un script discipliné, évitant d'aborder toute

question épineuse, comme la poursuite de la colonisation ou le déménagement de l'ambassade américaine à Jérusalem.

## Lieux symboliques

Le président américain a multiplié les hommages à l'Arabie saoudite, qui venait de l'accueillir avec faste, et a concentré ses critiques sur l'Iran, qui doit cesser « le financement, l'entraînement et l'équipement meurtriers de terroristes et de milices ». « L'Iran n'aura jamais l'arme nucléaire », a-t-il lancé. La seule bourde de M. Trump fut une sortie improvisée sur le fait qu'il n'avait jamais prononcé le nom d'Israël, au cours de la fameuse rencontre, le 10 mai, à la Maison Blanche avec le ministre russe des affaires étrangères, Sergueï Lavrov. Une sorte d'aveu en creux, qui ne répondait pas à la question de la confidentialité éventuelle des informations transmises ce jour-là à une puissance étrangère.

En revanche, aucune précision n'a été donnée sur la façon dont l'administration Trump compte réussir là où toutes les précédentes ont échoué, en parvenant à l'« accord ultime » entre Israéliens et Palestiniens. M. Nétanyahou était radieux et soulagé : aucune pression ou critique n'a été exprimée à son endroit. Aucune référence à un Etat palestinien n'a été évoquée. Les appels répétés à la paix dans un cadre régional étaient aussi consensuels que vagues. Lors de l'accueil de Donald Trump à l'aéroport, le premier ministre israélien avait posé le cadre de tout accord éventuel : « La paix que nous recherchons est authentique et durable, une paix dans laquelle l'Etat juif est reconnu, la sécurité demeure entre les mains d'Israël et le conflit prend fin une fois pour toutes. »

Mardi matin, Donald Trump a effectué un déplacement éclair à Bethléem, en Cisjordanie, pour s'entretenir avec le président Ma-

**Loin des tourments qu'il affronte aux Etats-Unis, Trump a été accueilli avec des effusions d'amitié**

hmoud Abbas, qu'il avait reçu à la Maison Blanche le 3 mai. Dimanche, le gouvernement israélien a adopté quelques mesures visant à favoriser la circulation des Palestiniens (notamment vers la Jordanie, via le pont Allenby) et le développement de leur économie. Ces gestes modestes de bonne volonté ne changent rien à l'équation politique très défavorable à toute reprise de négociations entre les deux parties, interrompues au printemps 2014. Mardi après-midi, il devait prononcer

un discours au Musée d'Israël, dans lequel il était censé donner plus de substance au nouvel effort de médiation américain. A l'origine, l'administration américaine pensait organiser cette intervention au milieu des ruines de Massada, dans le désert de Judée. Mais elle a dû renoncer, car l'hélicoptère présidentiel n'était pas autorisé à y atterrir.

Cependant, le président a largement eu recours aux lieux symboliques au cours de sa visite. Lundi, Donald Trump a effectué une visite privée à l'église du Saint-Sépulchre, dans la Vieille Ville de Jérusalem, tandis que la cité était soumise à une sorte d'état de siège, avec des milliers de policiers mobilisés et des routes fermées. Puis il a déposé une prière dans une fente du mur des Lamentations, lors d'une séquence forte pour le public israélien, même si aucun officiel ne l'accompagnait. C'est la première fois qu'un président américain en

exercice se rend sur ce site sacré du judaïsme.

Ces images ont conféré davantage de solennité à la visite que celles de l'aéroport, quelques heures plus tôt. Lors de la longue séance de salutation des officiels israéliens, Donald Trump avait fini par arriver face à un homme hilare qui n'était pas convié, le député (Likoud) Oren Hazan. Outre son soutien à Marine Le Pen pendant la présidentielle française, celui-ci est surtout connu pour avoir géré, selon les médias israéliens, un casino en Bulgarie où il fournissait aux clients drogues et prostituées. M. Hazan a contraint M. Trump à prendre un selfie, à la fureur de M. Nétanyahou, qui a essayé de le dissuader du bras. Les réseaux sociaux se sont aussi amusés d'une confidence de Sara Nétanyahou à Melania Trump, saisie par un micro sur le tarmac : « Nous aussi, la presse nous hait et le public nous adore. » ■

PIOTR SMOLAR

## Les Palestiniens dans la rue pour soutenir la lutte des prisonniers

L'état de santé du millier de détenus en grève de la faim depuis un mois dans les prisons israéliennes s'est fortement dégradé

JÉRUSALEM - correspondant

Plus d'un mois après son commencement, le 17 avril, la grève de la faim de plus d'un millier de Palestiniens détenus en Israël a atteint un palier critique. La dégradation de leur état de santé inquiète. Le refus du service israélien des prisons (Shabas) de négocier et l'engagement frileux des dirigeants palestiniens exaspèrent alors que la rue palestinienne, en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, continue de se mobiliser. Les manifestations de solidarité tournent désormais souvent à l'affrontement avec les forces militaires israéliennes. Lundi 22 mai, jour de l'arrivée du président américain, Donald Trump, à Jérusalem, une journée de grève générale a été largement suivie dans les grandes villes palestiniennes.

Selon le ministère chargé des prisonniers pour l'Autorité palestinienne, plus d'un millier de 6200 détenus poursuivent la grève de la faim. La plupart d'entre eux ont été mis en cellule d'isolement. Les visites familiales ont été suspendues depuis le début du mouvement, et les traitements médicaux seraient insuffisants vu la détérioration de leur état physique. Le Shabas, qui dénombre 855 grévistes, refuse de répondre à leurs requêtes, notamment le retour à deux visites familiales par mois au lieu d'une, l'accès à des soins médicaux de longue durée et la possibilité d'étudier à distance dans des universités israéliennes.

Depuis le 17 mai, certains ont durci la grève et ne boivent plus d'eau. Dimanche, une vingtaine d'entre eux ont été transférés dans des hôpitaux civils israéliens. La question de l'alimentation forcée des prisonniers refait surface. Si l'Association des médecins israéliens refuse d'y recourir, ce procédé a été jugé constitutionnel par la Cour suprême en septembre 2016.

Les protestations se multiplient devant les antennes locales du Comité international de la Croix-Rouge, seule organisation habili-

tée à rendre visite aux Palestiniens détenus en Israël. Les manifestants lui demandent d'intervenir auprès d'Israël. « Nous comprenons la frustration et l'anxiété des familles, affirme son porte-parole, Jesus Serrano Redondo. Mais nous ne pouvons interférer pour faire cesser la grève de la faim, ni dire aux autorités ce qu'elles doivent faire. » Depuis le 17 avril, le Comité a rendu visite à tous les grévistes de la faim.

## « Journée de rage »

De jeunes militants palestiniens bloquent régulièrement les routes autour de Ramallah ou de Tul-karem, dans le nord de la Cisjordanie. Le 18 mai, au point de contrôle militaire de Hawara, près de Naplouse (nord), un colon israélien a tiré dans une foule de manifestants et tué un des jeunes qui lançaient des pierres sur les véhicules arrêtés. Et mardi, alors que l'Autorité palestinienne cherchait à garantir un calme relatif dans les territoires occupés pour la visite de Donald Trump à Bethléem, des factions palestiniennes appelaient à une « journée de rage », prévoyant des barrages sur les routes.

Lancée par Marouane Barghouti, figure charismatique du Fatah et condamné à la prison à perpétuité, la grève de la faim atteint Mahmoud Abbas, le président de l'Autorité palestinienne. Symboles de la résistance à l'occupation israélienne, les détenus jouissent d'une popularité que celui-ci a perdue depuis longtemps. Le mouvement populaire actuel, à l'intérieur des prisons en Israël comme à l'extérieur, indique que « les Palestiniens sont prêts à combattre et résister sans la caution de l'Autorité palestinienne », juge Hani Al-Masri, directeur du centre d'études Masarat. A force de « croire uniquement dans la diplomatie et les négociations » et « sans action concrète sur le terrain », l'Autorité palestinienne n'est plus, selon lui, qu'un « agent de l'occupation » aux yeux des Palestiniens, et sa coopération sécuritaire avec Israël un motif de défiance supplémentaire. (Intérim) ■

SUNVEZ LE JOURNAL DE BORD DU ROCKSTUD SPIKE A LONDRES



ROCKSTUD SPIKE

VALENTINO  
GARAVANI

FOLLOW THE LONDON DIARY OF #ROCKSTUDSPIKE

WWW.VALENTINO.COM

# En Allemagne, Schulz accumule les déconvenues

Merkel creuse l'écart dans les sondages face au candidat social-démocrate, à quatre mois des législatives

BERLIN - correspondant

Ce n'est pas parce que le printemps a été noir que l'automne ne sera pas radieux. Voilà en substance ce que répète Martin Schulz depuis la débâcle du Parti social-démocrate (SPD), dimanche 14 mai, dans son bastion historique de Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Bien que largement distancé par Angela Merkel dans les sondages, le président du SPD veut croire que cette lourde défaite – la troisième en six semaines après les revers essuyés par son parti dans la Sarre, le 26 mars, et le Schleswig-Holstein, le 7 mai – ne l'empêchera pas de remporter les élections législatives du

24 septembre, et donc de devenir lui-même chancelier. C'est encore ce qu'il est venu dire lors du congrès du SPD bavarois, dimanche 21 mai, à Schweinfurt, en assurant à ses troupes que « les jours difficiles sont derrière nous ».

Un jour difficile, le SPD en a pourtant connu un nouveau, lundi 22 mai. A l'origine, le parti espérait frapper fort en présentant à la presse les « grandes lignes » de son programme pour les législatives. Un mois avant le congrès du 25 juin, lors duquel l'intégralité de celui-ci doit être dévoilée, ce rendez-vous avait un seul but : en finir avec les commentaires, de plus en plus insistants parmi les adversaires politiques du SPD comme parmi les éditeurs, sur le caractère trop général des discours de M. Schulz, riches en formules percutantes mais jusque-là très pauvres en propositions concrètes.

## Défensive

Or, c'est peu de dire que cet objectif n'a pas été rempli. D'abord, parce que plusieurs médias allemands, citant des membres de la direction du SPD, ont annoncé, dimanche soir, que la conférence de presse prévue le lendemain après-midi au siège du parti, à Berlin, était ajournée. Un report justifié, selon ces sources, par la nécessité de se donner un peu plus de temps pour caler les choses. Lundi matin, l'information est démentie : le rendez-vous aura bien lieu, fait savoir le SPD aux journalistes.

Mais au moment du point presse – dont tout le monde s'est demandé jusqu'à la dernière minute s'il ne serait pas annulé en raison, cette fois, d'un colis suspect ayant provoqué l'évacuation des lieux en fin de matinée –, l'ambiance est pour le moins tendue : Katarina Barley, la secrétaire générale du SPD, apparaît sur la défensive, passant l'essentiel de son temps à tenter de convaincre son auditoire que les péripéties des dernières vingt-quatre heures ne sont dues qu'à un problème logistique lié à la nécessité de prendre en compte le grand nombre



Martin Schulz, lors d'un discours dans une librairie de Berlin, le 18 mai. MICHAEL KAPPELER/AFP

de contributions sur le programme adressées à la direction du parti par sa base, et en aucun cas à des désaccords sur le fond.

Reste que le document de 71 pages finalement distribué à la presse, une heure et demie plus tard, n'a pas réussi à dissiper cette impression de flottement. Intitulé « Plus de temps pour la justice. Sécuriser l'avenir et renforcer l'Europe », celui-ci a tout, en effet, du catalogue de bonnes intentions. Divisé en chapitres dont les titres visent autant à mobiliser le cœur de l'électorat du SPD (« un Etat social plus fort », « une société ouverte et moderne », « les meilleures écoles et un bon système de santé ») qu'à délégitimer les conservateurs en préemptant leurs thèmes de prédilection (« plus de

sécurité dans la vie quotidienne », « une politique migratoire maîtrisée »), ce document ne répond toujours pas à certaines questions précises, notamment sur ce que veulent proposer les sociaux-démocrates en matière d'impôts et de retraites.

## Confusion

Un début de programme encore flou, présenté dans la confusion et en l'absence du principal intéressé, Martin Schulz, qui a préféré laisser à d'autres le soin d'en faire l'exégèse auprès de la presse : à quatre mois des législatives, la contre-offensive promise par le SPD pour faire oublier ses trois défaites électorales de ces dernières semaines se fait toujours attendre.

## Le chef du SPD a préféré laisser à d'autres le soin de faire l'exégèse de son début de programme

Or, de son côté, M<sup>me</sup> Merkel n'en finit pas de conforter son avance dans les enquêtes d'opinion. Contrairement à son adversaire social-démocrate, la chancelière conservatrice ne semble pas pâtir du fait que son parti, l'Union chrétienne-démocrate (CDU), n'a lui non plus toujours dévoilé son programme pour la prochaine législature. Comme si ses douze an-

nées à la tête du pays suffisaient, pour l'heure, à convaincre une majorité d'Allemands de lui confier à nouveau la direction du gouvernement pour la quatrième fois consécutive.

Dans un sondage de l'institut Emnid publié, dimanche, par le quotidien *Bild*, la CDU est créditée de 38 % des voix aux élections de septembre, douze points devant le SPD. Selon cette même enquête, seuls 29 % des électeurs affirment qu'ils voteraient pour M. Schulz si le mode de scrutin leur permettait d'élire directement leur chancelier, tandis que 53 % choisiraient M<sup>me</sup> Merkel. Début février, ils étaient 46 % à souhaiter la victoire du premier et seulement 40 % à espérer celle de la seconde. ■

THOMAS WIEDER

## LE CONTEXTE

### LÉGISLATIVES

**24 septembre**  
Les élections législatives allemandes se dérouleront le 24 septembre. L'enjeu principal est de savoir si Angela Merkel parviendra à être réélue une quatrième fois à la chancellerie.

### GRANDE COALITION

**SPD-CDU**  
C'est actuellement une « grande coalition » entre les conservateurs de la CDU et les sociaux-démocrates du SPD qui gouverne, faute de majorité absolue d'un seul des deux partis. Ensemble, ils disposent de 502 sièges sur les 630 du Bundestag.

### ALTERNATIVE

**Libéraux**  
Si Angela Merkel ne parvient pas à obtenir la majorité absolue seule, elle pourrait privilégier une coalition avec les libéraux du FDP. Ceux-ci ont disparu du Bundestag après les législatives de 2013, mais les sondages prédisent leur retour.

# Les indépendantistes catalans menacent de faire sécession

Le Parlement régional envisage une action unilatérale si Madrid continue de s'opposer à un référendum

MADRID - correspondance

La tension entre Madrid et Barcelone est montée d'un cran, lundi 22 mai, après la publication par le quotidien *El País* d'un brouillon de la loi de transition juridique préparée en secret jusqu'ici par les indépendantistes catalans pour précipiter la sécession de la région.

Le texte dévoilé s'érige en loi fondamentale et part du principe que « la souveraineté nationale réside dans le peuple de Catalogne ». Il servirait de Constitution catalane provisoire si le gouvernement empêchait la tenue d'un référendum d'autodétermination, afin de permettre à la région de se soustraire à la législation espagnole, prononcer une déclaration unilatérale d'indépendance et organiser des élections constitutives.

Le premier ministre espagnol, Mariano Rajoy, qui a organisé une conférence de presse dans la matinée, a perdu son flegme légendaire. Visiblement énervé, il a décrit le texte comme la « liquidation de l'Etat de droit », insistant sur la gravité du moment. « C'est liquider la loi, liquider un Etat national avec un texte que l'on prétend approuver dans un Parle-

## Mariano Rajoy a perdu son flegme légendaire et a décrit le texte comme la « liquidation de l'Etat de droit »

ment régional. C'est une absurdité. Et pour cela, le règlement du Parlement régional a été modifié pour que le débat ne dure que vingt-quatre heures. C'est la chose la plus grave que j'aie vue dans ma vie politique », a-t-il déclaré.

### Majorité absolue

Le Parlement catalan a effectivement approuvé une réforme du règlement de la chambre régionale pour faire approuver la loi de transition juridique en lecture unique, après un débat express. La coalition indépendantiste au pouvoir, Junts Pel Si (« Ensemble pour le oui »), qui regroupe nationalistes de droite et indépendantistes républicains de gauche, dispose, avec le mouvement séparatiste, europhobe et anticapitaliste, Candidature d'unité po-

pulaire (CUP), de la majorité absolue pour faire sécession – 72 députés sur les 135 de la chambre régionale.

Rédigé sous la supervision d'un ancien vice-président de la Cour constitutionnelle espagnole, Carles Viver Pi-Sunyer, le projet de loi de transition aborde toutes les questions pratiques pour la création d'un Etat indépendant : de la question posée aux Catalans par référendum (« Voulez-vous que la Catalogne soit un Etat indépendant de l'Espagne ? ») aux modalités de résultat (majorité simple non renforcée sans participation minimum exigée). Il porte aussi sur le statut des fonctionnaires espagnols en Catalogne, la saisie des bâtiments appartenant à l'Etat, l'amnistie des personnes condamnées par les tribunaux pour désobéissance – comme l'ancien président catalan Artur Mas –, le mode de paiement des retraites et des indemnités de chômage, ou encore le maintien du nouvel Etat catalan dans l'Union européenne et la zone euro, considéré comme acquis, assorti du transfert automatique de tous les traités et normes signés dans le passé par l'Espagne.

« Le brouillon qui a fuit dans la presse est une version ancienne

qui n'a aucune valeur et validité, assure au *Monde* un proche du président catalan Carles Puigdemont, tout en refusant de dévoiler plus de détails sur le texte en préparation. *La bataille est inégale. Nous allons utiliser nos maigres avantages jusqu'au bout, l'un d'eux est le contrôle du calendrier, et pour le moment, nous n'allons pas révéler quand sera votée au Parlement la loi de transition, ni son contenu.* »

Exigeant de nouveau que les dirigeants indépendantistes « viennent au Parlement expliquer ce qu'ils comptent faire et pourquoi ils menacent et font du chantage à l'Etat, à la démocratie et aux Espagnols », M. Rajoy a assuré que « ce qui est sûr, c'est que nous n'allons pas l'accepter ».

## « Nous ne renoncerons jamais à notre droit à décider. L'engagement est inviolable »

CARLES PUIGDEMONT  
président de la Catalogne

Le soir même, le président de la Catalogne, Carles Puigdemont, a rejeté lors d'une conférence à Madrid la proposition de présenter son projet de référendum au Parlement espagnol, la qualifiant de « piège » et exigeant des négociations entre les deux gouvernements. Il a en outre bravé les avertissements du président du gouvernement en présentant sa venue dans la capitale du royaume comme la « dernière offre de dialogue et de négociation » pour organiser un référendum d'autodétermination, en accord avec Madrid, sur le modèle écossais. « Nous ne renoncerons jamais à notre droit à décider. L'engagement est inviolable. Il y aura un référendum, et ensuite nous ferons une autre offre à l'Etat, mais ce sera alors pour négocier les conditions de notre départ », a affirmé M. Puigdemont.

A Madrid, le parquet s'est déjà saisi des informations du journal *El País* afin d'examiner la légalité du texte, mais s'agissant d'un brouillon qui n'a pas été présenté au Parlement régional, ni même reconnu par ses auteurs, la marge de manœuvre de Madrid est limitée. La confrontation, elle, semble de plus en plus inévitable. ■

SANDRINE MOREL

### VENEZUELA Huitième semaine de manifestations, 51 morts

Les opposants au président du Venezuela, Nicolas Maduro, ont manifesté pour la huitième semaine d'affilée, lundi 22 mai. Trois jeunes hommes ont été tués par balles lors d'une manifestation dans l'Etat de Barinas, la région de naissance de l'ancien président Hugo Chavez. Depuis le début de cette vague de protestations, le bilan est de 51 morts. A Caracas, les forces de sécurité ont bloqué les manifestants qui tentaient, avec la Fédération médicale, de rejoindre le ministère de la santé pour y dénoncer la situation « catastrophique » des hôpitaux. « Donald Trump a les mains infectées et plongées à fond dans cette conspiration, qui a pour objectif de prendre le contrôle politique du Venezuela », a déclaré M. Maduro dimanche. – (AFP, EFE.)

### BRÉSIL Nouvelles accusations de corruption contre Lula

Le parquet de Curitiba, dans le sud du Brésil, a accusé l'ancien président Luiz Inacio Lula da Silva, lundi 22 mai, de nouveaux faits de corruption. L'accusation concerne l'achat et la rénovation d'une ferme à Atibaia, à Sao Paulo, qui aurait été payée avec des fonds publics. Lula est déjà visé par cinq procédures. – (AFP, EFE.)

# A Aulnay, un quartier sous haute tension

Quatre mois après l'« affaire Théo », de nouveaux heurts ont opposé la police aux habitants ce week-end

## REPORTAGE

Le 2 février, la caméra de surveillance qui surplombe l'artère centrale de la cité des 3 000 d'Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis) n'avait pas permis de filmer les coups de matraque reçus par Théo L., victime d'un viol présumé lors d'une interpellation policière. La scène s'était déroulée à son pied, en angle mort, derrière la salle de spectacle du Nouveau CAP.

Depuis, une nouvelle caméra a été installée, permettant de filmer ce mur crasseux en carrelage couleur brique, où le jeune homme, âgé de 22 ans, avait reçu un coup de matraque au niveau de la zone rectale. Depuis, surtout, les jeunes dealers ont repris possession du lieu, où ils campent de jour comme de nuit. Cette caméra, ils préféraient qu'elle n'existe pas. Samedi 20 mai au soir, deux individus munis d'une disquette ont tenté de la scier, provoquant une intervention de la police.

Jets de projectiles sur les forces de l'ordre et voitures incendiées d'un côté. Tirs de Flash-Ball et gaz lacrymogènes de l'autre. L'affaire aurait pu s'arrêter là si cette intervention musclée des forces de l'ordre ne s'était pas déroulée en même temps que la fin du spectacle de l'humoriste Zgary, qui se produisait au Nouveau CAP, où étaient réunis des élus, des agents municipaux et surtout des habitants du quartier de la Rose-des-vents (autre nom de la cité des 3 000).

« Ils n'ont pas interpellé les gens qui voulaient scier le poteau. Ils ont visé mon public », dénonce l'humoriste du Jamel Comedy Club, qui évoque « une vraie bavure » et « un climat volcanique ». « Les violences contre la police sont inacceptables, mais nous sommes étonnés que des personnes qui étaient venues voir un spectacle au sein d'un équipement culturel se retrouvent

prises en tenaille », réagit l'entourage du maire Les Républicains d'Aulnay-sous-Bois, Bruno Beschizza, qui a dénoncé dans un message Facebook des faits « qui ne sont pas acceptables ».

Selon des témoins présents sur place, les policiers ont riposté de manière disproportionnée aux événements, blessant plusieurs spectateurs. L'entourage du maire évoque « des vitres brisées par un projectile de nature policière » et « des mères de famille accompagnées de leurs enfants qui ont suffoqué sous les lacrymogènes ».

### « Tirés dessus comme des lapins »

Hadama Traoré a pourtant bien tenté d'empêcher la montée des tensions. Ce père de famille de 33 ans a revêtu le costume de médiateur depuis l'« affaire Théo » et la création de son collectif citoyen La Révolution est en marche, qui tente notamment de réconcilier policiers et habitants en organisant des rencontres.

Alors qu'il était encore à l'intérieur de la salle, M. Traoré est appelé à la rescousse. Une fois dehors, muni d'un plot de chantier qui lui sert de mégaphone, il lance un appel au calme, avant de s'adresser directement aux policiers. La suite, il la relate dans une vidéo postée sur son compte Facebook.

« Ils nous ont tiré dessus comme sur des lapins », dit-il, en montrant les blessures consécutives aux trois tirs de Flash-Ball qu'il a reçus. Condamnant l'attitude des jeunes du quartier qui ont caillassé un véhicule de police, Hadama Traoré décide toutefois de porter plainte le lendemain au commissariat d'Aulnay-sous-Bois pour violences policières. En vain.

Quand il se présente au poste, il est placé en garde à vue. « D'après les policiers présents sur place, il est soupçonné d'avoir eu un comportement appelant à la violence et à la rébellion », rapporte



Dans la cité des 3 000, à Aulnay-sous-Bois (Seine-Saint-Denis), le 7 février. GEOFFROY VAN DER HASSEL/AFP

une source proche de l'enquête. Des accusations « inadmissibles », a réagi Jean-Louis Karkides, un sympathisant du collectif La Révolution est en marche, et proche d'Hadama Traoré, qui rappelle que ce dernier « œuvre depuis plusieurs mois pour l'apaisement ».

« Les policiers qui interviennent à Aulnay ne sont plus capables de faire la différence entre des pacificateurs et des délinquants », déplore l'auteur du blog « Monaulnay.com », qui constate « un climat de tension qui s'est aggravé depuis l'affaire Théo ».

Le soir des affrontements, trois autres individus sont placés en garde à vue pour « participation à un attroupement sans arme malgré la sommation de déguerpir », « violences sur personnes dépositaires de l'autorité publique », puis relâchés douze heures plus tard. De son côté, la municipalité a réclamé « une enquête précise et impartiale sur les conditions de cette intervention ».

Cet épisode a mis une nouvelle fois en lumière les tensions larvées avec la police, endémiques dans ce quartier populaire. D'une même voix, les Aulnaysiens évoquent des échauffourées récurrentes entre habitants et policiers. « Il ne se passe pas une semaine sans affrontements », assure Jean-Louis Karkides, selon qui le placement en garde à vue des personnes souhaitant dénoncer des violences policières est courant.

« Tous les dix jours, des événements de cette nature se produisent. On ne parle pas de dealers qui se font gazer, mais de mamans, de jeunes, de travailleurs », confirme l'entourage du maire. Dans la nuit de dimanche à lundi, un autre lampadaire supportant une caméra de vidéosurveillance a été saisi, et des feux de poubelles ont été constatés, confirme une source policière.

Coincidence du calendrier, la ville organise mercredi une journée de rencontre entre policiers et jeunes d'Aulnay-sous-Bois autour d'activités communes. « On pourra mettre toutes les actions en place de notre côté, ce sera vain si, en face, la police nationale commet ce qui est ressenti par les habitants comme des dérapages », insiste l'entourage de Bruno Beschizza, ancien syndicaliste policier, qui a armé sa police

municipale et qui promet d'installer près de trois cents caméras de vidéosurveillance d'ici à la fin de son mandat, en 2020.

L'humoriste Zgary, partagé entre sentiment de culpabilité et colère, a été contacté par le maire d'Aulnay. Pour « dépasser ce qu'il s'est passé », il envisage de rejouer son spectacle « pour montrer que la culture est là pour réunir et passer un message d'apaisement ».

CÉCILE BOUANCHAUD

## Un incendie fait trois blessés graves dans une résidence étudiante à Rennes

Vingt-sept élèves résidant dans ce bâtiment de CentraleSupélec ont été hospitalisés dans la nuit après avoir inhalé d'épaisses fumées

Trois étudiants grièvement blessés, dont l'un est entre la vie et la mort, et vingt-quatre autres plus légèrement touchés, intoxiqués par les fumées. Tel était le premier bilan de la préfecture et des pompiers cité par l'Agence France-press, mardi 23 mai en milieu de matinée, de l'incendie à l'origine encore indéterminée, qui s'est déclaré dans la nuit dans la résidence étudiante de l'école CentraleSupélec, à Cesson-Sévigné (Ille-et-Vilaine). Au total, 53 jeunes logeaient dans ce bâtiment de la périphérie de Rennes. La police a ouvert une enquête. La ministre de l'enseignement supérieur, Frédérique Vidal, devait se rendre sur place mardi.

Selon les premières constatations, l'incendie se serait déclaré à

2 h 50, surprenant les étudiants dans leur sommeil. Le feu serait parti d'une chambre de cette résidence de trois étages ou d'un local commun. L'un des résidents, logé au 3<sup>e</sup> étage, était en arrêt cardio-respiratoire à l'arrivée des pompiers, qui ont dû faire face à des flammes importantes mais aussi à d'épaisses fumées.

### « J'ai sauté par la fenêtre »

Plus d'une centaine de pompiers ont été mobilisés sur les lieux. Les étudiants ont été nombreux à sauter à l'extérieur pour éviter d'être brûlés, rapporte Ouest-France, mardi matin. « Il était un peu avant 3 heures du matin. J'ai entendu des cris et du bruit. Je me suis réveillé et j'ai vu qu'il y avait de la fumée partout. J'ai sauté par la

fenêtre du premier étage », déclare un étudiant au quotidien.

« Je ne sais pas ce qui s'est vraiment passé, témoigne un autre. Les flammes et la fumée sortaient des fenêtres. Des étudiants étaient dehors, ils ont essayé de placer des matelas et des canapés sous les fenêtres pour réceptionner les locataires qui sautaient des fenêtres du troisième étage. Ensuite, les pompiers sont arrivés. »

Vingt-sept étudiants ont été hospitalisés, présentant des blessures ou des difficultés respiratoires. Vingt-six autres, dont l'état ne nécessitait pas une hospitalisation, ont été pris en charge sur place par une cellule d'urgence médico-psychologique. L'intervention s'est achevée à 7 h 30, mardi. ■

SERVICE SOCIÉTÉ

C'EST MOI  
**THIERRY  
MARX**  
THIERRY MARX | 40 ANS | VILLERUPT

On ne choisit pas son nom,  
mais on choisit qui on devient.

#bedistinctive

EM Strasbourg BUSINESS SCHOOL | UNIVERSITÉ DE STRASBOURG | AACSB

© emps.com

## LA RÉFORME DU CODE DU TRAVAIL

Loi travail:  
Macron à  
l'épreuve du feu

Le chef de l'Etat reçoit à tour de rôle les partenaires sociaux mardi à l'Élysée. Une prise de contact avant de lancer la concertation sur l'une des réformes prioritaires du quinquennat

**I**l en a fait un des points cardinaux de son programme. Mardi 23 mai, Emmanuel Macron a donné le coup d'envoi d'un chantier titanesque : la refonte du code du travail, qu'il souhaite, dans un souci de rapidité, mener par ordonnances. Fait plutôt rare, le président de la République devait recevoir lui-même, à tour de rôle, les représentants du patronat et des syndicats tout au long de la journée. Une prise de contact au palais de l'Élysée, qui sert de préambule à la concertation promise par le chef de l'Etat – et dont l'objectif est de déminer un dossier potentiellement explosif. M. Macron affiche ainsi son ouverture mais restera ferme sur ses intentions, comme l'a rappelé, mardi matin, Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement : « On n'a pas le droit de bloquer la France quand on n'est pas d'accord avec telle ou telle mesure, surtout quand elle était au cœur du projet présidentiel. (...) Il faut aussi que les syndicats entendent la nécessité de faire bouger les lignes. »

Ce cycle de réunions, qui a débuté dès 9 heures avec Laurent Berger (CFDT), devait se clôturer en fin d'après-midi par l'audition de Philippe Louis (CFTC). Il s'agit de « discuter des grandes orientations et du cap fixé par le président », confiait, la veille, Jean-Claude Mailly, le secrétaire général de FO : « Puis ce sera probablement avec le gouvernement que nous parlerons de la suite et que nous irons plus dans le détail. »

M. Macron l'a dit à maintes reprises : il souhaite, avec cette réforme engagée tambour battant, aller plus loin que la loi travail adoptée en 2016. Son objectif est double : flexibiliser plus encore le fonctionnement du marché du travail tout en renforçant les protections accordées aux actifs (salariés, indépendants, etc.). Dans cette optique, plusieurs pistes ont déjà été esquissées. M. Macron veut étendre la primauté des accords d'entreprise (sur les conventions de branche) à de nouveaux sujets – en plus de ceux déjà mentionnés dans la loi El Khomri (le temps de travail, pour l'essentiel).

Le plafonnement des indemnités prud'homales versées après un licenciement « sans cause réelle et sérieuse » devrait, par ailleurs, refaire son apparition. Présente dans la première version de la loi travail, cette mesure avait été retirée à la mi-mars 2016 pour lever l'opposition de la CFDT. Elle figurait dans un autre texte législatif, sur « la croissance et l'activité », porté en 2015 par M. Macron quand il était ministre de l'économie. Mais le Conseil constitutionnel l'avait invalidée, au motif qu'elle ne respectait pas le principe d'égalité. Le président de la République revient à la charge car il considère qu'un barème s'imposant aux juges permettrait aux employeurs d'anticiper le coût de la rupture du contrat de travail.

Autre disposition évoquée durant la campagne : la fusion des instances de représentation du personnel (comité d'entreprise, délégués du personnel...), que le patronat appelle de ses vœux depuis longtemps. D'autres idées, qui étaient déjà dans l'air au moment de la préparation du projet de loi El Khomri, circulent : par exemple le fait de donner la possibilité aux patrons d'organiser un référendum dans leur entreprise.

Le chef de l'Etat veut aller vite, d'où le recours aux ordonnances, qui permettent de faire passer des réformes plus rapidement que par le truchement d'un projet de loi ordi-

naire. La loi d'habilitation, qui délègue le pouvoir législatif (sur un sujet précis) à l'exécutif, devrait être votée en juillet – sous réserve que l'équipe au pouvoir dispose d'une majorité, à l'issue des législatives de juin. Restera ensuite à rédiger les ordonnances elles-mêmes, puis les décrets d'application.

L'une des grandes inconnues concerne le temps que prendra la concertation avec les partenaires sociaux. Là encore, M. Macron veut que les choses se passent promptement, mais les organisations syndicales ont bien l'intention de se faire entendre. « Là, on commence les consultations, c'est très bien. Mais ce serait bien de passer en mode concertation », souligne Véronique Descacq, numéro deux de la CFDT. Pour elle, la méthode employée ne constitue pas « un casus belli » : les ordonnances sont un outil prévu par la Constitution « qui regarde surtout le Parlement », relève-t-elle. « Ce qui nous importe, poursuit-elle, c'est le fond du dossier. Nous voulons prendre le temps d'expliquer la vision que nous avons de l'économie et comment il convient, selon nous, d'accompagner les transformations qui l'attendent. Pour l'instant, nous ne savons pas ce qu'il y a dans les ordonnances et nous ne faisons pas un procès d'intention. »

## « CHANGER DE PARADIGME »

M. Mailly, de son côté, affirme ne pas être « suspicieux, mais pas naïf non plus ». « Nous attendons de voir dans quel état d'esprit ils sont, complète-t-il. Pour moi, il y a des marges de manœuvre sur un certain nombre de sujets. » Une allusion au pouvoir qui serait laissé aux conventions de branche : le numéro un de FO attend de M. Macron qu'il exprime son attachement à cet échelon de la négociation collective en tant qu'outil de production des règles dans le monde de l'entreprise. « Je suis prêt à jouer le jeu, enchaîne François Hommeril, président de la CFE-CGC. Mais quel est le sujet ? Qu'est-ce qui pose problème dans le code du travail ? Je n'accepterai jamais que les normes sociales se plient aux rapports de forces économiques. » A ses yeux, la « démarche » de l'exécutif, qui revêt une forme d'urgence, est « injustifiée ». Patron de la CFTC, Philippe Louis aborde « sereinement » le processus

« JE N'ACCEPTERAI  
JAMAIS QUE LES  
NORMES SOCIALES  
SE PLIENT AUX  
RAPPORTS DE FORCES  
ÉCONOMIQUES »

FRANÇOIS HOMMERIL  
président de la CFE-CGC

qui s'ouvre. Le plus important, d'après lui, est « la qualité du dialogue » qui se nouera avec l'exécutif. La CGT, elle, est dans un tout autre état d'esprit : « Il faut changer de paradigme », lance Fabrice Angei, membre du bureau confédéral, en fustigeant le programme de M. Macron qui ne peut qu'« accroître les inégalités à l'origine de la montée du Front national ».

Du côté du Medef, le regard est, sans surprise, plutôt bienveillant. L'organisation de Pierre Gattaz est favorable à un calendrier resserré afin de « débloquent la situation ». « A situation exceptionnelle, moyens exceptionnels », abonde François Asselin, le président de la Confédération des petites et moyennes entreprises (CPME). Lui aussi entend réaffirmer l'importance du rôle de la

branche dans la fabrication des règles applicables aux employeurs.

Cette concertation avec les partenaires sociaux, le chef de l'Etat devra la conduire avec doigté. Il pourra s'appuyer sur plusieurs experts du social qui viennent d'être nommés dans les différents compartiments de la machine gouvernementale : Pierre-André Imbert à l'Élysée ; Thomas Fatome et Franck Morel à Matignon ; Antoine Foucher au cabinet de la ministre du travail, Muriel Pénicaud. La présence de MM. Foucher, Imbert et Morel, trois personnalités bien connues des partenaires sociaux, devrait mettre du liant dans les discussions. Il en faudra, compte tenu de la sensibilité du sujet. ■

SARAH BELOUEZZANE  
ET BERTRAND BISSUEL



## Légiférer par ordonnances implique des étapes incontournables

**IL EST DEVENU BANAL** de légiférer par ordonnances. De 2004 à 2013, quelque 357 textes de cette nature ont été publiés au *Journal officiel*, d'après Jean-Emmanuel Ray, professeur à l'école de droit de Paris-I-Panthéon-Sorbonne. Plusieurs réformes emblématiques, portant sur le monde du travail, ont été conduites grâce à cette procédure, qui permet d'aller beaucoup plus vite qu'un projet de loi ordinaire. Le général de Gaulle y a eu recours, en 1967, pour créer l'ANPE. Même chose avec François Mitterrand, début 1982, afin de concrétiser deux promesses de campagne : le passage à la semaine de 39 heures et l'instauration de la cinquième semaine de congés payés.

Mais pour aller au bout de leurs intentions, Emmanuel Macron et le gouvernement d'Edouard Philippe sont tenus de respecter des étapes bien précises. Il faudra, en effet, saisir le patronat et les syndicats. C'est incontournable, depuis la loi Larcher de janvier 2007, pour « tout projet de réforme » qui concerne « les relations individuelles et collectives du travail, l'emploi et la formation professionnelle ».

Plusieurs instances devraient être consultées : la Commission nationale de la négociation collective (dans laquelle sont représentées les organisations de salariés et d'employeurs) ; le Conseil supérieur de la prud'homie (qui donnera un avis au sujet du plafonnement des indemnités octroyées par la justice pour licenciement « sans cause réelle et sérieuse ») ; le Conseil d'orientation sur les conditions de travail (qui se penchera sur le devenir du comité d'hygiène et de sécurité dans les entreprises).

## Session extraordinaire

Parallèlement, le gouvernement va demander, après les législatives des 11 et 18 juin, à l'Assemblée et au Sénat leur aval pour qu'il puisse prendre des mesures relevant du domaine de la loi. Cette autorisation doit lui être accordée par le vote d'une loi d'habilitation mentionnant les objectifs de la réforme et le champ dans lequel celle-ci intervient. Si tout se déroule comme le souhaite l'exécutif, ce texte sera définitivement adopté courant juillet ou début août, à la faveur d'une session extraordinaire du Parlement.

Ensuite, les ordonnances elles-mêmes seront rédigées – peut-être dès août, au moins pour certaines dispositions envisagées dans de précédents véhicules législatifs (par exemple le barème obligatoire pour les dédommagements prud'homaux).

Les ordonnances entreront en vigueur dès leur publication au *Journal officiel*. Mais pour qu'elles ne deviennent pas caduques, il faut qu'un projet de loi de ratification soit déposé devant le Parlement dans un délai fixé par la loi d'habilitation. Deux cas de figure peuvent se présenter, ensuite : soit le texte de ratification est approuvé par le Parlement et l'ordonnance acquiert la valeur de loi ; soit il ne l'est pas et celle-ci conserve une valeur simplement réglementaire – ce qui permet d'en contester le contenu devant le Conseil d'Etat. Des décrets seront, par ailleurs, sans doute nécessaires pour permettre l'application effective des ordonnances. Il sera donc difficile, dans ce contexte, de ficeler une réforme qui soit « opérationnelle à la rentrée », selon la formule de Christophe Castaner, porte-parole du gouvernement. ■

S. B. ET B. BI





**Emmanuel Macron reçoit Laurent Berger (CFDT) à l'Élysée, mardi 23 mai.**  
JEAN-CLAUDE COUTAUSSE/FRENCH POLITICS POUR «LE MONDE»



JACQUES DEMARTHON/AFP

## PIERRE-ANDRÉ IMBERT

**conseiller social du président de la République**

Il a beau avoir été un des principaux artisans de la loi travail, le conseiller social d'Emmanuel Macron à l'Élysée inspire le respect à la plupart des syndicalistes. Chez FO, pourtant farouchement opposée à la réforme portée en 2016 par Myriam El Khomri, comme à la CFDT, on loue sa maîtrise des dossiers, ainsi que son « pragmatisme ». Agé de 47 ans, ce diplômé d'économie du travail et de politiques sociales s'est placé au service des trois ministres du travail qui se sont succédé durant le mandat de François Hollande. D'abord conseiller chargé des relations avec les entreprises et des mutations économiques chez Michel Sapin, il devient directeur de cabinet de François Rebsamen en 2014. Un poste qu'il conserve à l'arrivée de M<sup>me</sup> El Khomri à la fin de l'été 2015. Les 51 mois qu'il a passés dans la machine gouvernementale furent, selon sa formule, « un défi physique », puisqu'il a enchaîné réforme sur réforme (loi sur la sécurisation de l'emploi en 2013, sur la formation professionnelle en 2014, loi sur le dialogue social en 2015, etc.). Membre du conseil national du PS au début des années 2000, il a travaillé dans les cabinets de conseil en ressources humaines Altedia et Alixio – deux entités fondées par Raymond Soubie, conseiller social de Nicolas Sarkozy à l'Élysée.



STEPHANE DE SKUTNIV/AFP

## THOMAS FATOME

**directeur adjoint du cabinet du premier ministre**

Il rejoint Matignon, comme directeur adjoint du cabinet du premier ministre, où il coordonnera les grandes réformes sociales annoncées par Emmanuel Macron (code du travail, retraites...). Agé de 41 ans, il est passé par l'ENA (promotion Averroès, 2000) et est diplômé d'HEC. Après avoir fait ses classes à l'Inspection générale des affaires sociales (IGAS), il devient, à partir de 2003, conseiller technique dans le cabinet de plusieurs membres du gouvernement Raffarin chargés de la santé. Période durant laquelle il prête la main à une énième réforme de l'assurance-maladie. Sous le quinquennat de Nicolas Sarkozy, il est désigné directeur du cabinet de Laurent Wauquiez lorsque celui-ci obtient le poste de secrétaire d'Etat à l'emploi. Dans ces fonctions, il œuvre notamment au rapprochement de l'ANPE et des Assedic. En novembre 2010, l'Élysée l'embauche comme conseiller chargé de la santé, de la dépendance et des politiques sociales, ce qui l'amène à étudier de multiples dossiers (comptes de la « Sécu », médecine de proximité, etc.). Après la victoire de François Hollande, en 2012, il quitte les dorures de l'Élysée et est nommé à la tête de la direction de la Sécurité sociale, une administration rattachée à Bercy et au ministère de la santé. Un conseiller de l'exécutif sortant le décrit comme un « bon technicien », en particulier sur l'assurance-maladie.



JACQUES DEMARTHON/AFP

## FRANCK MOREL

**conseiller social du premier ministre**

Conseiller social de Matignon, Franck Morel aura pour tâche de seconder Thomas Fatome, le directeur adjoint du cabinet d'Edouard Philippe. Ancien inspecteur du travail, ce titulaire d'un DESS en gestion des ressources humaines a la réputation de très bien connaître ses dossiers. Notamment celui, épineux, du droit du travail auquel il a consacré, en 2016, un livre avec l'économiste Bertrand Martinot, ex-conseiller social de Nicolas Sarkozy à l'Élysée. Dans cet ouvrage, il indique notamment que « s'il ne peut expliquer à lui seul l'insuffisance des créations d'emplois (...), le droit du travail joue, à l'évidence, un rôle-clé dans le mauvais fonctionnement du marché du travail ». Conseiller dans les cabinets de plusieurs ministres du travail durant le quinquennat de Nicolas Sarkozy, il avait rejoint en 2012 le cabinet de M<sup>e</sup> Jacques Barthélémy, l'un des plus importants à Paris en matière de droit social. Il est membre du Conseil d'orientation pour l'emploi depuis le début de cette année. M. Morel a participé à la création de plusieurs lois – plus d'une douzaine. Parmi lesquelles celle du 25 juin 2008 qui pose un cadre légal pour le portage salarial. Ou encore celle du 20 août 2008 sur la rénovation de la démocratie sociale et la réforme du temps de travail, qui permettait aux entreprises de fixer elles-mêmes, par accord, les contingents d'heures supplémentaires.



CHRISTOPHE GUIBAUD

## ANTOINE FOUCHER

**directeur du cabinet de la ministre du travail**

Le directeur du cabinet de Muriel Pénicaud, la nouvelle ministre du travail, peut se prévaloir d'au moins deux atouts : il connaît bien les figures qui comptent, chez les syndicats comme dans le monde patronal, et le droit du travail est une matière qui lui est familière. Une expertise acquise notamment lorsqu'il a secondé Alexandre Saubot, le vice-président du Medef chargé du social au sein de cette organisation, durant les négociations en 2016 sur la convention régissant l'assurance-chômage. Né en 1980, ce diplômé de lettres modernes et de philosophie est passé par le master affaires publiques de l'IEP de Paris. Il a d'abord fait ses armes dans le cabinet de conseil ECS avant d'intégrer, comme administrateur, la commission des affaires sociales du Sénat. En janvier 2011, il entre au cabinet de Xavier Bertrand, à l'époque ministre du travail de Nicolas Sarkozy, en tant que conseiller chargé du marché du travail. Il y reste jusqu'en 2012, avant de rejoindre le Medef, comme permanent, pour traiter les questions sociales. Nommé en 2015 directeur général adjoint de l'organisation de Pierre Gattaz, il la quitte un an après, sous la pression de plusieurs fédérations qui le jugent arrogant. Il paye aussi sa très grande proximité avec l'Union des industries et des métiers de la métallurgie (UIMM) et son président, M. Saubot – lui-même en butte à de vives critiques de la part de leaders patronaux.

# Edouard Philippe, un premier ministre placé sous surveillance

Le chef du gouvernement n'a pas été convié aux rencontres avec les partenaires sociaux organisées par le président de la République

De mémoire de syndicaliste, ce n'était plus arrivé depuis la présidence de Nicolas Sarkozy. Désireux de lancer très vite la réforme du code du travail, l'une de ses principales promesses de campagne, Emmanuel Macron a décidé de rencontrer, mardi 23 mai, l'ensemble des partenaires sociaux. Au total, huit entretiens étaient prévus à l'agenda du nouveau président de la République, entre 9 heures et 19 heures. Mais sans le premier ministre, Edouard Philippe, ni la ministre du travail, Muriel Pénicaud.

« Seuls le président, le secrétaire général de l'Élysée [Alexis Kohler] et le conseiller social [Pierre-André Imbert] seront présents, pour qu'un dialogue libre s'installe autour de la table », justifie-t-on à l'Élysée.

A Matignon, on assure ne pas s'offusquer d'une telle mise à l'écart. « En recevant lui-même les syndicats, le président veut montrer combien la réforme du code du travail est importante, assure un proche de M. Philippe. L'Élysée donne le cap stratégique, le premier ministre se concentre sur l'exécution. C'est dans l'esprit de la Constitution. » Le chef du gouvernement, qui a récemment aban-

donné son fauteuil de maire (LR) du Havre, devrait lui-même recevoir individuellement les organisations syndicales à partir de mercredi et jusqu'en début de semaine prochaine, « pour fixer la méthode et l'agenda ». « Le succès, c'est 10 % de stratégie et 90 % d'exécution », veut-on croire à Matignon.

Durant la campagne, M. Macron avait promis une « concertation préalable » avec les syndicats avant d'engager ses réformes. Mais en écartant le gouvernement interpellé. « Pour l'instant, nous avons l'impression que c'est à l'Élysée que pas mal de choses vont se décider, surtout sur les questions économiques et sociales », relève un responsable syndical.

**« Le président veut montrer combien la réforme du code du travail est importante », assure un proche d'Edouard Philippe**

Cette attitude est d'autant plus surprenante que le chef de l'Etat entend procéder par ordonnances pour réformer le code du travail. Le gouvernement et son premier ministre seront donc en première ligne à l'Assemblée nationale pour faire adopter une loi d'habilitation puis de ratification précisant ses nouveaux contours.

Lors du précédent quinquennat, François Hollande s'était toujours appliqué à recevoir les syndicats en présence de son premier ministre ou d'un membre du gouvernement.

### « Fidélité totale »

Le 29 mai 2012, quelques jours après la victoire de l'ancien premier secrétaire du Parti socialiste à l'élection présidentielle, c'est même Jean-Marc Ayrault qui, entouré de quatre ministres, avait reçu tour à tour les leaders des organisations salariales et patronales, chacun durant une heure, pour leur exposer la vision du nouveau chef de l'Etat en matière de dialogue social.

En 2007, M. Sarkozy avait lui aussi démarré son quinquennat en recevant les partenaires sociaux, d'abord au pavillon de la Lanterne puis plus officiellement à l'Élysée. Mais lui l'avait fait sans

**C'est un proche du chef de l'Etat, et non du premier ministre, qui a la charge des relations avec le Parlement**

la présence de son premier ministre, François Fillon, qui avait dû se contenter d'en lire les comptes rendus dans la presse. Dans la foulée, le président de la République remettait au chef du gouvernement, présenté trois mois plus tard comme son « collaborateur », une lettre de mission où il lui était demandé de mettre en place un « dialogue social responsable », au travers de « conférences tripartites organisées après l'été ».

Lors de son premier conseil des ministres, jeudi 18 mai, M. Macron avait assuré qu'il n'entendait pas tout décider, tout faire. Terminé l'hyperprésidence façon Sarkozy, avait laissé entendre le nouveau chef de l'Etat. Le rôle du président de la République est de « fixer la stratégie », de « donner un cap, un sens » et de préserver « les

équilibres de nos institutions », avait précisé Christophe Castaner, le porte-parole du gouvernement, à l'issue de la réunion.

« Le long terme est à l'Élysée, les arbitrages quotidiens ou de moyen terme sont faits à Matignon », avait ajouté le maire de Forcalquier (Alpes-de-Haute-Provence) en reprenant une formule utilisée par M. Macron lors du conseil. « Le président de la République ne fera pas du Sarkozy, à regarder à la virgule près », promet l'entourage du chef de l'Etat.

Mais malgré les déclarations d'intention, M. Philippe semble bien travailler sous contrôle. M. Macron a ainsi tenté de placer un homme sûr, Nicolas Revel, au poste stratégique de directeur de cabinet de Matignon.

L'actuel directeur de la CNAM est un ami du chef de l'Etat, ancien secrétaire général adjoint de l'Élysée comme lui, au début du précédent quinquennat : M. Macron s'occupait alors plutôt des dossiers économiques, M. Revel des questions sociales. Mais M. Philippe a résisté et a réussi à imposer comme numéro 2 de Matignon son ex-camarade de promotion à l'ENA, le conseiller d'Etat Benoît Ribadeau-Dumas.

Autre indice de la surveillance

du premier ministre par le président de la République : le choix du secrétaire d'Etat en charge des relations avec le Parlement. Un portefeuille-clé, au regard de la future majorité parlementaire composite que souhaite bâtir M. Macron. Traditionnellement, ce ministère, situé à quelques numéros de l'hôtel de Matignon, rue de Varenne, revient à un proche du premier ministre, qui est le seul chef de la majorité. Ce fut le cas, lors du quinquennat précédent, avec Alain Vidalies quand M. Ayrault était premier ministre, et plus encore avec Jean-Marie Le Guen lorsque Manuel Valls lui a succédé.

Sous l'ère Macron, cette tradition aussi est oubliée et c'est même l'inverse qui s'applique. Le député des Alpes-de-Haute-Provence, Christophe Castaner, a hérité de ce portefeuille, en plus de sa fonction de porte-parole du gouvernement. Or, c'est un très proche du chef de l'Etat, un des premiers élus qui a rejoint l'aventure présidentielle d'En marche!. Dès sa nomination la semaine dernière, M. Castaner a rappelé que le premier ministre devait être d'une « fidélité totale » au président. Il a répété deux fois le mot « totale ». ■

**BASTIEN BONNEFOUS ET CÉDRIC PIETRALUNGA**



# Le PCF tente de sauver ses meubles

Confronté à son inexorable déclin, le Parti communiste tente de s'ouvrir un espace que Mélenchon lui refuse

Réussir à exister quand on est donné pour mort. Voilà le défi du Parti communiste français (PCF) pour les législatives des 11 et 18 juin. Entre une alliance avortée avec La France insoumise et des élections qui s'annoncent compliquées pour la gauche, le PCF tente de se frayer un chemin. Lundi 22 mai, Pierre Laurent, secrétaire national, a tenu une conférence de presse pour marteler qu'il faudra encore compter avec sa formation.

Cette dernière aborde pourtant cette échéance en difficulté. En 2012, le Front de gauche n'avait pas réussi à transformer le bon résultat de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle (11,1 % des voix) et seuls dix députés, dont sept PCF, sur les dix-neuf sortants avaient pu être sauvés.

Cinq ans plus tard, la situation est encore plus délicate. L'excellent score de Jean-Luc Mélenchon à la présidentielle (19,6 % des suffrages), soutenu par les communistes, pouvait faire espérer de nombreuses conquêtes mais la rupture est consommée avec l'ex-socialiste. M. Laurent a donc dû revoir ses ambitions à la baisse et espère désormais « une vingtaine de députés ». Dans son viseur, les circonscriptions de ses sortants mais aussi des fiefs perdus en 2012, le plus souvent au profit du PS, notamment dans l'ex-cinture rouge de Paris.

Pour y parvenir, le PCF compte se poser en opposant au nouveau président de la République et à

## Pierre Laurent n'a toujours pas digéré l'échec des négociations nationales avec La France insoumise

ses ordonnances faites, affirme M. Laurent, « pour casser le code du travail ». « Nous voulons mettre en débat un choix de société : ou l'asservissement au travail et à la précarité à vie ou une vie digne faite d'un travail reconnu, correctement payé avec un bon salaire, permettant le droit au repos pour tous », a expliqué le sénateur de Paris, dénonçant le « coup de force du gouvernement ».

### De rares accords locaux

Parmi les 524 candidatures présentées ou soutenues par le PCF, 452 communistes porteront ce message. Quatre députés sortants souhaitent remplir : André Chassaing (Puy-de-Dôme), Marie-George Buffet (Seine-Saint-Denis), Nicolas Sansu (Cher) et Patrice Carvalho (Oise). Le parti soutient également 72 candidatures, dont celles du journaliste François Ruffin dans la Somme, de la féministe Caroline De Haas à Paris ou de la sociologue Monique Pinçon-Charlot dans les Hauts-de-Seine.

Des accords locaux ont également été noués avec d'autres for-

ces de gauche. Ainsi, le PCF ne présente personne face à 16 candidats d'Europe Ecologie-Les Verts, 11 d'Ensemble, dont Clémentine Autain, qui espère prendre la relève de François Asensi en Seine-Saint-Denis, et 12 « hamonistes », comme Barbara Romagnan dans le Doubs. Après avoir annoncé le contraire, le PCF a rétrogradé en indiquant au Monde qu'il y a bien un communiste face à Benoît Hamon dans les Yvelines.

Dix-huit candidats de La France insoumise n'ont pas non plus de candidat PCF face à eux, dont M. Mélenchon à Marseille. A l'inverse, 11 communistes ne subissent pas de concurrence de leur ex-partenaire. C'est le cas dans trois circonscriptions de députés communistes sortants qui ont parrainé le député européen pour la présidentielle. Outre M<sup>me</sup> Buffet, il s'agit de M. Sansu et de Pierre Dharréville, qui tentera de succéder à Gaby Charroux, qui sera son suppléant (Bouches-du-Rhône).

Hormis ces quelques exceptions, les deux formations seront en concurrence partout ailleurs – l'enjeu financier lié à ces élections n'étant pas étranger à ces choix.

M. Laurent n'a cependant toujours pas digéré l'échec des négociations nationales avec le mouvement de M. Mélenchon qui pourrait très sérieusement contrecarrer ses prétentions. Pour le numéro un communiste, son parti a essuyé « un refus de principe » de la part de La France insoumise, ce qui constitue à ses yeux « une faute ».

« Nous regrettons très profondément le maintien de candidatures La France insoumise dans près d'une vingtaine de circonscriptions où se joue l'élection possible d'un député communiste sans que La France insoumise ait une chance de l'emporter », a déclaré le patron du PCF, invitant les électeurs à réfléchir « pour éviter d'offrir (...) un député supplémentaire à En marche!, la droite ou le FN ».

Plusieurs proches de M. Mélenchon se présentent dans des bastions historiques du PCF comme à Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), Grigny (Essonne) ou Montreuil (Seine-Saint-Denis), où la bataille sera rude.

M. Laurent a également cité le cas de M<sup>me</sup> De Haas, à l'origine de la pétition contre la loi travail qui avait récolté plus d'un million de signatures en 2016. Elle affrontera, dans la 18<sup>e</sup> circonscription de la capitale, l'ancienne ministre chargée de cette réforme, Myriam El Khomri, candidate officielle du

PS mais officieuse de La République en marche!

« Caroline De Haas est soutenue par tout le monde, le PCF, les forces sociales, EELV, le NPA, des militants de Benoît Hamon mais pas par La France insoumise, s'est désolé Pierre Laurent. Cela n'a aucun sens ! » Cela n'avait en revanche pas l'air de chagriner Jean-Luc Mélenchon venu encourager, lundi en fin de journée, son candidat dans la circonscription, Paul Vannier, un cadre du Parti de gauche. ■

RAPHAËLLE BESSE DESMOULIÈRES

### Temps de parole: M. Laurent écrit au CSA

Pierre Laurent, secrétaire national du PCF, a poussé un coup de gueule, lundi 22 mai, devant « le déni démocratique » selon lui à l'œuvre, qui « vise à priver d'accès aux médias » ses candidats « en reproduisant les temps de parole présidentiels sans tenir compte de la réalité et de la diversité des candidatures pour ces élections législatives ». Le numéro un communiste a indiqué avoir écrit au CSA pour s'en plaindre mais n'avoir toujours pas reçu de réponse de sa part à ce jour.



## CHRONIQUE

PAR PHILIPPE RIDET

### L'ami Ripolin est réclamé d'urgence au PS

Changer d'identité, vendre la maison, grimer son visage, refaire sa vie ailleurs comme un repent de la Mafia ou un espion de l'Est passé à l'Ouest (ou vice-versa). Jean-Christophe Cambadélis y songe. Pas pour lui-même, non. Mais pour le Parti socialiste défait à la présidentielle, promis à la déroutée aux législatives et à la disparition peut-être ensuite. « Je pense que le Parti socialiste va se refonder, se restructurer (...), a pronostiqué lundi 22 mai le premier secrétaire du parti sur France Inter. *Changer de nom? Ce n'est pas impossible.* »

Il est vrai que la naissance en 2016 d'En marche! avec son guilleret point d'exclamation avait singulièrement daté l'onomatopée habituelle des partis politiques. Son succès à la présidentielle a achevé de les ringardiser tout à fait. Les faveurs des électeurs vont désormais à une formation dont le nom sonne comme un slogan de campagne publicitaire. (A noter que, comme toute règle, elle contient ses exceptions. Exemple: Debout la France, un joli nom pourtant...) Même « Les Républicains », qui a pris la place de l'UMP il y a tout juste deux ans, paraît déjà vieilli, statique, descriptif, raplapla. Marine Le Pen, comme après chaque défaite électorale, voudrait elle aussi renommer le Front national, un peu trop connoté à son goût. Bref, l'ami Ripolin est réclamé d'urgence.

Courant pour les sociétés (Générale des eaux devenue Vivendi, France Telecom devenu Orange), le changement de nom pour les partis politiques ne va pas de soi. Et d'abord, tout le monde s'en fiche un peu. Selon un sondage du Journal du dimanche de l'automne

2014 (pas très récent, on vous l'accorde), 43 % à 46 % des Français, de droite ou de gauche, sont indifférents à cette perspective. Ensuite, la réussite n'est pas garantie sur facture comme le prouve le sort de l'UDF qui a décliné de Force démocrate en MoDem. Ou de ces mêmes Républicains éliminés au premier tour de la présidentielle.

### Le produit sous l'emballage

Enfin, il faut poser la question du produit. Celui-ci doit-il rester le même sous son nouvel emballage? Rappelons ici un extrait du discours de François Mitterrand le 13 juin 1971 au congrès fondateur du PS à Epinay: « Violente ou pacifique, la révolution c'est d'abord une rupture. Celui qui accepte la rupture avec l'ordre établi, avec le capitalisme, celui-là peut être adhérent au Parti socialiste. » Quarante ans plus tard, le PS se voulait « un parti réformiste ». La révolution ou la réforme? Il faudra bien trancher un jour.

En attendant « Camba » peut relire Giraudoux, un auteur un peu oublié. Dans *Electre*, un personnage demande: « Comment cela s'appelle-t-il, quand le jour se lève, comme aujourd'hui, et que tout est gâché, que tout est saccagé, et que l'air pourtant se respire et qu'on a tout perdu, que la ville brûle, que les innocents s'entre-tuent, mais que les coupables agonisent dans un coin du jour qui se lève? » Et un autre personnage de lui répondre: « Cela a un très beau nom. Cela s'appelle l'aurore. » Ce saccage, cette ville qui brûle, c'est un peu le paysage de désolation qui s'offre depuis les fenêtres du PS. Et si c'était la bonne occasion? L'Aurore, un joli nom pour un nouveau départ. ■

Les Boucles du Coeur  
7e édition organisée par Carrefour

Karine Ferri Mickaël Landreau Soprano Julie Zenatti

**VOUS AUSSI ENTREZ DANS LA BOUCLE FAITES UN DON !**

Cette année, Carrefour soutient l'association Grégory Lemarchal et des centaines d'associations locales œuvrant pour l'enfance. Aidez-les en faisant un don du 8 mai au 18 juin dans les magasins Carrefour, Carrefour Market ou sur [carrefour.fr](http://carrefour.fr).

j'optimisme

CARREFOUR.FR

# Incertitudes sur la politique à l'égard des migrants

Les intentions du gouvernement restent floues, tandis que des nominations dans les cabinets inquiètent

**R**éfugiés cherchent ministre désespérément... Six jours après la composition du gouvernement Philippe, la prise en charge des migrants reste suspendue à la publication des décrets d'attribution des ministères. Le ministre de l'intérieur, Gérard Collomb, prendra une part importante de ce dossier, qu'il estime « prioritaire » ; Richard Ferrand, ministre de la cohésion des territoires, devrait, lui, hériter de l'hébergement en centre d'accueil et d'orientation (CAO).

Cette répartition, effective dans les prochains jours, pourrait évoluer après les législatives avec la nomination possible d'un secrétaire d'Etat ou d'un haut commissaire en charge d'un sujet qui risque de s'inviter rapidement dans le débat, compte tenu des 45 000 migrants arrivés sur les côtes italiennes depuis début 2017, dont 40 % sont francophones.

En attendant, comme pour donner un signe, Gérard Collomb s'est

**Emmanuel Macron pourrait être tenté d'axer sa politique sur l'opposition entre les réfugiés et les migrants économiques**

attelé au sujet dès le lendemain de son installation Place Beauvau en recevant la Direction générale des étrangers en France. Il a par ailleurs prévu un contact avec ses homologues allemand et britannique dès cette semaine pour aborder les enjeux de coopération migratoire à l'ordre du jour du Conseil européen justice et affaires intérieures, début juin.

Au-delà du périmètre des maroquins et de la petite cuisine ministérielle, une inquiétude plus pro-

fonde plane sur la ligne que choisira le nouvel exécutif. Les premiers signes ressemblent à une savante alliance des contraires. D'un côté, les discours du nouveau chef de l'Etat pourraient laisser entrevoir une percée de cet humanisme qui a fait défaut sous l'ère socialiste ; de l'autre, une série de nominations ramène sur le devant de la scène des acteurs du quinquennat Sarkozy.

**Préfet zélé**

Ainsi, dimanche 22 mai, Emmanuel Macron rappelait, aux côtés du président du conseil italien, Paolo Gentiloni, en visite à Paris, qu'il souhaitait, sur le dossier des migrants, « œuvrer afin d'améliorer cette Europe qui protège ». Mais deux jours plus tôt, son ministre de l'intérieur choisissait Stéphane Fratacci comme directeur de cabinet. Ce conseiller d'Etat a été secrétaire général du ministère de l'immigration, de l'intégration et de l'identité nationale entre 2009 et

2012. Il est aussi celui par qui l'affaire Leonarda est arrivée puis qu'il était préfet du Doubs en 2013, au moment où cette jeune Kosovare a été arrêtée lors d'une sortie scolaire, avant d'être expulsée avec toute sa famille.

Son profil n'est pas une anomalie dans le paysage macronien puisque Richard Ferrand a lui aussi opté pour un directeur de cabinet bien connu des acteurs de la question migratoire. Jean-Benoît Albertini fut l'un des préfets (en poste en Vendée) les plus zélés pour renvoyer ailleurs en Europe les demandeurs d'asile évacués de Calais à l'automne 2016, alors même que le ministre de l'intérieur de l'époque s'était engagé à traiter en France la demande d'asile de ces migrants relevant des accords de Dublin.

A Maignon, enfin, le dossier des migrants échoira au préfet Eric Jalon, en charge des affaires intérieures, marqué lui aussi du sceau du sarkozysme pour avoir rejoint

Beauvau en 2005, à l'époque où Nicolas Sarkozy devient ministre de l'intérieur pour la deuxième fois.

A ceux qui s'inquiéteraient d'une résurgence du passé, le ministère de l'intérieur précise que les questions migratoires seront confiées au directeur adjoint du cabinet, Nicolas Lerner. Ce spécialiste des questions de sécurité, qui assurait la coordination de la sécurité en Corse depuis deux ans, prête d'autant moins le flanc à la critique sur le sujet des exilés que l'île de Beauté ne compte aucune structure d'accueil pour migrants...

Reste à savoir comment ce passage, en apparence plus propice à la fermeté qu'à l'humanité, s'articulera avec la parole d'Emmanuel Macron. Le candidat s'était réjoui en Allemagne, à l'été 2016, qu'Angela Merkel ait « sauvé l'honneur de l'Europe » en accueillant massivement les Syriens un an plus tôt. Devenu président, il a réitéré ce discours en remerciant, au soir de

son investiture, la maire de Paris, Anne Hidalgo, pour son accueil des migrants. Emmanuel Macron pourrait être tenté d'axer sa politique sur l'opposition entre les réfugiés et les migrants économiques. Une opposition à laquelle Nicolas Sarkozy comme François Hollande avaient aussi rêvé sans parvenir à mettre en œuvre le renvoi des déboutés de l'asile.

À l'heure où la situation se tend à nouveau à Calais, sept mois après le « nettoyage » du bidonville pour cause de campagne électorale, le ministre de l'intérieur se dit « particulièrement attentif à la situation sur le territoire, et tout particulièrement dans les Hauts-de-France ». Il devrait très prochainement échanger avec les préfets de région sur les CAO. Un sujet qu'il devra aussi rapidement aborder avec Bercy car le millier de places ouvertes chaque mois en centre d'accueil va rapidement nécessiter une rallonge budgétaire. ■

MARYLINE BAUMARD

à suivre en direct sur  
lecese.fr  
et @lecese



en partenariat avec

**Le Monde**

**RENDEZ-VOUS** sur l'état de la France 2017

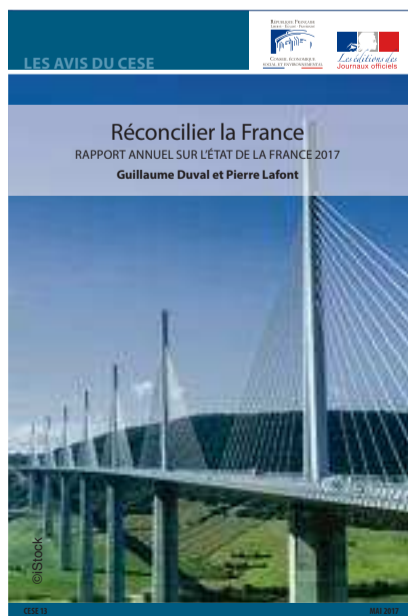
**23 mai 2017** de 18h à 20h

au **CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL**

**RÉCONCILIER LA FRANCE**

Inégalités de revenus, inégalités scolaires, inégalités territoriales, inégalités de genre et discriminations selon l'origine et la couleur de peau : La France est-elle irréconciliable ?

Sous la présidence de **Patrick Bernasconi**, président du CESE, en présence d'**Hélène Fauvel**, présidente de la section de l'économie et des finances et avec les interventions de :



**ÉTAT DE LA FRANCE, LE DIAGNOSTIC DES INÉGALITÉS**

**Guillaume Duval** et **Pierre Lafont**, rapporteurs du rapport annuel sur l'état de la France.

**LES LIGNES DE FAILLE ET PISTES DE SOLUTION**

**Michel Yahiel**, commissaire général de France Stratégie.

**QUELS COMBATS CONTRE LES DISCRIMINATIONS ?**

**Brigitte Grésy**, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et **Patrick Simon**, directeur de recherche à l'INED et spécialiste des discriminations selon l'origine et la couleur de peau.

**QUELLES SOLIDARITÉS DANS UNE FRANCE ÉCLATÉE ?**

**Laurent Davezies**, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, spécialiste des questions territoriales, et **Patrick Savidan**, professeur de philosophie politique et éthique à l'université Paris-Est Créteil et président de l'Observatoire des inégalités.

Conclusion de **Patrick Bernasconi**, président du CESE

**Vincent Giret**, rédacteur en chef au *Monde*, animera la rencontre.



avec le soutien de

**Harmonie mutuelle**

## Nicolas Hulot et son cabinet à deux faces

Hauts fonctionnaires et conseillers issus des ONG écologistes doivent se compléter

**L**es choses sérieuses commencent pour le nouveau ministre de la transition écologique et solidaire. Après un premier déplacement en Allemagne, lundi 22 et mardi 23 mai, consacré à la mise en œuvre de l'accord de Paris sur le climat, Nicolas Hulot devait réunir, mercredi, tous les directeurs des administrations centrales de son ministère.

Face à ces hauts fonctionnaires rompus à la mécanique du pouvoir, il aura besoin de toute l'expérience de sa directrice du cabinet, Michèle Pappalardo, et de celle de sa chef de cabinet, Anne Rubinstein. Les directeurs actuellement à la tête d'administrations chargées des risques technologiques et naturels, du climat et de l'énergie, de l'aménagement, de l'eau, de la biodiversité, etc. ne devraient pas changer dans l'immédiat. Seront aussi présents à cette rencontre le Commissariat général au développement durable (CGDD) et le secrétariat général qui chapeaute notamment les affaires européennes et internationales.

**Fonctionnaire aguerrie**

Nicolas Hulot devrait connaître très vite le périmètre de son ministère. Il pourrait perdre la pêche qui rejoindrait l'agriculture, tout en conservant les océans et le littoral. Il doit surtout finaliser la liste des conseillers qui vont l'entourer. Ce cabinet ne peut, selon un décret paru au *Journal officiel* du 19 mai, dépasser dix personnes. La consigne constitue un vrai casse-tête pour regrouper toutes les compétences nécessaires.

La présence à ses côtés de Michèle Pappalardo sera un atout majeur. Celle qui était, il y a quelques jours encore, présidente de la septième chambre de la Cour des comptes, présente le profil adéquat. Elle qui a déjà occupé cette fonction auprès d'un précédent ministre de l'environnement, Michel Barnier, de 1993 à 1995, connaît les principaux rouages de la machine de l'Etat alors que Nicolas Hulot en ignore presque tout.

Diplômée de Sciences Po et ancienne élève de l'École nationale d'administration, la haute fonctionnaire a longtemps suivi les dossiers environnementaux, en tant que directrice de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) entre 2003 et

2008, puis comme commissaire générale au développement durable, de 2008 à 2012. « C'est le choix de Nicolas Hulot », dit-on dans l'entourage de l'ex-animateur de télévision. Parmi « les centaines de CV » qu'il aurait reçus depuis le 17 mai, il souhaitait privilégier quelqu'un qu'il connaît bien et sur lequel il peut s'appuyer.

« J'ai fait sa connaissance lorsque j'étais au ministère de Michel Barnier, ils étaient très proches. Puis lors du lancement du Défi pour la Terre, en 2005, par la Fondation pour la nature et l'homme [la FNH, créée par Nicolas Hulot en 1990] et l'Ademe », explique Michèle Pappalardo.

Une autre fonctionnaire aguerrie va faire son entrée à l'hôtel de Roquelaure : Anne Rubinstein. Chef de cabinet du ministère, elle devra gérer l'agenda du ministre et la vie du cabinet. L'idée a-t-elle été soufflée par l'Élysée ? En tout cas, Anne Rubinstein exerçait cette fonction à Bercy lorsque Emmanuel Macron y était ministre. Longtemps militante du Parti socialiste, où on la disait proche de Dominique Strauss-Kahn, elle va apporter, comme Michèle Pappalardo, la connaissance de l'appareil d'Etat qui manque à l'autre partie de l'équipe, issue des réseaux associatifs.

En parallèle, Nicolas Hulot devrait aussi faire appel aux forces vives de sa fondation FNH, dont il a quitté la présidence dès l'annonce du gouvernement. Denis Voisin, qui en est l'actuel porte-parole, pourrait intégrer le cabinet, de même Benoît Faraco devrait devenir conseiller, sur le climat notamment. Passé par le Réseau action climat, il a suivi ensuite ce dossier au sein de la FNH, et a accompagné Nicolas Hulot durant le Grenelle de l'environnement en 2007, puis à la Conférence sur le climat de Copenhague, avant de faire partie de l'équipe interministérielle chargée de la COP21 pilotée par la France en 2015.

Quant à la nouvelle ministre des transports placée auprès du ministre de la transition écologique et solidaire, Elisabeth Borne, elle a un temps été directrice du cabinet de Ségolène Royal et connaît bien, elle aussi, les rouages du vaste secteur de l'environnement. ■

**RÉMI BARROUX ET SIMON ROGER**

# Comment manger plus de bio si on ne produit pas plus de bio ?

**AUJOURD'HUI, LA PRODUCTION FRANÇAISE DE PORC BIO EST INSUFFISANTE POUR RÉPONDRE À LA DEMANDE.**

Chez Fleury Michon, nous voulons augmenter la production de bio en créant une nouvelle filière de porc bio en France. Mais nous ne pourrions pas y parvenir seuls. Éleveurs, distributeurs, industriels, ne passons pas à côté du rendez-vous des États Généraux de l'Alimentation pour réussir ensemble l'aventure du « Manger Mieux ».



**Fleury Michon**



# Sarah Halimi a-t-elle été tuée « parce qu'elle était juive » ?

Une retraitée a été battue à mort à Paris, le 4 avril. La communauté juive demande que le caractère antisémite du meurtre soit reconnu

Jusque-là, la famille de la victime, en deuil, s'était tue. Les médias, prudents, ont attendu – beaucoup trop, pour la communauté juive, meurtrie par le sentiment d'être ignorée. Sept semaines après le drame, les soupçons ont cédé la place aux certitudes. Les proches de Sarah Halimi, retraitée de 66 ans battue puis défenestrée début avril à son domicile, dans le 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris, soutenus par les institutions représentatives de la communauté juive, expriment leur colère à haute voix et demandent la requalification de l'affaire.

Lors d'une conférence de presse, lundi 22 mai, ils l'ont affirmé : à leurs yeux, le caractère antisémite de cet homicide ne fait plus aucun doute. Ni la préméditation. « Mme Halimi a été surprise dans son sommeil par un terroriste venu pour la torturer et finir par la défenestrer (...) parce qu'il savait qu'elle était juive pratiquante, a déclaré M<sup>e</sup> Jean-Alexandre Buchinger, qui représente les trois enfants de Sarah Halimi et son frère, qui se sont constitués partie civile. *Il l'a massacrée, le salon était plein de sang (...) il ne s'interrompait que pour réciter des sourates du Coran.* » « Ma sœur était la juive de l'immeuble, a renchéri son frère, William Attal. *Ma nièce avait déjà été traitée de "sale juive" et bousculée par la famille [du suspect].* »

Une information judiciaire avait été ouverte pour « homicide volontaire » le 14 avril. Ils réclament aujourd'hui la requalification en assassinat et que soit reconnue la

**« Il l'a massacrée, le salon était plein de sang. Il ne s'interrompait que pour réciter des sourates du Coran »**

JEAN-ALEXANDRE  
BUCHINGER  
avocat

circonstance aggravante à caractère antisémite, ainsi que la séquestration, les actes de torture et de barbarie. Car, cette nuit-là, le calvaire de l'ancienne directrice de crèche a duré plus d'une heure.

Il est 4h25, le 4 avril, lorsque Police secours reçoit un premier appel. « Il y a un fou qui est entré dans notre maison », déclare un homme au téléphone. Ce père de famille d'origine malienne s'est réfugié dans une chambre de son appartement avec sa femme et leurs quatre enfants. Quelques minutes plus tôt, un de leurs amis, Kobili T., un jeune homme de 27 ans au casier judiciaire bien rempli, a tambouriné à leur porte et fait irruption dans leur appartement de cet immeuble HLM. Terrifiée par l'« agressivité » du jeune homme, cloîtrée dans une chambre, la famille D. dit alors entendre Kobili T. « réciter des versets du Coran » dans le salon.

Trois policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) du 11<sup>e</sup> arrondissement de Paris arrivent sur

les lieux treize minutes plus tard. Postés dans le couloir, derrière la porte close, ils perçoivent « des hurlements, des cris d'homme (...) des bruits comme s'il tapait sur quelque chose (...) », quelqu'un « parler arabe ». Mais ils sont dans le mauvais immeuble. Car entre-temps, Kobili T. a enjambé le balcon pour atteindre celui de Sarah Halimi afin de pénétrer dans son appartement, situé dans l'immeuble mitoyen.

**« Difficilement reconnaissable »**

A 4h45, Police secours reçoit un second appel émanant d'un homme décrivant « un monsieur en train de frapper sa femme » en face de chez lui. « Je réalise qu'il s'agit d'une femme d'un certain âge en train de souffrir le martyre », a-t-il déclaré aux enquêteurs. Alertés par des « gémissements », des « cris » et des « bruits de coups », plusieurs voisins ouvrent à leur tour leurs fenêtres. Certains disent avoir vu un homme rouer de coups une femme – un acharnement que l'un des témoins qualifie de « bestial » –, d'autres affirment avoir entendu une voix masculine crier « Allah Akbar », « c'est pour venger mon frère », « tu vas fermer ta gueule (...) tu vas payer », « sheitan » (diable, en arabe).

Six policiers de la BAC sont alors devant la porte de l'appartement de la famille D., ils attendent l'arrivée d'une colonne d'assaut pour entrer en force. Mais les renforts arrivent trop tard. Entre 4h50 et 5 heures (l'heure exacte est encore floue), Kobili T. fait basculer Sarah Halimi dans le vide, du troisième

étage. Les pompiers déclarent son décès à 5h10. Son visage est si tuméfié qu'il est « difficilement reconnaissable ». Son meurtrier présumé a ensuite regagné, de nouveau par le balcon, l'appartement de la famille D., où il s'est remis à prier. Avant d'être interpellé, à 5h35, sans opposer de résistance.

« Pourquoi avoir attendu si longtemps, plus d'une heure, avant de défoncer la porte? », s'interroge M<sup>e</sup> Buchinger. « L'auteur, qui proférait des mots faisant allusion au Coran et qui pouvait être armé, a nécessité la demande d'effectifs supplémentaires plus lourdement armés », a témoigné un gardien de la paix. Après un accès de violence quelques heures plus tard, le jeune homme a été interné dans un hôpital psychiatrique. Où il est toujours. Deux jours auparavant, sa mère et sa sœur s'étaient confiées à des amis à propos de son changement de comportement, leur déclarant qu'elles ne le « reconnaissaient pas ».

La qualification de sa mise en examen dépendra des résultats de l'expertise psychiatrique. « Toujours pas en état de parler », selon le parquet de Paris, Kobili T. n'a pas encore été entendu. Le Consistoire central et le Conseil représentatif des institutions juives de France se porteront partie civile si le caractère antisémite est retenu. « Plus vite cette qualification sera retenue, mieux ce sera, souligne le président du Consistoire, Joël Mergui. Nous avons le sentiment que l'on cherche à nous cacher la vérité. » ■

LOUISE COUVELAIRE

# L'assurance déconcertante de Boris Boillon devant le tribunal correctionnel de Paris

L'ancien ambassadeur est notamment jugé pour blanchiment de fraude fiscale

Il est arrivé devancé par sa caricature. Celle de l'ébouriffant ancien ambassadeur de France en Irak et en Tunisie, grande gueule de l'ère bling-bling – c'est fou, quand on y pense, combien l'expression a vieilli –, une de ces comètes du quinquennat de Nicolas Sarkozy, passée de la haute fonction publique aux affaires troubles et venue se fracasser un jour de juillet 2013 devant les agents des douanes, gare du Nord, alors qu'il s'appretait à prendre le Thalys pour la Belgique avec 350 000 euros et 40 000 dollars en espèces dans son sac à dos vert.

Boris Boillon a comparu, lundi 22 mai, à la barre du tribunal correctionnel de Paris pour « blanchiment de fraude fiscale », « faux et usage de faux », « manquement à l'obligation déclarative de transfert de capitaux » et « abus de biens sociaux ». L'allure était raccord, teint hâlé, cheveux ras, costume si cintré que l'on en plaignait les coutures, martyrisées par les biceps, opprimées par les dorsaux.

Les premières phrases aussi – « Je me définis, avec Bergson, comme quelqu'un qui agit en homme de pensée et pense en homme d'action », « je suis un grand sportif, j'aime sortir de ma zone de confort », ou encore : « J'ai mérité mon salaire de la peur » – avec lesquelles l'ancien diplomate a expliqué comment, promis à un « placard » sous la présidence de François Hollande, il s'était mué en téméraire homme d'affaires dans les

zones sensibles du Proche-Orient, notamment en Irak.

Ensuite – est-ce l'effet de la courtoisie du président Peimane Ghaleh-Marzban? –, la caricature s'est effacée pour céder la place à un prévenu attentif, rigoureux, qui témoignait d'une connaissance aiguë des dossiers pour lesquels ses conseils avaient été sollicités (aéroports, ponts, routes, électricité, hydrologie, équipements sportifs ou hospitaliers), justifiant ses confortables émoluments et contestant avec force les accusations de faux contrats retenues contre lui.

**« Une avance sur un contrat »**

Avec la même aisance, Boris Boillon expliquait encore les raisons pour lesquelles il avait accepté d'être rémunéré en liquide pour un de ces contrats, évoquant les contraintes du contrôle des changes, les habitudes d'une zone de conflit où « tout se paie en liquide ». « Je fais à Rome comme les Romains, c'est dans ma culture de diplomate, je m'adapte aux coutumes locales », a-t-il dit.

Mais le moment cruel est arrivé où la belle assurance s'est envolée, lorsqu'il lui a fallu expliquer comment il avait rapatrié son argent. Avec ses coupures soigneusement conditionnées en « quatre pains sous plastique », Boris Boillon prend l'avion à Bagdad. « Et vous ne déclarez rien? demande le président.

– Non, on m'avait mis en garde contre les douaniers après au gain.

**« Je fais à Rome comme les Romains, c'est dans ma culture de diplomate, je m'adapte aux coutumes locales »**

BORIS BOILLON  
ancien ambassadeur de France  
en Irak et en Tunisie

– Vous arrivez à Vienne, vous ne déclarez rien non plus.

– Je suis en zone internationale.

– Et à Paris?

– Je me suis dit que j'arrivais d'un vol intracommunautaire, et donc que je n'avais rien à déclarer.

– Vous, l'ancien ambassadeur?», s'étonne le président.

Peimane Ghaleh-Marzban poursuit : « A Paris, que faites-vous avec vos sacs d'argent? »

– Je vais dans mon petit studio.

– Et?

– Et comme il n'est pas trop sécurisé, je ne veux pas mettre tous les œufs dans le même panier. Je laisse dans l'appartement la liasse avec les billets de 500 et les dollars, j'en mets deux autres à la cave et le dernier, juste à côté, dans un petit coffre en bois, que je recouvre de limon.

– Pourquoi ne le déposez-vous pas à la banque?

– Parce que cet argent, c'était une avance sur un contrat, pas un paie-

ment. Je pensais qu'il ne m'appartenait pas encore », bégaye l'ancien diplomate.

Par crainte d'un cambriolage – « J'avais lu qu'il y avait une recrudescence des vols à Paris pendant l'été et je devais repartir en Irak au mois d'août » –, Boris Boillon décide d'emporter son pactole en Belgique, où il a sa résidence principale et où, assure-t-il sans convaincre, il avait la ferme intention de se mettre en règle et de le déclarer. « J'avais pris rendez-vous avec mon expert-comptable début septembre, mais entre-temps il y a eu le 31 juillet... »

Ce jour-là, les douaniers – harsard, flair ou autre, on ne sait – abordent le quadragénaire en jean bleu marine et pull assorti.

« Avez-vous quelque chose à déclarer? »

– Non.

– Pas plus de 10 000 euros en espèces [le montant au-delà duquel tout transfert au sein de l'Union européenne est soumis à déclaration]? »

– Non. »

Ils ouvrent le sac vert, trouvent un sac noir et dans le sac noir, les liasses bien rangées.

« Vous vous sentiez en irrégularité? »

– Je dirais plutôt en apesanteur. »

Revenu sur terre, l'ancien diplomate encourt jusqu'à cinq ans de prison et d'importantes amendes. Réquisitoire et plaidoiries mardi 23 mai. ■

PASCALLE ROBERT-DIARD

# L'ancien roi des Belges Albert II atteint par l'onde de choc du Kazakhgate

Le monarque est soupçonné d'avoir tenté de favoriser l'anoblissement d'un milliardaire

Il ne manquait plus qu'un monarque dans la riche galaxie des personnalités citées dans le Kazakhgate, ce vaste scandale politico-judiciaire secouant la France et la Belgique sur fond de ventes d'hélicoptères et de satellites au Kazakhstan, en 2010. L'ex-roi Albert II, qui a régné sur la Belgique de 1993 à 2013, est désormais atteint par l'onde de choc. Le voici, par la grâce d'une écoute téléphonique, suspecté d'avoir tenté de favoriser en sous-main les desseins d'un homme d'affaires belge au parcours tumultueux, le milliardaire George Forrest.

Nous sommes là à la périphérie du dossier judiciaire instruit par le juge parisien Roger Le Loire. Celui-ci suspecte un préfet, Jean-François Etienne des Rosaies, chargé de mission à l'Élysée sous Nicolas Sarkozy, d'avoir monté une cellule officieuse, avec l'aval de Claude Guéant, alors secrétaire général, afin d'arranger les affaires judiciaires en Belgique de trois hommes d'affaires belges originaires du Caucase. Il aurait notamment été question, en exerçant de subtiles pressions sur quelques hommes politiques belges, de voter une loi d'exception, en Belgique, en 2011, afin de permettre une transaction pénale avec ces richissimes hommes d'affaires. En échange de quoi Paris aurait obtenu de juteux contrats au Kazakhstan.

**Sous le charme du milliardaire**

Placé sur écoute téléphonique, M. des Rosaies, l'homme au cœur du dispositif, s'est montré fort loquace. Apparaissent ses liens avec l'industriel George Forrest, déjà détecté par les radars de la justice française pour avoir versé une commission occulte de 5 millions de dollars au député et maire (LR) de Levallois-Perret, Patrick Balkany, dans le cadre d'un dossier africain... Dans le dossier du Kazakhgate, c'est également George Forrest qui aurait versé 95 000 euros à M. des Rosaies en échange... de son intervention auprès du roi de Belgique pour obtenir un titre de baron! Une interception téléphonique, opérée le 6 mars 2014, vient éclairer cet épisode peu reluisant.

Ce jour-là, le préfet contacte sa secrétaire, qui lui lit au téléphone quelques mails reçus récemment. Parmi ceux-ci, le message de Fran-

çois de Radiguès, grand ami du roi Albert II, qui lui transmet une copie du courriel qu'il vient d'adresser à Wim Van de Voorde, membre du cabinet du ministre belge des affaires étrangères. Il faut satisfaire le citoyen Forrest. Et M. de Radiguès rappelle imprudemment au passage l'historique de leurs relations. En 2010, George Forrest obtient une audience auprès du roi Albert II, vite sous le charme du milliardaire. En comité des anoblissements, le monarque s'implique fortement, relate M. de Radiguès : « Le roi s'adressa au ministre en lui disant : "Je suppose, monsieur le Ministre, que vous ne verrez pas d'inconvénient à ce qu'on donne une belle décoration à M. Forrest." »

En juillet 2012, l'homme d'affaires est élevé au grade de commandeur de l'ordre de Léopold. Mais cela ne lui suffit pas. Il veut être baron, un titre qui s'applique ensuite de père en fils. M. de Radiguès retourne au combat. Il faut contourner la loi belge, le roi s'y prête, comme il l'explique dans son mail, lu par la secrétaire de M. des Rosaies : « Avec mûres réflexions et attermoissements, je demandais respectueusement au roi d'anoblir pour la première et probablement la dernière fois de son règne un entrepreneur belge d'Afrique unanimement reconnu par les Congolais. Le roi accéda à ma demande et se réserva le droit d'user de son droit régulier de l'anoblir et de lui concéder le titre de baron pour lui-même et pour toute sa descendance par motu proprio. Le roi me pria de m'arranger pour que ce soit le ministre qui propose la faveur nobiliaire en faveur de George Forrest, ne pouvant pas demander deux années de suite une faveur pour la même personnalité. »

Pas de chance, cette fois-ci, au comité des anoblissements, il se trouve un chef de cabinet pour rappeler les troubles accointances de M. Forrest en Afrique. Le titre de baron lui est refusé. Les protecteurs de M. Forrest se mettent en quatre : M. des Rosaies joue de ses influences auprès de l'ordre de Malte, sonne à la porte de Claude Guéant, devenu avocat... Et George Forrest obtient finalement, en avril 2014, la distinction de grand officier de l'ordre de la Couronne. Un beau lot de consolation. ■

GÉRARD DAVET  
ET FABRICE LHOMME

JUSTICE

**La banque HSBC veut échapper à un procès en France**

La banque britannique HSBC tente d'éviter un procès dans l'affaire de « blanchiment aggravé de fraude fiscale » qui lui vaut un renvoi en correctionnelle en France. HSBC a engagé des « négociations informelles » avec le Parquet national financier pour étudier la possibilité de mettre en place une convention judiciaire d'intérêt public. Cette nouvelle procédure permet à une entreprise poursuivie pour corruption ou blanchiment de fraude fiscale de négocier une amende, sans aller en procès ni plaider coupable. Il s'agirait de la première convention de ce type signée en France. – (AFP)

**Corse: Jacques Mariani condamné pour corruption**

Jacques Mariani, 51 ans, fils d'un baron de la bande criminelle corse La Brise de mer, a

été condamné, lundi 22 mai, par le tribunal correctionnel de Marseille à trois ans de prison pour la corruption d'un surveillant de la centrale de Saint-Maur (Indre), où il était détenu. Bénéficiaire depuis février d'une libération conditionnelle et placé sous surveillance électronique, après plus de quinze ans en détention, M. Mariani, a été jugé en son absence. – (AFP)

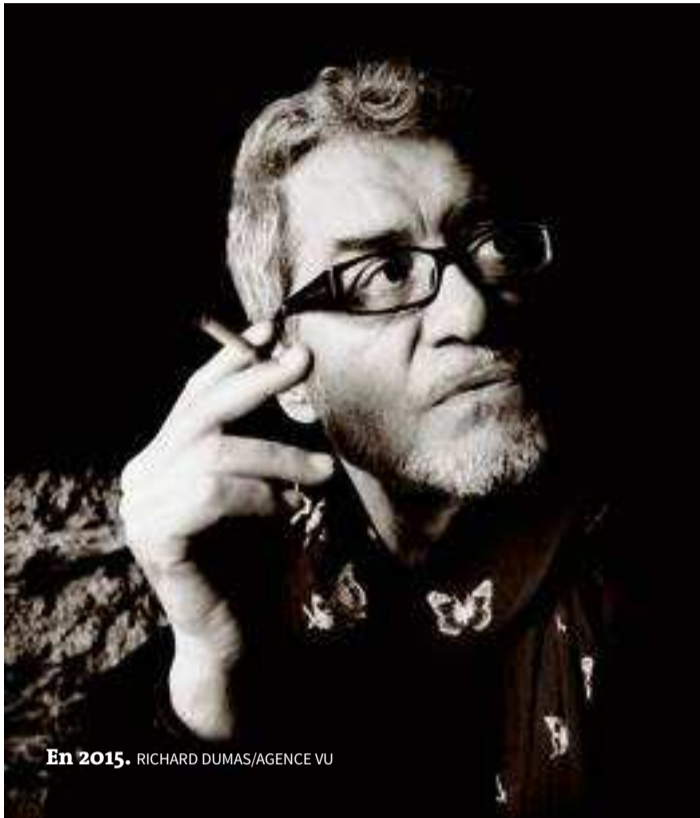
SÉCURITÉ

**De la vidéosurveillance dans tous les lycées des Hauts-de-France**

La totalité des lycées des Hauts-de-France, soit 265 établissements, seront équipés de dispositifs de vidéosurveillance à partir de la rentrée de septembre. Voté en séance plénière du conseil régional le 18 mai, ce dispositif fait partie d'un plan global de sécurisation des lycées de 22 millions d'euros. La mesure suscite l'inquiétude de la FCPE du Nord, qui s'émeut « de l'utilisation possible des données ». – (AFP)

# Alain Defossé

## Ecrivain et traducteur



En 2015, RICHARD DUMAS/AGENCE VU

Traducteur et romancier, Alain Defossé est mort le dimanche 14 mai à Paris. Il avait 60 ans. Originaire de Nantes, où il est né le 11 février 1957, Alain Defossé s'est tôt intéressé à la musique, le jazz en particulier, et au cinéma, au point de prendre des cours de théâtre au Cours Florent, à Paris, après l'obtention de son baccalauréat. La lecture de *L'Affamée*, de Violette Leduc (Gallimard, 1948), le bouleverse et forge sa vocation d'écrivain. Il publie son premier roman en 1991, aux éditions Salvy : *Les Fourmis d'Anvers*. La même année, chez le même éditeur, il traduit un roman-phénomène, *American Psycho*, de Bret Easton Ellis.

Il consacrera plus de trois décennies à la traduction (70 livres en tout), sans pour autant s'estimer soumis à une quelconque influence anglo-saxonne, jugeant sa passion le porte vers les auteurs de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle – dont Jean Lorrain –, et ses pas dans le Paris populaire d'Eugène Dabit et de Francis Carco. Alain Defossé est habité, comme il le raconte, par le sentiment d'appartenir à une autre époque, en homme travaillé par la nostalgie et le poids des souvenirs. Sans que cela soit, d'une quelconque façon, contradictoire avec la modernité de ses récits doublés d'autoprototypes relevant de ce genre littéraire qu'on nomme « autofiction » depuis les années 1970.

### « Beaucoup de fantômes »

Dans *On ne tue pas les gens* (Flammarion, 2012) et *L'Homme en habit* (Ed. du Rocher, 2007), l'écrivain évoque son homosexualité. « Mes livres sont, d'une manière générale, constitués d'éléments disparates que j'ai gardés, consciemment ou non, dans un tiroir secret et qui, à un certain moment, réapparaissent et s'agrègent jusqu'à former une histoire et un livre, rapporte-t-il en 2015 au site *Roads Magazine*. Dans mes romans, il y a aussi beaucoup de fantômes, qui sont certes mes fantômes, mais qui sont aussi des fantômes qui n'appartiennent qu'à eux-mêmes. »

Des fantômes et des femmes. Par exemple, Anne Rivière dans son dernier livre, *Effraction* (Fayard, 2015), cette septuagénaire dont le petit deux-pièces du 19<sup>e</sup> arrondissement de Paris est cambré. Plus de peur que de mal. Pas de dégâts, un maigre butin (un ordinateur portable inutilisé, un chéquier, des bijoux sans valeur). Le responsable est vite retrouvé. A la suite de cet incident, sans con-

11 FÉVRIER 1957 Naissance à Nantes  
1990 Première traduction : « Des rires et des larmes » (Noël Barber, Belfond, 1990)  
1991 Premier roman : « Les Fourmis d'Anvers » (Salvy)  
2015 Dernier roman : *Effraction* (Fayard)  
14 MAI 2017 Mort à Paris

séquence grave, la vieille femme replonge dans le monceau de courrier qu'elle a reçu un demi-siècle plus tôt, jusqu'à en perdre la raison. Une troublante histoire de folie, de souffrance liée à la redécouverte fantasmée du passé. Dans d'autres récits, Alain Defossé évoque les femmes de sa famille : sa mère dans la peau de laquelle il se glisse dès son premier livre, *Les Fourmis d'Anvers*, et ses aïeules, Solange, Denise, Mado dans *Mes inconnues* (Phébus, 2011).

Dans *On ne tue pas les gens*, il retrace un fait divers dont il fut un quasi-témoin dix ans plus tôt. A Chateaubriant (Loire-Atlantique), le 19 juillet 1999, il laisse deux hommes dont il vient de partager la soirée : le tenancier de La Louisiane et un ami. Celui-ci lui avait demandé de rester. Il est parti. L'ami est mort, assassiné par le premier. « Je ne voulais pas écrire ce livre, ce récit, ce témoignage, comme on voudra, lit-on dès la première page. C'était un chagrin, un arrière-goût persistant de chagrin, un poids de chagrin comme on en traîne tous. » Après avoir gardé le silence au-delà du raisonnable, par sentiment de culpabilité, écrire sur ce drame sur le mode intime fut pour lui un moyen de « montrer ma face grise, donner à voir les limites de la confiance que l'on peut avoir en moi, confie-t-il au Monde. Même si je me trompe. Même si cela n'aurait rien changé. »

Alain Defossé considérait que la traduction était un travail d'écrivain, même si le livre lui préexistait. « La traduction, c'est un travail de schizophrène, puisqu'il faut se fondre complètement dans la personnalité, dans la langue, dans l'époque et dans la sensibilité de l'auteur », disait-il. Traducteur des romanciers anglais Joseph Connolly, Sarah Waters et John King, de l'auteur américain de polars Lawrence Sanders et de l'écossais Irvine Welsh, Alain Defossé avait également traduit *Crazy Cock*, d'Henry Miller, et *Peste*, de Chuck Palahniuk. Sa dernière traduction, *Quelques heures à tuer*, d'Heidi Pitlor (Actes Sud), paraîtra le 7 juin. ■

MACHA SÉRY

## Le Monde

Le Carnet

Nous informons nos lecteurs et nos annonceurs qu'exceptionnellement la parution du Monde du mercredi 24 mai sera datée du jeudi 25-vendredi 26 mai 2017. L'équipe du Carnet assurera une permanence le jeudi 25 mai, de 9 heures à 16 h 30, pour notre édition du Monde datée du samedi 27 mai 2017.

Pour toute information :  
☎ 01 57 28 28 28  
☎ 01 57 28 21 36  
✉ carnet@mpublicite.fr

### AU CARNET DU «MONDE»

#### Décès

Paris.

Lawrence, Elisa, Carolin et David Aboucaya, ses enfants.

Julie, Sarah, Rebecca, Samuel, Mai et Thomas, ses petits-enfants.

Georgette Milsztein, sa sœur.

Sylvain Zissmann, son beau-frère.

Anat Grozovski, Josiane, Joana, Naima.

ont la tristesse de faire part du décès de l'inénarrable

M<sup>me</sup> Rose ABOUCAYA, née LIAHKOFF,

survenu le 21 mai 2017, à Paris, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Pantin, ce mercredi 24 mai, à 15 heures, à l'entrée principale du cimetière.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Pour toutes correspondances, Rose Aboucaya, 15-17, avenue du Maréchal Franchet d'Espéray, 75016 Paris. aboucayad@gmail.com

Claire Bedos, son épouse,

Maria Bedos, sa fille,

Charlotte, François et Lionel, ses petits-enfants,

ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Jacques BEDOS, ancien directeur des programmes de la Radio d'Alger, directeur artistique,

survenu le 20 mai 2017, à Boinvilliers, à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans.

La célébration religieuse de ses funérailles aura lieu le vendredi 26 mai, à 15 heures, en l'église Saint-Léger, à Villegats (Eure).

Dobriła Errate, son épouse, Nalini Errate, Dushan Errate, ses enfants, Nathan, Hanna Uma, Sasha, ses petits-enfants, Sa famille d'Inde et de Serbie,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Somasékharane ERRATE PAYANADIN,

survenu le 17 mai 2017, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

Un recueillement aura lieu le vendredi 26 mai, à 15 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Selon sa volonté, la dispersion des cendres aura lieu ultérieurement, au jardin du souvenir du cimetière du Montparnasse, Paris 14<sup>e</sup>.

39, rue de Sèvres, 75006 Paris.

Blandine Bril, Clara, Lucie et Nicolas Kayser-Bril, ont la tristesse de faire part du décès de

Daniel KAYSER,

survenu le 18 mai 2017, après cinq difficiles années face à la maladie.

Son frère et ses sœurs, Ses neveux et nièces, Ses gendres, Ses amis Et ses anciens collègues du LIPN,

partagent notre peine.

Emil, Tristan, Agathe et Gabriel, ses petits-enfants, qui l'auront si peu connu, apprendront à aimer son souvenir.

Une cérémonie aura lieu le 26 mai à 16 heures, au crématorium du cimetière du Père-Lachaise, Paris 20<sup>e</sup>.

Famille Kayser-Bril, 21, rue des Vertus, 75003 Paris.

Angers.

M<sup>me</sup> François Kraemer, née Colette Sender, son épouse,

Benoit et Hélène Kraemer et leurs filles, Martine Kraemer et Patrice Mulato et leurs enfants, ses enfants et ses petits-enfants,

Alexandre et Anne Marie Faulx Briole et leurs enfants et leurs petits-enfants, Georges Frédéric et Anne Françoise

Faux Tissier et leurs enfants, Marie Sabine et André Mallet et leurs enfants et leur petite-fille, ses beaux-enfants, Véronique Kraemer et ses enfants, Ses neveux et ses nièces,

Jean Gérard et Françoise Sender et leurs enfants et leurs petits-enfants, Geneviève Kraemer, ses beau-frère et ses belles-sœurs,

Philippe et Josette Decor ses cousins,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. François KRAEMER, officier dans l'ordre national du Mérite, ancien directeur des affaires juridiques de la COFACE,

décédé le 14 mai 2017, à Angers.

Il a été inhumé dans la sépulture familiale, au cimetière de Grenelle, 174, rue Saint-Charles, Paris 15<sup>e</sup>.

Lucie Lhaïk, son épouse, Corinne, Katy et Sandy, ses filles, Micky, Frédéric et Pierre-Antoine, ses gendres, Adrien, Simon, Anouchka et Clarence, ses petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

Jacques LHAÏK,

survenu le 20 mai 2017, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Famille Lhaïk, 47, avenue Henri Ginoux, 92120 Montrouge.

Pierre Naveau, Laure, son épouse, Sophie et Philippe, Clémentine et Léo, leurs enfants,

ont la tristesse de faire part du décès, à la suite d'une longue maladie, de leur sœur, belle-sœur et tante,

Marie-Hélène NAVEAU,

survenu dans sa soixante-huitième année.

Les obsèques ont été célébrées ce mardi 23 mai 2017, dans l'intimité.

Jacqueline Rosenfeld, son épouse, Pierre-Louis et Jacques, ses enfants, Ses petits-enfants,

ont la tristesse de faire part du décès de

Pierre ROSENFELD,

survenu le 17 mai 2017, à Nîmes.

« Tu n'es plus là où tu étais, Mais tu es partout où je suis. » Victor Hugo.

Jacques SEILER

a choisi de nous quitter, le 12 mai 2017, à l'âge de quatre-vingt-trois ans.

Laurette, son épouse, Philippe, son fils, Carine et Marc, sa fille et son gendre, Sacha, Tom et Nina, ses petits-enfants, Sa famille Et tous ses amis,

lui rendront un dernier hommage le 29 mai, à 11 heures, au cimetière du Père-Lachaise, 8, boulevard de Ménilmontant, Paris 20<sup>e</sup>.

Ni fleurs ni couronnes. Des dons à l'Institut du cerveau et de la moelle Epinière - ICM.

familieseiler@laposte.net

Le président-directeur général de l'IRD, Et l'ensemble des personnels de l'IRD et de l'Observatoire Midi-Pyrénées,

ont appris avec tristesse le décès de

Pierre SOLER,

à l'âge de soixante-trois ans.

Géologue-géochimiste, directeur de recherche IRD, Pierre Soler a notamment été directeur de plusieurs départements scientifiques de l'IRD et représentant de l'Institut au Pérou (2004-2007). Depuis fin 2011, il dirigeait l'Observatoire Midi-Pyrénées.

Ils s'associent à la peine de sa famille, de ses proches et de ses collègues.

Son épouse, Ses enfants, Ses cinq petits-enfants Colette,

sa sœur Et sa famille,

font part du décès, survenu le 16 mai 2017, à Montargis, de

André THOMAS, ECP 55.

André était lecteur assidu du Monde, depuis cinquante-neuf ans.

M<sup>me</sup> Nicole Wagner, sa femme, Anne-Lise Bourgeois, Yannick, Gaëlle, Pascal Wagner et Annick Lelièvre, Wilhelm, Laurence, Vincent, Mathieu, Isabelle et Régis Wagner-Ei Haïk, Nicolas, Gabriela, Christèle et Frédéric Wagner-Schildknecht, Florent, Marion, ses enfants et leurs conjoints, Ses petits-enfants et leurs conjoints, Ses six arrière-petits-enfants, Sa famille, Ses proches,

ont la tristesse de faire part du décès de

Michel WAGNER, pasteur de l'Eglise protestante unie, acteur œcuménique, défenseur de la liberté et des droits de l'homme,

survenu le 8 mai 2017, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, entouré de l'affection de ses siens.

L'inhumation a eu lieu le 15 mai, à Puy-Saint-Vincent (Hautes-Alpes), dans l'intimité familiale.

Un culte d'action de grâces aura lieu le dimanche 18 juin, à 15 h 30, chez les Diaconesses de Reuilly, à Versailles (Yvelines).

32, avenue Balzac, 92410 Ville-d'Avray. michelwagner2017@gmail.com

Les familles Ait-Adjedjou et Ziri

ont la douleur de faire part de la disparition de leur épouse, mère, grand-mère et sœur bien aimée,

M<sup>me</sup> Zina ZIRI, née le 27 mars 1953,

survenu le 16 mai 2017, à Avignon.

Les obsèques ont eu lieu dans la plus grande intimité, conformément à ses désirs.

Nous la porterons toujours en nos cœurs.

Que Dieu l'accueille en son vaste paradis.

PF. de France Avignon, agence Capdevilla. Tél. : 04 90 85 48 20.

### Colloque



Colloque de la Fondation Res Publica

« Où va la Turquie ? »

Intervenants : Jana J. Jabbour, Deniz Akagül, Bayram Balci, Didier Billon, Thierry Zarcone et Jean-Pierre Chevènement,

lundi 29 mai 2017, à 18 heures, Maison de la Chimie, 28, rue Saint-Dominique, Paris 7<sup>e</sup>.

Accès libre et gratuit, inscription obligatoire par mail à info@fondation-res-publica.org Live Tweet à suivre sur le compte twitter @fondarespublica #ResPublica

### Communications diverses

Institut universitaire Elie Wiesel : « Le Décalogue - Un parcours à deux voix, juive et chrétienne », avec le grand rabbin Gilles Bernheim et le père Éric Morin - 9<sup>e</sup> séance « Tu ne rendras point faux témoignage », mercredi 24 mai 2017, à 19 h 30.

119, rue La Fayette, Paris 10<sup>e</sup>. Inscription : https://www.weeevent.com/le-decalogue Tél. : 01 53 20 52 60.

ISF : déduisez 75 % du montant de votre don à la Fondation du patrimoine Juif de France, pour assurer la transmission des valeurs du judaïsme. Tél. : 01 49 70 88 02. consistoire@consistoirecentral.fr Sous l'égide de la Fondation du Judaïsme Français.

Société éditrice du « Monde » SA  
Président du directoire, directeur de la publication Louis Dreyfus  
Directeur du « Monde », directeur délégué de la publication, membre du directoire Jérôme Fenoglio  
Directeur de la rédaction Luc Bronner  
Directrice déléguée à l'organisation des rédactions Françoise Tovo  
Directeur de l'innovation éditoriale Nabil Wakim  
Directeurs adjoints de la rédaction Benoît Hopquin, Marie-Pierre Lamnelongue, Virginie Malingre, Cécile Prieur  
Direction éditoriale Gérard Courtios, Alain Frachon, Sylvie Kauffmann, Arnaud Leparmenier  
Rédaction en chef numérique Philippe Lecour, Michael Szadkowski  
Rédaction en chef quotidien Frank Johannes, Michel Guerrin, Christian Massol  
Directeur délégué au développement du groupe Gilles van Kote  
Directeur du développement numérique Julien Laroche-Joubert  
Rédacteur en chef diversification, partenariats Vincent Giret  
Chef d'édition Sabine Ledoux  
Directeur artistique Aris Papatheodorou  
Photographie Nicolas Jimenez  
Infographie Delphine Papin  
Médiateur Franck Nouchi  
Secrétaire générale du groupe Catherine Joly  
Secrétaire générale de la rédaction Christine Laget  
Conseil de surveillance Pierre Bergé, président, Sébastien Carganico, vice-président

## Le Monde

Le Carnet

Annoncez vos événements culturels



Pour toute information :

☎ 01 57 28 28 28

☎ 01 57 28 21 36

✉ carnet@mpublicite.fr

Tarif : 29,50 € TTC  
Prix à la ligne

## MA PETITE FRANCE

Dans cette période électorale, des journalistes du « Monde » reviennent sur les lieux qui ont marqué leur jeunesse. Un retour dans le passé pour comprendre le présent

# A Paris, un faubourg en résistance

Longtemps quartier populaire, bigarré, débraillé, voire interlope, Strasbourg-Saint-Denis est aujourd'hui furieusement tendance. Mais sous l'habit revisité à la mode branchée, la gouaille perdure. Jusqu'à quand ?

Il n'y a plus de trou dans les petites cuillères du Faubourg Saint-Denis. C'était pourtant la norme dans les cafés du quartier lorsque nous y avons élu domicile en 1988, juste après l'arrivée des toxicomanes. Les patrons de bar avaient pris des mesures radicales, ils en avaient ras le bol de se faire piquer leurs couverts par les camés qui s'en servaient pour se préparer leur dose. Alors, au comptoir, mes parents touillaient leur expresso avec des cuillères perforées.

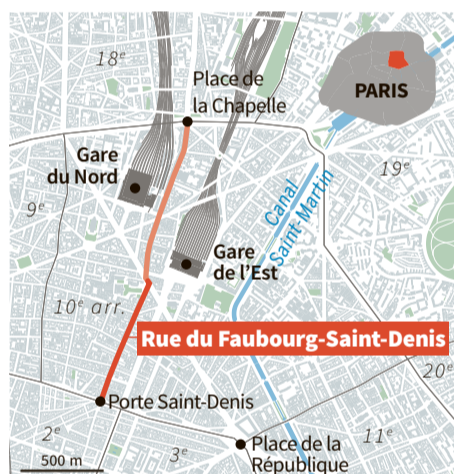
Strasbourg-Saint-Denis, extrémité sud du 10<sup>e</sup> arrondissement de Paris, était le royaume du crack et autres drogues jusqu'au début des années 2000. Le pharmacien filait gratuitement des seringues propres aux toxicos, et le primeur fournissait le citron qui servait à désinfecter l'aiguille sale de ceux qui n'étaient pas passés chez le pharmacien. « Les mecs nous menaçaient avec leur seringue, m'a rappelé Eric, le patron. "Donne-nous du citron ou j'te pique !" On se battait parfois à coups de bâton avec eux. Ah ! c'était folklorique ! »

Les Digicode n'existaient pas, il suffisait d'appuyer sur un bouton pour entrer dans les immeubles, dont les cours faisaient office de salles de shoot de fortune. Pour rentrer chez soi, il fallait parfois enjamber un junkie venu s'échouer là. Ça n'était pas particulièrement agréable, mais enfin, ça ne nous effrayait pas plus que ça. Pas plus, en tout cas, que les cafards grouillant autour du distributeur automatique de la poste voisine, qui me soulevaient autant le cœur que le spectacle des pigeons s'attaquant aux carcasses du grand boucher halal, ou l'odeur pestilentielle du supermarché chinois dans ma rue, la rue de l'Echiquier, perpendiculaire au Faubourg.

## CE N'ÉTAIT PAS LE BRONX, MAIS...

*Dans ma rue*: les paroles de cette chanson de Doc Gynéco que j'écoutais à l'adolescence, déclaration d'amour du rappeur à son quartier de la porte de la Chapelle, décrivaient assez fidèlement le mien. « Dans ma rue, pour communiquer il faut être trilingue/ Et faire attention quand on marche sur des seringues/ Se méfier des dingues, qui sortent leurs flingues/ Dans ma rue, les péripatéticiennes craquent pour du crack/ Les pompiers les réveillent en leur mettant des claques/ Personne ne veut tenter le bouche-à-bouche/ Les clodos s'échappent pour ne pas prendre de douche. »

Les clodos étaient légion, les péripatéticiennes n'étaient pas loin – rue Saint-Denis, de l'autre côté du boulevard, qu'elles ne franchissaient pas. Strasbourg-Saint-Denis (à l'oral : Strasbourg-Sain'nis) n'était pas le Bronx, mais on apprenait de temps à autre qu'un type s'était fait estourbir. Plusieurs bars ont dû fermer, à la fin des années 1980 et au début des années 1990, après avoir été le théâtre de règlements de comptes. Ça chauffait parfois entre les Turcs et les Kurdes, bien plus nombreux à l'époque qu'aujourd'hui. Tout ça me passait au-dessus, je n'avais pas 10 ans.



J'ai toujours eu la sensation que la si belle porte Saint-Denis, version douce de l'Arc de triomphe qui marquait l'entrée dans Paris au XVII<sup>e</sup> siècle, nous protégeait. Jamais je n'aurais échangé mes trottoirs cradings contre un jardin à la campagne. Grandir dans le Faubourg, c'était s'enrichir du bouillonnement permanent de la vie citadine. C'était manger la bavette de chez Monsieur Eudes, le kebab de chez Ali Baba et le poulet korma de chez Sheezan. C'était vivre à Paris, Istanbul, Calcutta, Abidjan, Tunis, Belgrade et Jérusalem en même temps. Aujourd'hui, les juifs sont quasiment tous partis, alors on ne peut plus faire la blague : « Tu sais combien il y a de pharmacies juives dans le Faubourg ? » Réponse : « 50 % de séfarades, 50 % d'ashkénazes. »

La bande-son était assurée par deux primeurs, dont les vendeurs se livraient toute la journée à un fabuleux ping-pong vocal, c'était à qui gueulerait le plus fort le prix de sa promo sur les fraises. La partie est finie, l'un des deux primeurs est devenu un restaurant. Le quartier a également cessé de vivre au rythme des milliers de machines à coudre qui confectionnaient les vêtements du Sentier voisin. Il ne reste qu'une trentaine d'ateliers, les autres sont partis à Aubervilliers.

Enfin, le tumulte des voitures a disparu lorsque la chaussée a été réduite, les trottoirs élargis, et des sens interdits installés. La circulation est devenue un enfer, le Faubourg Saint-Denis a cessé d'être une autoroute embouteillée, et la beauté cachée de cette rue a sauté aux yeux de ceux qui ne l'avaient pas encore saisie. Dès lors, le bruit qu'il ne faisait plus le jour, le Faubourg s'est mis à le faire à des heures tardives, auxquelles il n'était autrefois qu'une plaine vide où titubait éventuellement un clochard, comme une boule de paille traverse le désert dans les westerns.

Les nuits d'aujourd'hui sont nées en 2007 Chez Jeannette, le plus beau troquet de la rue, qui fermait naguère avant le dîner, et où officiait une grosse dame que ma sœur et moi appelions « le dragon » car elle nous effrayait. De sympathiques jeunes gens ont repris l'affaire et obtenu – sans toucher à rien – le prix Foo-

**« MES POTES SONT PARTIS. C'EST DEVENU TROP CHER. DANS LES ANNÉES 1990, ON AURAIT PU TE DONNER UN APPARTEMENT ICI, T'AURAIS DIT NON ! »**

**KHALID EL WARDI**  
habitant de la rue  
de l'Echiquier



ding du meilleur décor. Alors la machine s'est emballée, le public a afflué, les anciens PMU du coin se sont mis à la page. Et le Faubourg nocturne est devenu un cirque tapageur.

Strasbourg-Saint-Denis et ses habitants âgés, humbles et discrets ont vu débarquer une faune exubérante qui porte des bonnets en été ou des lunettes de soleil la nuit, des jeunes fauchés cool, des jeunes friqués prétentieux, de jolies filles, des acteurs. La Femme, groupe de rock en vogue originaire de Biarritz, a dédié un morceau au quartier (SSD), offrant dans son clip son heure de gloire au Mauri7, bistrot jadis glauquissime dont je n'aurais jamais osé pousser la porte, et où un videur doit désormais contenir la foule. Quand les bars ferment, on se laisse flotter jusqu'au Memphis ou au Starnight, qui étaient encore, au début du siècle, un dancing ringard pour retraités et une mystérieuse discothèque où pas un Blanc ne mettait les pieds. Si on m'avait dit qu'un jour on traverserait Paris pour venir s'enivrer et séduire dans mon quartier crasseux...

## « LÀ, C'EST TROP. C'EST FOU »

Je compatissais avec les riverains bercés par les hurlements de cette jeunesse, à qui j'en veux moins pour le bruit que pour la curieuse sensation d'avoir été dépossédé de mon Faubourg. Khalid El Wardi, 36 ans, le fils des gardiens de notre immeuble, partage ma perplexité : « J'en viens presque à regretter le côté "ghetto" du quartier quand je vois tous les petits malins qui traînent ici. Il y a vingt ans, jamais ils n'auraient osé venir faire leur carnaval et crier avec leur bière dehors, impossible. Je ne dis pas que les voyous me manquent, c'est bien qu'il y ait eu une évolution, mais là, c'est trop, on est passé du coq à l'âne. C'est fou. »

En journée, la révolution sociologique est moins bruyante, mais aussi sensible. Le pharmacien ne distribue plus de seringues, écoule moins de produits cosmétiques dits « ethniques » et vend plus de lait infantile et de thérapies depuis l'installation de jeunes parents et de couples gay. Eric, le patron du primeur, prend l'asperge comme témoin : « La semaine dernière, on a passé 650 kg de vertes

et 200 kg de blanches. Il y a encore cinq ans, c'était plutôt 100 kg de vertes et 30 kg de blanches par semaine. » Quant à Rosaline, la gérante du supermarché chinois de ma rue, elle n'en revient pas : « Il y a des produits que je peux vendre maintenant et que je n'aurais jamais pensé pouvoir vendre un jour. » Comme quoi ? « Du thé à 15 balles le sachet. »

Aujourd'hui, le Faubourg est plus riche, plus soigné, plus blanc. Il suffit de se poster à la sortie de l'école élémentaire, au 34 de la rue, où allait Khalid : « A l'époque, tu regardais la tronche des élèves, c'était les Nations unies ! La mixité sociale n'est plus de tout la même, je le vois facilement : de tous mes potes de primaire et du collège, il en reste un seul ici. Les autres sont partis, et leur famille avec, en banlieue pour beaucoup. C'est devenu trop cher. Alors que, dans les années 1990, on aurait pu te donner un appartement ici, t'aurais dit non ! »

L'infamie hausse de l'immobilier parisien a particulièrement malmené le 10<sup>e</sup> arrondissement. Lorsque mes parents sont arrivés dans le quartier il y a trente ans, contribuant eux aussi à une gentrification surtout visible depuis une décennie, un mois de salaire d'un fonctionnaire permettait d'acheter un mètre carré. A désormais 8 500 euros le mètre carré, voire 10 000 dans certains immeubles, l'équation n'est plus la même. Dire qu'il fut un temps où l'espace coûtait moins cher ici qu'à la porte de la Chapelle, et que certaines zones du 16<sup>e</sup> sont aujourd'hui plus abordables... Les petites gens qui avaient acquis un appartement à l'époque seront bientôt soumis à l'ISF !

« Mon objectif est que la sociologie du 10<sup>e</sup> ne devienne pas celle du cœur de Paris, qu'il reste une part importante de population plus modeste, promet Rémi Féraud, maire socialiste depuis 2008 d'un arrondissement à gauche depuis deux décennies qui vient de voter au premier tour de la présidentielle à 37 % pour Macron, 25 pour Mélenchon, 14 pour Hamon et 4 pour Le Pen. Les logements sociaux sont, avec le plafonnement des loyers, notre seul véritable outil pour y arriver. Dans le Faubourg Saint-Denis, on est passé de 7 à 15 % entre 2001 et aujourd'hui. Mais que l'attractivité incite de





**A l'entrée du passage Brady, retapé, le Mauri7, autrefois bar glauque, est devenu un lieu en vogue.**

FLORENT MICHEL/  
11H45 POUR « LE MONDE »

plus en plus de gens à venir habiter dans ce quartier, et que ça fasse monter l'immobilier, c'est un phénomène inévitable. On ne va quand même pas rendre le quartier désagréable à vivre pour faire baisser les prix ! »

C'est ainsi, le Faubourg est devenu furieusement à la mode. La presse parisienne et les guides touristiques s'en sont entichés et il se transforme en terrain de jeu pour les pros du marketing, qui reprennent les baux des vieux commerçants partant à la retraite. La quincaillerie et l'agence de voyages Mondial ont cédé la place au restaurant La Quincaillerie et au bar Le Mondial. Les kebabs traditionnels se raréfient, on a vu apparaître un « kebab gourmet » rue de Paradis. Les nouveaux supermarchés se doivent d'être bio et les nouveaux cafés, éclairés par des ampoules nues au bout d'un fil tombant du plafond. Au n° 108 se dressera en 2019 un hôtel 4 étoiles, plus que les dix autres établissements du quartier réunis.

#### LE BRUNCH À 30 EUROS

La porte Saint-Denis ne nous a donc pas protégés de tout. Ni du brunch à 30 euros, ni d'un vendeur de « chocolats fins porteurs de sens », ni d'un « compositeur de salades », ni du déferlement de la langue anglaise : les plats *home made in Paris* de la French American Bakery (n° 48), le *fresh avocado* et la *f'cking entrecôte* du Paris Texas (n° 74), le *bon food* servi par le *super floor staff* de Bonhomie (rue d'Enghien)... Lorsque le New Morning, mythique club de jazz, ouvrit ses portes en 1981, l'anglais avait peut-être un petit côté stylé. Mais aujourd'hui ? Certains aimeraient faire du Faubourg Saint-Denis un mini Williamsburg. Comment peut-on rêver d'être new-yorkais quand on a la chance d'être parisien ?

Nicolas Julhès, dont la famille tient une épicerie fine, une boulangerie, une fromagerie et une cave à vin qui régale le Faubourg depuis 1996, divise les nouveaux commerçants en deux catégories : « Il y a ceux qui ont une conviction, qui sont agités par un besoin créatif, parfois malgré eux, alors ils se débattent tant qu'ils peuvent, et ils créent des vagues. Et puis il y a les surfeurs, qui chopent les vagues. »

Au 81, chez Peonies, coffee-shop présenté comme « le premier café-fleurs à Paris », on tourne sa cuillère (sans trou) dans un café *single origin* à 2,50 euros, et l'on peut aussi profiter de la formule espresso-petit bouquet à 19 euros. Au 35, Saint-Denis, *concept store* épuré, commercialise des vestes Yohji Yamamoto qui coûtent un smic. Au 52 se tenait naguère la grande boucherie Divay, avec sa caissière sèche comme les saucisses qui l'entouraient et sa guirlande clignotante qui barrait le Faubourg. On lisait « Foie gras Divay » quand on montait la rue, et « Yavid Sargeiof » quand on la descendait. Monsieur Poulet, l'Antillais qui servait les poulets rôtis, était la vedette du quartier. La caissière sèche, Yavid Sargeiof et Monsieur Poulet ont disparu. Place au 52 Faubourg Saint-Denis, restaurant à la décoration minimaliste où l'on vient manger des croustilles d'escargot et des cannellonis de joue de porc préparés par des chefs venus de restaurants étoilés.

L'idée d'aller commettre des attentats à la bombe de peinture contre ces nouvelles vitrines m'a souvent traversé l'esprit. J'ai finalement jugé préférable d'aller discuter avec les tenanciers. Horreur : ce sont des gens délicieux. Pire : leurs produits sont d'excellente qualité. Malheur suprême : ils sont tous d'accord sur la nécessité d'empêcher le Faubourg Saint-Denis de devenir une nouvelle rue Montorgueil, magnifique, propre, riche et ennuyeuse, et se défendent d'entraîner son embourgeoisement.

« C'est sûr qu'au début les gens nous ont un peu demandé ce qu'on faisait là, raconte Michael, de la boutique Saint-Denis. Mais on pense qu'on peut vraiment participer à l'esprit du quartier, sans être le symbole de la gentrification. On n'est pas du tout des petits-bourgeois, on est issus de familles très modestes, on a juste envie de proposer quelque chose de cool aux gens. » La violence symbolique de ces lieux qui excluent de fait la majorité des passants n'est évidemment pas intentionnelle.

« On essaie de démocratiser la gastronomie en vendant à 17 euros des plats qui en coûteraient 45 dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, je trouve ça

plus populaire que de vendre 8 euros une pizza ou un kebab achetés chez Metro », estime Charles, patron du « 52 », qui a tout de même senti que son irruption avait secoué une partie du Faubourg. « Je peux comprendre que, de prime abord, quand tu as pu connaître le quartier depuis toujours, tu te dises : "C'est quoi ce truc de pseudo-branchés ?" Mais derrière il y a de vrais passionnés qui font la cuisine, de vrais fermiers, de vrais petits producteurs de café, de vrais brasseurs qui ne sont pas des multinationales de la bière. Et puis je ne crois pas au fait que le mec qui était dans le quartier avant moi et qui fait des kebabs ait plus de légitimité que moi. »

« Je me demande si les gens viennent ici pour faire du voyeurisme ou pour se fondre dans la masse », s'interroge Madison Attal, 30 ans, enfant du Faubourg qui poussait des diables pleins de vêtements vers le Sentier à l'adolescence, et recouvre désormais les murs du quartier de ses aphorismes signés « Jack le Black » (« Donne-moi de la haine, je t'en fais de l'amour », « Il fait noir au pays des Lumières »). « Ce Faubourg, c'est l'inverse de la mondialisation aseptisée, c'est à la fois hyper cosmopolite et très titi parisien, c'est pour ça que les gens viennent faire la fête et que les trentenaires veulent ouvrir des trucs ici. Parce que c'est le Paris qui leur parle. Mais à force, si tout le monde ouvre des trucs ici, est-ce que ce Paris va continuer à leur parler, ou est-ce que ça va devenir un cinéma muet ? »

Sur son bras droit, Jack le Black s'est fait tatouer la figure de Dionysius, le saint qui a donné son identité au Faubourg, dont les textes disent que, décapité, il marcha de Paris jusqu'à la ville qui porte aujourd'hui son nom avec sa tête sous le bras, avant de s'écrouler à l'emplacement de l'actuelle basilique Saint-Denis. Le Faubourg populaire est-il en train de vivre la même chose ? Continue-t-il à marcher alors que son sort est scellé ? « Moi-même, reconnaît le maire Rémi Féraud, j'ai eu un moment d'inquiétude, dans les années 2000, à l'idée que le Faubourg perde son caractère. A présent, il est très connu pour son identité festive, mais n'a pas totalement perdu son identité populaire. Les quartiers parisiens se

transforment, la rive gauche des années 1950 est là aujourd'hui. » Saint-Denis sera-t-il Saint-Germain dans un demi-siècle ?

« Il y aura toujours des résistants. Ce Faubourg a quelque chose de particulier », suppose le barman du Mouton Blanc, un rade aux antipodes du bar de surfeur. De son côté, Nicolas Julhès sourit : « Ce qui nous sert, c'est qu'on garde forcément le côté canaille des gares [de l'Est et du Nord, à cinq minutes à pied], ça ne sera jamais complètement clean, il y aura toujours une part d'ombre. Ici, on a l'énergie des ports. Dans un port arrivent les âmes perdues de partout, ce sont elles qui entretiennent le côté sombre, et qui représentent aussi le plus gros potentiel créatif. On est branchés aux gares, elles nous nourrissent en permanence. »

De fait, le lifting en cours est loin d'avoir redessiné intégralement le visage du Faubourg, qui reste un melting-pot hallucinant, entre les coiffeurs afros de la rue du Château-d'Eau et leurs employées chinoises, les vieux Grecs qui jouent aux cartes dès 8 heures du matin et les indébouillonnables Indo-Pakistano-Bangladaïes du passage Brady, les Syriens qui cuisinent des falafels de rêve et les Turcs qui vous coupent les cheveux pour 7 euros et vous crament les poils des oreilles avec un briquet sans vous demander votre avis. Au comptoir du Sully, Marco, la barbe la plus célèbre du Faubourg, continue à dire bonjour en dix langues différentes à ses clients. La vie doit être pénible pour les 60 personnes (sur 2 594 suffrages exprimés, soit 2,3 %) qui ont voté Le Pen au premier tour à l'école du bas de la rue.

#### « TANT QUE JE SERAI VIVANT... »

La monoactivité des bars *trendy* n'est pas pour demain. Habib et Mustafa, les frangins fleuristes, continuent de veiller sur les gamins du quartier. Le kilo de poireaux chez Eric coûte toujours entre 1 et 2 euros moins cher qu'ailleurs. Nizam, le patron de trois cafés populaires de la rue, continue à faire son expresso à 1 euro au comptoir (1,50 en terrasse). Tous reçoivent fréquemment la visite d'agents immobiliers mandatés pour savoir si leurs locaux sont à vendre. La réponse est non.

On peut toujours acheter du croupon de dinde au kilo à l'épicerie Planet Exotic, des fruits aux airs de créatures de science-fiction au supermarché Lahore, un thé et un café merveilleux chez le torréfacteur Lanni, ou une ventouse pour déboucher son évier à minuit chez Ben Younes. Les membres du centre culturel du Kurdistan de la rue d'Enghien n'ont pas fini de placarder des affiches du PKK. Et les poulets qui tournent depuis quarante ans sur leur broche Chez Sidi Boussaid n'ont pas l'intention de s'arrêter. Le gérant, qui râle contre « les petits bars qui ont foutu la merde dans le quartier », l'assure : « Tant que je serai vivant et en bon état, je tiendrai la boutique, et ensuite mes enfants reprendront l'affaire. »

« Cet endroit est encore miraculeux, me rassure Jack le Black. Le Faubourg, quoi que tu en fasses, il conserve une âme faubourienne. » Le sud de l'artère est resté dans son jus, composé de pisse, de graisse de kebab et de dégueulis d'alcoolos. On y voit encore des immeubles insalubres, des vitres brisées, des poubelles éventrées, des mecs débraillés. Horripilant pour les commerçants, presque rassurant pour moi qui crains de voir mon Faubourg disparaître.

Sous la porte Saint-Denis s'étend le royaume des inamovibles pigeons, qui ont recouvert le pavé d'un blanc manteau de chiures. Depuis ce parvis qu'aucun passant n'ose traverser, on peut contempler la perspective du Faubourg multicolore, avec ses immeubles tarabiscotés, sa légère courbure vers la droite et son faux plat montant jusqu'aux arbres du boulevard Magenta, perspective que je tiens toujours, peu importent les surfeurs, pour la plus parisienne de Paris.

A l'ombre de l'arche vagabondent les derniers miséreux du quartier. Moussa, quinquagénaire kurde à la gueule creusée au burin, est le plus connu d'entre eux, notamment grâce à sa technique de sommeil unique au monde : debout face à une voiture, il se plie littéralement à 90 degrés pour faire atterrir son buste sur le capot tout en gardant les jambes tendues, et s'endort ainsi. C'est incroyable. Ses chaussures, des claquettes mille fois rafistolées avec du gros scotch noir, ressemblent désormais à des pneus. Sous mes yeux, un type lui a tendu un billet de 10 euros et s'est fait engueuler. Moussa n'accepte pas d'argent, ni de vêtements. Quand il a faim, il se poste devant un restaurant kurde, porte la main à sa bouche, on le sert. Le jour où Moussa ne sera plus là, le Faubourg ne sera plus le Faubourg. ■

HENRI SECKEL

« CE FAUBOURG, C'EST L'INVERSE DE LA MONDIALISATION ASEPTISÉE, C'EST À LA FOIS HYPER COSMOPOLITE ET TRÈS TITI PARISIEN »

MADISON ATTAL, DIT « JACK LE BLACK » habitant du quartier

# Le jour et la nuit d'Hong Sang-soo

Le maître sud-coréen présente deux films sur la Croisette, l'un solaire, l'autre d'une noirceur douloureuse

## LE JOUR D'APRÈS

SÉLECTION OFFICIELLE  
EN COMPÉTITION

## LA CAMÉRA DE CLAIRE

HORS COMPÉTITION

Quel est le secret d'Hong Sang-soo et de cette folle productivité qui prend tous les festivals de vitesse, au point d'avoir placé deux films dans cette seule Sélection officielle, trois mois après avoir présenté *On the Beach at Night Alone* à la Berlinale? Voilà de quoi donner le vertige. Car l'attrait de ce cinéma, qu'on qualifie volontiers de minimaliste, ne tient pas tant à la répétition d'une formule bien rodée qu'à une fascination éprouvée devant la cohérence et la familiarité qui se dégagent de l'enchaînement si rapide des films. Si bien que ce sont moins leurs qualités relatives qui finissent par compter que la façon dont ils s'intègrent dans l'œuvre, la reformulent, la recolorent, comme autant de touches de peinture successives.

*Le Jour d'après*, qui connaît les honneurs de la compétition, cinq ans après *In Another Country* (2012), et *La Caméra de Claire*, présenté en séance spéciale, ouvrent deux nouveaux volets en miroir sur cette œuvre atypique, et persistent à examiner les comportements amoureux dans ce qu'ils contiennent de plus incertain. Si les deux films partagent une même actrice (la talentueuse Kim Min-hee), leur réunion met autant en évidence la symétrie de leurs structures – un homme pris entre deux femmes et une troisième en témoin extérieur – que leur complète inversion de ton : le premier est nocturne, douloureux, tourmenté, photographié en noir et blanc, quand le second est lumineux, solaire, printanier, tourné dans des couleurs chaudes. Ils ne s'en révèlent pas moins aussi bouleversants l'un que l'autre.

*Le Jour d'après* marque une inflexion parmi les livraisons récentes du cinéaste, de par sa noirceur et son inquiétude vissée au corps. Bongwan (le formidable Kwon Hae-hyo), homme d'âge mûr et

éditeur réputé, se fait réprimander par sa femme qui lui reproche de s'éclipser du domicile conjugal à des heures indues. Il se morfond dans le souvenir de Changsook (Kim Saebuyuk), son assistante, avec laquelle il entretenait une liaison tumultueuse, mais qui vient de le quitter. Areum (Kim Min-hee), la jeune stagiaire engagée pour la remplacer, essuie les foudres de l'épouse, qui débarque sans crier gare dans les bureaux et la prend par erreur pour sa rivale.

On est d'abord soufflé par les effusions d'une violence inaccoutumée qui déchirent les personnages : Bongwan qui, au bas de son

**« La caméra de Claire » fut tourné à la volée dans les rues de Cannes, pendant l'édition 2016 du Festival**

bâtiment, fond en larmes ; Changsook qui s'étrangle de désespoir, traitant Bongwan de lâche lors d'un diner arrosé. Les êtres s'agrippent, se froissent, s'écroulent littéralement sur eux-mêmes, au son d'une ritournelle écoeuvée. Pour une fois, Hong Sang-soo n'invente aucun dispositif de variation narrative, mais laisse son quartet amoureux errer dans une temporalité flottante. Aux montages russes des échanges filés succèdent des trouées solitaires, où Bongwan marche dans une nuit sans fin, à travers des coins de rues déconnectées. Ce que le film observe, et qui remue le cœur,

c'est la complète dissolution du héros masculin, terrassé par sa velléité amoureuse, figé dans son impossibilité ontologique de trancher entre le confort de l'amour et la houle du désir, et ce jusqu'au complet effacement de lui-même.

### « Comique de traduction »

En regard de cette âpreté, *La Caméra de Claire*, tourné à la volée dans les rues de Cannes pendant l'édition 2016 du Festival, et profitant ainsi de la présence d'Isabelle Huppert, pourrait passer pour plus frivole. Au contraire, le film rayonne d'une grâce et d'une légèreté infiniment harmonieuses. Il

reprend le motif du trio amoureux, mais décentré sur la Croisette, au sein d'un contingent de festivaliers coréens (un réalisateur et deux vendeuses, l'une jeune, l'autre plus âgée). Claire (Huppert, que le cinéaste retrouve pour la deuxième fois), venue en dilettante, circule entre ces trois personnages et les prend à tour de rôle en photo. Ces clichés, purs objets transitifs, aident les Coréens à comprendre l'évolution des relations qui les lient mutuellement.

D'une simplicité exemplaire, le film joue sur un comique « de traduction », qui accentue l'effort de communication entre les différents personnages. Celui d'Isabelle Huppert, extraordinaire, s'apparente à une petite fée, qui apparaît et disparaît d'un coin à l'autre de la ville, dénoue les situations, révèle chacun à lui-même.

Cannes et ses murs jaunes sont filmés comme un enchevêtrement de passages secrets, où l'on tombe sans cesse les uns sur les autres. La beauté du film tient au grand cas qu'il fait du regard : non seulement Claire prétend que ses photos transforment ses modèles, mais elle invite ces derniers à poser un regard différent sur le monde qui les entoure. « *La seule façon de changer les choses, c'est de tout regarder à nouveau très longtemps* », dit-elle. Une morale limpide, qui résume à merveille toute l'évidence et la sophistication mêlées du cinéma d'Hong Sang-soo. ■

MATHIEU MACHERET

## Kim Min-hee : « Isabelle Huppert m'a prise sous son aile »

**CÉLÈBRE EN CORÉE DU SUD**, où une carrière de mannequin démarrée au milieu des années 1990 l'a conduite à jouer dans des séries télé pour adolescents pour ensuite glisser vers le cinéma, Kim Min-hee est la vedette des deux films cannois d'Hong Sang-soo : *Le Jour d'après* et *La Caméra de Claire*. Depuis leur rencontre il y a deux ans, le cinéaste et son actrice ont tourné cinq films ensemble (*On the Beach at Night Alone* a valu à celle-ci l'Ours d'or de la meilleure actrice au dernier festival de Berlin) tandis que leur passion amoureuse faisait les choux gras de la presse à scandale coréenne – l'épouse d'Hong Sang-soo refusant de lui accorder le divorce, on les attaque violemment pour immoralité. Sur une terrasse ombragée qu'elle irradiait de sa beauté stupéfiante, Kim Min-hee a répondu à nos questions avec ce mélange de grâce malicieuse et de détermination qui caractérise ses personnages.

**En 2016, vous découvriez Cannes. A l'affiche de « Mademoiselle », de Park Chan-wook, vous tourniez en même temps « La Caméra de Claire » avec Hong Sang-soo. Sacré baptême...**

C'était très fort. Je n'ai pas pu profiter du Festival, mais j'étais ravie de tourner un super-film. Je me suis dit c'était peut-être le début d'une relation avec Cannes.

**« La Caméra de Claire » se passe pendant le Festival. Pourtant, les décors sont déserts, comme souvent chez Hong Sang-soo. Pourquoi ce vide ?**

Parce qu'il écrit ses scénarios le matin du tournage. Il ne peut pas prévoir à l'avance ce dont il va avoir besoin. Quand il veut des figurants, il alpague des passants. Dans *Le Jour d'après*, il expérimentait une nouvelle méthode : il voulait se concentrer sur ses quatre personnages. Du coup, il n'y a carrément aucun figurant.

**Quel genre d'atmosphère cette méthode crée-t-elle sur un tournage ?**

Quand le scénario arrive, c'est un rush incroyable. Les acteurs doivent tout apprendre par cœur. L'équipe va booker des lieux en urgence. Mais on a tous le même objectif : faire un film formidable pour Hong Sang-soo. Chacun a un lien très fort avec lui. C'est pour cela que les équipes ne changent pas trop. Hong

Sang-soo est quelqu'un de très généreux. Il sait comment nous parlons et en tient compte. Le personnage que je joue dans *Le Jour d'après* répète tout le temps un certain suffixe : c'est une sorte de tic de langage que j'ai dans la vie.

**Vous jouez avec Isabelle Huppert dans « La Caméra de Claire ». C'était bien ?**

C'était assez inouï. C'est une actrice mondialement connue, non?! (*Rire.*) Quand je suis allée me présenter, pour lui dire à quel point j'étais honorée, elle m'a répondu : « *Ah oui, je vous connais, j'ai vraiment beaucoup aimé Un Jour avec, un jour sans.* » J'étais tellement touchée ! Elle m'a prise sous son aile, elle m'a aidait pour ma prononciation en anglais, c'était super-mignon ! A un moment, elle m'a dit : « *It's OK my darling.* » C'est anodin, mais ça m'a totalement émue. J'ai beaucoup appris d'elle. Tout ce que je faisais répondait à ce qu'elle faisait. Quand je la voyais sourire, ça me faisait sourire... Magique.

**Vos trois derniers films pour Hong Sang-soo, « La Caméra de Claire », « Le Jour d'après », « On the Beach at Ni-**

**ght Alone » résonnent avec votre histoire. Comment le vivez-vous ?**

Un artiste exprime forcément dans ses œuvres ce qu'il est en train de vivre. Cela ne veut pas dire que les films sont autobiographiques. De toute façon, j'ai tellement de respect pour ce qu'il fait que cela me serait parfaitement égal.

**Quels sont vos prochains projets ?**

Un film avec Hong Sang-soo ! Tout ce qui m'importe actuellement, c'est de travailler avec la personne que j'aime. Nous partageons des émotions tellement fortes, il y a une vraie symbiose entre nous. Je ne retrouverai sans doute pas cela avec un autre réalisateur. J'ai envie d'en profiter pleinement. Et, quoi qu'on puisse écrire sur notre compte, je n'en ai rien à faire.

**« Ce que vous dites pourrait sortir de la bouche de votre personnage dans « Le Jour d'après ». Est-il inspiré de vous ?**

Les personnages d'Hong Sang-soo viennent tous directement de ses pensées. ■

PROPOS RECUEILLIS  
PAR ISABELLE REGNIER

*Le Jour d'après. La Caméra de Claire. Films sud-coréens de Hong Sang-soo. Avec Kim Min-hee, Kwon Hae-hyo, Kim Saebuyuk, Cho Yun-hee, Isabelle Huppert, Chang Min-hee, Jeong Jin-young (1h32 et 1h09). Sorties prochainement.*

# L'ascension sans retour d'un marcheur idéaliste

Le Brésilien Felipe Gamarano Barbosa retrace les derniers jours de son ami d'enfance, disparu au Malawi

GABRIEL  
ET LA MONTAGNE  
SEMAINE DE LA CRITIQUE

En 2014, on découvrait le Brésilien Felipe Gamarano Barbosa avec *Casa Grande*, une fine étude de mœurs au sein de la haute société carioca, doublée d'un examen sensible des rapports de classes et de sentiments entremêlés. Pour son deuxième long-métrage de fiction, le cinéaste retrace un fait divers de 2009, ayant connu un certain retentissement au Brésil, et dont le principal protagoniste était l'un de ses amis d'enfance.

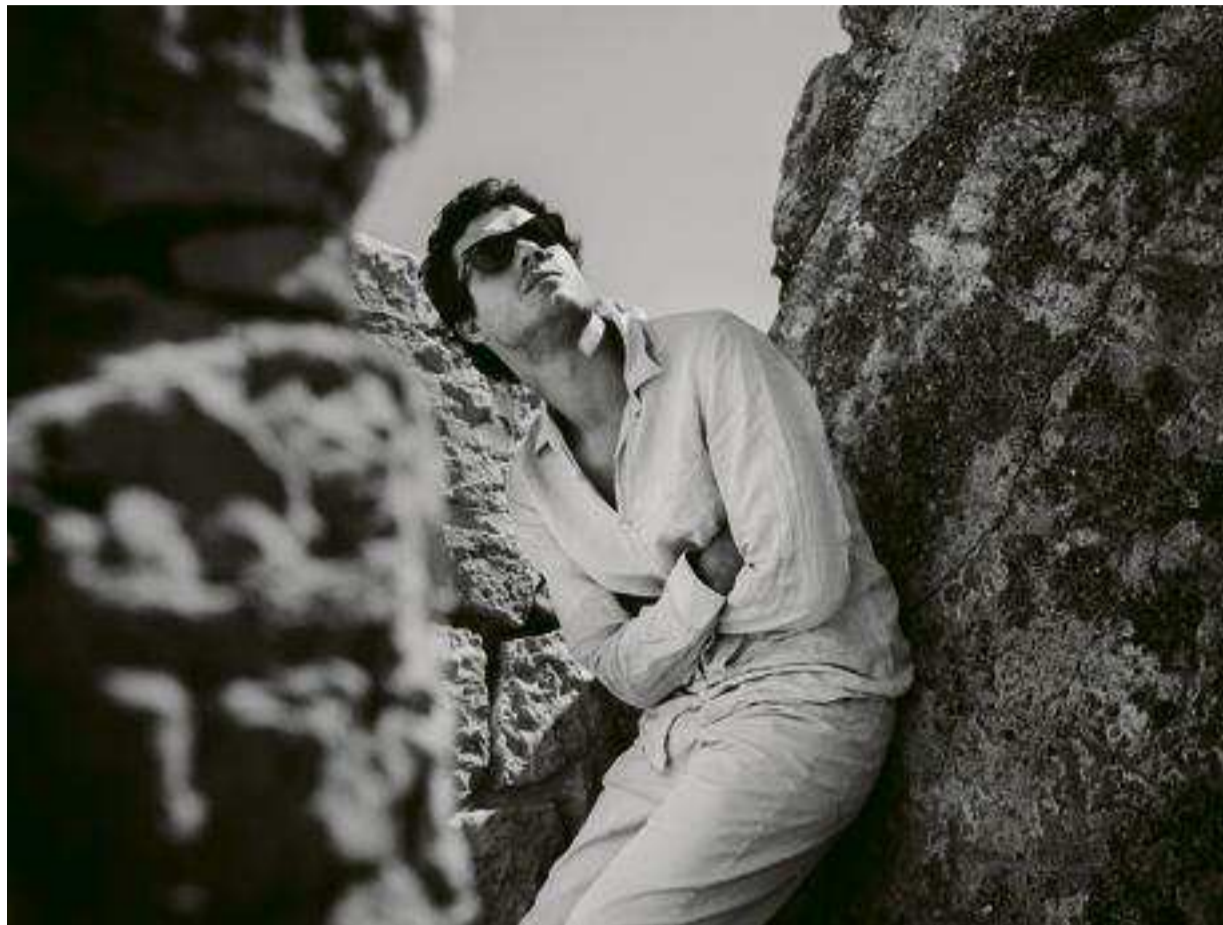
Gabriel Buchmann, étudiant en économie, fut porté disparu, puis retrouvé mort sur le mont Mulanje, au Malawi, au terme d'un long voyage de plus d'un an à l'étranger. Le film ne fait aucun mystère de ce décès ni ne spéculer sur sa révélation, puisqu'il s'ouvre sur un long et majestueux plan-séquence, où des paysans locaux, au cours d'une cueillette, tombent sur le cadavre, disposé sous une grotte, du jeune homme blanc que les secours avaient désespéré de jamais retrouver. La mort ainsi mise en exergue s'affirme comme l'origine et la destination d'un récit charpenté comme un « tombeau » à la mémoire de son personnage.

## Un lutin candide

La suite du film retrace les 70 derniers jours de la vie de Gabriel et se partage selon les différents pays d'Afrique que celui-ci a traversés (Kenya, Tanzanie, Zambie et Malawi). Le personnage est d'abord présenté comme un idéaliste forcené, venu étudier sur place la pauvreté, cherchant un rapport humain avec les villageois dont il

**Le réalisateur Felipe Gamarano Barbosa, à Cannes, le 20 mai.**

STEPHAN VANFLETEREN POUR « LE MONDE ».



croise la route, s'invitant chez eux, participant aux tâches quotidiennes, adoptant vêtements et mœurs de ses hôtes. Cela se répercute dans son attitude enjouée, son pas sautillant, son entregent sans détour ni précaution, qui font de lui une sorte de lutin candide, gambadant à travers l'Afrique comme on replonge en enfance.

Gabriel veut dépasser son statut de touriste occidental, pour rejoindre à chaque carrefour l'épiphanie de la rencontre avec son pro-

chain, se signalant par son incroyablement facile à nouer des liens. La première partie se déploie ainsi magnifiquement, tel un registre affectueux de l'hospitalité réciproque et de l'amitié confiée, avec une douceur de mise en scène et une tendresse de regard bouleversantes. Pour cela, Barbosa a confronté son casting brésilien aux habitants qui avaient jadis hébergé ou guidé Gabriel Buchmann dans son périple, dans un alliage subtil de fiction et de documentaire.

**Barbosa a confronté son casting brésilien aux habitants qui avaient jadis hébergé ou guidé Gabriel dans son périple**

Cette naïveté du personnage itinérant se révèle peu à peu dissimuler une négation morbide de sa vraie nature, de ses origines bourgeoises comme de son bagage intellectuel. Gabriel cherche peut-être moins à rencontrer l'autre qu'à disparaître dans le paysage, à s'évanouir, à s'évaporer. Sa distance économique d'avec les locaux revient par la bande, à mi-parcours, dès lors que sa petite amie le rejoint sur place : leurs discussions sur les modèles écono-

**La mort ainsi mise en exergue s'affirme comme l'origine et la destination d'un récit charpenté comme un « tombeau » à la mémoire de son personnage**

miques, leur train de vie, leur habitude d'être servis les renvoient violemment à leur indéfectible condition de touristes.

Le plus étonnant, dans cette odyssée élégiaque, nimbée d'un mystère latent, tient à ce que la marche de son héros consiste, pour celui-ci, à se dépouiller progressivement de tout – de ses papiers, du peu d'argent qu'il lui reste, de ses attributs vestimentaires – et à mettre en quelque sorte son âme à nu. Plus il approche du terme de sa course (le mont Mulanje, réputé dangereux), plus il se montre pressé, pris d'une impatience frénétique qui le conduit bientôt à rudoyer ses compagnons. Gabriel, plus ambivalent, plus isolé qu'il n'y paraissait, se précipite vers l'inconnu, vers un sommet rocheux devenu pic métaphysique, comme une sortie possible hors du monde et hors de lui-même, qu'il semblait depuis toujours appeler de ses vœux. ■

MATHIEU MACHERET

*Film brésilien et français de Felipe Gamarano Barbosa. Avec Joao Pedro Zappa, Caroline Abras (2 h 07). Sortie en salle le 16 août.*

## Le prédicateur et le tragédien

Les films de Michael Haneke et Yorgos Lanthimos poussent chacun une famille vers l'abîme

HAPPY END  
MISE À MORT  
DU CERF SACRÉ  
SÉLECTION OFFICIELLE  
EN COMPÉTITION

Et voici que les enfants eurent entre leurs mains des téléphones cellulaires. De cette engeance surgit une abomination universelle qui fit de la terre des hommes une géhenne dont aucun ne fut sauvé. *Happy End*, chapitre de l'Apocalypse selon Michael Haneke.

En Occident, Steven et Anna engendrèrent Kim et Bob. Pour avoir répandu le sang du père de Martin, Steven fut condamné à sacrifier l'un de ses enfants, alors qu'il avait fait le serment de préserver toute vie. *Mise à mort du cerf sacré*, tragédie grecque pour le cinéma de Yorgos Lanthimos. Ceci pour donner un aperçu de l'atmosphère de fin des temps qui s'est abattue sur Cannes avec les projections successives des films du vétéran autrichien et de l'étoile montante grecque. L'un et l'autre poussent violemment une famille vers l'abîme, faisant d'une dynastie d'entrepreneurs de Calais ou d'un couple de médecins nord-américains l'incarnation d'une façon de vivre condamnée et condamnable. Au-delà de l'angoisse et du pessimisme, le fossé entre ces deux films est aussi large que celui qui sépare un sermon d'une tragédie.

Car, pour *Happy End*, Michael Haneke remonte en chaire. Après avoir posé sur les vieux époux

d'*Amour* un regard plein d'une compassion effrayée, il jette sur le clan d'entrepreneurs calaisiens de *Happy End* un anathème sans appel, collant le spectateur contre un mur d'indignation en le sommant de partager la répulsion que le cinéaste éprouve à l'égard de ses propres créatures.

De la petite fille (Fantine Harduin) qui a peut-être tué sa mère, au grand-père (Jean-Louis Trintignant), qui a engendré deux générations de monstres, les Laurent ne savent que faire le mal. Que leurs ouvriers meurent, qu'ils trompent leurs conjoints afin de satisfaire des pulsions contre-nature (c'est Mathieu Kassovitz qui doit se débrouiller avec ce personnage d'époux veule et libidineux), les Laurent sont répugnants.

Ils sont à peine distrayants. Isabelle Huppert reprend un registre dans lequel elle a fait ses preuves – la femme sans cœur – mais l'écriture et la mise en scène lui interdisent d'emmener très loin son personnage. Jean-Louis Trintignant, seul, est autorisé à préserver un moment une part de mystère, qu'une longue scène explicative finit par dissiper, en fin de film.

*Happy End* a été tourné à Calais, et les migrants qui parcourent la ville et en peuplent les abords sont utilisés d'abord comme des éléments de décor, puis comme des figurants destinés à démontrer à la fois l'iniquité du clan et la vanité de la tentative de rédemption de l'un de ses membres. On retrouve les constructions théoriques et les erreurs tonales des films que Haneke a réalisés à son arrivée en France, *Code inconnu*

ou *Caché*. L'habileté de la mise en scène, dont on reconnaît les formules (scènes filmées de si loin qu'on n'entend pas ce qui se dit, recours à des images prises par d'autres appareils que la caméra du réalisateur), ne suffit pas à lever l'ennui de cette déploration qui finit par tourner le dos à la réalité qu'elle veut dénoncer à force d'excès dramatiques.

## Une mystérieuse relation

Le cas des docteurs Murphy, Steven et Anna est autrement intéressant. Il (Colin Farrell) est cardiologue, elle (Nicole Kidman) ophtalmologue. Ils vivent dans une grande ville nord-américaine générale, en une belle maison où leurs deux enfants, Kim (Raffey Cassidy), une adolescente, et Bob (Sunny Suljic), un petit garçon, croissent harmonieusement. A l'insu de sa famille, Steven entretient une relation mystérieuse avec Martin (Barry Keoghan), un garçon d'environ 16 ans qui exerce sur lui un inexplicable ascendant.

Yorgos Lanthimos revient à des procédés utilisés dans *Canine* ou *The Lobster*, des dialogues empêchés d'un ton monocorde qui mettent en évidence l'absurdité des échanges quotidiens, une mise en scène qui force les personnages à se soumettre aux architectures dans lesquelles ils évoluent. La géométrie de l'hôpital où exerce Steven, les recoins intimes de la maison familiale sont autant de cages ou de pièges. Il apparaît vite que, si Steven tolère Martin dans son existence, et bientôt dans celle de sa famille, c'est qu'il fut le chirurgien du père du jeune

homme, mort sur la table d'opération. Et qu'il lui faudra payer cette faute. Yorgos Lanthimos, qui se réfère explicitement à *l'Iphigénie en Aulis* d'Euripide à l'occasion d'un détour par le lycée de Kim, ne voit pas dans ce tribut l'excroissance monstrueuse d'une société malade. Par séquences de plus en plus impressionnantes, dans lesquelles les corps qui énonçaient des platitudes se tordent de douleur, le metteur en scène impose la loi de la tragédie : le malheur appelle le malheur, la souffrance, la souffrance, jusqu'à ce qu'un paroxysme permette de les dépasser.

Ce cérémonial peut-il encore opérer au XXI<sup>e</sup> siècle, qui veut trouver un remède à chaque mal, qui croit qu'il est possible d'arrêter la montée des eaux, de neutraliser les virus et les astéroïdes ? Lanthimos prend en compte cette question (on entend Colin Farrell, remarquable, discourir sur les progrès de la chirurgie), mais lorsqu'il s'agit de mettre en scène le climax de sa tragédie, on le sent un peu dépourvu. Ce qui n'enlève rien aux actes précédents, troublants et foisonnants. ■

THOMAS SOTINEL

*Happy end*, film français et autrichien de Michael Haneke. Avec Isabelle Huppert, Jean-Louis Trintignant, Mathieu Kassovitz (1 h 50).

*Sortie en salle le 18 octobre. Mise à mort du cerf sacré*, film britannique, irlandais et grec de Yorgos Lanthimos. Avec Colin Farrell, Nicole Kidman, Barry Keoghan (2 h 01). *Sortie en salle le 1<sup>er</sup> novembre.*

## A Naples, un cas d'école et de conscience

Leonardo Di Costanzo met à l'épreuve avec intelligence une utopie sociale et éducative

L'INTRUSA

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

Lors de l'annonce de la sélection cannoise, il y a très souvent un monsieur ou une dame qui demande avec une emphase un peu douloureuse au sélectionneur : « Mais pourquoi cette absence des films italiens en compétition ? » De fait, absents cette année de la compétition, nos cousins transalpins, que nous aimons d'un amour latin, ont trouvé refuge dans les sections parallèles. Et ne s'en portent pas plus mal.

*L'Intrusa*, de Leonardo Di Costanzo, est le deuxième, après l'excellent *A Ciambra*, de Jonas Carpignano, que l'on rencontre à la Quinzaine des réalisateurs, et il n'en est pas moins recommandable. Le sud de la Péninsule (Naples après la Calabre), la question sociale y afférent, et une approche très documentée témoignent des affinités entre les deux films.

L'action se situe ici au sein d'une structure d'aide aux enfants démunis, une sorte de sanctuaire à fort idéal social et animé par des bénévoles qui tentent de soustraire certaines zones de la ville à la double et désastreuse emprise du néolibéralisme et de la Mafia qui la mettent sous coupe réglée.

Dirigée par Giovanna (interprétée par la danseuse et chorégraphe Raffaella Giordano), l'institution va du jour au lendemain se retrouver confrontée à une question qui remet en cause son éthique soli-

taire et sa profession de foi politique. L'épouse d'un criminel de la Camorra et sa fillelette viennent d'y trouver refuge, quand une descente de police révèle que son mari se cachait avec elle, l'homme étant jeté en prison.

Confrontée à l'inquiétude de la police de la ville, du conseil d'administration du centre de loisirs et des parents des autres enfants, Giovanna doit lutter pied à pied pour les convaincre de garder la femme et sa fillelette, en dépit de la tromperie que celle-ci a fomentée et de l'entorse grave faite aux valeurs du centre que leur présence indique. La négociation s'avère d'autant plus délicate que certaines familles ont été victimes de la violence de l'homme emprisonné et que sa femme reste confinée dans un retrait agressif. La fillelette, pourtant, s'acclimate.

C'est à un cas d'école sur les limites de l'utopie, à un vrai dilemme moral incarné que nous confronte ce film sensible et intelligent. Cette belle gravité, cette ouverture à la complexité des choses, cette manière de prendre à cœur des questions qui concernent urgemment nos sociétés agissent, dans un contexte cannois furieusement perché, comme l'élixir du retour à la réalité. ■

JACQUES MANDELBAUM

*Film italien de Leonardo Di Costanzo. Avec Raffaella Giordano, Valentina Vannino, Martina Abbate (1 h 35). Sortie en salle prochainement.*

# Sous le soleil de La Ciotat, au cœur des ténèbres extrémistes

Laurent Cantet saisit le trouble que provoque chez une écrivaine un fils d'ouvrier désœuvré, attiré par l'ultranationalisme

## L'ATELIER

SÉLECTION OFFICIELLE  
UN CERTAIN REGARD

Lyceens du nord de Paris (*Entre les murs*), délinquantes juvéniles et profémistes américaines (*Foxfire*) ou vieux communistes cubains (*Retour à Ithaque*), Laurent Cantet et son scénariste Robin Campillo aiment emplir l'écran d'un groupe de personnages dont la dynamique mettra en mouvement le récit et dont se détacheront (ou pas) quelques personnages. *L'Atelier* porte cette structure à un point d'exactitude et d'intensité qui égale les meilleurs moments du cinéaste.

Cet atelier-là est organisé dans une ville de chantiers, La Ciotat. Une demi-douzaine de jeunes gens en quête d'emploi sont invités à écrire collectivement un roman, sous la haute autorité d'Olivia (Marina Foïs), une romancière descendue de Paris.

### Polyphonie de mots

Il y a là un garçon venu pour «faire ses heures», une jeune fille qui voudrait profiter de l'occasion pour faire revivre la mémoire de son grand-père, immigré algérien qui a vécu la grandeur des chantiers navals et leur fermeture. Et aussi le plaisantin de service et un jeune musulman qui n'aime pas qu'on le charrie. Et puis – et surtout – Antoine (Matthieu Lucci), magnifique personnage de fiction, construction psychologique tout à fait vraisemblable et émanation de l'esprit du temps, figure politique et corps désirable.

Malgré son titre, *L'Atelier* consacre autant de temps à la vie d'Antoine qu'aux travaux du groupe

que supervise Olivia. Ces sessions sont l'occasion pour Cantet et Campillo de jouer sur les droits et les devoirs des auteurs de fiction, de faire mesurer par chacun des personnages la distance qui sépare l'imagination de la réalité. Le texte place les jeunes gens dans la posture de l'écrivain engagé pour, l'instant d'après, les mettre dans la peau du pur artiste. Cet artifice disparaît au soleil de Provence (l'image est de Pierre Milon) et surtout dans le jeu des jeunes interprètes. Recrutés sur place, ils ont l'accent, et l'on sent bien que ce qu'ils disent, sur leur vie, sur celle de leurs parents, ne leur est pas indifférent.

Cette polyphonie de mots très actuels, qui brasse les thèmes de la vie française en 2016 sur un rythme que l'on dirait improvisé, mais qui procède d'une science exacte, suffirait à faire de *L'Atelier*

une version méridionale et réflexive d'*Entre les murs*. Mais, comme dans un autre scénario écrit par Laurent Campillo que l'on vient de découvrir à Cannes, un couple se dégage du groupe. Ils ne sont pas amants, contrairement à Sean et Nathan dans *120 battements par minute*, mais Olivia et Antoine se cherchent, méchamment, agressivement, sensuellement. Il y a du désir charnel dans cette joute entre l'intellectuelle et le fils d'ouvrier. Le récit ménage de larges plages qui donnent d'Antoine une image complexe : fasciné par la violence qu'il pratique virtuellement, en ligne et plus concrètement en compagnie d'une bande d'amis séduits

**Rarement aura-t-on fait entendre de manière aussi convaincante les séductions du chant des sirènes d'extrême droite**

par les discours ultranationalistes, désespéré par son quotidien, il propose à ses camarades d'atelier des hypothèses de récit qui les révoltent.

Comme les autres, Olivia est rebutée par ce qu'elle devine de la vision du monde du jeune homme. Elle est aussi fascinée. Abandonnant presque tout à fait l'ironie qui est sa marque de fabrique, Marina



Le cinéaste Laurent Cantet, avec Matthieu Lucci et Marina Foïs, le 22 mai, à Cannes. STEPHAN VANFLETEREN POUR « LE MONDE ».

Foïs mine sa romancière de l'intérieur, en fait une femme vulnérable, au bord de l'épuisement sinon physique, du moins de son inspiration. Elle veut s'approprier Antoine parce qu'il est jeune, beau et capable de s'exclure lui-même d'un groupe au nom de l'idée qu'il se fait de lui-même. Mais aussi parce qu'il apporte la chair fraîche nécessaire à la vitalité des histo-

ries que la romancière peine de plus en plus à mettre au monde. Cette ambiguïté finit par envahir le film, à infléchir sa composition de portrait de groupe pour en faire une œuvre beaucoup plus troublante. Rarement aura-t-on fait entendre de manière aussi convaincante les séductions du chant des sirènes d'extrême droite. Laurent Cantet n'a pas peur de s'approcher

du cœur des ténèbres, éclairé à la seule lumière de son jeune interprète qui – consciemment ou non – prend tous les risques pour faire comprendre son personnage. ■

THOMAS SOTINEL

*Film français de Laurent Cantet. Avec Marina Foïs, Matthieu Lucci, Warda Rammach (1 h 53). Sortie en salle le 11 octobre.*

## En Corse, un « Parrain » joué comme un drame en appartement

Thierry de Peretti fait de son île un territoire de fiction politique

### UNE VIE VIOLENTE

SEMAINE DE LA CRITIQUE

Après *Les Apaches* (2013), le réalisateur Thierry de Peretti poursuit l'exploration de sa Corse natale, dont il fait un prolifique territoire de fiction, avec ce deuxième long-métrage que la Semaine de la critique présente en séance spéciale. Sa densité politico-historique ainsi que son ampleur romanesque en font un projet atypique dans le cadre du jeune cinéma français.

Inspiré d'une affaire réelle de règlements de comptes entre bandes rivales, ayant provoqué la mort d'un jeune homme de 27 ans (Nicolas Montigny), le film suit le parcours, situé entre les années 1990 et 2000, de Stéphane (Jean Michelangeli), fils sans problème d'une famille bastiaise aisée, qui verse un temps dans le trafic d'armes, avant de s'engager dans un mouvement indépendantiste radical, prônant la lutte armée contre l'Etat. Il embarque avec lui tout un groupe d'amis proches, avec lesquels il gravit très vite les échelons de l'organisation. N'hésitant

pas à se salir les mains pour la cause, Pierre et ses compagnons se retrouvent bientôt isolés, puis visés par une vendetta.

### Ascension et chute du héros

*Une vie violente*, non content d'opérer une décentralisation salutaire de la fiction française, fraie avec deux types de récits bien distincts : un « *rise and fall* » typiquement scorsésien, qui retrace l'ascension et la chute de son héros, doublé d'une solide rétrospective historique sur l'activisme nationaliste corse, tel qu'il s'est revendiqué dans la continuité des luttes de décolonisation (on cite Frantz Fanon), et de ses dérives mafieuses, orientées vers le profit et la satisfaction d'intérêts privés. Le film souligne notamment le jeu de dupes dont furent victimes bon nombre d'activistes, exécutant, parfois jusqu'à l'assassinat commandité, les consignes des têtes pensantes, qui jouaient double jeu avec certains représentants de l'Etat central.

Fort de son récit criminel porté par des individualités fortes, *Une vie violente* aurait pu foncer tête baissée, comme d'autres avant lui,

dans le miroir aux alouettes d'un cinéma de genre à l'américaine (du type du film de gangsters). Mais Thierry de Peretti a judicieusement considéré qu'on ne filmait pas la France, et à plus forte raison la Corse, comme les Etats-Unis.

Sa mise en scène, aussi perturbante que stimulante, enfouit la fatalité du récit dans un naturalisme profus, pensé comme une longue suite de conversations et de scènes de groupes, où le héros se promène parmi ses relations (famille, amis, compagnons de lutte) organisées en cercles concentriques. Avec ce parti pris résolument non opératique, ce *Parrain* joué comme un drame en appartements prend sans doute le risque de noyer un peu ses personnages. Mais il restitue tout autant le mouvement ordinaire de la vie quotidienne que la pente tragique d'une génération ayant scellé un pacte faustien avec la violence. ■

MATHIEU MACHERET

*Film français de Thierry de Peretti. Avec Jean Michelangeli, Henri-Noël Tabary, Cédric Appietto, Marie-Pierre Nouveau (1 h 47). Sortie en salle le 9 août.*

## La mort d'un migrant rattrape le Festival

Retour au réel. Un courriel arrive dans la boîte de réception, lundi 22 mai, à 10 h 05 : « *Mort d'un migrant par électrocution à Cannes pendant le Festival.* » Suit un communiqué intitulé « L'envers du décor à Cannes », signé du délégué de la Ligue des droits de l'homme de Provence-Alpes-Côte d'Azur, Henri Rossi : on apprend que, « *dans la gare de marchandises de Cannes-La Bocca, un migrant, qui se cachait, est mort dans un wagon de TER, électrocuté.* »

Dans la région, lit-on encore, d'autres ont péri « *en tombant d'une falaise, en basculant d'un viaduc de l'autoroute* », ou ont été emportés « *par une crue de la Roya* ». La LDH condamne « *l'attitude des pouvoirs publics et de l'Etat, de la région et du département, qui poussent des réfugiés à risquer aussi dangereusement leur vie en leur claquant la porte au nez.* »

Au même moment, des festivaliers patientent en bas des marches du Palais des festivals, pour découvrir, vers 11 heures, le film de Michael Haneke, *Happy End*, en compétition officielle. Le cinéaste autrichien ausculte l'enfermement social d'une famille bourgeoise qui vit à Calais, alors que tout autour d'eux se jouent des drames humains. Un groupe de migrants fera irruption lors des fiançailles de la mère, incarnée par Isabelle Huppert.

Il ne s'agit pas du seul film cannois à évoquer la question, loin s'en faut. Dans *Jupiter's Moon*, du Hongrois Kornel Mundruczo, en compétition, un réfugié syrien plane au-dessus de Budapest. Quant au réalisateur mexi-

cain Alejandro Gonzalez Iñárritu, il propose, jusqu'au 27 mai, une installation de « *réalité virtuelle* » dans un hangar d'aéroport proche de Cannes, *Carne y Arena*, où le spectateur peut vivre le cauchemar des migrants à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis. Il faut « *recréer la réalité pour la rendre palpable* », dit-il.

Et pour faire réagir ? Chiche, répond le réalisateur Michel Toesca. Autre coïncidence, il est à Cannes, lundi après-midi, pour présenter son documentaire sur la vallée de la Roya, où des habitants viennent en soutien aux migrants – le film, en cours de tournage, est produit par Jean-Marie Gigon (Sanosi Productions). A ses côtés, Cédric Herrou : l'agriculteur a été condamné le 10 février, par le tribunal correctionnel de Nice, à 3 000 euros d'amende avec sursis, pour avoir pris en charge des migrants sur le sol italien. Il en accueille aussi chez lui, entre ses oliviers et ses poules. « *Ce sera un film sur la vie, léger, sur ce lien noué avec les réfugiés* », explique Michel Toesca. Autour de la table, il y a Elias, qui a fui le Niger et travaille désormais avec Cédric Herrou. Et Sinawi Medine, Erythréen, photographe installé à Nice. ■

CLARISSE FABRE

**DANS LA GARE DE MARCHANDISES DE CANNES-LA BOCCA, UN HOMME, QUI SE CACHAIT, A ÉTÉ ÉLECTROCUTÉ DANS UN WAGON DE TER**

SÉLECTION OFFICIELLE  
UN CERTAIN REGARD

**Passage par le futur**

Lorsque son père, affaibli par des problèmes de santé, est licencié de l'usine où il travaillait à Shenzhen, Yaoting et sa famille n'ont d'autre choix que de retourner vivre à la campagne dans la province du Gansu qu'ils avaient quittée jadis en espérant se bâtir une vie meilleure, et envoyer un jour leurs filles à l'université. Découvrant en arrivant qu'ils avaient perdu la propriété de leurs terres, se voyant signifier par ailleurs qu'ils ne sont plus assez solides pour travailler aux champs, les vieux parents vont de déconvenue en déconvenue, et Yaoting décide de regagner Shenzhen où, en travaillant dur, elle espère gagner suffisamment pour leur acheter un appartement. En plus de son travail à l'usine, la jeune femme se prête à une série d'essais thérapeutiques rémunérateurs, au mépris des risques qu'ils font courir à sa santé. Dans un cousinage évident avec son aîné Jia Zhang-ke, le jeune réalisateur chinois inscrit les trajectoires de ses personnages dans ces paysages mutants où les immeubles poussent comme des champignons, faisant miroiter aux plus pauvres des rêves d'embourgeoisement que leur condition précaire voue, avec une cruauté terrible, à se dissoudre dans la poussière. ■ I.R. Film chinois de Li Ruijun. Avec Zishan Yang, Yin Fang (2h09). Sortie en salle non précisée.

HORS COMPÉTITION

**Mugen No Junin (Blade of the Immortal)**

C'est une récréation à ne pas boudier qu'une nouvelle livraison du vétérinaire japonais Takashi Miike, 56 ans, chien fou d'un cinéma de genre survolté, crédité d'une bonne centaine de films. Celui-ci, situé dans le Japon médiéval, abrite une sorte de jeu de massacre entre samourais, donnant lieu à de sanguinolentes hécatombes. Manji, sabreur frappé d'une malédiction d'immortalité, est sollicité par Rin, une frêle jeune femme, pour l'aider à se venger d'un maître d'armes androgyne ayant décimé son foyer. Le récit se déroule selon une logique balisée d'affrontements successifs contre les sbires du « boss », comme autant de paliers menant jusqu'à lui, mais surprend toutefois dans sa façon de redistribuer les cartes à chaque nouvel adversaire (toute une galerie hirsute de samourais protopunks). Fort de ce principe ludique, le film est surtout intéressant pour le corps sacrifié et scarifié de son héros, se régénérant au fil des blessures, alors que, désirant la mort, il se livre délibérément aux coups des autres dans une grande parade masochiste. On peut voir à travers lui un portrait, finalement assez touchant, de la fatigue et de l'usure, et dans ses combats homériques contre des centaines de bellégérants, une image transfigurée de l'auteur, face à ses œuvres d'une écrasante prolixité. ■ M.M. Film japonais de Takashi Miike. Avec Takuya Kimura, Hana Sugisaki, Sota Fukushima (2h20). Sortie en salle non précisée.

QUINZAINE DES RÉALISATEURS

**The Florida Project**

Sous ses allures de comédie enfantine pop, ce film de l'Américain Sean Baker distille lentement le poison d'une Amérique qui cache sous la passion consensuelle du divertissement l'aliénation de masses paupérisées et exclues du grand rêve. Baker a donc pris soin d'installer l'action dans la banlieue d'Orlando – siège du parc de loisirs Disney – où les motels jadis réservés aux touristes sont aujourd'hui pris d'assaut par une population gravement précarisée. On ne saurait en effet imaginer de contraste plus saisissant que celui entre cette architecture baroque tout en couleurs pastel, inféodée à l'univers magique de Disney, et les déclassés qui peuplent ces endroits pelés, situés à proximité de l'autoroute et des stations d'hélicoptère. Au centre du tableau, la petite Moonee, fillette délurée qui fait les quatre cents coups en compagnie d'une bande de joyeux garnements. Et sa mère, Halley, jeune femme désocialisée qui va bientôt devoir se prostituer pour payer le loyer de sa chambre de fortune. Au milieu, le formidable gérant du motel (Willem Dafoe), brave type qui essaie autant que faire se peut d'amortir les coups. Tout le film, qui aurait gagné à être plus tenu, joue sur ce contraste entre l'apparence pimpante et la réalité crasse. ■ J.M.A. Film américain de Sean Baker. Avec Willem Dafoe, Caleb Landry Jones (1h52). Sortie en salle prochainement.

UN CERTAIN REGARD

**Out**

Premier long-métrage de György Kristof, *Out* est aussi le premier film slovaque jamais montré en sélection officielle à Cannes. Après une première séquence dans laquelle les ouvriers d'une usine se voient signifier leur licenciement par un patron paternaliste qui leur promet que « [leur] avenir réside dans le progrès », on suit la trajectoire d'Agoston, un des nouveaux chômeurs, quitter sa femme aimée pour un contrat de soudeur en Lettonie, au bord de la Baltique. Dans ce nouveau pays dont il parle mal la langue, il fait l'apprentissage de l'altérité et d'une liberté inattendue. S'il finit par se fondre dans le moule assez convenu de l'enchaînement de rencontres insolites, le film recèle, dans sa première partie, de belles promesses. La tension qu'il installe entre la monumentalité des vieux bâtiments industriels et la petitesse robuste des humains qui les font marcher, la plasticité des cadrages, la présence terrienne de l'acteur principal Sandor Terhes, l'humour absurde et brut de décoffrage qui s'y diffuse, donnent envie de voir la suite. ■ I.R. Film slovaque, hongrois, tchèque, lituanien, de György Kristof. Avec Sandor Terhes, Eva Bandor, Judit Bardos (1h28). Sortie en salle prochainement.

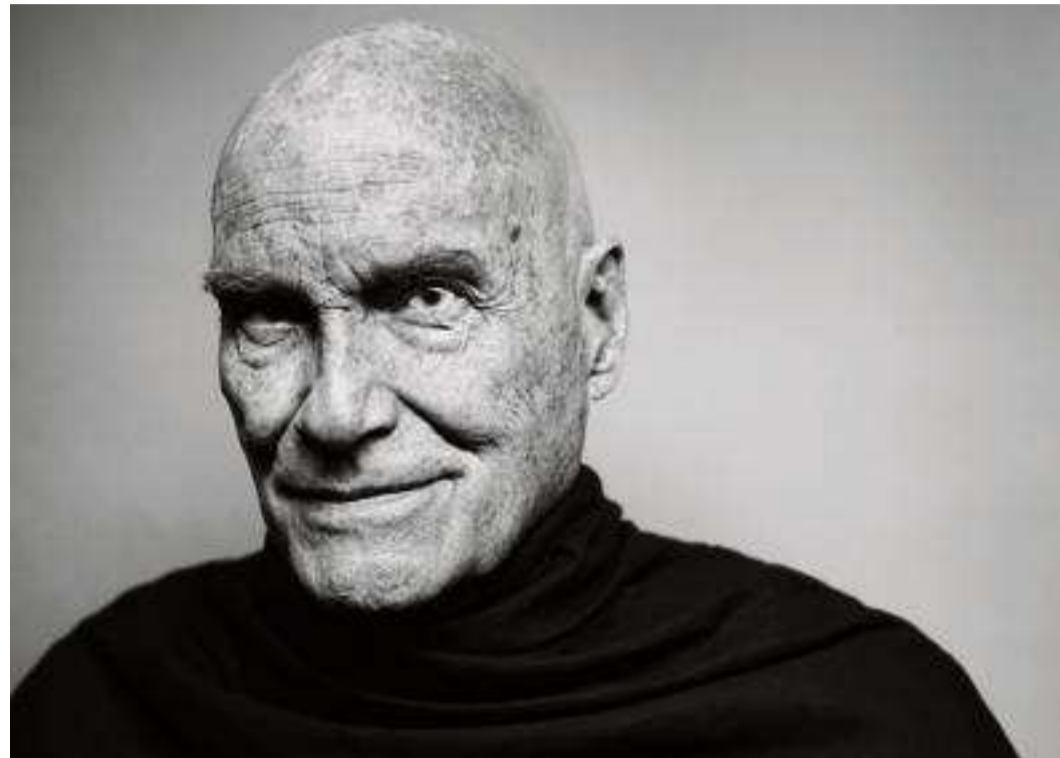
# Barbet Schroeder face aux énigmes du moine Ashin Wirathu, maître à hair birman

Le cinéaste déchiffre les flambées délirantes du leader du mouvement nationaliste 969

LE VÉNÉRABLE W.  
SÉLECTION OFFICIELLE  
SÉANCE SPÉCIALE

Sans nécessairement connaître de près le bouddhisme, on pouvait avoir l'impression que cette religion sans dieu échappait à la maladie de la vérité et de l'intolérance qui ravage plus ou moins sourdement une grande partie des monothéismes constitués. Hélas, à compter d'aujourd'hui, tous ceux qui découvriront le nouveau documentaire-choc du réalisateur suisse Barbet Schroeder devront se départir de cette impression, et partant du réconfort qu'elle exerçait sur nous en ces temps de remontée sévère des fondamentalismes. Tandis que se poursuit au Centre Pompidou jusqu'au 11 juin la rétrospective qui lui est consacrée, Barbet Schroeder – compagnon de route de la Nouvelle Vague, fondateur des Films du Losange, auteur d'une œuvre passionnante obsédée par les mécanismes de la domination – est donc l'invité du Festival de Cannes avec *Le Vénérable W.*, qui sortira sur les écrans le 7 juin.

La meilleure genèse de cet excellent travail, c'est encore le cinéaste qui la donne dans un petit film de commande réalisé pour le Centre Pompidou, dans lequel il explique qu'une grande colère l'a saisi en constatant que la forêt qui avait vu passer sa jeunesse et ses premiers amours avait été victime d'un incendie criminel. Un sentiment de haine, explique-t-il dans ce court-métrage, l'a étreint pour la première fois, dont le bouddhiste qu'il est depuis l'âge de 20 ans a voulu aller chercher le fin mot aux origines de ce mouvement, à Mandalay, en Birmanie. L'ironie de l'histoire, ou « l'entourloupe du sort », selon son expression, est que, venu s'apaiser à la source de la sagesse pacificatrice, il y fait la rencontre d'un mouvement qui, tout en continuant à se



Le réalisateur suisse Barbet Schroeder, le 20 mai, à Cannes. STEPHAN VANFLETEREN POUR « LE MONDE ».

réclamer du bouddhisme, prospère en professant ouvertement la haine et l'exclusion.

**Sinistre tableau**

Cette doctrine a un nom et un visage, ceux du moine bouddhiste Ashin Wirathu, 48 ans, qui a entrepris depuis 2001 à la tête du mouvement nationaliste et islamophobe 969 (chiffre qui énumère les trois joyaux du bouddhisme) d'éradiquer la population musulmane de la surface du pays. La flambée délirante qu'attise ce maître à hair plutôt qu'à penser est d'autant plus notable et intrigante que l'islam regroupe 5 % de la population birmane et le bouddhisme 90 %. Nonobstant, sous l'action inlassable de ce petit homme souriant et opiniâtre dont l'emprisonnement n'a fait qu'amplifier la popularité, campagnes de diffamation et de boycott,

**Un mouvement qui, tout en se réclamant du bouddhisme, prospère en professant ouvertement la haine et l'exclusion**

pogroms, incendies et assassinats ne cessent plus de frapper, depuis 2012, les musulmans birmans. Plus grave, le pouvoir en place – dominé en dépit de la présence d'Aung San Suu Kyi par la junte militaire –, à l'origine hostile aux remous causés par le mouvement, s'est laissé gagner par sa force de

frappe, l'encourageant par la passivité des forces de police et par la promulgation de lois racistes.

Sinistre tableau, dont le film rend compte de manière efficace, entremêlant des matériaux très divers. Entretien avec Ashin Wirathu, images extraites de ses sermons, recours aux archives et à la propagande de son mouvement, vidéos d'amateurs témoignant des exactions exercées à son initiative, voix off féminine recadrant les arrangements du maître avec la réalité, interventions de spécialistes et de moines bouddhistes expliquant la véritable nature de cette idéologie. La haine en paroles et en actes, pénible mystère universellement partagé. ■

JACQUES MANDELBAUM

Documentaire français de Barbet Schroeder (1h47). Sortie en salle le 7 juin.

## Les galopins de la galaxie

Amours sucrés entre un punk et une alien

HOW TO TALK  
TO GIRLS AT PARTIES  
SÉLECTION OFFICIELLE  
HORS COMPÉTITION

Respectivement cinéaste new-yorkais né en 1963 et écrivain britannique né en 1960, John Cameron Mitchell et Neil Gaiman ont reçu en partage le punk. Le compatriote des Ramones et celui des Damned se retrouvent sur ce terrain commun pour une romance adolescente située au moment exact de la célébration du jubilé de sa majesté Elizabeth II, en 1977, moquée par les Sex Pistols avec leur version iconoclaste de *God Save the Queen*. Et si la romance que conte *How to Meet Girls at Parties*, adaptée d'une nouvelle de Gaiman, est un peu sucrée, la mémoire sensorielle du metteur en scène est assez vive pour que le film retrouve l'odeur de bière, de sœur et de tabac de l'époque, ainsi qu'une fraction de son énergie.

**Comme un fanzine**

Dans la banlieue londonienne de Croydon, Enn (Alex Sharp), un lycéen aventureux accède au sous-habit de Zandra (Elle Fanning) de « connaître le punk ». Enn est persuadé que l'innocence de la belle procède de sa nationalité américaine, alors qu'elle vient en fait d'une autre planète. S'ensuivent

d'amusants quiproquos et une course-poursuite un peu statique (on ne sort jamais de Croydon) qui met aux prises une bande de punks emmenée par ladite Boadicea (Nicole Kidman) et les congénères de Zandra vêtus de vêtements de latex multicolore. Un peu comme dans un épisode de *Docteur Who*, les explications relatives aux mécanismes de reproduction des extraterrestres sont pesantes. Mais on retrouve aussi l'amour du folklore britannique de la série télévisée, passé par le filtre flamboyant du regard de John Cameron Mitchell.

Nicole Kidman s'amuse en grande prêtresse d'une toute petite congrégation, réplique banlieusarde de la créatrice de mode Vivienne Westwood, et les séquences musicales sont pleines de *private jokes* destinées aux quinquagénaires ou aux étudiants de l'histoire du rock'n'roll. Au bout du compte, on a l'impression d'être tombé sur un fanzine de l'époque écrit par un teen-ager rebelle qui ne savait pas qu'il deviendrait un auteur à succès. Comme Neil Gaiman, sans doute. ■

THOMAS SOTINEL

Film britannique de John Cameron Mitchell. Avec Elle Fanning, Nicole Kidman, Alex Sharp (1h42). Sortie en salle prochainement.

La MC93  
réouvre  
le 23 mai  
avec  
Alain Platel  
Les ballets C de la B

MC93.COM

# Abderrahmane Sissako, cinéaste nomade

De la Mauritanie à la Chine, Valérie Osouf dessine avec sensibilité le portrait du réalisateur de « Timbuktu »

ARTE  
MERCREDI 24 - 22H30  
DOCUMENTAIRE

Il vient d'un pays de sable, de vents et de nomades, et son œuvre s'en ressent. Le réalisateur Abderrahmane Sissako est né dans le sud de la Mauritanie, a grandi au Mali et a été formé en Russie sous la direction du cinéaste géorgien Marlen Khoutsiev. Dans le cadre du Festival de Cannes, Arte rend hommage, mercredi 24 mai, à cet éternel voyageur en diffusant *Timbuktu*, le film qui l'a révélé au grand public avec ses sept Césars en 2015, dont ceux du meilleur film et du meilleur réalisateur.

A 22h30, la soirée se poursuit par un documentaire intime au titre sans équivoque : *Un cinéaste aux semelles de vent*. Le réalisateur y apparaît de prime abord sur une voie ferrée au milieu des dunes. Le train qui y circule est l'une des fiertés de la Mauritanie. Avec ses 200 wagons, il est l'un des plus longs du monde et transporte le fer, sur près de 700 km, des mines de Zouérat au port de Nouadhibou.

La carrière et la vie d'Abderrahmane Sissako n'ont pas suivi la même trajectoire rectiligne que ce célèbre train minéralier. Pour tourner ce portrait, Valérie Osouf s'est rendue sur les lieux où le



Une des scènes de « Timbuktu », film aux sept Césars. LES FILMS DU WORSO/DUNE VISION

réalisateur a vécu et a lui-même tourné. En Afrique, elle s'est imprégnée des ambiances bruyantes et chaleureuses de Bamako, elle a marché dans les rues ensablées de Nouakchott puis sur la longue plage de Nouadhibou, célèbre pour ses dizaines d'épaves de navires.

Le film est rythmé par différents entretiens avec le cinéaste. Avec une certaine sérénité, celui qui « partageait chaque jour le plat

commun avec ses 14 frères et sœurs et de nombreux cousins » confie ses blessures d'enfance. « Je me sentais impuissant, écrasé, fragile, se souvient-il. J'avais peur de ne pas pouvoir faire ce que je voulais. »

Salué par Martin Scorsese

Les angoisses n'ont pas disparu. « Je suis toujours dans le doute, une qualité indispensable pour faire des films », assure Abderrahmane Sissako, dont l'esthétique

et la profondeur des images sont saluées dans le documentaire par Martin Scorsese.

Si l'Afrique est le berceau du réalisateur, elle est aussi à la source de son cinéma, le fil conducteur de sa carrière. Qu'il s'agisse de *Bamako*, qui imagine le procès de la société civile africaine contre la Banque mondiale et le FMI, ou de *Timbuktu*, qui décrit l'arrivée d'islamistes dans la « perle du désert » et l'instauration de la charia, chaque

long-métrage est le fruit d'une observation minutieuse, voire d'une introspection du continent.

Mais l'Afrique ne fait pas tout. C'est Canton, certes la ville la plus africaine de Chine « où chacun vient avec sa petite idée de business en tête », qui servira principalement de décor à son cinquième long-métrage. On aperçoit le cinéaste flâner dans les rues de la mégapole pour s'imprégner de l'ambiance, rencontrer des habitants qui, comme la plupart des personnages de ses films, partagent une certaine forme d'humilité.

Le cinéaste, qui n'a aucun passif historique avec l'empire du Milieu, entend explorer les relations parfois douloureuses de la Chine africaine, y compris dans l'intimité des couples sino-africains. « Au début, son père ne voulait même pas me voir », lui raconte un jeune homme en regardant son épouse chinoise assise à côté de lui. Avec le temps, des liens se sont finalement tissés entre les deux familles, et un voyage en Afrique a même été organisé. S'il est une constante dans la vie d'Abderrahmane Sissako, c'est qu'il n'y a pas de voyages sans rencontres. ■

PIERRE LEPIDI

*Abderrahmane Sissako, cinéaste aux semelles de vent*, de Valérie Osouf (Fr., 2017, 50 min).

## « JFK », la construction du mythe

Cal Seville s'attache à mettre en lumière certaines aspérités du parcours du 35<sup>e</sup> président des Etats-Unis

HISTOIRE  
MERCREDI 24 - 23H30  
DOCUMENTAIRE

Le 8 novembre 1960, John Fitzgerald Kennedy devient, à 43 ans, le plus jeune président américain élu. En quelques années, ce fils d'une riche famille catholique irlandaise de Boston a réussi à se forger l'image d'un homme alliant le courage à l'intelligence, porteur d'un nouvel espoir en politique. Le documentaire très classique du Britannique Cal Seville n'explique pas en quoi

cette image est aujourd'hui contestée (notamment à la suite des révélations sur ses liens avec la Mafia). Il se concentre avant tout sur les aspérités du parcours du 35<sup>e</sup> président des Etats-Unis.

Le rôle primordial du père

Né il y a cent ans, le 29 mai 1917, John Fitzgerald Kennedy est un pur produit de l'establishment du Nord-Est américain : son grand-père maternel, John Francis Fitzgerald, figure du Parti démocrate, maire de Boston, fut élu trois fois au Congrès. L'enfance de « JFK » est

heureuse, mais sa santé fragile. En raison de plusieurs hospitalisations, sa scolarité est moyenne.

Son père, Joe, va intervenir à chacune des étapes importantes de sa vie. Ainsi évite-t-il le renvoi du jeune JFK de la Choate School. En 1937, John rejoint son père, devenu ambassadeur des Etats-Unis à Londres. A ses côtés, il comprend que l'Europe est de nouveau en train de s'effondrer. De retour aux Etats-Unis, il entre à Harvard où il rédige sa thèse, intitulée *Why England Slept* (« Pourquoi l'Angleterre a dormi »),

vendue à 80 000 exemplaires. Un succès qui lui permettra d'acquiescer une image d'intellectuel.

Grand séducteur, JFK multiplie les conquêtes. Sous la pression de son père, il devra toutefois mettre fin à sa liaison avec Inga Arvad, journaliste, ancienne Miss Danemark, mariée deux fois, connue pour ses liens avec Hitler. Devenu un héros de la seconde guerre mondiale (en mer, il sauve la vie d'un membre de son équipage), JFK se lance en politique. On retrouve l'empreinte de Joe Kennedy, qui finance chacune de ses

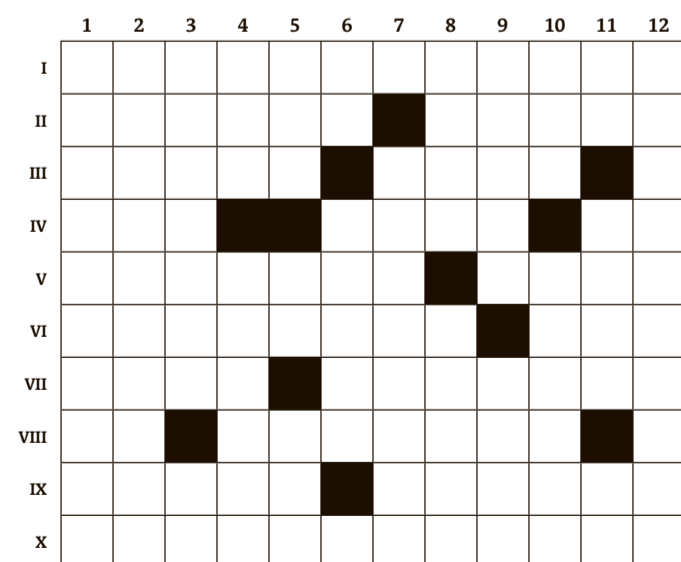
campagnes. Le patriarche a surtout compris comment changer la manière de faire de la politique : il recrute deux agences de publicité pour peaufiner les discours et l'image de son fils, qui apparaissait pudique et modeste. Elu représentant démocrate du Massachusetts en 1946, puis sénateur en 1952, il entre à la Maison Blanche le 20 janvier 1961. En 1963, il sera assassiné à Dallas. ■

ANTOINE FLANDRIN

*JFK, la naissance d'un président*, de Cal Seville (GB, 2017, 55 min).

## MOTS CROISÉS

GRILLE N° 17 - 122  
PAR PHILIPPE DUPUIS



SOLUTION DE LA GRILLE N° 17 - 121

**HORIZONTALEMENT** I. Préliminaire. II. Légal. Gammes. III. Acariens. Pat. IV. Tu. Déveine. V. Ipé. Ne. Lord. VI. Texan. Elisée. VII. Uri. Eames. An. VIII. DESS. Béret. IX. Entubera. Our. X. Stabilisante.

**VERTICALEMENT** 1. Plâtitudes. 2. Récupèrent. 3. Eta. Exista. 4. Lard. Sub. 5. Ilienne. Bi. 6. Eve. Abel. 7. Igné. Emeri. 8. Nasilleras. 9. AM. Noise. 10. Impers. Ton. 11. Réa. DEA. Ut. 12. Este. Encre.

## HORIZONTALEMENT

I. Pourra être rencontré sans danger. II. De l'eau entre terre et mer. Grand chasseur, victime de ses amours. III. Bien dégagées. Sans défauts. IV. Dangereusement nourri. Equipé avant l'embarquement. Cours de la Botte. V. Chapeaute l'édifice. Grande ville de Russie. VI. A souvent la tête ailleurs. A la rencontre de deux conducteurs. VII. Ramassée sur le tapis. Inspiratrice du plus ancien poème en langue d'oïl. VIII. Préposition. Nous a laissé son recueil des *Epicures*. IX. Etat dans les sommets. Victime de l'air ambiant. X. Pas du tout suivie.

## VERTICALEMENT

1. Normal en mer et dans les airs, moins bien en affaires. 2. Couper les cheveux en quatre. 3. Participent dans l'ombre à la création. Petit coin de paradis. 4. Pose question. Ouvre boîte. 5. Passent avant les autres. Dangereusement invisibles. Personnel. 6. En fin de journée. Fait le tour du trou sur le terrain. 7. S'entraîner avant de l'ouvrir en grand. 8. Tire la chaîne en cours. Comme le poil d'un vieux chien. 9. Son coup peut tout bloquer. Dieu turbulent et agressif. 10. Appel à la reprise. Empereur romain, vaincu par les Goths. 11. Patron normand. Meuble au centre de l'écu. Règle. 12. Sous le charme.

## SUDOKU

N°17-122

				9					1	3	
						4	5				
		5								9	
	2							3	7		
		4	8		9					1	
						8					
	4		2		1			5	7		
	7	9		4	5					6	

Réalisé par Yan Georget (<http://yangeorget.net>)

5	8	9	2	6	7	4	1	3
2	1	6	8	3	4	9	5	7
7	4	3	9	5	1	8	6	2
8	2	7	3	4	6	5	9	1
6	3	5	1	8	9	2	7	4
1	9	4	5	7	2	6	3	8
4	5	2	6	1	3	7	8	9
9	6	1	7	2	8	3	4	5
3	7	8	4	9	5	1	2	6

## Facile

Complétez toute la grille avec des chiffres allant de 1 à 9. Chaque chiffre ne doit être utilisé qu'une seule fois par ligne, par colonne et par carré de neuf cases.



**Et si votre santé devenait un art de vivre ?**

**NOUVEAU**

**N°2 EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX**

VOTRE  
SOIRÉE  
TÉLÉ

MERCREDI 24 MAI

TF1

**21.00 Grey's Anatomy**  
Série créée par Shonda Rhimes. Avec Ellen Pompeo, Debbie Allen, Caterina Scorsone (EU, saison 13, épisodes 13 et 14/24).  
**23.45 New York, unité spéciale**  
Série créée par Dick Wolf. Avec Mariska Hargitay, Kelli Giddish (EU, S18, ép. 11/22; S17, ép. 9/23).

France 2

**20.55 Merci pour tout, Charles**  
Téléfilm d'Ernesto Ona. Avec Charlotte de Turckheim, Catherine Jacob (Fr., 2014, 90 min).  
**22.25 Faites entrer l'accusé**  
Luc Amblard et Guy Bordenave, enterrés vivants  
Magazine présenté par Frédérique Lantieri.

France 3

**20.55 Des racines et des ailes**  
Passion patrimoine : en Provence, du pays d'Aix aux Alpilles  
Magazine présenté par Carole Gaessler.  
**23.30 Enquêtes de régions**  
Magazine.

Canal+

**21.05 Vice Versa**  
Film d'animation de Pete Docter et Ronaldo de Carmen (EU, 2015, 90 mn).  
**22.35 Alice de l'autre côté du miroir**  
Film fantastique de James Bobin. Avec Johnny Depp, Helena Bonham Carter, Mia Wasikowska (EU, 2016, 110 min).

France 5

**20.50 Terre sous influence**  
Documentaire de Iain Riddick (GB, 2012, 90 min).  
**22.20 C dans l'air**  
Magazine.

Arte

**20.55 Timbuktu**  
Drame d'Abderrahmane Sissako. Avec Ibrahim Ahmed, Toulou Kiki (Esp.-Maur., 2014, 95 min).  
**22.30 Abderrahmane Sissako**  
Documentaire de Valérie Osouf (Fr., 2017, 50 min).

M6

**21.00 Maison à vendre**  
Présentée par Stéphane Plaza.

Le Monde est édité par la Société éditrice du « Monde » SA. Durée de la société : 99 ans à compter du 15 décembre 2000.  
Capital social : 94.610.348,70 €.  
Actionnaire principal : Le Monde Libre (SCS).  
Rédaction : 80, boulevard Auguste-Blanqui, 75707 Paris Cedex 13 Tél. : 01-57-28-20-00  
Abonnements par téléphone : de France 3289 (Service 0,30 €/min + prix appel) ; de l'étranger : (33) 1-76-26-32-89 ; par courrier électronique : [abonjournalpapier@lemonde.fr](mailto:abonjournalpapier@lemonde.fr).  
Tarif 1 an : France métropolitaine : 399 €  
Courrier des lecteurs  
blog : <http://mediateur.blog.lemonde.fr/> ;  
Par courrier électronique : [courrier-des-lecteurs@lemonde.fr](mailto:courrier-des-lecteurs@lemonde.fr)  
Médiateur : [mediateur@lemonde.fr](mailto:mediateur@lemonde.fr)  
Internet : site d'information : [www.lemonde.fr/](http://www.lemonde.fr/) ;  
Finances : <http://finance.lemonde.fr/> ;  
Emploi : [www.talents.fr/](http://www.talents.fr/) ;  
Immobilier : <http://immobilier.lemonde.fr/>  
Documentation : <http://archives.lemonde.fr/>  
Collection : Le Monde sur CD-ROM : CEDROM-SNI 01-44-82-66-40  
Le Monde sur microfilms : 03-88-04-28-60  
La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0717 C 81975 ISSN 0395-2037

**M** publicité  
Présidente : Laurence Bonicalzi Bridier  
PRINTED IN FRANCE  
80, bd Auguste-Blanqui, 75707 PARIS CEDEX 13  
Tél : 01-57-28-39-00  
Fax : 01-57-28-39-26  
L'imprimerie, 79 rue de Roissy, 93290 Tremblay-en-France  
Toulouse (Occitanie Imprimerie)  
Montpellier (« Midi Libre »)  
Origine du papier : France. Taux de fibres recyclées : 100 %.  
Ce journal est imprimé sur un papier UPM issu de forêts gérées durablement, porteur de l'Écolabel européen sous le N°FI/37/001.  
Eutrophisation : P10t = 0,009 kg/tonne de papier

# Le dialogue social, c'est maintenant

## Analyse

MICHEL NOBLECOURT  
Editorialiste

DEPUIS SON INVESTITURE, LE NOUVEAU CHEF DE L'ÉTAT MULTIPLIE LES GESTES D'APAISEMENT EN DIRECTION DES SYNDICATS

Emmanuel Macron n'est pas un adepte de la démocratie sociale, chère à François Hollande. Contrairement à son prédécesseur, il ne juge pas qu'une réforme sociale doive être négociée avec les partenaires sociaux avant d'être transformée en loi. Le président de la République se dit partisan d'une «*république contractuelle*», dans laquelle les syndicats et le patronat seront invités à «*coconstruire, enrichir, affiner et ainsi faciliter une mise en œuvre rapide des réformes*». Ainsi en est-il de la démarche qu'il a choisie – un recours aux ordonnances précédé d'une concertation rapide – pour réformer le code du travail.

M. Macron a annoncé clairement la couleur pendant la campagne électorale – ce qui n'avait pas été le cas pour la loi El Khomri, apparue par surprise à la fin du mandat de M. Hollande –, prenant le risque d'inquiéter tous les syndicats. Depuis son investiture, le nouveau chef de l'Etat multiplie les gestes d'apaisement. Le plus fort est la réception, mardi 23 mai à l'Élysée, de tous les dirigeants syndicaux et patronaux. Mais d'autres signes vont dans le même sens. Jeudi 18 mai, jour du premier conseil des ministres, Edouard Philippe a téléphoné à tous les numéros un des

syndicats et du patronat. Cette initiative du premier ministre, sur le thème «*le dialogue social, c'est maintenant*», a été très appréciée. Et le choix des acteurs de la pièce délicate qui va rythmer les prochains mois est judicieux.

La nomination comme ministre du travail de Muriel Pénicaud, qui a fait ses premières armes dans le cabinet de Martine Aubry avant de pratiquer le dialogue social à la direction des ressources humaines de Danone, a été saluée par la CFDT et FO. Conseiller social de M. Macron, Pierre-André Imbert, ancien directeur de cabinet de Myriam El Khomri, de François Rebsamen et de Michel Sapin, est un expert du droit du travail. Et M<sup>me</sup> Pénicaud a choisi comme directeur de cabinet Antoine Foucher, ancien directeur général adjoint du Medef qui, avant de claquer la porte de l'organisation patronale pour aller chez Schneider Electric, a conquis avec son art de la négociation la confiance des syndicats.

Cette *task force* sur le code du travail ne suffira pas à faire passer la pilule des ordonnances, que Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT, juge «*irrecevables*». Mais le chef de l'Etat ne manque pas d'arguments. Il ne prend personne en traître et il peut rappeler que plusieurs grandes réformes de François Mitterrand – l'abaissement à 39 heures de la durée légale hebdomadaire du travail, la cinquième semaine de congés payés et la retraite à 60 ans – ont été promulguées par ordonnances... La loi Larcher du 31 janvier 2007 impose certes à l'exécutif une concertation avec les partenaires sociaux – voire une négociation,

voie qu'avait privilégiée M. Hollande – sur tout projet de loi portant sur le droit de travail, mais il peut s'en dispenser en cas d'une «*urgence*» qu'il est seul à déterminer. En l'occurrence, en se bornant à une concertation, M. Macron reste dans les clous.

### UNE CFDT INCONTOURNABLE

En désaccord sur la méthode, les syndicats sont réservés ou critiques sur le fond. Tous sont hostiles au plafonnement des indemnités prud'homales que M. Macron avait tenté d'introduire dans la loi El Khomri, avant de battre en retraite devant leur opposition et, plus encore, pour ne pas déterrer la hache de guerre avec la CFDT. Interlocutrice privilégiée de M. Hollande durant tout son quinquennat, la centrale réformatrice est d'autant plus incontournable qu'elle entend bien profiter de la première place qu'elle a conquise dans le secteur privé au détriment de la CGT.

Laurent Berger a multiplié les mises en garde, avant même l'élection de M. Macron. Sous prétexte qu'il a soutenu la loi El Khomri, privilégiant la négociation d'entreprise sur le temps de travail, le secrétaire général de la CFDT n'est pas prêt à avaler n'importe quelle couleuvre. S'il n'est pas opposé par principe à une extension du champ de la négociation d'entreprise, au cœur de la réforme, il plaide pour faire du code du travail «*un socle de droits importants*». «*Il faut un code du travail qui ne soit pas abaissé, contrairement à ce que veulent certains*», a averti M. Berger, en réclamant une prise en

compte du rôle des branches et surtout une reconnaissance du «*fait syndical*».

Pour l'heure, M. Macron ne bénéficie d'aucun état de grâce, mais les opposants à la loi El Khomri n'ont pas encore pris le sentier de la guerre. «*Réformer le code du travail*, a déclaré M. Martinez au *Journal du dimanche* du 21 mai, *n'est pas une priorité. L'assouplir ne permet pas de lutter contre le chômage*.» Mais le secrétaire général de la CGT ne ferme pas la porte à un dialogue «*réel et sincère*». La centrale annonce juste «*un temps fort d'initiatives... S'il est méfiant, Jean-Claude Mailly se montre plutôt pragmatique. Le message qu'envoie l'exécutif, a affirmé le secrétaire général de FO aux Echos du 22 mai, est que sur le code du travail il y a des marges de manœuvre, de vraies marges de discussion. Si c'est le cas, Force ouvrière est prête à discuter.*»

La réforme du code du travail sera loin d'être un long fleuve tranquille. Le chantier est miné et prendra plus de temps que ce qu'anticipait l'exécutif. M. Philippe affiche «*ouverture*» et «*bonne volonté*». «*Une bonne réforme, a-t-il souligné dans Le Journal du dimanche, est une réforme bien pensée, bien discutée, bien exécutée.*» «*Rien ne sera concédé à la facilité ni au compromis*», a proclamé le président de la République dans son discours d'investiture. Cela dessine un chemin étroit pour la concertation. ■

noblecourt@lemonde.fr

# La décomposition intellectuelle de la droite

Ce n'est pas la désignation d'un premier ministre Les Républicains qui explique l'affaiblissement de cette famille politique. C'est l'abandon depuis le début des années 2000 de l'héritage gaulliste

Par ARNAUD TEYSSIER

C'est un curieux paradoxe, en cette période universellement présentée comme inédite : le nouveau président de la République et le nouveau premier ministre sont des archétypes du modèle gaullien de formation des élites publiques. Ils sont issus tous deux de la haute administration formée par l'ENA, telle qu'elle a été voulue par de Gaulle dès 1945. Cette situation n'est pas sans rappeler, par exemple, celle de 1995 : Jacques Chirac (Cour des comptes) à l'Élysée, Alain Juppé (inspection des finances) à Matignon, avec un programme ambitieux de réformes structurelles. Pour le reste, le contexte était bien différent : la France sortait de deux années de cohabitation, et la majorité à l'Assemblée nationale était déjà acquise. Aujourd'hui, les deux chefs de l'exécutif sont perçus comme les artisans d'une vaste recomposition politique qui entend dépasser le clivage droite-gauche.

Il est un peu tôt pour apprécier la réalité et la profondeur de cette entreprise. Ce qui est d'ores et déjà avéré, c'est la décomposition intellectuelle et idéologique de la droite, ou plus exactement de «*la droite et du centre*», ce concept ambigu et peu mobilisateur, devenu le mot d'ordre de l'opposition actuelle qui se fait dévorer sur tous ses bords. Le processus va-t-il se poursuivre et aboutir à une «*recomposition*»? Telle est la vraie question, infiniment plus importante que les choix individuels faits par tel ou tel.

Mais la réponse n'est sans doute ni à l'Élysée ni à Matignon. Comme toujours, depuis trente ans, elle est dans

IL Y AURA UN DÉPEÇAGE DE LA DROITE SI ELLE NE RECONSTRUIT PAS RAPIDEMENT UN DISCOURS SUR L'ÉTAT

les rangs mêmes de la droite. Jusqu'au début des années 2000, sa partie la plus dynamique, qui se souvenait encore des années Mitterrand, avait continué de revendiquer, bon an mal an, l'héritage du gaullisme, avec un discours composite et fluctuant, mêlé de libéralisme modéré et de références étatiques. Certes, il y avait eu la grande impasse chiraquienne sur Maastricht, les cohabitations répétées, entrecoupées d'une dissolution désastreuse, puis l'instauration du quinquennat, qui portèrent autant de coups meurtriers à l'esprit des institutions. Mais il restait une filiation, même si elle était de plus en plus ténue, qui permettait à la droite d'être, précisément, un peu plus que «*la droite*» : d'être plus rassembleuse.

### UNE TENDANCE LOURDE

A partir du second mandat de Jacques Chirac et de la disparition du RPR au profit de l'UMP, réunissant en un seul ensemble les diverses «*familles*» du centre et de la droite, une mutation déjà à l'œuvre depuis le début des années 1990 s'est accélérée : la dissolution de la droite héritière du gaullisme dans une sorte de centrisme aux contours incertains, attrape-tout par nécessité, et de plus en plus dépourvu de références idéologiques. Le mouvement a connu par la suite des pauses ou des inflexions fugitives, mais la tendance lourde n'a cessé de se confirmer. La droite s'est selon les moments «*droitisée*» ou centrisée, perdant au passage toute armature : qu'il suffise de mentionner ici, pour mémoire, l'expérience édifiante des primaires.

L'aspect le plus spectaculaire de cette évolution a été moins l'adoption d'un discours libéral, européen ou «*mondialiste*» que l'évanouissement de tout discours un peu construit ou porteur sur l'Etat. Or, la V<sup>e</sup> République est depuis l'origine un composé actif de puissance exécutive et d'énergie administrative. Dès 1958, de Gaulle tient un discours modernisateur et conduit une puissante entreprise réformatrice, mais les inscrit l'un et l'autre dans une conception ambitieuse et pérenne de l'action publique. La politique peut être plus ou moins libérale, mais elle ne saurait s'affranchir de la nécessité d'une administration forte et d'une

conception sociale de la République. C'est l'extraordinaire alchimie de la conception gaullienne de l'Etat et du rapport Rueff de 1960, qui prônait notamment le retour à l'équilibre budgétaire et la libéralisation des échanges extérieurs.

A cet égard, tenir pour acquis – comme beaucoup le font en pensée ou par action – que 1958 ne serait qu'un moment hors norme, et notre Constitution un système exceptionnel taillé pour un homme exceptionnel, est une lourde erreur. Cet équilibre de notre démocratie, venu du plus profond de l'Histoire, était destiné à durer. Les circonstances présentes lui redonnent une nouvelle jeunesse : dans un contexte national – et européen – marqué par des tensions sociales et communautaires profondes, ainsi que par une menace terroriste constante, il est vain d'imaginer que la simple adaptation à la mondialisation par une réduction mécanique des effectifs de l'Etat et la mise en œuvre des recettes rudimentaires fournies par de médiocres officines pourront permettre de relever l'immensité des défis.

Cela, la droite l'a oublié avec une constance remarquable. Parallèlement, le Front national s'est emparé sans difficulté du sujet, puisqu'il était laissé ouvertement en déshérence. C'est, sans nul doute, à cet héritage nébuleux fait d'autorité et d'esprit social que sont restés désespérément accrochés, envers et contre tout, beaucoup de ses quelque onze millions d'électeurs du second tour.

La droite va-t-elle enfin le comprendre, au moment où, habileté suprême du nouveau pouvoir, c'est à des personnalités issues des Républicains qu'a été confiée la charge de l'économie et des comptes publics, et donc la responsabilité potentielle de tous les chocs prévisibles en ce domaine? Au moment où, également, de nouvelles configurations institutionnelles semblent se dessiner au sommet de l'Etat – qui devraient susciter analyses et efforts d'interprétation...

Il n'y aura pas de recomposition de la droite, mais simplement sa décomposition ou son dépeçage pour le plus grand péril de tous, si elle ne reconstruit pas rapidement un discours sur l'Etat – ce qui n'est pas contradictoire avec de profondes réformes. Le glissement du gaullisme vers le centre n'a été à aucun moment l'effet d'une mutation politique raisonnée, ou d'une prise en compte d'un prétendu «*sens de l'Histoire*» : il n'aura été pour la droite française que l'appel du vide, l'aspiration vers le gouffre. ■

Arnaud Teysier est historien et haut fonctionnaire. Il fera paraître cet automne chez Perrin une biographie de Philippe Séguin

# Le faux remède de l'identité



MALAISE DANS L'IDENTITÉ  
Hervé Le Bras,  
Actes Sud, 112 p., 10 euros

## Le livre

Le mal est fait. Le poison identitaire continue de produire ses effets, dix ans après avoir été inoculé du plus haut sommet de l'Etat dans l'esprit des citoyens. On ne sait à combien s'élèvera l'addition, mais une chose est sûre : on n'a pas fini de payer le prix des calculs électoraux de court terme (banaliser les idées d'extrême droite dans le but d'attirer ses électeurs) qui ont conduit Nicolas Sarkozy à entraîner la France dans une quête aussi vaine que nauséabonde de son «*identité nationale*».

Une fois élu, en 2007, l'ancien président lui consacra également un ministère, chargé de l'immigration puisqu'il s'agissait d'identifier les «*mauvais Français*». Puis, à l'automne 2009, il en fit le thème d'un «*grand débat*». Ce fut insuffisant pour définir ce qui ne pouvait l'être – «*un concept vague et fuyant n'est pas défendable*», relève Hervé Le Bras –, mais largement assez pour marquer les esprits. «*Qu'en faire alors?*», s'interroge l'auteur, qui répond en ces termes : «*Personnellement, je pense qu'il faudrait s'en débarrasser, mais il est devenu populaire en raison de la fausse évidence qu'il suscite. (...) On a mis l'identité dans la tête [des Français]. Voilà le remède au malaise qui s'est installé dans le pays, un remède qui risque d'aggraver le mal mais avec lequel il faut composer.*»

Plutôt que de balayer d'un revers de main l'identité comme «*un fantasme qu'il faut s'employer à démystifier et à chasser*», idée «*sympathique*» mais dépassée, l'historien et démographe s'est résolu à prendre à bras-le-corps ce concept, puisqu'il infuse dans la société. Son objectif? «*Dégager les composantes éventuelles de l'identité pour contrearrer celles qui poussent au repli et à la fermeture, et encourager celles qui tendent à l'ouverture.*» Soit, en d'autres termes, limiter les dégâts. Pour penser – et panser – ce mal identitaire qui s'est «*infiltré*» en France entre l'Etat et la nation, les minant tous les deux «*comme l'eau corrode les fondations*», Hervé Le Bras examine et déconstruit plusieurs des critères supposés définir l'identité nationale. «*Quel que soit l'angle sous lequel on l'envisage, ethno-racial, religieuse, comportemental, historique, elle s'est montrée inconsistante*», relève-t-il au terme d'un examen clair, concis et accessible. D'où il ressort surtout que chacune des voies empruntées a moins pour objet de définir que d'exclure et de discriminer.

L'auteur souligne que «*l'identité, si le mot a un sens, ne peut être que dynamique*». «*Pour évoluer, poursuit-il, elle doit être ouverte aux influences extérieures, aux identités des autres, donc.*» Selon toute vraisemblance, il s'agira là d'un des thèmes majeurs, fût-il sous-jacent, de la campagne présidentielle. Les résultats du scrutin ont donné la température du patient. ■

JEAN-BAPTISTE DE MONTVALON



**FRANCE** | CHRONIQUE  
PAR GÉRARD COURTOIS

## La présidentielle à huit tours

La campagne présidentielle a commencé le 22 avril 2016. Ce jour-là, la Haute Autorité de la primaire de la droite publiait les formulaires officiels de parrainage des candidats et le débat ne tardait pas à s'engager : Alain Juppé présentait son projet économique, Bruno Le Maire se posait en candidat du « renouveau », François Fillon se réjouissait (alors dans l'indifférence générale) d'avoir remporté « la victoire intellectuelle » en imposant sa ligne économique, tandis que Nicolas Sarkozy entraînait en lice en dénonçant « le renoncement des élites » face à « la tyrannie des minorités ».

Cette campagne au long cours s'achèvera le 18 juin, au soir du second tour des élections législatives. En quatorze mois, au gré de huit tours de scrutin – primaire de la droite en novembre 2016, primaire à gauche en janvier, présidentielle les 23 avril et 7 mai, enfin législatives à venir –, le paysage politique français aura connu un bouleversement sans précédent depuis une soixantaine d'années.

Bien sûr, la victoire de la gauche en 1981 après vingt-trois ans d'opposition fut un choc considérable, mais elle se dessinait depuis des années. Rien de tel aujourd'hui : quelques mois auront suffi pour que le système politique vole en éclats, comme une vieille charpente vermoulue qui, soudain, s'effondre. Encore faut-il qu'elle jusqu'à son terme parlementaire le « chamboule-tout » présidentiel, selon l'expression bien vue de Laurent Fabius le 14 mai à l'Élysée, lors de la proclamation des résultats et de l'entrée en fonctions d'Emmanuel Macron.

Une certitude, déjà, est acquise. Après l'élimination des caciques de droite et de gauche lors des primaires, puis celle des deux grands partis de gouvernement (socialistes et Les Républicains) au premier tour de la présidentielle, l'Assemblée nationale va subir, à son tour, une grande lessive de printemps. Du fait de l'application de la loi sur le non-cumul de mandats, ou du renoncement d'une génération d'élus, 216 députés sortants (sur 577) ne se représentent pas cette année, soit plus du double du chiffre observé en 2007 et 2012. A quoi s'ajouteront les députés qui souhaitent rempiler et qui seront battus, notamment parmi les quelque 180 socialistes dont tout laisse présager que les deux tiers pourraient rester sur le carreau. Au total, ce sont donc plus de 300 sièges du Palais-Bourbon qui devraient être occupés, demain, par de nouveaux élus. Soit autant, ou à peu près, qu'en 1958.

Reste à savoir si le nouveau chef de l'Etat y disposera d'une majorité décidée à le soutenir. Cela paraissait impensable il y a peu, tant le phénomène Macron est inédit et son mouvement (La République en marche) tout juste tombé du nid. Pourtant, chaque jour qui passe rend cette perspective plus vraisemblable. Les premiers sondages vont dans ce sens, mais ils sont à prendre avec les plus grandes précautions. Beaucoup dépendra en effet, outre les mouvements de fond de l'électorat, de l'offre précise des candidatures dans chaque circonscription,

**L'ASSEMBLÉE  
NATIONALE VA SUBIR,  
À SON TOUR,  
UNE GRANDE LESSIVE  
DE PRINTEMPS**

**LE PAYSAGE  
POLITIQUE FRANÇAIS  
AURA CONNU  
UN BOULEVERSEMENT  
SANS PRÉCÉDENT  
DEPUIS 1958**

ainsi que du niveau de l'abstention et donc de la possibilité pour les candidats d'atteindre la barre de 12,5 % des électeurs inscrits requise pour se maintenir au second tour. En outre, l'on sait que les projections en sièges des intentions de vote sont un exercice souvent aléatoire.

### Partis déboussolés

Mais il n'est pas besoin des sondages pour mesurer à quel point les principaux partis sont déboussolés. Depuis son élection et, plus encore, depuis la formation de son gouvernement « et de droite et de gauche », c'est le président de la République qui est à l'initiative, maître du jeu et du tempo. Chez les socialistes, les Républicains et les centristes, la seule question qui vaille désormais n'est plus celle des programmes – ils ont quasiment disparu du débat –, mais bien l'attitude à adopter à l'égard du chef de l'Etat : opposition frontale, opposition « constructive » ou ralliement, telle est l'interrogation qui traverse tous les partis.

C'est le cas chez Les Républicains, pris à revers plus qu'ils ne veulent bien l'admettre, par l'entrée à Matignon et à Bercy de trois des leurs, Edouard Philippe, Bruno Le Maire et Gérard Darmanin. Non seulement une partie d'entre eux, proches d'Alain Juppé notamment, excluent toute opposition pavlovienne ou envisagent d'épauler, demain, une majorité macronienne. Mais ceux qui restent les plus campés dans l'opposition peinent à trouver des angles d'attaque contre le président. Entendre, comme le week-end passé, un responsable comme Eric Woerth déclarer : « On n'a pas eu d'élection présidentielle. Il n'y a pas eu de débat. Ce débat, on va l'avoir maintenant », témoigne assez de l'impuissance à comprendre, ou à admettre, le bouleversement en cours.

Les socialistes, de leur côté, avancent vers les législatives comme s'ils allaient à l'abattoir. Assommés par leur déroute présidentielle, désarçonnés par la composition du gouvernement et la place qu'y occupe la droite, moins que jamais en situation de réduire les fractures qui les minent depuis des années, tentés pour certains de reconstruire patiemment un parti en ruine, désireux pour beaucoup de rejoindre le camp du vainqueur, ils ne savent plus à quel saint se vouer. Les centristes de l'UDI et leur président Jean-Christophe Lagarde, hier alliés résolus des Républicains, sont en train de prendre leurs distances.

Quant au Front national et à La France insoumise, qui rêvaient, pour le premier, de faire une entrée en force à l'Assemblée et, pour la seconde, de constituer carrément une nouvelle majorité capable d'imposer une cohabitation au chef de l'Etat, ils seraient en réalité bien heureux, demain, de pouvoir constituer un simple groupe parlementaire.

Bref, chacun cherche sa place. Mais tous redoutent qu'elle soit réduite à la portion congrue. Réponse dans un mois. ■

courtois@lemonde.fr

## LA GRÈCE À PERPÉTUITÉ

### ÉDITORIAL III

Partie remise, de nouveau. Il faudra attendre encore pour avoir un plan de restructuration de la dette grecque, qui permette à ce pays de voler de ses propres ailes, après des années de crise. Lundi 22 mai, les ministres des finances de la zone euro ne sont pas parvenus à un accord sur le versement d'une nouvelle tranche d'aide, alors que le gouvernement d'Alexis Tsipras attendait au moins 7 milliards d'euros.

Feuilleton infernal, qui a commencé sans qu'on s'en aperçoive ou presque, signe que des erreurs majeures, décisives, peuvent être commises. Par mégarde. Lorsque, en juin 2000, les dirigeants européens réunis à Feira, au Portugal saluent l'entrée de la Grèce dans l'euro au 1<sup>er</sup> janvier 2001, un

an après les autres pays, l'information ne fait qu'une brève dans la presse. L'euro est un projet politique, il doit s'étendre aux pays du Sud, comme le souhaite la France. Rien de plus naturel. Lorsqu'il s'avère, dès novembre 2004, que la Grèce a triché sur ses déficits publics et n'aurait pas dû se qualifier pour la monnaie unique, l'affaire est vite enterrée. Paris et Berlin viennent de violer les règles du pacte de stabilité : pourquoi chercher noise à un petit pays qui ne pèse que 2 % de l'économie de la zone euro et ne représente qu'un risque bénin ? On s'en sortira toujours.

Erreur majeure : protégée par des taux d'intérêt abusivement bas, la Grèce laisse dériver ses coûts et ses salaires, s'offre un train de vie que son économie ne permet pas de financer. Le tout avec la complicité des banques françaises, allemandes et italiennes, qui prêtent à tout-va à la Grèce.

Lorsque la crise explose en 2009, le pays est en faillite, son économie déclassée et la zone euro menacée par l'interconnexion des systèmes bancaires. Et, depuis huit ans, Grecs et Européens ont réparé la zone euro comme on répare un avion en feu en plein vol. Epopée tragique. Ils ont dû payer une double addition : les Européens ont compensé les erreurs passées en effaçant une partie de la dette grecque. Les Grecs ont dû consentir un effort majeur pour

remettre à flot leur économie : une terrible dévaluation interne par la baisse des salaires, des retraites, du produit intérieur brut et la construction d'un Etat capable de mieux lever l'impôt.

Deux ans et demi après l'arrivée au pouvoir de la gauche radicale Syriza, deux ans après le virage réaliste du premier ministre Alexis Tsipras, la Grèce a accompli de grands progrès. Et elle continue avec une loi omnibus adoptée jeudi 18 mai, censée mettre en œuvre 45 réformes préconisées par les créanciers. Mais, à chaque printemps, les tergiversations sur l'aide à la Grèce font retomber la croissance. Il faut sortir de ce cycle.

Il y a l'idéal et le possible. L'idéal serait un effacement en bonne et due forme d'une partie de la dette grecque. Ce scénario est impraticable avant les élections allemandes... et sans doute après. On se dirigera vers un allongement des prêts et une baisse des taux d'intérêt. Il existe une seconde voie, moins glorieuse, mais très efficace : permettre à la BCE de racheter la dette grecque comme elle le fait avec les autres pays de la zone euro. La manœuvre, qui exige pour des raisons techniques la présence du FMI, permettrait de baisser les taux d'intérêt grecs et rendrait possible le retour d'Athènes sur les marchés financiers. La Grèce sortirait ainsi de dix années calamiteuses de soumission. ■

• TOUJOURS DANS TOUTES LES LISTES DE MEILLEURES VENTES •

**12 PRIX  
LITTÉRAIRES  
400 000  
EXEMPLAIRES  
VENDUS  
29 TRADUCTIONS**



RETROUVEZ GAËL FAYE  
EN MUSIQUE  
RYTHMES ET BOTANIQUE

Gaël Faye  
Petit pays

Prix Goncourt des lycéens

Prix du roman Fnac  
Prix Goncourt, choix de l'Orient, choix de la Poésie et choix de la Tribune  
Prix Talent Culture  
Prix du roman des étudiants France Culture-Télérama  
Prix du Premier roman  
Prix Transfuge  
Prix Fetkann Maryse Condé  
Globes de Cristal, meilleur roman  
Prix Falissy

Grasset



## Polio, le défi de l'éradication



Durant les Journées nationales de vaccination, en Inde, quelque 170 millions d'enfants de moins de 5 ans reçoivent les trois gouttes du vaccin oral contre la poliomyélite. ATISH PATEL

Même si seuls quelques cas de polio sont désormais rapportés dans le monde chaque année, ce succès reste précaire. Le « dernier kilomètre » pour clore cette course vers l'éradication est un casse-tête. Reportage en Inde, lors d'une vaste campagne de vaccination

LISE BARNÉOUD  
DELHI (INDE) - envoyée spéciale

Les bouches s'ouvrent, les unes après les autres. Les gouttes de vaccin perlent, par milliers. Impossible de déambuler dans la capitale indienne sans remarquer ces attroupements d'enfants autour des bannières « Polio Sunday » jaune et bleu. Dans la gare de Delhi, dans les cours d'école, dans les trains, aux arrêts de bus, dans les temples hindouistes, bouddhistes, sikhs ou encore dans les mosquées: pas moins de 709 000 postes de vaccination sont

déployés dans l'ensemble du pays. Sans parler des voitures munies de haut-parleur qui sillonnent les routes pour informer les familles les plus démunies. « Pas un enfant de moins de 5 ans ne doit nous échapper à l'issue de ces cinq journées de vaccination nationales », insiste le docteur Sucheta Bharti, une petite femme énergique, responsable du bon déroulement de cette opération pour le district de Madipur, au nord-ouest de Delhi. Des enfants de moins de 5 ans, l'Inde en compte plus de 170 millions.

Le centre de santé du docteur Bharti ressemble, ce matin d'avril, à une ruche par un beau jour de printemps. Quelque 250 travailleurs sociaux, infirmiers, médecins et volontaires viennent récupérer des glacières pleines de vaccins ainsi que les cahiers de recensement de la population, puis repartent dans les différents quartiers pour une vertigineuse opération de porte-à-porte. Les abeilles de cette ruche sont quasi exclusivement des femmes habitant le district, qui participent bénévolement à cette opération. Parmi ces butineuses, Suman et Bharati, dont le rayon d'action compte l'un des quartiers les plus pauvres du district. Munies d'un grand cahier noir dans lequel sont enregistrés le nom et l'âge de tous les enfants, elles progressent dans ces ruelles étroites, évitant les rigoles d'eaux sales. Devant chaque porte, elles crient des pré-

noms. Les enfants arrivent de toutes parts, les mères apportent les nouveau-nés. Personne ne pose de question. Personne ne refuse les gouttes.

### Une marque au feutre noir

A chaque fois, le protocole est le même: il faut d'abord vérifier que ces enfants n'aient pas déjà été vaccinés dans les postes de vaccination fixes, l'absence de feutre noir sur l'ongle de l'auriculaire gauche permet de s'en assurer. Suman sort ensuite le petit flacon rose de sa glacière, verse trois gouttes dans la bouche de l'enfant, puis marque l'ongle au feutre, pendant que Bharati consigne tout dans le grand cahier. Une nouvelle grossesse? Elles insistent auprès de la mère pour qu'elle passe au centre de santé, pour un suivi. Un enfant malade ou blessé? Elles en profitent pour l'ausculter, donner des conseils. Une jeune femme d'à peine 20 ans vient d'accoucher de son quatrième enfant: les deux femmes lui parlent de contraception. Au bout de la ruelle, une décharge à ciel ouvert fume. Des enfants, par centaines. Mais pas un seul cas de polio. Mises en place en 1995, ces Journées nationales de vaccination ont permis de ne plus recenser aucun cas de polio depuis 2011. Plus aucun, contre quelque 400 000 avant l'introduction du vaccin dans ce pays.

→ LIRE LA SUITE PAGES 4-5

### Lyme: la tique de la discorde

Fiabilité du dépistage, diagnostic, traitement... Le monde médical reste divisé sur la maladie portée par l'acarien suceur de sang, dont l'aire de répartition s'élargit sans cesse.

LIRE PAGE 2



### Portrait Yves Meyer, dans l'ondoiement des maths

Le mathématicien, Prix Abel 2017 pour avoir mis les ondelettes au service de la compression des données, est toujours fasciné par sa discipline.

LIRE PAGE 8



### Matière noire: une quête toujours infructueuse

Le détecteur le plus sensible du monde, en Italie, n'a pas capté la particule mystérieuse. Un événement a bien été enregistré, mais c'est insuffisant pour statuer sur l'existence et la nature de ce ciment hypothétique des structures cosmiques.

LIRE PAGE 3

# La maladie de Lyme reste bien mystérieuse

SANTÉ - Alors que cette affection est en augmentation en France, chercheurs et autorités sanitaires se mobilisent pour une meilleure prise en charge

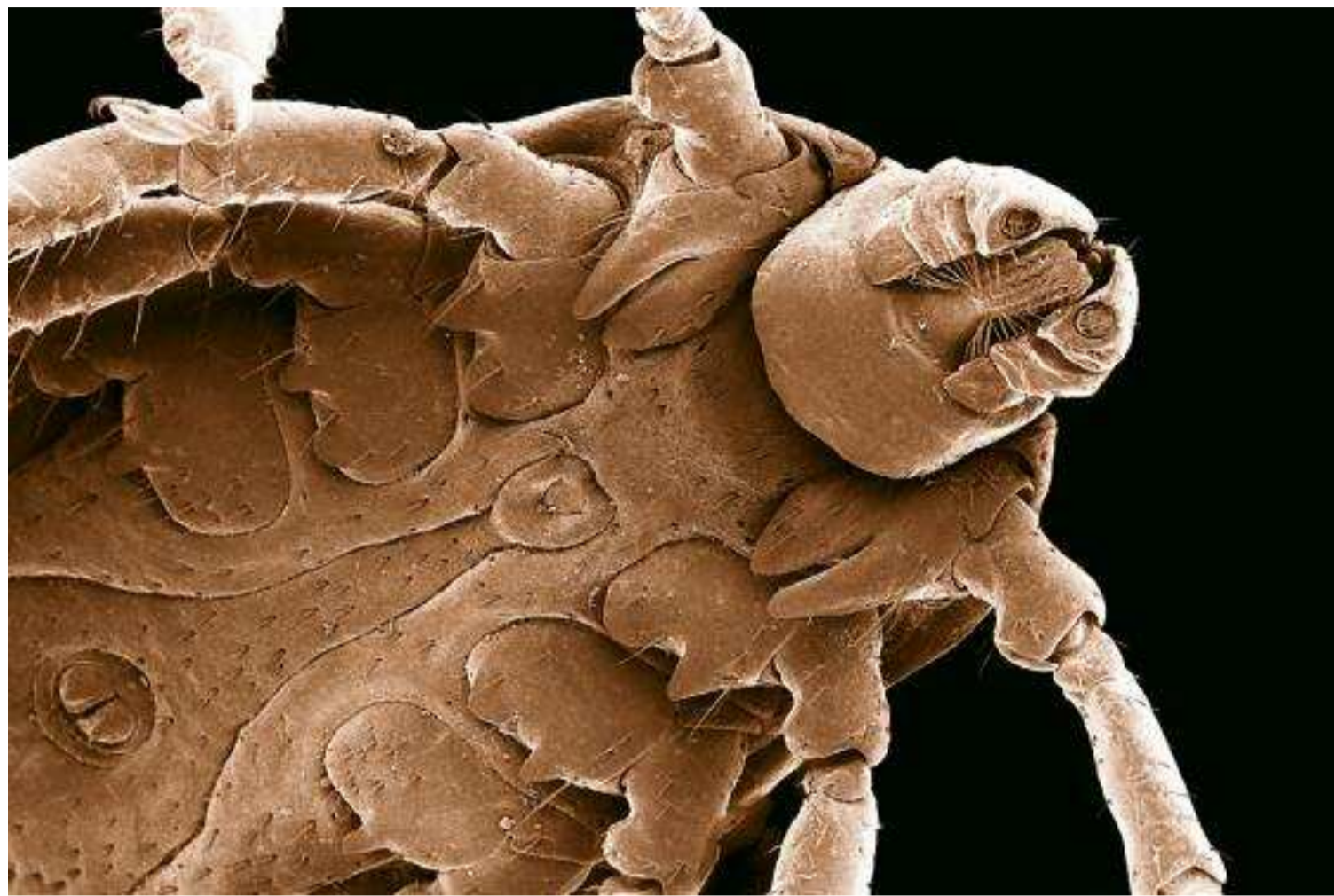
**L**ongtemps négligée, la maladie de Lyme occupe aujourd'hui une place dans le débat public. L'Institut national de la recherche agronomique (Inra) a organisé vendredi 19 mai une conférence de presse avec des chercheurs spécialisés, et l'organisation américaine Ilads (International Lyme and Associated Diseases Society) a tenu vendredi 19 et samedi 20 mai un congrès à Paris, alors que se tenait la journée mondiale de cette maladie, pour faire reconnaître sa forme chronique. Caractérisée dans les années 1970 aux Etats-Unis dans la ville de Lyme (Connecticut), cette affection est transmise à l'homme par une piqûre de tique *Ixodes*, infectée par une bactérie appelée *Borrelia burgdorferi*, de la famille des spirochètes.

Son incidence augmente. En France, 33 202 nouveaux cas ont été recensés en 2015 (26 146 en 2014) par le réseau de médecins Sentinelles, selon Santé publique France. Il y en aurait bien plus selon les associations. « On en sait encore trop peu sur ces parasites et les agents infectieux qu'ils transportent », ont souligné les chercheurs de l'INRA, pour qui les maladies transmises par les tiques sont devenues au fil des ans « un problème important de santé publique et vétérinaire ». Les associations de patients se mobilisent dans le monde entier depuis des années.

## Infection complexe

De quoi s'agit-il ? Dans certains cas, la piqûre de tique provoque une éruption cutanée circulaire (érythème migrant). La personne prend alors un traitement antibiotique qui, la plupart du temps, est efficace. Mais souvent, la piqûre est indolore, et les symptômes n'apparaissent qu'au bout de quelques semaines, voire de plusieurs mois. « Le polymorphisme de la maladie de Lyme en fait une infection complexe, à l'instar de ce qu'était la syphilis », notait récemment l'Académie de médecine. Grande fatigue, symptômes articulaires, musculaires, neurologiques... ils sont variés et peuvent être très invalidants.

Le diagnostic est donc parfois difficile à poser et la prise en charge compliquée. D'autant plus que les tests d'aide au diagnostic, une vingtaine en France, sont imparfaits, comme l'avait montré un rapport de l'Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) en novembre 2016. « Dans certains cas, le diagnostic de la maladie de Lyme de personnes qui se sont fait piquer est négatif, même si elles présentent les symptômes », a expliqué Muriel Vayssier-Taussat, chef du département scientifique santé animale de l'INRA lors de la conférence de presse. Une soixantaine de micro-organismes (parasites, bactéries, virus) ont aujourd'hui été identifiés, susceptibles d'être transmis par les tiques. La plupart



En France, 33 202 nouveaux cas ont été recensés en 2015. Il y en aurait bien plus, selon les associations.

GREGORY S. PAULSON/CULTURA CREATIVE

ne sont pas détectés par les tests actuels. Or, certains sont responsables de maladies comme l'encéphalite à tiques, la babésiose...

Il peut aussi y avoir des co-infections. Lors d'une collecte de 267 tiques *Ixodes ricinus* venant des Ardennes françaises, la moitié était porteuse d'agents pathogènes. Parmi ces tiques infectées, 50 % étaient co-infectées, avec jusqu'à 5 pathogènes, notamment des bartonelles et des rickettsies, ont constaté l'équipe de l'Inra et ses partenaires. « Ces phénomènes pourraient expliquer les symptômes atypiques chez de nombreux patients », indique Muriel Vayssier-Taussat. Aux Etats-Unis, les Centres pour le contrôle et la prévention des maladies (CDC) viennent d'alerter sur l'apparition d'une nouvelle maladie transmise par ces arthropodes : l'encéphalomyélite de Powassan. Seuls 75 cas y ont été recensés au cours des dix dernières années.

Pour y voir plus clair, un projet sur la physiopathologie des maladies transmissibles par les tiques, appelé OH Ticks, a été lancé en janvier. Coordonné par Muriel Vayssier-Taussat, avec l'Institut Pasteur, des médecins du réseau Sentinelles et des CHU, il prévoit de prélever 200 patients séronégatifs à Lyme. « Ce projet vise à trouver les techniques qui permettront de prouver le lien épidémiologique entre la piqûre de tique, la présence d'un microbe et les symptômes chez l'hôte », souligne l'Inra.

Parallèlement, des travaux menés avec l'Institut Pasteur et le Génoscope d'Evry, entre autres, portent sur l'analyse du génome de la tique et de son microbiote, grâce au séquençage haut débit. « Des projets sont également en cours pour développer un nouveau test basé sur des biopsies cutanées chez l'homme en utilisant la spectrométrie de masse », souligne la Dr Nathalie Boulanger,

responsable de ce projet à l'université de Strasbourg, avec le centre national de référence (CNR) sur la maladie de Lyme et une équipe CNRS. D'autres questions sont posées : la génétique joue-t-elle un rôle ? Comment expliquer que certaines races de chiens ou de chevaux développent la maladie et pas d'autres ?

La recherche constitue l'un des cinq axes du plan de lutte contre la maladie de Lyme lancé en septembre 2016 par l'ancienne ministre de la santé Marisol Touraine. « Pleinement conscients qu'il existe des formes de la maladie mal connues et donc mal soignées, le ministère chargé de la santé et ses partenaires ont engagé des actions pour renforcer l'expertise et le diagnostic de cette maladie », souligne-t-on à la direction générale de la santé.

## Eviter les errances thérapeutiques

Autre grand chantier en cours : proposer une prise en charge adaptée. Une réunion s'est tenue à ce sujet jeudi 18 mai à la Haute Autorité de santé (HAS) avec les experts et les représentants de malades. « Comment on traite les patients ? Et par qui ? Voilà les questions auxquelles on doit répondre », souligne Michel Laurence, responsable du service des bonnes pratiques professionnelles à la HAS. Pas simple. « L'objectif est de pouvoir répondre aux patients et à leurs souffrances, et leur éviter d'aller d'un praticien à un autre », explique-t-il. Beaucoup relatent des années d'errance thérapeutique et de rejet.

Ainsi Laurence, alors âgée de 34 ans, ne comprenait pas l'origine d'une très grande fatigue. Elle devait se faire opérer de la thyroïde, qui avait gonflé. « J'avais l'impression que j'étais envahie par quelque chose à l'intérieur de moi et je n'avais plus aucune énergie », raconte cette conseillère

## Actions en justice

Les associations de malades de Lyme multiplient les poursuites. « Environ 200 plaintes sont d'ores et déjà engagées au nom des patients à l'encontre des principaux fabricants de tests sérodiagnostics : bioMérieux, DiaSorin et Siemens », explique Julien Fouray, avocat au côté de Catherine Faivre, à l'origine de cette action. Au total, « nous sommes saisis par un demi-millier de patients », poursuit M<sup>e</sup> Fouray. Les avocats veulent également engager la responsabilité pénale du Centre national de référence sur la maladie de Lyme de Strasbourg. « On comprend la détresse des patients, mais on a toujours développé des tests suivant les références internationales », avait déclaré à l'AFP, début mars, le directeur général du groupe bioMérieux, Alexandre Mérieux. Par ailleurs, plusieurs médecins sont convoqués par la Sécurité sociale et poursuivis par l'ordre des médecins pour avoir proposé des tests et traitements non conventionnels. Une enquête de Sciences & Avenir a montré l'existence de pratiques non validées scientifiquement proposées à de nombreux malades.

d'orientation et psychologue. Une antibiothérapie calme temporairement les symptômes. Puis elle souffre d'affections cutanées, d'infections urinaires, de douleurs articulaires. En tout, une quinzaine de symptômes. Son médecin lui dit : « C'est psychologique. » Elle doit arrêter de travailler, commence à chercher sur Internet et trouve la maladie de Lyme. Habitant dans le Limousin, où les tiques sont très présentes, elle se souvient alors d'une rougeur derrière le genou. Un test est positif. Le diagnostic est posé six ans après les premiers symptômes. Aujourd'hui, Laurence, âgée de 48 ans, est encore fatiguée, souffre de douleurs musculaires, mais va mieux. Habitant aujourd'hui à Saint-Brieuc, elle a changé sa façon de vivre. Comme d'autres patients, elle a souvent été en colère. Ce que dénonce aussi Sophie Benarrosh, touchée par cette maladie, dans un livre *Non ce n'est pas dans ma tête* (Leduc. S-Editions, 256 pages, 18 euros). De même, Marie-Pierre Samitier retrace l'histoire de la maladie et sa complexité dans *Le Mystère Borrelia* (Lemieux Editeur, 160 pages, 16 euros).

Depuis des années, le professeur Christian Perronne, spécialiste de cette pathologie émergente, chef de service en infectiologie à l'hôpital Raymond-Poincaré de Garches (Hauts-de-Seine), se bat contre le déni. « On voit encore trop de patients orientés vers la psychiatrie alors qu'ils avaient la maladie de Lyme », dénonce-t-il.

D'autres tempèrent. « Notre hantise est de passer à côté d'un autre diagnostic », explique la docteur France Roblot, présidente de la Société de pathologie infectieuse de langue française, pour qui « la maladie de Lyme n'est pas une maladie émergente ». « Il faut être humble, on manque de connaissance mais il ne faut pas raconter de sornettes au patient », poursuit-elle. Elle cible sans les nommer des médecins qui proposent des solutions non validées scientifiquement. Les avis restent divisés entre ceux qui craignent un surdiagnostic de la maladie et d'autres qui dénoncent une grave sous-évaluation. ■

PASCALLE SANTI

## POUR UNE CARTOGRAPHIE DES TIQUES

**L**a France compte de plus en plus de tiques. Elles apprécient les zones boisées et humides, mais aussi les parcs forestiers, jardins, pâtures... Jusqu'ici, les régions les plus touchées se situent en Alsace, mais de nouvelles espèces arrivent dans le Sud. Les aires de distribution des tiques se modifient aussi vers le nord de l'Europe.

Acarien géant, la tique, qui se nourrit de sang, est susceptible de transmettre des bactéries, virus et autres parasites. Les animaux sauvages, principalement les petits rongeurs et des oiseaux, en sont naturellement porteurs.

Alors qu'on pense que la tique pique surtout au printemps et en automne, peut-on se faire piquer en hiver ou en été ? Dans quelle région ? Répondre à ces questions est le but du projet Citicks, coordonné par Jean-François Cosson, spécia-

liste de l'écologie des maladies infectieuses à l'INRA. « On ne connaît pas assez de choses sur l'écologie des tiques. Nous devons avoir des données fiables pour mettre en place une prévention efficace », souligne le chercheur. Appelés Vigi-tiques, une application smartphone et un site Web vont être lancés prochainement. « Les personnes piquées devront dire quand elles ou leur animal domestique ont été piqués par une tique. Ce qui permettra d'avoir une cartographie des piqûres et de savoir dans quel paysage et sous quelle météo les personnes se font le plus piquer », explique Jean-François Cosson.

Une telle application existe déjà en Belgique, aux Pays-Bas et en Suisse où elle a récolté près de 7 000 déclarations de piqûres en dix-huit mois. En France, ce projet de sciences participatives va aussi

proposer des stages de recherche dans un laboratoire du réseau « Tous chercheurs » près de Nancy, en partenariat avec l'INRA de Nancy-Lorraine, le laboratoire d'excellence Arbre et l'université de Lorraine. Une collecte de tiques va également démarrer.

## Mesures de prévention

Autre initiative dans le centre de la France. Baptisée LymeSnap, une étude participative menée par le CHU et l'INRA de Clermont-Ferrand a été lancée début avril dans les Combrailles, à cheval sur le Puy-de-Dôme, la Creuse et l'Allier. Elle comprend plusieurs volets, dont le recensement et la cartographie du nombre de personnes ayant un érythème migrant sur le corps. Un autre objectif est, selon Gwenaél Vourc'h, responsable de l'unité épidémiologie des maladies

animales à l'INRA Auvergne-Rhône-Alpes, de « faire une carte de situation et d'abondance des tiques, et de voir quels facteurs influent, comme la présence de chevreuils, fréquemment porteurs de tiques ». Ou encore le réchauffement climatique : alors que l'on trouvait des tiques jusqu'à 800 m d'altitude, aujourd'hui, c'est jusqu'à 1 300 m.

Le but de ces projets est d'améliorer les mesures de prévention. La meilleure façon d'éviter la maladie de Lyme (et autres maladies à tiques) est de ne pas se faire piquer ! 2 000 panneaux d'information vont être disposés à l'orée de plusieurs forêts domaniales. L'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses) travaille aussi sur des moyens de lutte plus efficaces. ■

P. S.

# La matière noire résiste au génie des chercheurs

ASTROPHYSIQUE - Les premiers résultats de la collaboration internationale Xenon1T sont tombés : le détecteur le plus sensible au monde n'a pas capté la mystérieuse particule. A moins que...

Encore raté ! Pour percer le mystère de la matière noire, les chercheurs devront encore attendre. La collaboration Xenon 1 tonne (Xenon1T), qui rassemble 135 chercheurs issus de 22 laboratoires à travers le monde, a annoncé ses premiers résultats. Et ils sont négatifs. Le détecteur sous-terrain installé dans le Laboratoire national du Gran Sasso, en Italie, n'est pas parvenu à attraper la capricieuse particule. Dans un article déposé, jeudi 18 mai, sur le site arXiv, avant une publication prochaine dans la revue *Physical Review Letters*, l'équipe détaille le dispositif qui ouvre, selon sa porte-parole Elena Aprile, « une nouvelle ère » dans cette quête fondamentale.

Une des énigmes les plus profondes de la physique. Depuis quatre décennies, les astrophysiciens ont mis en évidence un décalage fondamental entre leurs observations et la théorie. Les fameuses équations de Newton et Einstein ne permettent pas d'expliquer comment les étoiles tiennent dans les galaxies, ni comment ces dernières demeurent liées dans leurs amas. Rien que ça !

## Particule d'une autre nature

Pour remettre tout en place, les théoriciens ont conclu qu'il devait exister une matière invisible dont la force de gravitation servirait de ciment aux structures. Mais de quoi est-elle composée ? Comment agit-elle ? Comment prouver son existence ? Les scientifiques ont écarté la matière « baryonique », autrement dit celle qui compose tout ce que nous voyons, sentons, mesurons, du plus petit atome à la plus grande étoile. La particule cherchée serait d'une autre nature et n'interagirait pas avec la matière ordinaire - d'où sa « couleur » -, ce qui rendrait sa détection particulièrement délicate.

C'est à cette lourde tâche que de nombreuses équipes se sont attelées à travers le monde. Elles ont construit des détecteurs de plus en plus sensibles, de plus en plus gros. Et de plus en plus chers. Si bien qu'aujourd'hui, trois collaborations sont encore en lice. Les Américains de LUX et les Chinois de PandaX ont livré les derniers résultats de la précédente génération de machines, négatifs.



Le détecteur Xenon 1 tonne, à Gran Sasso, en Italie. ENRICO SACCHETTI/XENON COLLABORATION

Xenon1T ouvre donc le bal de la nouvelle génération.

La « satisfaction » affichée par la collaboration Xenon s'explique ainsi : certes, la pêche est restée infructueuse mais jamais le filet n'a été aussi profond et aussi fin. Autrement dit par Dominique Thers, du laboratoire nantais Subatech (école des mines, CNRS, université de Nantes), dans l'équipe depuis 2009 : « Nous n'avons rien entendu mais nous disposons de l'endroit le plus silencieux au monde pour y parvenir. »

Car c'est bien une histoire de signal et de bruit qui se joue ici. Le signal, c'est la trace laissée par l'interaction entre une particule

de matière noire et un atome de xénon. Le minuscule recul atomique s'accompagne de l'émission d'un simple photon. Une réaction rarissime et fugace, selon la théorie, susceptible d'être masquée par la moindre perturbation extérieure. Pour le protéger des rayons cosmiques, le laboratoire a été placé sous 1 km de roche. Mais certains rayons passent encore. Le détecteur est donc plongé dans un château d'eau (10 m x 10 m) qui sert de « blindage actif ». Quand un rayon est détecté dans l'eau, l'analyse écarte tout signal enregistré par le détecteur. Sauf que tous les éléments émettent une radioactivité naturelle suscepti-

ble elle aussi de perturber les mesures. Ils sont donc soigneusement purifiés et une protection en chaîne a été mise en place (roche, béton, eau, acier et enfin une couche extérieure de 2 tonnes de xénon) afin d'isoler les 1 034 kg de charge utile de xénon sur lesquels est opérée la mesure.

Aucun filtre n'étant tout à fait parfait, les scientifiques ont quantifié le bruit résiduel : il devrait entraîner une interaction imprévue chaque année. Xenon a justement enregistré un recul au cours des trente-quatre jours d'observation. « Si c'est le seul de l'année, c'est du bruit. S'il y en a un tous les trente-quatre jours, ça ressemblera à de la matière noire... », savoure Dominique Thers. Les chercheurs auraient aimé attendre plus longtemps. Mais le tremblement de terre du 18 janvier, dans les Abruzzes, a dérégulé la machine et imposé cette publication temporaire.

Depuis, les mesures ont repris. Elena Aprile voudrait les poursuivre pendant dix-huit mois avant de passer à l'étape suivante : Xenon nT. Car il n'y a pas de temps à perdre. Aux Etats-Unis, LUX s'est mué en LZ avec une charge de 7 à 10 tonnes prévue pour 2020. Les Chinois de PandaX suivent la même épreuve. A Gran Sasso, on vise donc une mise en service en 2019. Avec une équipe étoffée. La Suède vient d'entrer dans la collaboration. Deux laboratoires du CNRS (le LPNHE à Paris et le LAL à Orsay) rejoindront Subatech côté français. Une trentaine de japonais de l'ancien projet XMas, récemment abandonné, devraient en faire autant.

La dernière chance pour le « Wimp ». C'est sur cette particule massive (10 000 à 10 000 fois plus lourde qu'un proton), prévue par la théorie mais encore hypothétique, que les physiciens ont réglé leurs détecteurs. « Si dans cinq ans nous ne l'avons pas trouvée, il faudra songer à autre chose », admet Elena Aprile. A d'autres particules, beaucoup plus légères, ou beaucoup plus lourdes. Ou encore à modifier les équations de Newton, comme le suggèrent de plus en plus de physiciens. Des expérimentateurs au pied du mur, des théoriciens l'arme au pied : la quête de la matière noire promet quelques années tendues. ■

NATHANIEL HERZBERG

## TÉLESCOPE

### BIOLOGIE

#### Top 10 des nouvelles espèces 2017

Pour la dixième fois, le Suny College of Environmental Science and Forestry (ESF) de Syracuse (Etats-Unis) a sélectionné les dix plus belles espèces découvertes l'année précédente. Sur les 18 000 espèces nommées par les naturalistes, les sagas culturelles modernes sont à l'honneur. Hommage à *Harry Potter*, une minuscule araignée indienne en forme de chapeau pointu a été nommée « Gryffindor » ; de même, une fourmi de Papouasie hérissée de piquants a été baptisée « Drogon », du nom du terrible dragon noir de la série télévisée *Game of Thrones*. Les autres vainqueurs de l'année sont une sautelle en forme de feuille (Malaisie), un rat omnivore (Indonésie), un mille-pattes avec... 414 pattes (Etats-Unis), une immense raie de rivière (Brésil) et une orchidée dite « diabolique » (Colombie), à peine découverte mais déjà en danger... « Depuis dix ans, nous avons nommé 200 000 nouvelles espèces, mais nous en perdons plus que nous n'en découvrons, souligne Quentin Wheeler, le président de l'ESF. Des millions d'espèces risquent de disparaître... avant d'avoir été découvertes. »

# 26 %

C'est la proportion de fumeurs mixtes (tabac et cigarette électronique) qui ont réduit de moitié leur consommation de tabac au bout de six mois, selon une étude menée par Santé publique France auprès de 2 057 fumeurs (1 805 consommant exclusivement du tabac, 252 étant aussi vapoteurs). Dans le groupe des fumeurs exclusifs de tabac, seulement 11,2 % ont divisé par deux le nombre de cigarettes fumées pendant cette même période. Cette enquête, publiée en ligne dans la revue *Addiction*, le 14 mai, montre aussi que les vapofumeurs sont plus nombreux à avoir fait une tentative d'arrêt d'au moins une semaine : 22,8 % contre 10,9 %. Le taux de réussite du sevrage à six mois n'est cependant pas significativement plus élevé dans le premier groupe que dans le deuxième.

### ENSEIGNEMENT

#### Les vertus du tutorat à l'université

Aux Etats-Unis, alors que les filles représentent 56 % des étudiants, elles sont moins d'un tiers en master d'ingénierie, informatique ou science physique. Les encadrer par des tuteurs féminins pourrait corriger cette désaffection, selon des résultats de l'université de Washington. En 2011, les chercheurs ont séparé en trois groupes, au hasard, 150 filles entrant à l'université. Un tiers sans tuteur pendant une année, un tiers avec un tuteur femme et le dernier tiers avec un homme. Résultat ? Aucun abandon de cursus pour le groupe « tutoré » par une femme, contre 11 % pour l'accompagnement masculin et 18 % pour le dernier groupe.

> Dennehy et al., « PNAS », du 22 mai.

# Raz-de-marée chez les atomes

PHYSIQUE ATOMIQUE - Une courbure de l'espace-temps a pu être observée en laboratoire

Se peut-il qu'il y ait des marées à la surface d'un atome, comme il y en a à la surface de la Terre ? Autrement dit, que sous l'effet d'une force de gravitation, ce minuscule objet se déforme comme les océans le font sous l'influence de la Lune ? A quelques détails près, c'est ce que viennent d'observer des chercheurs de l'université Stanford (Californie) dans un spectaculaire expérience détaillée dans *Physical Review Letters* du 5 mai.

Les atomes tombent sous l'effet de la pesanteur, comme les pommes vers le sol, ou la Lune en orbite autour de la Terre. Mais qu'en est-il de l'effet de marée, qui résulte de la différence de force entre une partie plus proche d'une masse donnée et une autre plus éloignée ? Cette force, qui meut les océans, peut-elle affecter un atome large d'un dix milliardième de mètre ?

Pour le savoir, les chercheurs ont lancé des atomes dans un tube d'environ 10 mètres de haut, en positionnant une masse de plomb de 84 kilogrammes à différentes hauteurs et à environ 25 centimètres de l'axe de la chute.

Surtout, ils n'ont pas pris exactement un atome, bien trop petit, mais un objet quantique similaire et plus gros : une fonction d'onde atomique. En mécanique quantique, cela désigne la probabilité d'être à tel ou tel endroit. Dans cette théorie, un objet peut par exemple se trouver dans deux endroits à la fois...

Plus précisément, les chercheurs refroidissent des paquets d'atomes de rubidium contenant environ un million de particules jusqu'à s'approcher du zéro absolu. Ce paquet forme alors une seule onde de matière, qu'il est possible de séparer en deux, comme on le ferait avec de la lumière et un

miroir semi-réfléchissant. Recombinaison ces deux morceaux, qui en fait ne font qu'un, est alors possible, mais cette reconstruction n'aboutit pas au même résultat selon que la masse de plomb est présente ou non : une branche frôle le plomb à 25 cm, quand l'autre passe à 35 cm. Cette séparation de dix centimètres seulement est suffisante pour observer un effet différentiel, comme pour les océans avec la Lune.

## Une belle démonstration

« C'est la première fois qu'un tel effet est mesuré. C'est très difficile car il est un milliard de fois plus petit que celui dû à l'attraction gravitationnelle elle-même », explique Marc Kasevich, responsable de l'équipe, qui estime avoir ainsi mesuré la courbure de l'espace-temps. « L'expérience est très convaincante. C'est une belle manifestation de l'interaction entre un

objet quantique et la gravité », confirme Philippe Bouyer, directeur du Laboratoire photonique, numérique et nanosciences et spécialiste au CNRS de cette interférométrie atomique.

En 2015, une équipe des universités de Bologne et de Florence avait mesuré, par un dispositif semblable, la variation des forces avec l'altitude, avec chaque fois des paquets d'atomes différents. Au contraire, les Américains observent l'effet gravitationnel sur un seul système quantique.

L'équipe a d'autres projets en tête. Comme étudier si deux noyaux différents de deux neutrons seulement tombent de la même façon. Ou mesurer précisément la valeur de la constante de gravitation. Ou encore vérifier des principes de relativité d'Einstein. Les ondes de matière feront encore des vagues. ■

DAVID LAROUSERIE

Dans l'**intérêt** de la science

mathieu vidard  
la tête au carré  
14:00-15:00

inter venez

Les glaciers pleines de vaccins, les travailleuses sociales de Delhi font du porte-à-porte pour n'oublier aucun enfant. L. BA.



# En Inde, le dernier round contre la polio

► SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Cette victoire est, pour une grande part, celle de ces femmes qui sillonnent le pays depuis plus de vingt ans, les glaciers chargées de vaccins à la main. Mais il s'agit d'une victoire fragile. A quelques centaines de kilomètres de Delhi, des poliovirus circulent encore. En 2016, 19 cas de paralysie poliomyélique ont été recensés au Pakistan, 12 en Afghanistan. Auxquels s'ajoutent 4 cas rapportés du Nigeria, sans doute plus si l'on considère certaines zones inaccessibles dans ce pays. Un pays avec lequel l'Inde entretient de nombreux échanges. Dans ces trois pays, des résistances religieuses et politiques compliquent les programmes de vaccination. Chaque année, une cinquantaine de vaccinateurs y sont assassinés.

Ces virus ont beau avoir disparu partout ailleurs, leurs particularités compliquent la dernière ligne droite vers l'éradication. Et pour cause : s'il ne fait pas trop chaud, ils peuvent survivre jusqu'à un an dans l'eau. Ils peuvent aussi voyager incognito dans les intestins des personnes infectées, puisqu'ils n'entraînent des paralysies que lors d'une infection sur cent en moyenne. Plus subtil encore : les personnes ayant reçu le vaccin injectable, celui que nous utilisons en France, peuvent elles aussi disséminer le virus

sans s'en rendre compte. « L'éradication de la variole était autrement plus simple, car chaque personne infectée développait l'éruption cutanée caractéristique et tous les vaccins stoppaient sa transmission. Pour la polio, un cas de paralysie ne représente que la partie émergée de l'iceberg, il dissimule de nombreux porteurs invisibles », reconnaît Pankaj Bhatnagar, le responsable indien des programmes d'immunisation pour l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Autant dire que le risque d'une importation du virus est pris très au sérieux. D'autant plus qu'ici, à la différence des pays développés, on ne doit l'élimination de la polio qu'au vaccin et à ces campagnes massives de vaccination (il y en eut jusqu'à huit par an), et non à l'amélioration globale de l'hygiène. La promiscuité, les conditions sanitaires dans lesquelles vivent la plupart des Indiens offrent encore aujourd'hui un terrain propice à ce genre de virus orofécal, dont la transmission se fait à partir de fèces souillées.

D'où la nécessité de maintenir un niveau élevé d'immunisation. D'où aussi l'importance d'une surveillance des cas de paralysies qui surviennent dans le pays. L'Inde est reconnue pour avoir l'un des meilleurs réseaux de surveillance de ce qu'on appelle les paralysies flasques aiguës (PFA). En plus des 40 000 centres capables de rapporter et d'investiguer ces cas, chaque campagne nationale

**À LA DIFFÉRENCE DES PAYS DÉVELOPPÉS, ON NE DOIT, EN INDE, L'ÉLIMINATION DE LA POLIO QU'AU VACCIN ET NON À L'AMÉLIORATION GLOBALE DE L'HYGIÈNE**

d'immunisation est l'occasion de vérifier la présence d'enfants partiellement paralysés. Chaque cas suspect fait l'objet d'un prélèvement de selles. L'ensemble de ces cas et leurs analyses remontent ensuite à Delhi, jusqu'au bureau de Rachana Kathuria, de l'OMS. « Si les analyses biologiques ne sont pas exploitables, nous menons des investigations cliniques », précise cette pédiatre indienne. En 2016, pas moins de 50 000 cas de PFA lui ont été rapportés, dont 11 cas « suspects » pour lesquels le diagnostic n'a pu ni confirmer ni exclure la polio.

Autre composante-clé de cette surveillance : l'analyse régulière des eaux usées dans lesquelles circulent toutes sortes de virus. Une quarantaine de points d'eau répartis dans le pays sont ainsi testés chaque semaine. C'est ainsi au tour du Bhalswa Lake d'être échantillonné, l'une des principales

évacuations des eaux usées du nord de la capitale. Munis de masque, de gants, de surchaussures et d'une longue blouse blanche, deux hommes s'approchent de ce qui était sans doute autrefois une rivière mais ne ressemble aujourd'hui plus qu'à une voie d'eau noirâtre sur laquelle voguent toutes sortes de déchets. Le protocole est simple : ils envoient un seau au fond du cours d'eau, filtrent son contenu en le versant dans un flacon qu'ils placent ensuite dans une glacière jusqu'au laboratoire d'analyse. « Dans quatorze jours, nous pourrions savoir si des poliovirus circulent ici ou non », indique Purva Sarkate, qui coordonne les 7 sites localisés à Delhi ainsi que 4 autres dans l'Etat du Pendjab, à la frontière du Pakistan. Lorsque ce programme de surveillance environnementale a débuté en 2010, la présence de poliovirus avait été attestée dans 18 échantillons. Aujourd'hui, plus aucun ne contient ce virus. Enfin... ce virus à l'état sauvage. Car on trouve en revanche des poliovirus issus du vaccin oral.

**Deux revers à la médaille**

Là réside le grand paradoxe de ce programme d'éradication de la polio : pour se débarrasser définitivement de cette maladie, il faudra se débarrasser du vaccin oral. Inventé à la fin des années 1950 par Albert Sabin, un américain d'origine russe, ce vaccin possède certes de nombreux avantages : sous forme orale, il se passe d'agents de santé pour sa distribution et coûte peu cher à produire. Surtout, contrairement à notre vaccin injectable, il permet de stopper la chaîne de propagation du virus. D'où la nécessité de l'utiliser dans les pays où le virus circule encore.

Mais il existe toutefois deux revers à la médaille, deux inconvénients majeurs qui empêchent d'atteindre le zéro cas de polio tant espéré. D'abord, le vaccin de Sabin mime si bien la maladie, avec ses virus vivants introduits oralement, que parfois... il l'entraîne. Selon les publications, et selon qu'il s'agit d'une première dose (plus risquée) ou non, on estime entre 1 à 2 cas de polio post-vaccinale pour 1 million de personnes vaccinées. En Inde, ce risque a été évalué à 1 cas pour 4,1 millions lors des journées nationales de vaccination. Le risque est donc très faible, certes. Mais vu le nombre d'enfants vaccinés durant ces campagnes massives, cela fera statistiquement une cinquantaine de paralysés pour cette seule opération d'avril. Des cas qui n'apparaissent nulle part dans ce système de surveillance si perfectionné de l'Inde. Avant que les pays riches ne se débarrassent de ce virus et finissent par abandonner le vaccin oral, eux aussi ont connu ce dramatique effet secondaire : entre 1990 et 1999, 61 cas de poliomyélite étaient recensés aux Etats-Unis, dont 59 directement dus au vaccin oral.

Mais ce n'est pas tout. Les personnes qui viennent de recevoir ce vaccin excrètent dans leurs selles les souches vaccinales du virus. D'où leur présence dans les échantillons d'eaux usées,

## L'INQUIÉTANTE PÉNURIE DE VACCINS

Depuis avril 2016 et le retrait de la souche 2 du virus de la poliomyélite dans les vaccins oraux, il est devenu nécessaire d'introduire dans tous les pays au moins une dose de vaccin injectable afin d'éviter les accidents dus à cette souche 2 qui pourrait circuler. « Lorsque plus aucune souche sauvage ne circulera, nous procéderons au retrait total du vaccin oral », annonce Michel Zaffran, directeur de l'éradication de la poliomyélite à l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Par la suite, seul le vaccin injectable sera utilisé, sans doute pour plusieurs années encore, par précaution.

Or, le vaccin injectable coûte cinq fois plus cher que le vaccin oral, son injection nécessite du personnel qualifié, mais surtout,

sa production actuelle n'est pas à la hauteur des besoins. Pourtant, voilà déjà plusieurs années que les industriels qui produisent ce vaccin (essentiellement Sanofi Pasteur, Serum Institute of India, Biltoven Biologicals et GSK) savent que la demande va exploser.

**Une pénurie mondiale**

Pour certains experts proches du dossier, « les fabricants ont laissé tomber. Ils n'ont pas mis les moyens nécessaires pour augmenter leur production. Ce marché n'est pas assez rentable pour eux ». Une affirmation que récuse Michel Zaffran : « Les fabricants ont bien anticipé l'augmentation de la demande, mais ils ont été trop optimistes sur leur capacité à augmenter la production rapidement. »

« Chez Sanofi, dès 2000, nous avons investi dans un nouveau bâtiment de production de vaccin injectable. Dans ce bâtiment, nous avions prévu de remplacer nos quatre cuves de 1500 litres par quatre cuves de 3000 litres dès que l'OMS augmenterait ses demandes. Mais nous n'avons pas réussi à procéder à ces remplacements en un an comme prévu », explique Joël Calmet, directeur de la communication scientifique et médicale des laboratoires Sanofi Pasteur. Au lieu des 300 millions de doses prévues, ils n'en fourniront que 40 en 2017. « GSK n'a proposé que des quantités très limitées lors de notre dernier appel d'offres », informe Joan Howe, responsable des achats vaccins à l'Unicef. Quant au Serum Institute of India, sur les

30 millions de doses promises, il n'en a fourni que 8 millions.

Conséquence : il existe une pénurie mondiale de vaccin injectable. Face à cette difficulté d'approvisionnement, certains pays, dont l'Inde, ont commencé à fractionner les doses : au lieu d'injecter 0,5 mg de vaccin, le contenu classique d'un flacon, ils n'en injectent que 0,1 mg, avec semble-t-il la même efficacité. Une technique qui demande toutefois de nombreuses interventions humaines susceptibles de contaminer le vaccin. Là encore, les producteurs auraient une carte à jouer en proposant des doses réduites. Sauf qu'aucun bénéfice n'est à attendre de cette « innovation ». Et aucun producteur ne semble se presser pour répondre à cette demande. ■

L. BA.



L'analyse d'une quarantaine de points d'eaux usées - ici dans le nord du pays - est réalisée chaque semaine. L. BA.

A l'hôpital St Stephen, le Docteur Mathew Varghese ne s'occupe plus aujourd'hui que de cas anciens d'infections. ATISH PATEL



notamment après les journées nationales de vaccination. Théoriquement, pas de quoi s'inquiéter: ces virus vaccinaux ont perdu leur virulence. Le problème, c'est qu'ils peuvent survivre longtemps dans les cours d'eau et éventuellement passer dans plusieurs autres intestins. Un bon point, pensait-on au début, car cela permet de vacciner encore plus de monde. Sauf que durant ce long laps de temps, toutes sortes d'aventures peuvent arriver à ces virus vaccinaux, comme des mutations génétiques leur permettant, par une succession de hasards, de retrouver la virulence qu'ils avaient perdue lors de leurs passages en laboratoire.

Ces virus mutants, l'Inde en détecte chaque année. En 2016, sur 1159 prélèvements effectués, 6 contenaient ces types de virus. Fort heureusement, grâce à des campagnes localisées d'immunisation avec le vaccin injectable, qui n'entraîne ni polio postvaccinale ni remise en circulation du virus, l'Inde est parvenue à éviter l'émergence d'épidémies. Un seul cas de paralysie lié à ces virus mutants a été rapporté cette année-là, dans l'État du Bihar, à la frontière népalaise. En revanche, à l'échelle mondiale, plus de 800 cas ont été répertoriés depuis la mise en place d'une surveillance particulière, en 2000.

Pour limiter ces dramatiques accidents, l'OMS a fait procéder à une modification de la recette du vaccin oral, en avril 2016. Désormais, ce vaccin ne contient plus la souche 2 du poliovirus. Cette souche a en effet la vilaine manie de muter beaucoup plus facilement que les deux autres. Sur les 800 cas de polio liés à ces virus mutants, plus de 700 étaient causés par la souche 2. Une souche pourtant éradiquée depuis 1999. Alors qu'il n'existe plus aucun risque de croiser cette souche dans la nature depuis plus de dix-sept ans, le vaccin oral lui a offert une seconde vie, estropiant ainsi encore des centaines d'enfants. Son retrait de la composition du vaccin oral était donc attendu avec impatience, même si cette décision pose désormais d'autres défis de taille.

Dans toutes les courses de fond, les derniers kilomètres sont les plus durs. Ce marathon vers l'éradication de la polio a débuté en 1985 sous l'impulsion du Rotary, qui visait la victoire pour son centenaire en 2005. Difficile pour l'OMS de ne pas se joindre à la course. Deux ans plus tard, elle annonçait l'éradication de la polio pour 2000. Une coalition internationale prenait forme, sous le nom d'Initiative globale pour l'éradication de la polio, dans laquelle on trouve aujourd'hui le Rotary (pour l'aspect financier et le lobbying auprès des gouvernements), l'Unicef (pour la partie achat des vaccins, immunisation sur le terrain et communication), l'OMS et les Centers for Disease Control américains (pour l'expertise scientifique et la surveillance) ainsi que d'autres sponsors privés, notamment la fondation Bill et Melinda Gates. Autant de partenaires, et parfois concurrents, lancés dans une même course, dans laquelle quelque 14 milliards de dollars (12,8 milliards d'euros) ont

### « SI LE MONTANT INJECTÉ DANS LE PROGRAMME INDIEN CONTRE LA POLIO AVAIT ÉTÉ ALLOUÉ À AMÉLIORER L'HYGIÈNE, LES BÉNÉFICES AURAIENT ÉTÉ BIEN PLUS LARGES »

JACOB PULIYEL  
PÉDIATRE À L'HÔPITAL ST STEPHEN

déjà été dépensés. La victoire n'a pas eu lieu en 2000. Elle n'a pas eu lieu en 2005 non plus. Elle est désormais espérée pour 2018. Mais diable! que ces derniers kilomètres sont complexes.

« Les hommes aiment les victoires », commente, un peu amer, Jacob Puliyel. Ce pédiatre indien exerce depuis vingt ans à l'hôpital privé St Stephen, financé par des dons et des ONG, dans lequel les plus pauvres sont soignés gratuitement. Assis dans son petit bureau sombre derrière son vieil ordinateur, ce membre du Comité national des vaccinations ne mâche pas ses mots: « Non seulement ce programme entraîne de nombreux effets indésirables, mais il représente aussi un gouffre financier. Si le montant injecté dans le programme indien contre la polio avait été alloué à des programmes horizontaux, visant à améliorer les conditions d'hygiène, la propreté de l'eau ou encore la salubrité des habitations, les bénéfices auraient été bien plus larges. »

#### Reflux des fonds internationaux

Ce débat entre programmes verticaux, ne visant qu'une maladie, et programmes horizontaux, visant une amélioration globale des conditions de vie, ne date pas d'hier. « Oui, la lutte contre la polio est très verticale: on vaccine, on éradique et on sort, commente Frédéric Caillette, au bureau de l'OMS de Delhi. Le problème, c'est que vous ne trouverez jamais autant de donateurs pour un programme horizontal. Les donateurs veulent un résultat, dire qu'ils ont contribué à une victoire. C'est plus difficile de dire qu'on a réussi un programme horizontal. En outre, l'amélioration de la santé publique est vue comme relevant de la responsabilité des gouvernements. Cela n'intéresse pas les donateurs. »

Ce Français travaille depuis vingt ans sur le programme polio. Expatrié à Delhi depuis deux mois, sa mission consiste désormais à faire en sorte que, une fois l'éradication achevée, une fois la victoire célébrée, toute cette infrastructure consacrée aujourd'hui à la polio soit réutilisée pour d'autres objectifs de santé et prise en charge par le gouvernement. De fait, avec la victoire qui approche, les fonds internationaux commencent déjà à refluer. Il manque 1,3 milliard d'euros sur le budget 2013-2019. « La lutte contre la polio est le programme le

plus important de l'OMS, en termes de personnels comme de budget. Nous allons petit à petit diminuer notre investissement », confirme Frédéric Caillette, avant d'alerter: « En Afrique de l'Ouest et en Amérique du Sud, lorsque les programmes polio se sont réduits aux immunisations de routine, les réseaux de surveillance ont disparu, les autres couvertures vaccinales ont diminué. Ici, nous tentons de planifier un peu mieux cette transition. »

Au quatrième étage de l'hôpital St Stephen, cette nouvelle phase est vécue avec émotion, mais aussi angoisse. Mathew Varghese est l'un des seuls chirurgiens indiens à opérer des paralysés de la polio. « Lorsque j'ai commencé ce travail en 1991, il y avait 3 000 nouveaux cas de polio chaque année dans Delhi. Aujourd'hui, il n'y en a plus un seul. Je ne m'occupe plus que de cas anciens d'infection, retrace ce chirurgien à l'allure de Gandhi, avec ses lunettes rondes asymétriques. Non, ce petit moustache. Mon objectif, c'est qu'avant que je ne puisse plus opérer, ces salles soient vides. »

Lorsqu'il parle de son travail, il ne parle pas de médecine ou de gestes chirurgicaux. Non, ce petit homme toujours souriant ne parle que de patients. De leurs histoires cabossées après la polio, de leur souffrance durant la rééducation, mais aussi de leur joie, lorsqu'ils se mettent, parfois pour la première fois de leur vie, debout, sur leurs deux jambes. A l'image de Rabiya, une jeune fille de 17 ans, venue en rampant, qui vient de faire ses premiers pas il y a quelques mois. Depuis trois ans, elle passe la moitié de sa vie ici, à subir opération sur opération. « Maintenant, je peux aller à l'école toute seule, en confiance », affirme-t-elle dans un large sourire.

Dans ce service consacré aux patients pauvres, tous reconnaissent que, sans ce programme contre la polio, sans ces journées nationales de vaccination, ces salles seraient encore pleines d'enfants paralysés. « Jusqu'ici, tout va bien, observe Mathew Varghese. Les avantages de ce programme dépassent largement les risques. Mais il faut songer à passer à autre chose, peut-être à abandonner ces journées nationales de vaccination. En Europe, vous vous êtes délivrés de cette maladie principalement grâce à l'amélioration des conditions d'hygiène et d'accès à l'eau potable. C'est l'objectif que nous devons, nous aussi, avoir à l'esprit. »

A sillonner les ruelles du quartier de Madipur, derrière Suman et Bharati, cet objectif peut paraître démesuré. Autrement plus difficile qu'une distribution de gouttes à 170 millions d'enfants. Mais Gandhi n'enseignait-il pas: « Celui qui dit "j'agirai dans la mesure du possible" révèle ou bien son orgueil ou bien sa faiblesse »? A l'époque où le programme contre la polio fut lancé, éliminer cette maladie en Inde ne semblait pas « dans la mesure du possible ». Aujourd'hui, même si la victoire reste fragile, ce virus ne circule plus. Le possible est donc immense. ■

LISE BARNÉOUD,  
DELHI (INDE), ENVOYÉE SPÉCIALE

## DES SOUCHES DIFFÉRENTES

Comme tous les virus, le poliovirus ne peut se reproduire qu'à l'intérieur d'autres cellules, en l'occurrence des cellules humaines car l'homme est son seul hôte naturel. Il se transmet par contact avec un sujet infecté ou ses excréments ou par ingestion d'eau ou d'aliments contaminés. Après s'être multiplié dans les cellules du rhinopharynx et des intestins, il passe dans les vaisseaux sanguins. Direction les neurones, en particulier les neurones moteurs de la moelle épinière, qu'il détruit, provoquant les paralysies caractéristiques de la poliomyélite.

Ce virus existe sous trois formes légèrement différentes. L'une, la souche 2, est officiellement éradiquée depuis 1999. Les analyses régulières dans les eaux usées partout sur la planète ne l'ont plus jamais retrouvée. Une autre, la souche 3, n'a plus été observée depuis 2012. On devrait pouvoir la déclarer éradiquée sous peu. Seule la souche 1 subsiste encore à l'état sauvage dans deux pays: le Pakistan et l'Afghanistan. C'est elle la dernière cible des campagnes de vaccination massive.

#### Deux types de vaccins

Il existe deux types de vaccin contre cette maladie. Le vaccin injectable, celui que nous utilisons exclusivement en France depuis 1982, contient les trois souches du virus inactivées par formol. Il déclenche la production d'anticorps circulants dirigés spécifiquement contre le poliovirus, des anticorps qui peuvent, si l'occasion se présente, empêcher le virus de progresser dans notre organisme et d'atteindre nos tissus nerveux. Mais ces anticorps n'interviennent pas, ou très peu, dans les intestins, la porte d'entrée du virus. C'est pourquoi les personnes ayant reçu ce vaccin peuvent héberger ce virus et le transmettre. Ce vaccin ne protège donc que celui qui le reçoit.

A l'inverse, le vaccin oral bivalent contient les deux souches 1 et 3 non pas tuées mais simplement atténuées. Il permet la constitution d'anticorps localisés à l'intérieur des intestins, capables de reconnaître le virus dès son arrivée dans le corps et de le neutraliser. Ainsi, lui seul permet d'interrompre la propagation du virus. D'où sa nécessaire utilisation lors des campagnes de vaccination de masse dans les pays à risque. ■

L. BA.

## L'EXPOSITION

Le royaume oublié  
d'Austrasie

Sortis de terre en Lorraine, les objets de la vie quotidienne de cette partie du royaume franc révèlent un monde prospère

Lorsque, en 2016, les habitants d'Alsace, de Lorraine et de Champagne-Ardenne doivent entériner la fusion de leurs trois régions en choisissant un nom à la nouvelle entité, ils plébiscitent « Grand-Est » et rejettent les trois autres candidats, parmi lesquels « Nouvelle Austrasie », résurgence d'un Moyen Âge méconnu. Aujourd'hui comme hier, l'Austrasie semble destinée à moisir dans les oubliettes de l'histoire. Pourtant, comme le rappelle une exposition qui, après avoir été inaugurée à Saint-Dizier, vient de débarquer au Musée d'archéologie nationale (MAN, Saint-Germain-en-Laye), c'est en Austrasie que se trouvait le cœur du pouvoir franc.

A cheval sur quatre pays – la France, l'Allemagne, la Belgique et le Luxembourg –, centrée autour d'un « triangle d'or, Trèves-Cologne-Reims », selon la formule d'Anaïs Boucher, conservatrice du patrimoine au MAN, l'Austrasie est du royaume franc la plus belle part, qui, à la mort de Clovis en 511, échoit à son fils aîné Thierry I<sup>er</sup>. C'est aussi de là que viendra, deux siècles plus tard, Charles Martel, lequel mettra fin à la dynastie mérovingienne. Charles Martel dont les descendants, Pépin le Bref et Charlemagne, en réunifiant le royaume de Clovis, finiront par y dissoudre le territoire dont ils sont issus... Comme le résume Anaïs Boucher, l'Austrasie, littéralement le « royaume de l'Est », « a été victime de son succès ».

## L'importance du commerce

L'exposition montre sous tous ses aspects la vie quotidienne dans ces territoires gallo-romains où les Francs s'installent et adoptent la religion chrétienne. Sortis de terre sur le site lorrain de Prény, ce sont des objets usuels, de la vaisselle, un peigne en os, des outils de cordonnier, une fiche à bélière – véritable couteau suisse du Mérovingien. Venant de la nécropole wallonne de Grez-Doiceau, le mobilier d'une dame de haute lignée montre la richesse de l'aristocratie : des forces (ancêtres des ciseaux), une clé (car la femme est celle qui gère l'accès au coffre et aux économies), une paire de fibules en or et en argent ornées de grenats, un collier en perles d'ambre.

Des bijoux qui soulignent l'importance du commerce dans ce pays au contact de la mer du Nord et de la Méditerranée, car les Austrasiens contrôlaient une partie de la Provence et le port de Fos. Les grenats provenaient d'Asie tout comme les épices (girofle, fenugrec, cannelle, poivre, etc.) que l'on retrouvait à la table. On importait beaucoup (esclaves, soie, coquillages, etc.), mais on exportait tout autant : vin, étoffes de laine et de lin, grains, objets d'orfèvrerie et épées damassées... jusqu'à ce que le commerce de celles-ci soit interdit pour ne pas armer de potentiels ennemis. Loin des caricatures postérieures sur les rois fainéants et les reines cruelles, l'Austrasie était en réalité un monde dynamique et prospère. ■

P.B.

Austrasie. Le royaume mérovingien oublié. Musée d'archéologie nationale à Saint-Germain-en-Laye. Jusqu'au 2 octobre. [musee-archeologienationale.fr](http://musee-archeologienationale.fr)

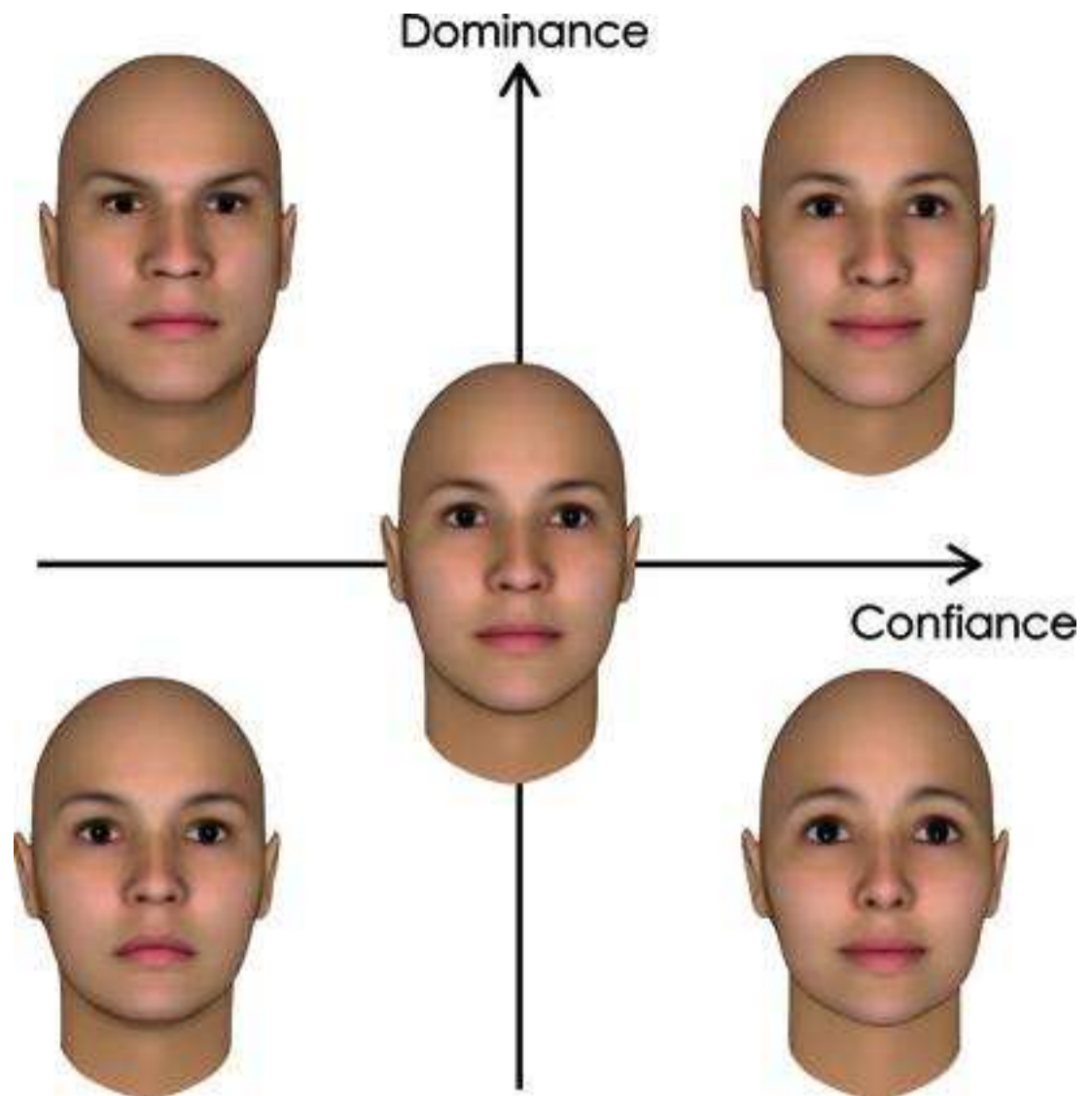
## LIVRAISON

BIOLOGIE  
« Les huîtres. 60 clés  
pour comprendre »

Avec ce petit traité sur les huîtres, la journaliste Marie Lescoart retourne à ses premières amours : l'écologie marine. Soixante clés pour tout savoir de ce mollusque consommé un peu partout dans le monde depuis la préhistoire, de ses rapports avec l'homme jusqu'à son élevage, en passant par sa biologie. > De Marie Lescoart (éditions Quæ, 112 pages, 18 euros).

LA PAUVRETÉ INFANTILE  
FAVORISE LES DESPOTES

« Pour qui voteriez-vous ? Qui prendriez-vous comme capitaine pour une expédition en montagne ? » Face à des visages modélisés par ordinateurs et calibrés pour s'inscrire selon deux axes de « dominance » et de « confiance » et présentés deux à deux de manière aléatoire, des adultes et des enfants ont fait leur choix, à la demande d'une équipe dirigée par Coralie Chevallier (Laboratoire de neurosciences cognitives, Inserm/ENS). Leurs réponses, présentées dans la revue *Evolution and Human Behaviour* du 16 mai, montrent que ceux qui étaient issus d'un milieu défavorisé préféreraient les personnages d'apparence dominants et peu dignes de confiance, y compris chez les adultes qui avaient échappé à leurs conditions économiques initiales défavorables. Sur un panel élargi à 46 pays européens, les mêmes parcours augmentaient l'adhésion à la phrase suivante : « Avoir à la tête du pays un homme fort qui n'a pas à se préoccuper du Parlement ni des élections est une bonne chose. » (PHOTO : LOU ET AL./EHB)



## IMPROBABLOGIE

## PETIT MENTEUR DEVIENDRA GRAND

Par PIERRE BARTHÉLÉMY

Pendant la campagne de l'élection présidentielle, le désormais célèbre Edouard Philippe tenait chronique pour *Libération*. Dans un texte publié le 18 janvier, il se gaussait du candidat Emmanuel Macron, représenté comme un « patricien, qui après avoir franchi toutes les étapes du cursus honorum se présente en tribun adepte d'un populisme désinvolte. (...) Macron, qui n'assume rien mais promet tout, avec la fougue d'un conquérant juvénile et le cynisme d'un vieux routier ». Récidivant le 15 février, le maire du Havre dépeignait l'ancien ministre de l'économie sous des traits messianiques : « Il marche sur l'eau en ce moment. Il guérit les aveugles, il multiplie les pains, il répand la bonne parole. A la France paralysée, il ordonne : "Lève-toi et en marche !" ; aux électeurs déboussolés, il dit : "Celui qui vient à moi n'aura jamais faim et celui qui croit en moi n'aura jamais soif". » Bref, Edouard Philippe décrivait celui dont il est devenu le premier ministre et le principal collaborateur comme un virtuose du pipeau, un surdoué du baratin, un précoce du boniment.

Comme on a déjà eu l'occasion de l'évoquer dans cette chronique, tout le monde ment et à tout âge, de l'adolescent jurant qu'il ignore comment ce magazine cochon est arrivé sous son oreiller jusqu'au grand-père qui... dit la même chose. Mais y a-t-il un âge optimum pour raconter des salades ou bien devient-on de plus en plus expert es mensonges avec les années ? C'est à cette question, cruciale pour la France qui vient d'élire son plus jeune président, que s'est attaquée une équipe internationale dans un article publié en 2015 par *Acta Psychologica*. Intitulée « De Pinocchio junior à Pinocchio senior », cette étude a enrôlé plusieurs centaines de personnes (de 6 à 77 ans) venues visiter le centre scientifique NEMO, à Amsterdam. Les chercheurs ont soumis ces participants à plusieurs tests. L'un d'entre eux consistait à placer les sujets devant un écran d'ordinateur et à leur demander de répondre par oui ou par non à trente questions simples parmi lesquelles : « Etes-vous en Afrique ? », « L'herbe est-elle verte ? » ou « Les cochons peuvent-ils voler ? ». Suivant la couleur associée à ces questions, les « cobayes » devaient mentir ou dire la vérité. Le temps de réponse et le nombre d'erreurs fournissaient des indications sur la capacité

à bien mentir – en parlant vrai, on répond plus vite et on se trompe moins.

Les participants devaient également révéler combien de mensonges ils pensaient avoir dits au cours des dernières 24 heures. Il leur fallait préciser les interlocuteurs (membres de la famille, amis, collègues ou camarades de classe pour les plus jeunes, connaissances, inconnus) ainsi que le mode de communication (face à face, téléphone, messageries diverses).

Même si les chercheurs se sont aperçus que leurs expériences étaient probablement trop complexes pour les plus jeunes des bambins testés, ils ont pu en tirer quelques précieux enseignements. Tout d'abord que l'efficacité des menteurs suit une courbe en U inversé : les enfants ne sont pas si doués que cela pour l'exercice, mais leurs performances s'améliorent de manière spectaculaire à l'adolescence (ce qui n'est une découverte pour aucun parent). Cependant, en entrant dans le troisième âge, le « mytho » perd de son talent et le nombre moyen de ses galéjades quotidiennes diminue. A en croire les résultats de l'étude, c'est entre 18 et 44 ans que l'on ment le mieux. Pour mémoire, le nouveau président de la République compte 39 printemps. ■

## AFFAIRE DE LOGIQUE – N° 1010

## Moyennant quoi...

Alice écrit les nombres entiers de 1 à 19 sur un tableau (une fois chacun). Elle en choisit deux de même parité, et les remplace par leur moyenne. Elle recommence 18 fois jusqu'à n'obtenir qu'un seul nombre.

**1A, 1B, 1C, 1D, 1E, 1F. Quels sont les nombres qu'elle ne pourra jamais obtenir à l'arrivée ?** (On les écrira par ordre croissant ; attention, toutes les cases ne sont pas forcément à remplir, commencer à la 1A.)

Bob écrit les nombres entiers de 1 à 19 sur un tableau. Il en choisit quatre dont la somme est un multiple de 4, et les remplace par leur moyenne. Il recommence 6 fois jusqu'à n'obtenir qu'un seul nombre.

**2A, 2B, 2C, 2D, 2E, 2F. Quels sont tous les nombres qu'il pourra obtenir à l'arrivée ?** (On les écrira par ordre croissant ; attention, toutes les cases ne sont pas forcément à remplir.)



Participez au concours « Dans le 1000 » chaque semaine du mercredi au lundi suivant, du problème 1001 au 1025, sur le site [www.affairedelogique.com](http://www.affairedelogique.com)

Commencez quand vous voulez. La première fois, inscrivez-vous. Il suffira ensuite de vous identifier. Vous pouvez modifier votre réponse jusqu'au dernier moment. 40 points sont attribués à chaque problème. Votre score se cumule de semaine en semaine. Il suffit d'obtenir 400 points sur 1 000 pour gagner un prix.

## APRÈS-MIDI MATHÉMATIQUES POUR TOUTES LE 12 JUIN À ROUEN

La Fédération Normandie-Maths propose « Excursions mathématiques », des conférences grand public à l'Université de Rouen de 14 h 30 à 18 h 30. Exposés de Paolo Bellingeri (Pareil !), Deborah Michel et Aina Raktondrandisa (Ma thèse en 180 secondes), Elise Janvresse et Thierry de la Rue (Des images de mathématiques). [normandie.math.cnrs.fr/vulgarisation.html](http://normandie.math.cnrs.fr/vulgarisation.html)

## MATHÉMATIQUES DU SON AU KAFEMATH LE 15 JUIN À PARIS

« Le Snail, un outil pour visualiser les sons » sera présenté par Thomas Hélie, chercheur à l'Ircam. Le « Snail-Absolute Tuning » repose sur un algorithme capable d'analyser les composantes d'un son et permettant aux amateurs comme aux professionnels de les représenter visuellement de manière compréhensible. Informations sur [www.kafemath.fr](http://www.kafemath.fr)

## EXPOSITION « TERRA DATA » JUSQU'AU 7 JANVIER 2018 À PARIS

« Terra Data, nos vies à l'ère du numérique » est une exposition, conçue à l'aide du public selon un processus participatif, présentée à la Cité des sciences et de l'industrie comme un parcours de découverte. Quelles sont les données ? Comment en tirer des connaissances ? Quelles sont leurs conséquences sur notre vie ? Informations sur [www.cite-sciences.fr/](http://www.cite-sciences.fr/)

CARTE  
BLANCHE

## Vice et vertu de l'incompréhensible

Par ÉTIENNE GHYS

L'université de Montpellier vient de mettre en ligne quelque 18 000 pages de manuscrits inédits du mathématicien Alexandre Grothendieck, décédé en 2014. Les médias se sont emparés de la nouvelle. On apprend que Grothendieck était le « dernier génie des mathématiques », qu'il s'agit d'un « événement mondial », un « défi à l'intelligence humaine », un « Himalaya des mathématiques » et que « chaque page manuscrite nécessite une dizaine d'heures de travail pour un géomètre algébriste rompu aux gribouillis grothendieckiens ». Et les journalistes d'ajouter qu'ils ne comprennent rien à tous ces textes mathématiques. La presse – et peut-être le public – raffole du mythe du mathématicien incompréhensible, si possible un peu fou. Alors on rêve que, peut-être, ces manuscrits contiennent une théorie qui révolutionnera la science... mais que personne ne comprendra. Un fantasme ?

Il faut dire que Grothendieck représente le prototype du savant tel qu'on aime l'imaginer. Né en 1928, à Berlin, d'un père ukrainien et d'une mère allemande, tous deux anarchistes, il est entraîné par l'Histoire. Ses parents quittent l'Allemagne pour l'Espagne en 1934. En 1939, le petit Alexandre est envoyé en France. Son père décèdera à Auschwitz. Après la guerre, il « monte à Paris » et l'aventure mathématique commence. Une vingtaine d'années plus tard, il aura transformé la géométrie algébrique en profondeur. Il reçoit la médaille Fields en 1966 mais refuse d'aller la chercher à Moscou. En 1970, sa vie bascule, il décide d'arrêter la recherche scientifique et s'investit à fond dans l'écologie politique. En 1990, il se retire dans un village en Ariège, où il vit en ermite jusqu'à son décès, en novembre 2014.

### Brouillons d'articles et gribouillis

Alors, ces manuscrits ? Je n'en sais rien. J'ai beaucoup de mal à en déchiffrer l'écriture, je n'ai pas lu les 18 000 pages, et je ne suis pas rompu à ce genre de gribouillis. Je n'y comprends pas grand-chose non plus. J'y vois surtout des brouillons d'articles parus par la suite dans des revues scientifiques, des textes préliminaires, et en effet pas mal de petits dessins qui ressemblent à des gribouillis, au dos de listings d'ordinateurs des années 1970. J'ai peut-être tort mais je pense que les géomètres algébristes d'aujourd'hui ont autre chose à faire que de se plonger dans ces vieux papiers. En revanche, on peut penser que cela engendrera probablement des travaux passionnants d'historiens qui pourront analyser la genèse des idées chez ce génie. Peut-être pas un événement mondial.

On sait que le niveau mathématique moyen des Français n'est pas fameux, comme le montrent toutes les enquêtes internationales. Pour motiver les jeunes, faut-il leur présenter des modèles inaccessibles et incompréhensibles, à la Grothendieck ? L'incompréhension peut-elle fasciner ? C'est peut-être le cas pour certains, mais je crains que la réaction de la majorité ne soit : « les maths, c'est pas pour moi, j'y comprends rien ». Moi aussi, dès que je ne comprends pas un texte mathématique, je m'ennuie.

Il ne faut pas nier l'importance des génies dans le développement de la science, mais sans oublier qu'ils ne peuvent éclore que dans un terreau propice. Sans des mathématiciens « normaux » et inconnus, les Newton, Gauss, Galois ou Grothendieck n'auraient pas existé. Les historiens des sciences ne limitent plus leurs études aux grands hommes mais s'attachent également aux plus modestes. A l'heure où l'« excellence » semble être le mot à la mode dans nos institutions de recherche, il n'est peut-être pas inutile de rappeler l'existence de chercheurs anonymes qui font bien leur travail, en toute simplicité. Il faut s'y résigner : les journaux ignorent les gens normaux et préfèrent forcer le trait en parlant des génies. ■

Étienne Ghys

Mathématicien, directeur de recherche (CNRS) à l'École normale supérieure de Lyon  
etienne.ghys@ens-lyon.fr

# A quand la reconnaissance de la stimulation magnétique transcrânienne en France ?

**TRIBUNE** - Un collectif de médecins spécialistes plaide pour l'encadrement de cette thérapeutique innovante, dont les indications sont nombreuses : dépression, douleurs chroniques...

Développée depuis le milieu des années 1980, la stimulation magnétique transcrânienne répétée (en anglais : *Repetitive Transcranial Magnetic Stimulation*, rTMS) est une technique de neurostimulation non invasive. Elle consiste, par l'intermédiaire d'un champ magnétique appliqué à la surface du scalp, à moduler l'activité des neurones et d'un ensemble de réseaux cérébraux connectés avec la zone initialement stimulée. Selon le type de stimulation, le fonctionnement de certaines régions du cerveau va être soit activé, soit inhibé, et c'est cette modulation temporaire qui va avoir un impact thérapeutique dans un grand nombre de maladies qui mettent en jeu le système nerveux central.

Les indications sont en effet nombreuses dans le champ de la psychiatrie (principalement, la dépression et certains symptômes de la schizophrénie) et de la neurologie (principalement, les douleurs neuropathiques chroniques). Les données scientifiques sont désormais robustes, et plusieurs conférences de consensus et recommandations internationales convergent pour reconnaître les indications validées (dépression, douleur) et celles qui nécessitent encore des développements et des recherches ; définir les précautions d'emploi du traitement et le cadre réglementaire dans lequel il doit être utilisé.

Alors que les autorités sanitaires de nombreux pays (Canada, Israël, Nouvelle-Zélande, Australie, États-Unis, Tchèque, Finlande, Allemagne) ont validé la rTMS comme outil thérapeutique, ce qui permet d'encadrer tant la pratique

que la valorisation de cette activité au sein des établissements de santé, ce n'est toujours pas le cas en France.

Pourtant, la rTMS s'y est largement développée au cours des dix dernières années en pratique clinique, notamment pour le traitement de la dépression et des douleurs (environ 40 centres proposent cette thérapeutique dans la dépression résistante). Dans le cadre de la psychiatrie, une équipe nantaise a récemment publié deux études, l'une évaluant le coût de production d'une cure de rTMS dans la dépression (environ 2 000 euros), et l'autre proposant des pistes de remboursement de ce soin devenu indispensable (*Revue d'épidémiologie et de santé publique*, juin 2017). Le développement de la rTMS en pratique clinique répond à une double nécessité : proposer des solutions thérapeutiques adaptées à chaque malade, mais aussi des soins avec un très faible niveau de risque d'effets indésirables.

Pour le traitement de la dépression, la relative innocuité et les effets pro-cognitifs (amélioration des capacités attentionnelles et de l'exécution de tâches cognitives rapportées chez les sujets sains et chez les patients déprimés) rendent cette technique plus acceptable et plus accessible que l'électroconvulsivothérapie, plus efficace mais plus contraignante (sous anesthésie générale) et ressentie parfois comme plus stigmatisante par les patients. De plus, la mise en œuvre de la rTMS est relativement simple, ce qui permet un traitement en ambulatoire, avec cependant la nécessité et la contrainte de répéter les séances durant plusieurs

**LES AUTORITÉS  
SANITAIRES  
DE NOMBREUX PAYS  
ONT VALIDÉ  
CETTE APPROCHE  
COMME OUTIL  
THÉRAPEUTIQUE**

semaines à l'hôpital pour obtenir un effet thérapeutique durable. Une autre technique de stimulation cérébrale superficielle, la stimulation directe à courant continu, potentiellement utilisable à domicile, semble prometteuse dans différentes pathologies (dépression, schizophrénie, addictions), mais les résultats sont encore préliminaires.

Le développement de l'utilisation de la rTMS en psychiatrie en France a été réalisé sous l'impulsion de l'Association française de psychiatrie biologique et de neuropsychopharmacologie (AFPBN) grâce aux membres de la section STEP (Stimulation transcrânienne en psychiatrie) qui, depuis 2007, organisent des formations annuelles et proposent des programmes de recherche autour des techniques de stimulation transcrânienne non invasives. Près de 300 professionnels de santé ont ainsi été formés. Plusieurs centaines de malades ont eu recours à cette thérapeutique, mais la situation reste ambiguë puisque la Haute Autorité de santé (HAS) ne s'est toujours pas prononcée sur le cadre réglementaire d'utilisation de la rTMS.

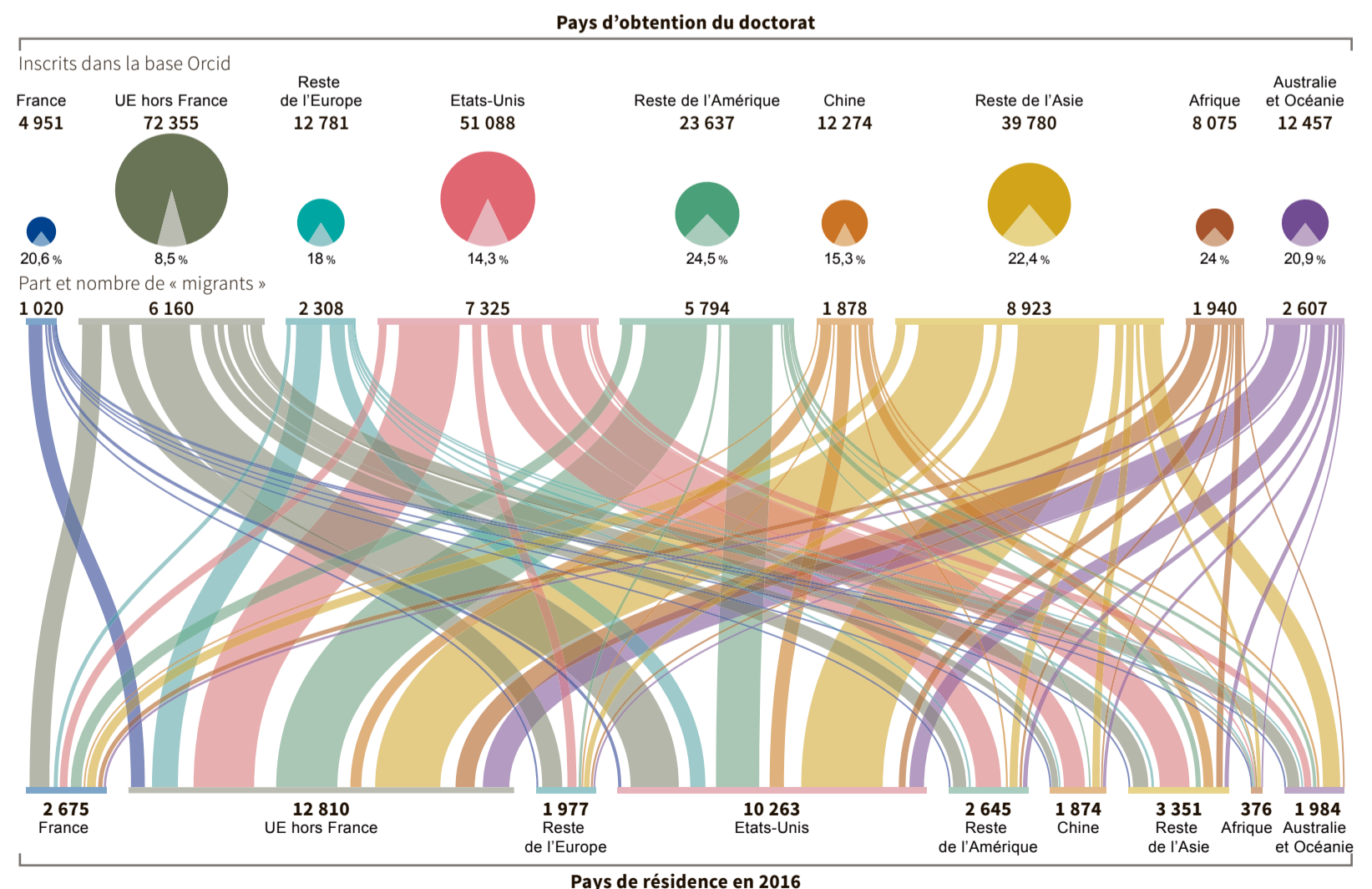
Aujourd'hui, il nous apparaît indispensable d'encadrer cette pratique, en lui accordant une reconnaissance officielle et une place dans les stratégies thérapeutiques. Des dérives sont observées avec des praticiens qui proposent la rTMS dans des indications non validées et facturent des séances au prix d'acte d'exploration neurophysiologique à défaut d'autres solutions de tarifications de l'acte médical. Cela discrédite la technique, fait perdre du temps, voire de l'argent, et suscite de faux espoirs pour les malades.

Aussi, des sociétés savantes comme l'AFPBN et la Société de neurophysiologie clinique de langue française (SNCLF) s'interrogent sur le devenir de la rTMS en France, mais au-delà, de toutes les techniques de stimulation transcrâniennes non invasives. Il est grand temps d'avancer et de permettre aux malades souffrant de maladies psychiatriques (plus d'un million de patients dépressifs seraient ainsi concernés) ou d'un syndrome douloureux, chronique notamment, d'accéder, comme dans d'autres champs de la santé, à des solutions thérapeutiques innovantes. ■

¶ **Pr Emmanuel Haffen, Pr Emmanuel Poulet, Dr Anne Sauvaget, Dr David Szekely** de l'Association française de psychiatrie biologique et neuropsychopharmacologie (AFPBN) - Stimulation transcrânienne en psychiatrie (STEP); **Pr Jean-Pascal Lefaucheur**, de la Société de neurophysiologie clinique de langue française (SNCLF).

Le supplément « Science & médecine » publie chaque semaine une tribune libre. Si vous souhaitez soumettre un texte, prière de l'adresser à sciences@lemonde.fr

## LES FLUX MIGRATOIRES DES SCIENTIFIQUES



Il y a 8 millions de scientifiques dans le monde. Trois millions sont référencés par l'*Open Research and Contributor ID* (Orcid), un système qui leur attribue un identifiant numérique afin de prévenir les confusions dues aux homonymies. La revue *Science* a

eu l'idée d'explorer cette base de données pour analyser leurs déplacements – 740 000 utilisateurs d'Orcid ont enrichi leur profil pour en faire un CV public. Nous avons repris une partie de ces chiffres, qui offrent des aperçus intéressants sur les mœurs

migratoires des scientifiques, malgré certains biais, comme la sur-représentation des jeunes chercheurs. On note en particulier la puissance d'attraction des États-Unis et de l'Union européenne (les mouvements intracommunautaires ne sont

pas représentés), et la forte émigration asiatique. *Science* relève que les entrées aux États-Unis ont connu un coup de frein après le 11 septembre 2001 : le retour au niveau antérieur n'est intervenu qu'en 2008. ■

HERVÉ MORIN

# Yves Meyer, un grand architecte dans les cathédrales de l'esprit

**PORTRAIT** - Le mathématicien, récompensé par le prix Abel, a révolutionné le traitement des sons et images numériques. Mais il vibre aussi pour la littérature et la musique

Le mathématicien Yves Meyer, 78 ans, est déconcertant. Alors qu'il devait recevoir le prestigieux prix Abel, mardi 23 mai à Oslo, il reste encore «*tout étonné*» d'avoir été choisi par le jury avec cette récompense équivalente à un Nobel, et fait part de «*sa relative incompréhension*». Il proteste qu'il y a de «*meilleurs mathéux*» et que «*la concentration sur [lui] est contestable*». Car le travail récompensé est «*une aventure et une grande fête à plusieurs*». A l'Académie des sciences, où le 21 mars avait été organisée une cérémonie pour honorer ce membre prestigieux, l'intéressé a d'ailleurs salué tous ses élèves et collaborateurs comme étant les véritables auteurs de ce succès.

«*C'est sans doute l'une des plus belles rencontres de ma vie*», témoigne Patrick Flandrin, chercheur CNRS à l'ENS de Lyon, qui s'est retrouvé dans cette aventure dite des ondelettes, qu'Yves Meyer a su initier à partir du milieu des années 1980 et que l'académie norvégienne récompense. Il va améliorer et surtout solidifier théoriquement une technique mise au point par l'ingénieur Jean Morlet qui travaillait en sismologie et le physicien spécialiste de la mécanique quantique Alex Grossmann. «*Morlet a apporté un point de vue révolutionnaire pour interpréter les signaux de vibrations réfléchis par le sol*», salue Yves Meyer.

«*Ensuite, avec mes collègues, j'ai transformé cette idée en quelque chose de calculable*», raconte le chercheur, qui cite Ingrid Daubechies, Stéphane Jaffard, Stéphane Mallat, Albert Cohen... En sort, rien de moins qu'une nouvelle technique d'analyse des signaux, succédant à l'analyse de Fourier du XIX<sup>e</sup> siècle, bien connue pour extraire les fréquences des sons ou d'autres vibrations. Avec les ondelettes, les ingénieurs vont pouvoir faire beaucoup mieux et les utiliser pour la numérisation et la compression efficace des images, des sons, des vidéos... Les fameux standards JPEG 2000 ou MP3 en sont issus.

## Détection des ondes gravitationnelles

En simplifiant, avec l'analyse de Fourier, une sonate est vue comme le résultat par exemple d'un concert de mille pianos jouant chacun la même note sans s'arrêter. Avec les ondelettes, beaucoup moins d'instruments sont requis car ils jouent non seulement la fréquence, mais aussi la durée des notes. Preuve de leurs nombreuses applications, Yves Meyer donnera à Oslo deux conférences. L'une, classique, pour la remise du prix Abel, et l'autre, à l'invitation d'une entreprise pétrolière. «*Sans lui cette histoire n'aurait pas marché*», insiste Stéphane Jaffard, professeur à l'université Paris-Est-Créteil.

Mais le plus spectaculaire, selon Yves Meyer, c'est le recours à ces techniques pour détecter les premières ondes gravitationnelles sur Terre, résultat de la fusion de deux trous noirs, annoncées en février 2016. «*Le signal est mille fois plus petit que le bruit ambiant dans les détecteurs*», salue le mathématicien. «*On ignorait que les physiciens avaient lu nos articles*», précise Stéphane Jaffard. Nous collaborons avec eux maintenant pour améliorer les techniques et repérer des ondes gravitationnelles différentes et plus rapidement.»

Si Yves Meyer a des scrupules avec ce prix, c'est aussi qu'il estime avoir fait des travaux plus profonds. Ainsi il a fait faire des pas importants dans un programme de recherche lancé par son «*maître*», Alberto Calderon (1920-1998), mathématicien argentin. Il s'agissait de trouver de nouveaux outils pour étudier des équations décrivant des phénomènes dynamiques. «*C'est un tour de force, supérieur aux ondelettes*», estime Stéphane Jaffard, qui précise que d'autres élèves d'Yves Meyer ont complété l'ambitieux programme.

Autre travail majeur, les quasi-cristaux, où l'art de paver un plan avec des figures géométriques régulières mais non périodiques. Cet exercice mathématique, purement intellectuel, s'avérera très concret lorsque des chimistes, une dizaine d'années plus tard, montreront que de telles structures existent bel et bien dans la nature, contrairement aux dogmes en vigueur. Ce qui vaudra en 2011 le prix Nobel de chimie à Dan Shechtman, le découvreur de ces quasi-cristaux. «*J'ai pris conscience ainsi de la capacité divinatoire des mathématiques*», explique Yves Meyer.

Certains, notamment lors de la remise du prix Gauss en 2010 au Congrès international de mathématiques, lui ont reproché ce côté touche-à-tout. Qui se voit aussi dans son



BRUNO FERT/PICTURETANK POUR «LE MONDE»

parcours. Après l'Ecole normale supérieure (ENS), il enseigne trois ans en classes préparatoires, puis successivement à l'université de Strasbourg, à celle d'Orsay, à l'Ecole polytechnique, à Paris-Dauphine et à l'Ecole normale supérieure de Cachan, où il termine professeur honoraire. Sans oublier un passage de quatre ans au CNRS, pour se décharger de l'enseignement. «*Le désordre peut être créatif. Jeune, je détestais les plans et aimais me perdre dans les villes pour découvrir des choses au hasard, quitte à rater les plus beaux monuments*», confesse le chercheur, qui revendique son côté très désordonné. Ce défaut l'a même conduit à proposer à un étudiant un sujet de thèse qu'il avait résolu deux ans plus tôt.

## Violon d'Ingres

Face à tant de succès, le lauréat à la voix douce et à la barbichette professorale déconcerte encore. «*Les maths, c'est comme un sport. J'aime faire ça mais ma vraie passion, c'est la littérature!*» Il est vrai qu'au lycée Carnot de Tunis – où il étudie après que son père, pharmacien militaire, a quitté Paris, sa ville de naissance – il brille en maths mais aussi en latin et grec. A l'ENS de Paris, où il entre à moins de 18 ans, après une courte année préparatoire à Paris, il est «*heureux de retrouver les littéraires*». «*On passait des heures à discuter. Je me sentais plus chez moi avec eux qu'avec les scientifiques*», raconte-t-il. Aujourd'hui encore, il confie connaître par cœur les *Essais* de Montaigne ou relire régulièrement Platon. «*Relire des textes est une manière de mesurer l'évolution de son jugement.*»

Mais quand on s'étonne de tels éloges pour les humanités, le mathéux reprend le dessus, très lyrique. «*Les mathématiques sont pour moi comme une construction magique, une cathédrale de l'esprit que j'arrive à construire,*

*en soignant tout particulièrement la beauté des vitraux. Je me sens comme l'architecte de la cathédrale de Chartres. Je fais une œuvre immortelle, une construction aérienne qui transforme la lumière. Et cela rejoint quelque part la littérature et la musique.*»

Dans une conférence en 2001 à Madrid auprès de lycéens, il explique aussi que les maths «*signifient donc la liberté (de penser par moi-même) et l'égalité (avec le maître et les autres élèves)*».

Il livre aussi beaucoup d'exemples d'une sorte de sixième sens qu'il a développé. Celui qui avoue aussi avoir des trous de mémoire se souvient très bien que c'est la nuit d'une journée fort enneigée à Chicago qu'il a démontré que l'idée d'un collègue était fautive. La démonstration a ensuite ouvert de nouvelles questions. C'est aussi une nuit que récemment il estime avoir lui-même ressuscité. Contraint pendant un an à mettre de côté ses recherches (en 2014, à 75 ans tout de même!), il raconte qu'en une nuit il a pu trouver une meilleure méthode que celle proposée par un collègue dans un article qu'il devait évaluer. «*En plus j'ai ressuscité un mathématicien australien oublié. Et moi, depuis trois ans je revis!*», s'enthousiasme-t-il, comparant sa découverte à celle d'exoplanètes, puisqu'elle équivaut à dire que d'autres mondes existent mais qu'on ne sait pas encore trop à quoi ils vont pouvoir servir.

«*Yves Meyer est quelqu'un de très enthousiaste. Ses exposés donnent envie de travailler sur les sujets qu'il présente*», apprécie Stéphane Jaffard. «*Il pose parfois des questions qui ont l'air naïves mais qui s'avèrent très profondes, complète Patrick Flandrin. C'est un passeur.*» Une conjecture que les 52 docteurs formés par Yves Meyer ne démentiront pas. ■

DAVID LAROUSSIERE



## ZOOLOGIE

### La puissante immunité du dragon de Komodo

Serpents, gastropodes marins, éponges, méduses, scorpions, insectes, grenouilles, alligators, crocodiles : la liste des animaux dont le venin, la peau ou le sang renferme des substances d'intérêt thérapeutique en infectiologie n'en finit pas de s'allonger. Dernière créature à avoir les honneurs d'un article scientifique : le dragon de Komodo, la plus grande espèce de lézard vivant dans cinq îles du sud-est de l'Indonésie.

Ces carnivores pourraient également tuer leurs proies en leur transmettant des bactéries lors de morsures. Cinquante-sept espèces bactériennes, dont 90% potentiellement pathogènes, ont été dénombrées dans la salive et la gueule de dragons de Komodo. Ceux-ci résistent à de nombreuses bactéries pathogènes : ainsi, ils ne présentent pas d'infection au niveau des plaies infligées par leurs congénères. Certaines substances présentes dans le sang de ces varans géants pourraient leur conférer une immunité.

D'où l'idée d'une équipe américaine de l'université George-Mason de Manassas (Virginie) de rechercher des composés antimicrobiens dans le plasma de ces animaux. Dans une étude publiée en avril dans la revue *Biofilms and Microbiomes*, ils rapportent l'isolement et l'identification du peptide VK25 qui s'avère n'avoir qu'une modeste activité antibactérienne. Les chercheurs ont alors réorienté leurs travaux en synthétisant le DRGN-1 (prononcez «*dragon one*») qui diffère du peptide naturel par



BIOSPOTO/NICOLAS CÉGALERBA

l'inversion de seulement deux acides aminés (proline P et sérine S) à une extrémité. Sa séquence débute par «*PS*» alors que celle du VK25 commence par «*SP*».

DRGN-1 possède une meilleure activité que le VK25 vis-à-vis de *Pseudomonas aeruginosa* et du staphylocoque doré (*Staphylococcus aureus*), fréquemment responsables d'infections en milieu hospitalier. Le Pr Christian Widmann, du département de physiologie de l'université de Lausanne, qui travaille sur des peptides antimicrobiens et anticancéreux, souligne cependant que «*les concentrations de DRGN-1 efficaces pour tuer 50% des bactéries testées, ce que l'on appelle l'EC50, restent relativement élevées et obligeraient à utiliser des doses importantes dans la mesure où l'on vise non pas 50% d'effet biologique mais une efficacité à 100% pour un antibiotique*».

Surtout, ce chercheur s'étonne que les auteurs ne précisent pas quelle est la concentration minimale inhibitrice (CMI) du DRGN-1 pour *P. aeruginosa* et *S. aureus*, à savoir la plus petite concentration du peptide antimicrobien capable d'inhiber complètement la croissance d'une souche bactérienne. Une remarque partagée par Mohamed Amiche, chercheur du CNRS travaillant sur des peptides thérapeutiques en infectiologie et oncologie à l'Institut Mondor de recherche biomédicale (Créteil). Celui-ci estime que «*ce travail ne fait qu'enrichir la base de données des peptides antimicrobiens qui compte déjà plus de 3000 substances. Le peptide synthétique n'a pas une structure originale et n'a pas permis d'identifier une cible moléculaire susceptible de représenter une voie de recherche innovante*».

Testé en application locale dans un modèle d'infection cutanée chez la souris, le DRGN-1 a cependant permis une cicatrisation plus rapide des plaies infectées. Enfin, ce peptide a permis de réduire in vitro le biofilm qui se forme lorsque *P. aeruginosa* et *S. aureus* se développent sur des surfaces inertes (sonde urinaire, valve cardiaque, prothèse vasculaire ou orthopédique).

L'ensemble des données ne fait pas de ce peptide dérivé d'une molécule issue du dragon de Komodo un anti-infectieux potentiellement révolutionnaire comme ont pu le présenter certains médias. Le DRGN-1 n'est pas monstreusement efficace. ■

MARC GOZLAN



# « Dieselgate » : VW risque une amende de 20 milliards en France

► La répression des fraudes a évalué le montant maximal que le constructeur pourrait avoir à régler sur le territoire

Le « dieselgate » n'en finit pas d'empoisonner l'existence de Volkswagen et d'affecter ses comptes. On connaît surtout la partie américaine du scandale, qui a éclaté en septembre 2015 avec la révélation que le premier constructeur automobile mondial utilisait un logiciel pour tromper les tests d'homologation aux émissions de gaz polluants de ses véhicules diesel. Mais

une demi-douzaine de procédures ont aussi été lancées dans le monde et, parmi elles, une enquête pénale française, qui ne ménage pas la firme aux douze marques. En France, l'enquête judiciaire visant VW a démarré en octobre 2015 après la dénonciation d'un élu du conseil régional d'Ile-de-France. Trois juges d'instruction du pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris ont été désignés

en février 2016. Les investigations sont menées par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp) et par la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF). Au cœur du dossier, un procès-verbal de 24 pages, dressé par la répression des fraudes et que *Le Monde* a pu consulter. Il

fait la synthèse des faits reprochés à VW et des risques pénaux qu'il encourt. C'est sur la base de ce rapport qu'une information judiciaire a été ouverte en février 2016 pour « tromperie aggravée ». Depuis, les constructeurs français Renault et PSA ainsi que l'italo-américain Fiat-Chrysler sont aussi visés par des enquêtes.

ÉRIC BÉZIAT ET STÉPHANE MANDARD  
LIRE LA SUITE PAGE 4

## M<sup>me</sup> Ernotte veut « retisser les liens » avec la rédaction

Information sous tension à France Télévisions. Après l'annonce, mercredi 17 mai, de l'éviction de David Pujadas de la présentation du 20 heures de France 2, Michel Field, directeur de l'information du groupe, a présenté lundi sa démission « par souci d'apaisement ». Nommé en décembre 2015, M. Field avait accumulé un lourd passif avec la rédaction, une brouille qui risquait d'atteindre la présidente de l'entreprise publique, Delphine Ernotte, menacée comme lui d'une motion de défiance.

« Il n'avait plus la relation de confiance nécessaire avec la rédaction, estime M<sup>me</sup> Ernotte dans un entretien au Monde. Il faut maintenant retisser les liens et poursuivre le dialogue. »

Pendant la campagne présidentielle, M. Field s'est vu reprocher un certain dilettantisme, alors que TF1 reprenait du poil de la bête dans le traitement de la politique, accueillant notamment le 20 mars un débat inédit entre les cinq principaux candidats à la présidentielle. Quant aux « invités mystères » de « L'Émission politique », un format nouveau soutenu par M. Field, ils ont fait couler beaucoup d'encre – ce qui n'empêche pas la direction de France Télévisions de penser que la « séquence » présidentielle a été gérée avec succès. ■

PAGE 8

17

C'EST LE NOMBRE DE MOIS DURANT LESQUELS MICHEL FIELD A ÉTÉ DIRECTEUR DE L'INFORMATION DE FRANCE TÉLÉVISIONS

## La Grèce, otage des divisions de ses créanciers

► Les ministres des finances de la zone euro n'ont pas trouvé d'accord, lundi 22 mai, sur le versement d'une nouvelle tranche d'aide à Athènes  
► Malgré ses efforts, le pays pâtit de l'affrontement qui oppose le FMI au ministère des finances allemand  
► A Berlin, Bruno Le Maire et Wolfgang Schäuble ont précisé leur ambition pour les Dix-Neuf



PAGES 2-3

Le Grec Euclide Tsakalotos, le Français Bruno Le Maire et l'Italien Pier Carlo Padoan, le 22 mai, à Bruxelles.  
GEERT VANDEN WIJNGAERT/AP

## ATTRACTIVITÉ LES INVESTISSEURS RETROUVENT LE CHEMIN DE LA FRANCE

PAGE 5

## TÉLÉVISION DES ANNONCEURS LÂCHENT CYRIL HANOUNA

PAGE 8

▲ CAC 40 | 5 330 PTS + 0,15 %  
▲ DOW JONES | 20 894 PTS + 0,43 %  
▲ EURO-DOLLAR | 1,1246  
▲ PÉTROLE | 53,41 \$ LE BARIL  
▲ TAUX FRANÇAIS À 10 ANS | 0,83 %  
VALEURS AU 23 MAI À 9H30

## PERTES & PROFITS | SOFTBANK Machine à bulles

Voilà un problème que beaucoup d'entre nous aimeraient avoir : trop d'argent. Mais il en est des individus comme des entreprises, l'excès de moyens est rarement gage d'efficacité et de sagesse. Le sorcier Masayoshi Son, fils d'immigrés coréens au Japon, entrepreneur depuis l'adolescence et fondateur du groupe Softbank, a frotté la lampe et fait apparaître le génie de la finance. Son fonds d'investissement géant dédié à la technologie ne sera clos que dans six mois, mais il a déjà engrangé 93 milliards de dollars (83 milliards d'euros) d'engagements de la part d'investisseurs aussi prestigieux qu'Apple, Qualcomm, Foxconn, Sharp et surtout le vice-prince héritier saoudien Mohamed Ben Salman, qui a promis 45 milliards de dollars. La barre des 100 milliards est à portée de main. Du jamais vu pour un fonds d'investissement. A titre de comparaison, cela représente la somme totale d'argent dépensée en 2016 dans le monde en capital-risque pour financer des start-up.

Ce génie sera-t-il le bienfaiteur de la technologie mondiale ou le méchant diable qui souffle sur les bulles et hante les salles de marchés à la veille des crises financières ? L'économiste Steve Kaplan, spécialiste américain des fonds d'investissements interrogé par Bloomberg, compare l'euphorie entourant la gestation du « Softbank Vision Fund » à celle des années 1990 qui mena à l'éclatement de la bulle Internet en 2000.

Première conséquence visible de cette frénésie, l'inflation des valorisations. Le 12 mai dernier, Softbank annonçait un investissement de

plus de 500 millions de dollars dans la start-up britannique de réalité virtuelle Improbable Worlds, portant sa valorisation à plus d'un milliard de dollars. Dix fois plus qu'il y a deux ans. Le chinois Didi, concurrent d'Uber, autre cible de Softbank, vaut désormais plus de 50 milliards de dollars. Une abondance de moyens qui détourne ces entreprises de la Bourse, au profit d'un système plus opaque et moins liquide, notamment pour les premiers investisseurs qui veulent sortir du capital.

### Le risque de déconvenues sévères

Autre effet classique de l'abondance, le gaspillage. Dorénavant, les start-up en vue obtiennent plus d'argent qu'elles n'en demandent. Pour Softbank, c'est à prendre ou à laisser. Avec le risque que cette manne, combinée à l'inflation des valorisations, ne conduise à des déconvenues sévères et à une chute des rendements. L'argent facile rapporte peu aux prêteurs.

Mais Masayoshi Son n'a cure de ces avertissements. Il a un plan à 300 ans et promet de financer le prochain « big bang », celui de l'intelligence artificielle et des objets connectés. Et puis, après tout, n'a-t-il pas été le premier à croire dans Yahoo! ou dans Alibaba, qui lui a rapporté 4500 fois sa mise ? Comme tous les conquérants et entrepreneurs, il ne se laisse pas rattraper par le doute et les fantômes du passé. Ruiné par l'éclatement de la bulle Internet, il a rebondi plus fort encore. Ceux qui le suivent devraient tout de même se méfier. ■

PHILIPPE ESCANDE

**SMART CITIES**  
LES PRIX DE L'INNOVATION  
*Le Monde*

**PASSIONNÉ  
PAR LE MONDE  
DES SMART  
CITIES ?**

**Découvrez notre espace  
Lemonde.fr/smart-cities.**  
Articles, interviews, vidéos,  
dossiers spéciaux, réalisés  
par la rédaction du Monde.

Partenaire principal

BNP PARIBAS

Partenaires

CONCEPTEUR DE SMART CITIES

ÉLECTRICITÉ EN RÉSEAU

SAINT-GOBAIN

ENGIE

VEOLIA

Keolis

## EUROZONE



Le ministre allemand des finances, Wolfgang Schäuble, et le ministre français de l'économie, Bruno Le Maire, lundi 22 mai, à Berlin. HANNIBAL HANSCHKE/REUTERS

# Zone euro : Paris et Berlin avancent ensemble

Bruno Le Maire et Wolfgang Schäuble ont annoncé, lundi, la création d'un groupe de travail

BERLIN, BRUXELLES - correspondants

Emmanuel Macron avait promis une « refondation de l'Europe ». Angela Merkel, plus sobre, avait préféré le mot « impulsion ». Une semaine, jour pour jour, après la première rencontre, à Berlin, entre le nouveau président de la République et la chancelière, Bruno Le Maire et Wolfgang Schäuble se sont à leur tour retrouvés dans la capitale allemande, lundi 22 mai, pour préciser les contours de cette ambition. A cette occasion, le ministre français de l'économie et son homologue chargé des finances, outre-Rhin, ont annoncé la création d'un « groupe de travail » chargé de faire des « propositions concrètes pour progresser dans l'intégration de la zone euro ».

Ce groupe de travail, qui devra remettre ses conclusions avant le prochain conseil des ministres franco-allemand prévu en juillet, est censé faire des propositions dans quatre domaines : la « convergence fiscale » (avec, pour « priorité », la question de l'impôt sur les sociétés), la « coordination des politiques économiques », les « initiatives qui peuvent être prises en matière d'investissements », et « l'accélération du chantier institutionnel », thème cher à M. Macron, dont le programme prévoit « un budget de la zone euro voté par un Parlement de la zone euro et exécuté par un ministre de l'économie et des finances de la zone euro ».

A Bruxelles, où les deux ministres se sont rendus ensemble, lundi après-midi, pour participer à la réunion de l'Eurogroupe, ce projet a été accueilli avec beau-

coup d'intérêt. Et pour cause : cela fait des années qu'au sein des institutions communautaires, on espère un retour aux avant-postes du couple franco-allemand. Et spécialement sur le sujet de la zone euro, dont pratiquement tous les experts estiment qu'elle est politiquement incomplète et démocratiquement inachevée.

**« Convergence de la fiscalité »**  
« Je salue cette initiative, a déclaré le commissaire à l'économie, le Français Pierre Moscovici, lundi 22 mai. On ne peut que se réjouir que les deux gouvernements adoptent une position politique commune visant à renforcer la zone euro. Quand le couple franco-allemand ne propose rien, rien ne bouge. » La Commission, qui assure avoir été prévenue, s'apprêtait justement à publier, le 31 mai, un scénario de relance de l'union monétaire.

Selon nos informations, elle devrait recommander la création d'une capacité budgétaire pour la zone euro, reprenant donc une des propositions du programme de M. Macron. « La Commission considère qu'il est de la plus haute importance de renforcer l'intégration de la zone euro et sa gouvernance. Elle est prête à faire des propositions ambitieuses et positives », affirme M. Moscovici. L'ancien ministre de l'économie et des finances de François Hollande défend depuis longtemps la création, en plus d'un budget propre, d'un Parlement et d'un « super-ministre des finances » de la zone euro, qui serait aussi commissaire à l'économie. Les idées réactivées par les ministres français et alle-

mand circulent déjà intensément dans les milieux européens. Certaines ont même été mises sur la table il y a des mois par la Commission sans susciter jusqu'à présent beaucoup d'enthousiasme. Ainsi, quand MM. Schäuble et Le Maire parlent de « convergence de la fiscalité sur les entreprises », ils font référence à la sensible « réforme de l'assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés » 2016, rendue publique en novembre 2016. Un projet qui a déjà fait l'objet de discussions techniques, mais auquel l'Irlande, le Luxembourg ou Malte ont déjà fait savoir qu'ils s'opposaient.

Déjà, cependant, certains doutent : l'Allemagne et la France pourrout-elles significativement avancer alors que leurs positions de départ sont si éloignées ? MM. Le Maire et Schäuble estiment ainsi que « l'achèvement de l'union bancaire » doit être « une priorité ». Reste surtout à mettre en place une garantie des dépôts européenne censée, à l'avenir, protéger tous les déposants européens dans le cas d'une faillite bancaire. Mais les Allemands ont imposé lors d'un Eurogroupe, en juin 2016, contre l'avis des Français, que ce chantier ne soit abordé que lors-

**« Quand le couple franco-allemand ne propose rien, rien ne bouge »**

PIERRE MOSCOVICI  
commissaire européen  
chargé de l'économie

que le bilan des banques (spécialement italiennes) aura été apuré de leurs créances douteuses.

Pour ce qui est d'une éventuelle réforme de la zone euro, M. Schäuble n'a pas fait mystère, jusqu'à présent, de sa vision des choses. Or, elle n'est pas précisément en ligne avec celle de M. Macron. Le ministre allemand des finances plaide pour la transformation du mécanisme européen de stabilité (créé pour venir en aide aux pays de la zone euro en faillite) en fonds monétaire européen sur le modèle du Fonds monétaire international. En plus d'accorder des prêts à des pays en difficulté, il récupérerait la surveillance budgétaire des Etats membres, prérogative actuelle de la Commission, que M. Schäuble juge trop « politique ». Contrairement au président français, il ne propose, en outre, ni Parlement ni ministre de la zone euro.

**Crainte de relation déséquilibrée**  
D'autres craignent, par ailleurs, une relation déséquilibrée entre Paris et Berlin. « Attention à ce que Le Maire ne se fasse pas vampiriser par Schäuble, et que leur plan de relance soit surtout allemand », prévenait, lundi, un diplomate bruxellois. Enfin, la réactivation volontariste du couple franco-allemand inquiète d'autres pays, qui ont aussi leurs idées pour l'intégration poussée de la zone euro (le Portugal et l'Espagne ont fait parvenir leurs propositions à la Commission) et redoutent de se voir imposer des réformes sans concertation préalable.

Enfin, la bonne volonté allemande risque de s'émousser

aussi vite qu'elle est apparue si le nouveau gouvernement de M. Macron, qui multiplie les messages de sérieux et de responsabilité – « Je suis venu dire à Wolfgang [Schäuble] que la France respectera ses engagements européens en matière de réduction des déficits », a encore répété M. Le Maire à Berlin, lundi –, ne traduit pas ses promesses en actes.

L'Allemagne attend notamment que la France ramène durablement son déficit public sous la barre des 3 % de son PIB et respecte enfin le pacte de stabilité et de croissance, ce qui n'est plus arrivé depuis 2008. Elle espère aussi que M. Macron sera doté d'une solide majorité à l'issue des élections législatives des 11 et 18 juin, et qu'il parviendra ainsi à imposer sa réforme du code du travail.

A Berlin, telle est en tout cas la lecture qui est volontiers faite de l'ouverture dont témoignent ces jours-ci M<sup>me</sup> Merkel et M. Schäuble à l'égard des propositions françaises. « Le gouvernement allemand ne veut pas donner l'impression d'imposer ses vues à M. Macron avant les législatives », analyse ainsi Jana Puglierin, responsable des questions européennes à la DGAP, un think tank berlinois spécialisé dans l'étude des relations internationales. « Rhétoriquement, le ton a changé. Mais je pense qu'il ne faut pas se faire d'illusions sur la flexibilité allemande. Sur le fond, je ne vois pas l'Allemagne changer vraiment de politique. En tout cas, pas avant ses propres élections. » Celles-ci auront lieu le 24 septembre. ■

CÉCILE DUCOURTIEUX  
ET THOMAS WIEDER

## VERBATIM

« Nous savons que le renforcement de l'union monétaire est d'une importance capitale, et nous avons la conviction commune que la France et l'Allemagne ont la responsabilité particulière d'en être le moteur »

Wolfgang Schäuble,  
ministre allemand des finances,  
lundi 22 mai, à Berlin

« Cela fait des années qu'on parle de progrès dans l'intégration de la zone euro (...). Eh bien nous sommes désormais décidés à faire avancer les choses plus vite, plus loin, de manière très concrète »

Bruno Le Maire,  
ministre français de l'économie,  
lundi 22 mai, à Berlin

# Les créanciers de la Grèce incapables de s'entendre

Les ministres des finances de la zone euro n'ont pas débloqué de nouvelle tranche d'aide à Athènes

BRUXELLES - bureau européen

La Grèce : il s'agit de la dernière crise non résolue de la zone euro et d'un sujet à propos duquel il devient de plus en plus difficile de défendre l'action des Européens. Lundi 22 mai, les ministres des finances de l'Eurozone, réunis à Bruxelles, sont sortis de réunion au milieu de la nuit sans parvenir à un accord sur le versement d'une nouvelle tranche d'aide à Athènes, alors que le gouvernement Tsipras espérait au moins 7 milliards d'euros de prêts.

Ces sommes considérables, la Grèce en a besoin pour parvenir à faire face, début juillet, à d'importantes échéances de remboursement auprès de la Banque centrale européenne (BCE), l'un de ses trois principaux créanciers – avec le Fonds monétaire international (FMI) et le Mécanisme européen de stabilité (MES).

Surtout, Athènes n'a rien obtenu de concret, lundi, concernant des mesures d'allègement de l'énorme dette publique du pays (180 % de son produit intérieur brut, PIB). Alexis Tsipras, le premier ministre de la gauche

radicale, promet pourtant de réduire le fardeau de la dette depuis qu'il a été élu, en janvier 2015, sans avoir réussi à obtenir jusqu'à présent de concessions significatives de la part de ses créanciers.

Les Grecs ont pourtant largement fait leur part du chemin. Ces derniers mois, pour espérer toucher d'autres prêts dans le cadre du troisième plan d'aide (86 milliards au total, décidé à l'été 2015), ils ont accepté pas moins de 140 mesures de rigueur (réformes, réduction des dépenses, augmentation des prélèvements).

Otages

« Ces réformes ne sont pas mineures, elles sont amples et profondes », a précisé, lundi, le commissaire européen à l'économie, Pierre Moscovici, évoquant, entre autres, « les administrations publiques, des privatisations, des mesures budgétaires additionnelles »...

Espérant un accord à l'Eurogroupe, le Parlement grec a d'ailleurs adopté, jeudi 18 mai, une loi « omnibus » portant sur 45 des actions préconisées par les créanciers, dont une nouvelle réforme des retraites, la quatorzième depuis le début de la réces-

sion en 2010... Mais cela n'a pas été suffisant pour convaincre, à Bruxelles, lundi.

La vérité est que, depuis plus d'un an, les Grecs sont les otages d'un affrontement qui les dépasse largement. Il oppose principalement le FMI au très écouté ministre des finances allemand, Wolfgang Schäuble. Ce dernier réclame que le Fonds, qui n'a toujours pas pris sa décision, participe enfin financièrement au troisième plan d'aide à la Grèce, pour tenir une promesse faite devant les élus du Bundestag, à l'été 2015.

Mais le FMI, pour des raisons à la fois politiques et de fonctionnement interne, hésite toujours et réclame, en échange de son ralliement, un allègement substantiel de la dette grecque. Allègement dont les Allemands, mais aussi les

**Pour toucher d'autres prêts, les Grecs ont accepté pas moins de 140 mesures de rigueur**

Finlandais ou les Néerlandais contestent la nécessité.

Ce blocage serait responsable de la révision à la baisse, par Athènes, de sa prévision de croissance du PIB pour 2017 (passée de 2,7 % à 1,8 %). Les incertitudes liées à l'aide grecque ont pour effet de décourager les investisseurs dans le pays. Cette situation est d'autant plus aberrante que les Grecs n'ont pas besoin de

l'argent du FMI. Ils n'ont, pour l'instant, « tiré » qu'un peu plus de 30 milliards d'euros sur les 86 milliards rendus disponibles dans le cadre du troisième plan d'aide. Sans compter que, délégués à court terme, ces prêts sont plus coûteux à rembourser pour la Grèce que ceux octroyés par la BCE et le MES...

Lundi soir, conscientes de l'urgence de la solution, les parties sont pourtant passées tout près d'un accord, l'Allemagne acceptant par exemple de n'exiger un surplus primaire grec (surplus budgétaire hors paiement des dettes) de 3,5 % du PIB que jusqu'en 2022 (au lieu de 2027). Mais le FMI aurait proposé de n'octroyer un prêt à la Grèce qu'à la fin du troisième plan d'aide (mi-2018). Redoutant un demi-accord,

sans toutes les mesures de dette souhaitées, les Grecs auraient préféré repousser cette offre.

Ils comptent désormais sur le dernier Eurogroupe prévu avant leurs échéances de remboursement de juillet, le 15 juin, pour parvenir enfin à s'entendre. A moins qu'ils ne parient sur un accord au sommet entre le président français, Emmanuel Macron, et la chancelière allemande, Angela Merkel, qui se croiseront au G7 de Taormine, les 26 et 27 mai? Quelques heures avant l'Eurogroupe, Emmanuel Macron avait fait savoir qu'il s'était entretenu par téléphone avec Alexis Tsipras pour lui affirmer sa volonté de « trouver un accord prochainement pour alléger dans la durée le poids de la dette ». ■

CÉCILE DUCOURTIEUX

## A Athènes, « on ne voit pas le bout du tunnel »

Après sept ans d'austérité, l'énième réunion de l'Eurogroupe laisse les Grecs amers

REPORTAGE

ATHÈNES - correspondance

A Athènes, place Syntagma, Eleni Stergiou arrête les passants et tente de les diriger vers le cabinet de chirurgie esthétique pour lequel elle travaille. « Après sept ans d'austérité, nous ne voyons pas le bout du tunnel. La crise n'est pas finie! La preuve, j'en suis réduite à faire ce petit boulot, où je suis payée selon le nombre de clientes qui viennent au centre médical », explique la quadragénaire qui a perdu son emploi de commerciale il y a cinq ans.

La énième réunion de l'Eurogroupe à Bruxelles, qui s'est tenue, lundi 22 mai, afin de trouver un accord sur le déblocage d'une nouvelle tranche de prêts et sur la dette publique abyssale ne déclenche pas l'enthousiasme à Athènes. « Je perds le fil avec toutes ces réunions bruxelloises, où le gouvernement grec espérait obtenir une petite victoire qui s'est finalement soldée par plus d'austérité », soupire M<sup>me</sup> Stergiou.

A 26 ans, Despina n'est pas plus optimiste. La jeune femme a vu la plupart de ses amis partir à l'étranger. « Malheureusement, la Grèce ne va pas se remettre de cette crise avant une bonne décennie... Notre génération a deux choix, soit s'exiler, soit rester au pays avec des salaires de misère », constate cette employée d'une compagnie de téléphonie.

Place Syntagma, où des milliers de manifestants s'étaient rassemblés il y a quelques jours pour protester contre de nouvelles mesures de rigueur votées au Parlement, Vangelis, 38 ans, chômeur, ne voit pas l'intérêt du débat sur la dette. « Est-ce que l'allègement de la dette publique va avoir une incidence directe sur le citoyen moyen? Même si un jour un accord était trouvé, est-ce que le gouvernement pourrait à nouveau augmenter les retraites, créer de l'emploi, baisser

l'imposition sur les entreprises? », se demande-t-il dépité. Vangelis avait voté pour Alexis Tsipras en 2015, mais il le regrette : « Nos dirigeants se plaignent de ne pas avoir de marge de manœuvre pour mener leur politique économique. C'est trop facile! »

« Les Grecs sont lassés »

Un avis partagé par Stamatis, 73 ans. « Tsipras a fait de mauvais choix économiques en conservant un secteur public coûteux et en taxant les entreprises. Il n'y a pas d'issue à la crise ainsi... », souligne ce retraité, qui touche une pension de 1020 euros. Avec la 14<sup>e</sup> baisse des retraites votée au Parlement, le 18 mai, Stamatis perdra, à partir de 2018, 200 euros supplémentaires par mois. « Le gouvernement annonce vouloir prendre des mesures sociales pour contrer ces nouvelles mesures d'austérité. La distribution gratuite de nourritures aux enfants dans les écoles, c'est une bonne idée. Mais en quoi cela va-t-il compenser les baisses de retraite qui aidaient les familles toutes entières? », dit-il en lisant *Ta Nea*. « Rendez-vous en 2018 », titrait le quotidien de centre gauche, prévoyant qu'aucun accord sur un allègement de la dette ne serait trouvé, lundi.

Dans son bureau surplombant la place Syntagma, un député de Syriza, sous couvert d'anonymat, comprend l'amertume de la population. « Les Grecs sont lassés, ils voient depuis 2010 leurs salaires et leurs retraites baisser, les impôts augmenter... Mais la question de la dette devrait les intéresser!, assure-t-il confiant. La Grèce a désormais tous les avantages pour attirer les investisseurs étrangers : la main-d'œuvre, la terre, les produits sont bon marché, il ne reste qu'à lever l'incertitude sur la dette... Une fois que cette question sera réglée, le spectre de la faillite ne sera plus à l'horizon, l'économie pourra redémarrer! » – (Intérim). ■



**FORUM EXPAT**

VENEZ CONSTRUIRE  
VOTRE PROJET D'EXPATRIATION

Le Monde | Courrier International

**LES DOCKS -  
CITÉ DE LA MODE ET DU DESIGN**

34, QUAI D'AUSTERLITZ - PARIS

ENTRÉE GRATUITE



### MARDI 30 MAI 2017 CONFÉRENCES

SALLE 1

- 10h30** : Québec : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Ingrid Therwath
- 11h45** : Allemagne : emploi et entrepreneuriat, animée par Jean-Pierre Pont
- 13h00** : Tour du monde de l'emploi, animée par Jean-Pierre Pont
- 14h15** : Garantir la protection sociale de l'expatrié, animée par Emmanuel Langlois
- 15h30** : Scolarité des enfants à l'international, animée par Emmanuel Langlois
- 16h45** : Stratégies de carrières à l'international, animée par Emmanuel Langlois
- 18h00** : Barcelone : la capitale des start-up en Europe du Sud, animée par Barcelona Activa
- 19h15** : Créer, reprendre ou implanter une entreprise à l'étranger, animée par Jean-Pierre Pont

SALLE 2

- 10h30** : Vivre sa retraite à l'étranger, animée par Emmanuel Langlois
- 11h45** : Investir et s'installer au Portugal, animée par Emmanuel Langlois
- 13h00** : Spécificités du statut d'expatrié : régime matrimonial, immobilier, famille, animée par Emmanuel Langlois
- 14h15** : Expatriation : comment gérer son argent à l'étranger? animée par Ditto by Travellex
- 15h30** : Carrières au sein de l'Union européenne, animée par Jean-Pierre Pont
- 16h45** : S'installer aux USA, animée par Emmanuel Saint-Martin
- 18h00** : Bien planifier son avenir financier au Canada, animée par la Banque Nationale du Canada
- 19h15** : Canada : opportunités d'emploi et entrepreneuriat, animée par Lysiane Baudu

### MERCREDI 31 MAI 2017 CONFÉRENCES

SALLE 1

- 10h30** : Carrières au sein de l'Union européenne, animée par Jean-Pierre Pont
- 11h45** : La gestion patrimoniale de l'expatrié, animée par Emmanuel Langlois
- 13h00** : Je prépare mon départ : quelles démarches administratives, comment gérer mes finances, animée par Emmanuel Langlois
- 14h15** : Se former à l'étranger : cours à distance, linguistique, animée par Emmanuel Langlois
- 15h30** : Australie/Nouvelle-Zélande : études, emploi, entrepreneuriat
- 16h45** : Mobilité des jeunes à l'international, animée par Ingrid Therwath

SALLE 2

- 10h30** : Canada : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Lysiane Baudu
- 11h45** : Entreprendre au Canada, comprendre le système bancaire pour mieux vous accompagner, animée par la Banque Nationale du Canada
- 13h00** : Tour du monde de l'emploi, animée par Jean-Pierre Pont
- 14h15** : Grande-Bretagne : opportunités d'emploi et d'entrepreneuriat, animée par Jean-Pierre Pont
- 15h30** : Portugal : la destination phare des retraités français, animée par Jean-Pierre Pont
- 16h30** : Immigrer au Québec : démarches, questions pratiques, installation, animée par Emmanuel Langlois

Inscription sur [leforumexpat.com](http://leforumexpat.com)

Organisé par : **Le Monde** | **LOBS** | **Télérama** | **Courrier International**

# Comment Volkswagen France a géré le « dieselgate »

L'enquête sur les moteurs truqués révèle les stratégies de la filiale du constructeur allemand au début du scandale

**N**ous allons vivre un long feuilleton. Le 11 octobre 2015, à 17h10, Jacques Rivoal, encore président du directoire de Volkswagen France, envoie une « note sur la crise » qui frappe son groupe de plein fouet depuis la révélation du « dieselgate ». Le 20 septembre, le constructeur allemand a reconnu avoir truqué les moteurs de 11 millions de véhicules diesel depuis 2009, en utilisant un logiciel permettant de minorer les émissions de gaz polluants lors des tests d'homologation.

Le courrier électronique du patron de la filiale française est adressé à ses principaux collaborateurs : le directeur de Volkswagen France, celui d'Audi France, le directeur stratégie et communication du groupe, la responsable des relations presse et publiques. « Nous faisons face à une crise "extraordinaire" au sens propre du mot, elle est multidimensionnelle et sera longue. Si on se réfère à d'autres exemples de crises comparables, elles conciliaient rarement ces deux dimensions », écrit le PDG de Volkswagen France, avant d'évoquer les grands scandales qui ont impliqué des entreprises françaises ces dernières années : « Total Erika, vache folle, lasagnes Findus, Société générale-Kerviel, amende BNP Paribas... »

## « Petit aide-mémoire »

Cette note, que *Le Monde* a pu consulter, fait partie des pièces versées au dossier d'instruction des juges du pôle de santé publique du tribunal de grande instance de Paris, qui enquêtent sur le constructeur automobile depuis l'ouverture, le 19 février 2016, d'une information judiciaire contre X pour « tromperie sur une marchandise entraînant un danger pour la santé de l'homme et de l'animal ».

Dans son courriel, Jacques Rivoal liste les nombreux motifs d'inquiétude (« Le groupe survivra-t-il ? », « les class actions », « l'antigermanisme primaire qui revient... ») et dresse les « cibles de com à traiter » : « Clients particuliers, clients stès [sociétés], LLD [location longue durée], LCD [location courte durée], concessionnaires, presse. » Contactés, les dirigeants de Volkswagen n'ont pas répondu aux sollicitations du *Monde* et une porte-parole de l'entreprise n'a pas souhaité commenter les procédures en cours.

Trois semaines plus tôt, un vent de panique souffle chez les cadres dirigeants de la filiale française du constructeur allemand. C'est ce que montrent les échanges de SMS qu'ont pu récupérer les enquêteurs sur certains téléphones portables saisis au siège de l'entreprise et dont *Le Monde* a pu pren-



dre connaissance. « Je suis aux commandes de la cellule crise française... Pas très fier au volant de mon gros Q5 dans les bouchons ce matin », écrit le 23 septembre Sébastien Briard, directeur stratégie et communication de Volkswagen France au responsable qualité et satisfaction clients. Le 18 septembre, l'Agence américaine de protection de l'environnement (EPA) accuse formellement Volkswagen de fraude. « Si fraude également hors USA, ça va être catastrophique pour un bon bout de temps : image de marque, crédibilité, impact financier, adieu nos primes, risques sur les effectifs », écrit le 21 septembre Hervé Lesueur, le chef du département juridique et assurances. « Font ch... les teutons », s'em-

## « Je ne suis qu'un importateur distributeur »

**JACQUES RIVOAL**  
président du directoire  
de VW France,  
le 20 janvier 2016,  
aux gendarmes de l'Oclaesp

porte-t-il quatre jours plus tard. Traduction des enquêteurs : Hervé Lesueur « semble en vouloir aux Allemands sur la fraude avérée ».

La veille, Hervé Lesueur évoque avec Jacques Rivoal les risques pénaux que pourraient subir les responsables de Volkswagen France, qui disposent d'une délégation : « Conseil de Vogel [avocat du groupe] pour une protection efficace/responsabilité pénale : multiplier autant que possible les coms démontrant la bonne foi de l'importateur et la volonté de faire le nécessaire pour préserver l'intérêt du client et éviter toute tromperie. »

Quelques jours plus tard, Grégory Gloux, juriste en droit de la consommation du constructeur, envoie par mail au PDG un « Petit aide-mémoire à alimenter » sous forme de questions-réponses. Exemples : « Est-ce que vous reconnaissez avoir commis des infractions ou avoir mis à la route des véhicules frauduleux ? Non, n'ayant pas connaissance de l'installation du logiciel, je ne le reconnais pas », « Estimez-vous avoir trompé le consommateur français ? Non, VGF est une filiale d'importation et de dis-

tribution de véhicules et à ce titre je n'étais pas informé de la situation », ou encore « Pourquoi la maison mère ne vous a pas informé ? VGF est une filiale de distribution de véhicules. J'ai été informé le dimanche 20 septembre via un communiqué de presse de ce qui se passait aux Etats-Unis ».

## « Je ne peux rien reconnaître »

Lorsque Jacques Rivoal est interrogé le 20 janvier 2016 par les gendarmes de l'Office central de lutte contre les atteintes à l'environnement et à la santé publique (Oclaesp), le dirigeant récite : « Je ne suis pas à même de reconnaître le caractère frauduleux de ce logiciel, donc je ne peux rien reconnaître », « Je ne suis qu'un importateur distributeur », ou encore « J'ai eu connaissance de ces faits le 20 septembre 2015 par le communiqué de presse du président de Volkswagen AG ».

Sur ce dernier point, les enquêteurs de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) concluent sur la base de l'exploitation des huit té-

léphones saisis le 16 octobre 2015 sur les sites de Roissy-en-France (Val-d'Oise) et de Villers-Cotterêts (Aisne) que « l'antenne Volkswagen France a pris connaissance de l'ampleur de la fraude à partir du moment de sa divulgation par voie de presse ». Reste qu'ils n'ont pu exploiter qu'une infime partie des informations contenues dans les smartphones « vu l'impossibilité d'extraire les données en raison de la stratégie sécuritaire appliquée par le groupe Volkswagen, l'accès à la mémoire effacée des appareils Blackberry n'a donc pu être réalisé ». Et quand les enquêteurs font remarquer à Jacques Rivoal que son appareil « est vide de tout élément », le PDG répond qu'il a « fait une fausse manipulation » alors qu'il était « à l'aéroport de Francfort avant d'avoir été informé des perquisitions ».

Les agents de la DGCCRF n'auraient pas seulement souhaité pouvoir faire parler d'avant les smartphones des dirigeants du constructeur, ils auraient aussi bien voulu obtenir des informations supplémentaires par le biais de la maison mère

**« Je suis aux commandes de la cellule crise française... Pas très fier au volant de mon gros Q5 dans les bouchons ce matin »**

**SÉBASTIEN BRIARD**  
directeur communication  
et stratégie de VW France,  
le 23 septembre 2015

à Wolfsburg. En vain. « Il semblerait qu'à l'issue de cette requête, un meeting se soit tenu en interne de l'entreprise en France sans convier les agents de la DGCCRF. Ceci aux fins d'éviter le "risque établissement procès-verbal et au pire, poss [possible] garde à vue de nos Allemands" », notent les enquêteurs sur la base d'un SMS envoyé par Hervé Lesueur au directeur pièces et services du groupe le 14 octobre 2015.

Et les agents de l'Oclaesp de conclure dans leur rapport : « Certaines directives ont vraisemblablement été données pour tâcher de gérer au mieux le scandale. » Ainsi, dans un mail envoyé le 6 octobre à Jacques Rivoal et aux principaux cadres de Volkswagen France, Grégory Gloux élabore la stratégie à adopter vis-à-vis des clients, du plus tendre au plus coriace. Premier cas de figure : « Systématiquement refuser à l'amiable de reprendre les véhicules et/ou d'accorder des dommages et intérêts. Le client découragé fini par accepter la solution technique (à venir). » Deuxième cas : « Pour les clients les plus tenaces, nous étudions systématiquement à l'amiable une possibilité de transaction avec la volonté d'éviter les assignations. » Troisième cas, le plus craint par Volkswagen : « L'action de groupe à laquelle VGF est actuellement fortement exposée. » « Pour prévenir ce type d'action, VGF pourrait, par le biais de nos avocats, prendre contact, de manière confidentielle, avec des associations de consommateurs, afin d'échanger sur la situation et de détailler notre stratégie en termes de traitement des réclamations clients. »

Une stratégie qui a visiblement échoué puisque les associations de consommateurs CLCV et UFC-Que choisir se sont depuis constituées partie civile. Et Jacques Rivoal a quitté la présidence de Volkswagen France le 10 mai. Officiellement pour « divergences stratégiques » avec la direction allemande du groupe. ■

**ÉRIC BÉZIAT**  
ET STÉPHANE MANDARD

## Dans l'Hexagone, le groupe risque une amende de 19,7 milliards

La DGCCRF estime à près de 23 milliards d'euros le « chiffre d'affaires frauduleux » dû à la vente de moteurs truqués sur le territoire français

### SUITE DE LA PREMIÈRE PAGE

Que contient ce PV ? Des chiffres, d'abord, et des lourds. Les enquêteurs de la répression des fraudes ont évalué le montant de l'amende à payer en France. Elle correspond au maximum à 10 % du chiffre d'affaires moyen de Volkswagen sur les exercices 2012, 2013 et 2014. La sanction pourrait ainsi atteindre la somme impressionnante de 19,73 milliards d'euros. A comparer aux 22 milliards de dollars (19,6 milliards d'euros) que le « dieselgate » a déjà coûtés au groupe ou aux 3,58 milliards d'amende qui menacent Renault. Les enquêteurs précisent toutefois que cette amende sera

fixée « de manière proportionnée aux avantages tirés de la fraude ».

Et justement, la DGCCRF évalue précisément ces avantages. Elle confirme ce que VW avait dévoilé fin 2015, à savoir que 946 087 véhicules diesel du groupe allemand équipés du dispositif frauduleux ont été écoulés sur le territoire français, dont près de 600 000 siglés Volkswagen, 192 000 Audi, 93 000 Seat et 65 000 Skoda. Les enquêteurs de la répression des fraudes en déduisent un « chiffre d'affaires frauduleux réalisé par la vente sur le territoire français des véhicules équipés du moteur de type EA189 ». Son montant est lui aussi spectaculaire : 22,78 milliards d'euros.

Et ce n'est pas tout. La DGCCRF identifie également une « économie frauduleuse » de 1,52 milliard d'euros en moyenne par an entre 2012 et 2014 « basée sur 35 % du montant des sommes affectées à la R&D [4,36 milliards d'euros en moyenne par an] » par Volkswagen AG.

### La mécanique de la triche

Le développement du logiciel qui gouverne le fonctionnement du moteur et donc les compromis entre agrément de conduite et respect des normes antipollution « nécessite des investissements lourds, poursuit la DGCCRF. Ces investissements ont été économisés au moins partiellement par la mise en place de ce système de

fraude, qui permet à moindre coût de passer avec succès les tests d'homologation ».

Encore faut-il démontrer la réalité de la fraude. Même si le groupe Volkswagen a reconnu publiquement avoir utilisé un logiciel truqué pour faire apparaître ses voitures plus vertes qu'elles ne sont, les enquêteurs se sont attachés à identifier la mécanique de la triche. « Nous avons demandé à Volkswagen AG de nous transmettre le code source des calculateurs concernant le dispositif litigieux », souligne le rapport. Mais VW n'a pas jugé bon de répondre favorablement aux demandes des autorités françaises, « invoquant des raisons de confidentialité », précisent sobrement les enquêteurs.

Qu'à cela ne tienne, les hommes de Bercy se sont appuyés sur des tests réalisés sur une Volkswagen Tiguan et une Audi Q3 dans le cadre des travaux de la commission indépendante sur le diesel, mise en place peu après le déclenchement de l'affaire par Ségolène Royal, alors ministre de l'environnement. Les mesures effectuées ont mis en évidence que l'organe essentiel de dépollution de ces véhicules répondant à la norme Euro 5, appelé la vanne EGR, ne fonctionnait qu'à 50 % ou 60 % dès lors qu'on modifiait légèrement le test d'homologation au lieu de 100 % au cours du test complet. Résultat : des émissions de très toxiques oxydes d'azote très supérieures à la norme autorisée.

« Sans ce dispositif qui détecte une phase de test antipollution et qui modifie le fonctionnement de la vanne EGR spécifiquement pendant ce test, les véhicules concernés n'auraient pas pu être homologués en l'état », souligne le rapport. La conclusion est claire : « Volkswagen a trompé les consommateurs (...) sur le contrôle réglementaire de l'homologation sur les émissions de polluants. »

Le dossier n'a pas encore donné lieu à des mises en examen, mais le « responsable présumé » a été identifié. Il s'agit évidemment de « Volkswagen AG, prise en la personne de son représentant légal : Matthias Müller, directeur général », écrit la DGCCRF. ■

É. BÉ. ET ST. M.

# Le grand retour des investisseurs étrangers en France

Le nombre de projets d'implantation dans l'Hexagone a grimpé de 30 % en 2015, selon le cabinet de conseil EY

L'enquête publique a débuté lundi 22 mai. Pendant un mois, les habitants de Brétigny-sur-Orge, dans l'Essonne, sont appelés à donner leur avis sur le nouveau projet géant d'Amazon. Le leader américain de la distribution, de livres notamment, veut construire un immense entrepôt sur l'ancienne base aérienne militaire de Brétigny, fermée depuis 2012. Amazon voit très grand : le futur complexe logistique, organisé autour de deux bâtiments, « est conçu pour accueillir 2 200 personnes en simultané », précise le document soumis à consultation. Il devrait fonctionner 24 heures sur 24, en trois équipes, pour peu que le groupe soit bien autorisé à faire sortir de terre cette plate-forme, sa sixième en France et sa première en région parisienne.

Le cas Amazon n'est pas isolé. Dans l'Hexagone, pas moins de 779 projets de construction ou d'extension d'entrepôts, d'usines, de sièges sociaux, de centres de recherche, etc., ont été annoncés par des investisseurs étrangers en 2016, selon une étude publiée mardi 23 mai par le cabinet de conseil EY. C'est 30 % de plus qu'en 2015. « La France n'avait jamais accueilli autant d'implantations internationales depuis au moins dix ans », précise Marc Lhermitte, l'un des auteurs de l'étude.

## Vague spectaculaire en Europe

Ces chiffres confirment l'embellie déjà relevée en mars par Business France, l'agence publique chargée d'attirer les investissements étrangers. Sur tout, ils montrent qu'après avoir décroché durant des années, « la France commence à combler son retard par rapport aux autres pays européens », estime M. Lhermitte.

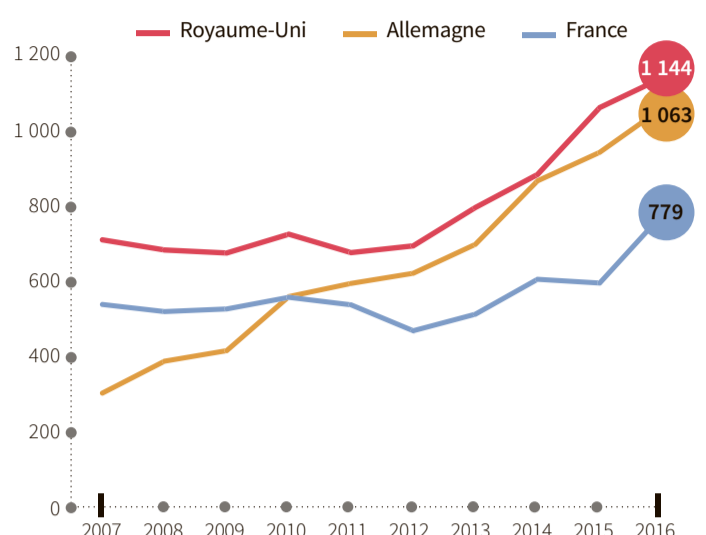
En 2016, l'Hexagone a en effet mieux profité que d'autres de la spectaculaire vague d'investissements enregistrée en Europe. Globalement, quelque 5 845 projets ont été recensés dans les 43 pays étudiés par EY (y compris

LES DIX PAYS ATTIRANT LE PLUS DE PROJETS EN EUROPE\* EN 2016

Royaume-Uni	1 144
Allemagne	1 063
France	779
Espagne	308
Pologne	256
Pays-Bas	207
Russie	205
Belgique	200
Irlande	141
Turquie	138

\* 43 pays, avec la Turquie et la Russie.

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE PROJETS D'INVESTISSEMENTS



SOURCE : EY

la Russie et la Turquie), soit un bond de 15 % en un an. La moitié des projets émane de groupes européens qui s'étendent dans un autre pays du continent, comme le suisse Nestlé, qui s'appête à investir 37 millions d'euros pour corser les capacités de son usine Nescafé de Gérone, en Espagne. L'autre moitié des investissements provient de groupes américains, chinois, etc. L'ensemble devrait aboutir à la création de 260 000 emplois, un record historique.

« L'Europe a retrouvé la confiance des investisseurs », analysent les experts d'EY, qui mettent en avant une série d'explications. En particulier la croissance du marché intérieur, voisine de 1,5 % à 2 % par an dans la zone euro, et la relative faiblesse de l'euro par rapport au dollar, qui soutient la compétitivité des pays concernés.

La Grande-Bretagne reste le premier pays à profiter du mouvement. Au sein de cette « grande Europe », elle capte encore un projet sur cinq. Mais depuis le vote sur le Brexit en juin 2016, plusieurs clignotants se sont allumés. Le nombre total d'investissements n'y a augmenté que de 7 % l'année dernière, moins que la moyenne européenne. Et

en ce qui concerne spécifiquement les sièges sociaux et les centres de recherche, les implantations ont reculé de 30 % à 40 % en un an.

## Des projets rares dans l'industrie

Tandis que l'Allemagne conserve sa solide deuxième place au podium, la France, sur la troisième marche, regagne du terrain. Ces dernières années, elle attirait une proportion de plus en plus faible

des investissements étrangers recensés par EY en Europe. De 16 % en 2006, sa « part de marché » était tombée en 2015 à 12 %, son plus bas niveau historique. Elle est remontée à 13 % en 2016. « Une dynamique s'est enclenchée », liée à la reprise économique et à un regain de confiance dans les politiques publiques, plus favorables aux entreprises qu'au début du quinquennat Hollande, estime M. Lhermitte.

## Dans la Meuse, l'usine chinoise d'ampoules LED se fait attendre

C'EST L'UN DES investissements étrangers les plus importants annoncés en France ces dernières années. Verra-t-il le jour ? Rien n'est moins sûr. Au pied de la gare Meuse TGV, entre Verdun et Bar-le-Duc, la première pierre d'une gigantesque usine d'ampoules LED a bien été posée, le 21 mars 2016, par le premier ministre, Manuel Valls, les élus locaux et les représentants du groupe d'Etat chinois à l'origine du projet, Inesa. Quelque 200 emplois étaient prévus, pour un coût de 100 millions d'euros. La première étape d'un vaste plan comportant l'ouverture d'un centre de recherche.

Mais, depuis, rien n'a bougé. La deuxième pierre n'est toujours pas là. Pis : aucune demande de permis de construire n'a été déposée. Quant au centre de recherche, « nous

attendions que l'usine voie le jour pour le lancer, donc cela n'a pas avancé », explique Pascal Veillat, le patron du groupe Arelis, censé devenir le partenaire-clé d'Inesa.

## « Les Français n'ont pas tenu parole »

La faute des Chinois ? Installé dans sa villa cossue de Saint-Mandé (Val-de-Marne), Zhao Qi Meng s'en défend. « Dans ce genre de cas, on critique toujours les Chinois, dit ce francophile chargé, depuis deux ans, de préparer l'arrivée d'Inesa dans la Meuse. La réalité, c'est que les Français n'ont pas tenu parole. Nous ne sommes pas des rigolos, et demeurons prêts à investir. C'est pour cela que je reste en France. Encore faut-il que les marchés promis se concrétisent. » Tel est le noeud du problème. Aux yeux des Chinois,

la France devait faire en sorte que l'usine se justifie, en lui garantissant des marchés publics. Des milliers de lampadaires classiques devaient être remplacés par d'autres fonctionnant avec des LED d'Inesa : ceux de la gare, de la route de Bar-le-Duc, des lycées de la Meuse... Or rien ne s'est concrétisé. « Pas une lampe de vendue ! », dit Zhao Qi Meng. Sans marché, Shanghai [la ville est actionnaire] ne veut pas investir. »

Au regard de l'engagement des officiels chinois et français, le patron d'Inesa Europe veut croire que le projet finira par être lancé. « Peut-être M. Macron pourra-t-il faire quelque chose... » Pour l'heure, la gare TGV Meuse sert de décor à une curieuse version franco-chinoise d'En attendant Godot... ■

DE. C.

## La CGT passe à l'action de groupe contre les discriminations syndicales

La fédération CGT de la métallurgie attaque le motoriste Safran Aircraft Engines

Mardi 23 mai, Olivier Andriès, président du motoriste aéronautique Safran Aircraft Engines, société du groupe Safran, devait recevoir par huissier un courrier d'un genre nouveau. Adressée par la fédération CGT de la métallurgie, cette lettre ouvre en effet la voie à la toute première « action de groupe » en matière de discrimination au travail, en l'occurrence une discrimination syndicale. Ce type de procédure, qui existe depuis 2014 dans le domaine de la consommation, a été mis en place par la loi du 18 novembre 2016 relative à la modernisation de la justice du XXI<sup>e</sup> siècle.

Lorsqu'au moins deux personnes s'estiment victimes de discrimination au travail – à l'embauche, pour un stage, dans l'emploi, etc. –, cette loi permet aux syndicats d'introduire en leur nom une action devant le tribunal de grande instance (TGI) pour faire cesser cette situation et obtenir réparation du préjudice subi. Cette phase judiciaire doit toutefois être précédée d'une période de « discussion » de six mois durant laquelle les parties essayent de résoudre elles-mêmes le problème.

Dans son courrier, la CGT écrit au président de Safran Aircraft Engines : plusieurs employés « subissent un dommage causé par une même personne, vous ». Il s'agit « des salariés ou anciens salariés de votre entreprise ayant eu une activité syndicale connue (...) sous l'étiquette CGT » et, qui ont, de ce fait, selon le syndicat, subi une discrimination pénalisant leur évolution professionnelle, entraînant un préjudice « passé, actuel, et futur » (pour leur retraite), « financier, professionnel et moral ».

La CGT met en demeure le PDG de « faire cesser la situation de discrimination collective » qui dure depuis de nombreuses années, selon elle, et de « procéder à la réparation intégrale de leurs préjudices ». Sinon, elle engagera une « action de groupe ». Les noms de 34 salariés sont cités.

Comment s'établit une discrimination ? A la CGT, la « méthode Clerc » est rodée. François Clerc, chargé des discriminations à la fédération CGT de la métallurgie, l'a conçue au milieu des années 1990, lorsqu'il était un ouvrier discriminé comme ses collègues du syndicat chez Peugeot à Sochaux. Il s'agit de comparer, en regardant

les coefficients de qualification et de salaire, la situation du salarié s'estimant discriminé à celle d'employés de la même filière professionnelle, ayant des diplômes équivalents et embauchés au cours des mêmes années. Cette méthode très utilisée, reconnue par la Cour de cassation, permet de remonter jusqu'au moment de l'engagement syndical du salarié pour voir s'il existe un décrochage dans sa carrière à cette étape.

## « Un rapport de force favorable »

Au Creusot (Saône-et-Loire), l'un des sites de production de Safran Aircraft Engines, la direction a été condamnée en 2016 à fournir à la CGT les données sur les salariés d'un profil comparable à celui des militants s'estimant discriminés. La méthode Clerc a mis au jour l'ampleur de la discrimination syndicale : « Ce que nous avons démontré au Creusot, nous pensons que c'est valable sur tout Safran Aircraft Engines, parce qu'il est régi par le même système, estime M. Clerc. Dans la discussion, nous allons demander à la direction les données des salariés de tous les sites pour faire nos comparaisons. Nous avons un rapport de force

favorable grâce à l'action de groupe qui peut s'ensuivre. C'est une chance donnée à la négociation. »

Selon M<sup>e</sup> Emmanuelle Boussard-Verrecchia, qui représente l'un des quatre cabinets d'avocats de la CGT pour cette procédure, « la discrimination syndicale résulte de la quasi-absence de contentieux. Les gens ont peur de saisir le juge, c'est lourd pour eux. L'action de groupe, elle, permet aux victimes d'être protégées par le nombre. » La rémunération de l'avocat, obligatoire devant le TGI, pourrait aussi être dissuasive pour des salariés.

Autre problème : la réparation que le salarié peut obtenir devant le TGI « porte seulement sur des faits postérieurs à la mise en demeure de l'employeur », souligne M<sup>e</sup> Slim Ben Achour, autre avocat de la CGT. Pour les années précédentes, les salariés devront donc saisir les conseils de prud'hommes. C'est l'une des faiblesses du dispositif : pendant l'élaboration de la loi, « le patronat a tout fait pour entraver l'action de groupe », dénonce Sophie Binet, dirigeante confédérale CGT, en charge de l'égalité femmes-hommes. La loi est le résultat d'un compromis. ■

FRANCINE AIZICOVICI

## CONJONCTURE

### Le climat des affaires au plus haut dans le bâtiment

Le climat des affaires, reflet du moral des chefs d'entreprise, s'est encore amélioré en mai, a indiqué l'Insee mardi 23 mai. Il a atteint un plus haut de cinq ans dans le bâtiment. Le climat de l'emploi a aussi progressé, du fait principalement du secteur intérimaire.

## LUXE

### LVMH dépose son projet d'offre publique sur Christian Dior

Le numéro un mondial du luxe, LVMH, a annoncé, mardi, avoir déposé son projet d'offre publique sur la maison de couture Dior auprès de l'Autorité des marchés financiers, nouvelle étape d'une opération destinée à simplifier sa structure.

## Le décryptage éco

du lundi au vendredi à 7h51 avec Vincent Giret, du journal Le Monde

franceinfo:

# Les associations étudiantes, tremplin vers l'emploi

Les entreprises sont de plus en plus sensibles aux profils qui ont su faire preuve d'initiative pendant leur cursus

C'est un de ces coups de tabac qui peuvent se révéler fatals. En novembre 2016, l'équipe d'Altigloss Challenge, l'un des plus importants événements sportifs étudiants, organisé au sein de Grenoble Ecole de management (GEM), apprend qu'un de ses partenaires vient de le lâcher : Lidl, géant allemand de la distribution, ne renouvelle pas son offre de ravitaillement alimentaire. A cinq mois de l'événement, le garde-manger est vide. Mille estomacs sont à nourrir pendant une semaine – ceux des 900 participants, des 60 étudiants de l'association, et de divers partenaires et invités.

« Dans ces moments-là, on n'a pas le choix : on apprend la débrouille », commente Guillaume Wolf, 24 ans, responsable des partenariats de l'événement. Toute l'équipe se mobilise. Avec succès. « Auchan nous a consenti une réduction sur des produits. Go Sport nous a accordé une donation et nous avons passé nos commandes auprès de 38 fournisseurs indépendants plutôt qu'à une centrale unique », raconte Guillaume Wolf. « Nous n'avons pas le droit à l'erreur », se souvient Clément Lemerle, 21 ans, logisticien d'Altigloss. Et il n'y en a pas eu. La 18<sup>e</sup> édition de cette compétition de sports alpins s'est déroulée du 18 au 25 mars sans aucune anicroche. Neuf cents étudiants ont skié, surfé, se sont affrontés au biathlon...

Même soulagement à l'issue de la 49<sup>e</sup> Course-croisière Edhec (CCE) qui, forte de ses 2500 participants, se présente comme « le premier événement sportif étudiant d'Europe » – il s'est déroulé début avril 2017 à Arzon (Morbihan). « Après deux années de baisse du nombre de participants et de difficultés budgétaires, dans un contexte de concurrence de plus en plus dure entre événements sportifs étudiants, nous devions nous renouveler », explique Arthur Fleury, qui, avec une autre étudiante en 3<sup>e</sup> année de l'Edhec, a consacré son année de césure à la coprésidence de la CCE.

## 2,5 millions d'euros de budget

Car s'il s'agit d'une association, les sommes en jeu sont supérieures à celles que gèrent nombre de petites entreprises : 2,5 millions d'euros sont nécessaires à l'organisation de cette semaine de compétitions sur mer (voile), sur terre (trail, VTT...) et sur le sable (beach-volley, beach-soccer...). Un budget qu'il revient à l'équipe étudiante et bénévole de la CCE de réunir dans un contexte difficile, en s'adressant aux collectivités territoriales qui accueillent la course, aux entreprises, à l'heure où elles restreignent leurs budgets de représentation, et à des participants moins séduits que par le passé par la voile.

Les deux associations sont fondées sur un système de tutorat qu'exercent des élèves de deuxième année auprès des nouveaux arrivants. Première étape : le recrutement de l'équipe qui épaulera les aînés avant de constituer, l'année d'après, celle des ca-

dres de l'organisation. Les candidats se bousculent au portillon ; les places sont chères (30 pour 176 candidats à GEM). Entretien, sélection, formation, week-end d'intégration... L'année commence par un apprentissage de la gestion des ressources humaines pour les aînés, et un apprentissage de l'art de se faire recruter pour les nouveaux entrants, fraîchement sortis de classes prépa.

Autant d'étapes et d'apprentissages informels qui permettent aux étudiants de se confronter à la réalité d'un projet entrepreneurial. « Alors qu'à l'école on travaille sur des situations théoriques, on gère ici 60 personnes en situation réelle. C'est une autre dimension », relève Lexane Cadoret, 21 ans, d'Al-

## « Avoir conduit un événement étudiant de l'ordre de la Course-croisière de l'Edhec vaut une expérience professionnelle »

SYLVIE BERNARD-CURY  
société KPMG

tigloss Challenge. Guillaume Richard, président fondateur du groupe de services à la personne Oui Care (17 000 salariés), estime avoir énormément appris comme responsable approvisionnement boissons à la CCE, voilà plus de vingt ans. « C'est l'un des postes de l'association qui conjugue des composantes RH, commerciale, managériale et financière, toutes utiles dans une entreprise. Avec une difficulté supplémentaire : vous encadrez non pas des salariés mais des bénévoles, qui doivent mener de front leur engagement associatif et leur scolarité : seul un management incitatif permet de les mobiliser. »

Pour relever le défi de la 49<sup>e</sup> CCE, Arthur Fleury et Constance

Chamblas ont « cultivé les talents », selon leur expression, et décidé de se faire aider par le directeur de l'incubateur de start-up de l'Edhec. Premier objectif, « être très pro » : la communication sur les réseaux sociaux a été intensifiée, tout comme la prospection auprès des étudiants des grandes écoles, « qui, pour financer leur venue, doivent eux-mêmes trouver des sponsors ».

En gérant de tels événements, les apprentis managers font un grand saut sans filet vers l'entrepreneuriat. « Le samedi, je vends des capsules de café dans un magasin spécialisé. Le reste de la semaine, je manage 60 personnes, témoigne Louis Gibaud, 22 ans et président d'Altigloss. Nous avons

défini une stratégie et les moyens de la mettre en œuvre, développé notre capacité à travailler en équipe, mais aussi, en ce qui me concerne, appris à prendre des décisions contre l'avis du groupe. Nous avons développé des compétences organisationnelles que je n'aurais pas imaginées avant d'arriver à GEM. »

Tous insistent sur le formidable accélérateur que représentent ces années intenses au sein de l'association. « Un ancien président m'a dit que cette expérience était un moyen de devenir la meilleure version de moi-même, confie Constance Chamblas, coprésidente de la CCE. Et c'est vrai qu'il y a tellement de choses à assumer que l'on devient adulte et mature. »

## « Une prise de responsabilité »

« Quand les élèves sortent de classe préparatoire, ils ont désappris l'autonomie, une sonnerie leur indique quand entrer en cours, quand sortir, étudier... A l'inverse, organiser un événementiel étudiant comme la course Edhec, c'est une prise de responsabilité immédiate », témoigne Ladislav d'Aillières, co-organisateur de la Course-croisière Edhec en 2003 et 2004, aujourd'hui banquier d'affaires.

Cette ligne sur le curriculum vitae, les employeurs y sont sensibles. « Avoir conduit un événement étudiant de cet ordre vaut une expérience professionnelle durant laquelle ils auront acquis la souplesse, la maturité et la méthode indispensables pour mener un projet, une entreprise », estime Sylvie Bernard-Cury, de la société d'audit KPMG. « Il n'y a rien de tel qu'une association étudiante pour apprendre, développer son leadership, et tout simplement se construire personnellement et professionnellement », résume le PDG de Oui Care, qui appelle les écoles de commerce à préserver la mise en pratique, « alors que trop souvent désormais, pour des raisons de classements et de visibilité académique, elles mettent l'accent sur les connaissances ». ■

CLAIRE ANÉ  
ET ÉRIC NUNÈS

## Réseaux d'anciens : des liens qui traversent le temps

« TU TIENS LE COUP LOULOU ? », interroge Lexane Cadoret, 21 ans, responsable de la communication d'Altigloss. Les regards inquiets de la jeune femme se tournent vers le jeune patron. Il les rassure d'un sourire. Il est 4 heures du matin, et Louis Gibaud, 22 ans, résiste au sommeil au volant de son van, en poursuivant sa ronde dans les rues de Val-d'Isère à la recherche d'étudiants égarés.

Ces épreuves partagées forment des amitiés à vie. « Ils sont tous devenus mes frères et mes sœurs », résume Guillaume Wolf, 24 ans, responsable des partenariats. Nous avons vécu ensemble beaucoup de bons moments et surtout surmonté ensemble tant d'épreuves. » Comme toutes les grandes écoles, GEM et l'Edhec ont construit, au fur et à mesure des années, un puissant réseau d'anciens – qu'on appelle désormais, à la mode américaine, des « alumni ». Toutefois, les « organisateurs-étudiants » de ces grands raouts partagent un peu plus qu'une même école : ils vivent une aventure collective et les liens qui s'y tissent résistent souvent aux années. « Quel que soit le nombre d'années qui se seront écoulées après notre départ de l'école, j'appellerai toujours l'élève de 2<sup>e</sup> année qui m'a formé ma "madré", et je resterai sa "fistonner", raconte Marie Le Meur, responsable des relations presse sur la Course-croisière de l'Edhec (CCE).

Arthur Fleury et Constance Chamblas, présidents sortants de la 49<sup>e</sup> édition de cette course, se sont appuyés sur une trentaine de leurs prédécesseurs, qui, malgré des postes importants et parfois depuis l'autre bout du monde, répondaient à leurs demandes de conseils par le biais de Facebook. « Nous les avons par exemple consultés avant de mettre fin à l'obligation, pour nos membres, d'être présent au local de 9 à 19 heures sauf quand ils ont cours, ce qui était une vraie révolution », explique Arthur Fleury.

## Un triple objectif

Les amitiés se nouent et perdurent aussi entre anciens d'un même département. Guillaume Richard, qui fut chargé de l'approvisionnement boissons sur la « 26-27 » – c'est-à-dire lors des 26<sup>e</sup> et 27<sup>e</sup> éditions, il y a plus de vingt ans – connaît tous ceux qui lui ont succédé à ce poste stratégique. « On essaie chaque année d'organiser un ou deux dîners, et un week-end, au ski par exemple », raconte ce dirigeant d'un groupe de 17 000 personnes, Oui Care. Il se fait un devoir de répondre aux sollicitations des actuels membres de l'association. « Quand vous avez reçu, il faut redonner. » Une volonté qui se double d'un intérêt assumé : « C'est un enjeu pour moi d'avoir des anciens "courseux" en stage et dans mon entreprise. »

Les membres présents et passés de la CCE forment aussi un « réseau d'entraide » officieux, mais qui tend à se structurer. « Un fichier de 1200 anciens âgés de 20 ans à 70 ans a été créé en 2003, et passe de main en main. Nous sommes plusieurs à travailler dessus, en fonction de nos disponibilités », explique Arnaud Barbelet, « courseux de la 33-34 ». Une mailing list, des groupes sur Facebook et sur LinkedIn facilitent les prises de contact et l'organisation d'apéritifs ou de dîners, en plus de la soirée que l'association CCE organise chaque mois de décembre à Paris, rassemblant une grosse centaine d'anciens. « L'objectif est triple : faciliter la recherche de partenaires ou clients, permettre d'augmenter sa culture générale en demandant conseil sur des domaines dont on n'est pas expert. Et, enfin, recruter et se faire recruter. »

Ce solide réseau d'amitiés est également un atout pour faire d'un projet un succès. Arnaud de Vergie, ancien de l'édition 2012 d'Altigloss, a depuis monté Homunity, une plate-forme de financement de promoteur immobilier. Ses « potes » ont apporté une pierre au lancement de son entreprise : « Une recommandation, un contact, le nom d'une entreprise compétente... C'est ce genre de coup de pouce qui permet d'éviter une erreur qui peut être fatale lors du lancement d'une affaire. » ■

CL. A. ET E. N.

## « La maîtrise de la langue permet de lutter contre l'échec »

**YANNICK L'HORTY, université Paris-Est-Marne-la-Vallée**  
Progresser dans la maîtrise de la langue française influe positivement sur les résultats des étudiants. Tel est l'enseignement d'une étude du CNRS sur les étudiants en première année d'économie et gestion des universités Paris-Est-Marne-la-Vallée et Lille-1. Pour son auteur, Yannick L'Horty, le résultat est clair : l'amélioration de la maîtrise de la langue peut « être un vecteur de lutte contre l'échec ».

## 30

### heures de cours

C'est en moyenne l'enseignement que les maîtres de conférences seront dispensés de prodiguer au cours de leur première année d'exercice, afin de suivre « une formation visant l'approfondissement des compétences pédagogiques nécessaires à l'exercice du métier », selon un décret du 9 mai 2017 relevé par Sophie Blitman sur le blog « Défis d'amphi ». De plus en plus d'universités proposent déjà des formations dans leurs centres de pédagogie universitaire ou ont intégré des critères liés à la pédagogie dans le processus de recrutement des maîtres de conférences.

## SEPTEMBRE

### Une aide à la mobilité à l'issue de la licence

Les étudiants titulaires d'une licence inscrits pour la première fois en Master 1 dans une région académique différente de celle dans laquelle ils ont obtenu leur licence pourront bénéficier d'une aide à la mobilité, indique l'agence spécialisée AEF. Le montant de cette aide, prévue dans le cadre de l'accord du 4 octobre 2016 sur la sélection en master, sera fixé par un arrêté. Les demandes doivent être déposées sur le portail numérique Etudiant.gouv.fr.

## LETTRE DE LA CITY | PAR ÉRIC ALBERT

# Quand le scandale éclaboussera les cabinets d'audit

Pour d'obscur raisons, Hollywood et ses paillettes attirent un tantinet plus le regard que la comptabilité d'entreprise. C'est donc par la cérémonie des Oscars que le scandale est arrivé. Rappelez-vous : le 28 février au matin, tous les médias ne parlaient que de ça. Pour l'annonce du prix du meilleur film, la mauvaise enveloppe avait été ouverte. *La la land* n'avait pas gagné, et l'équipe du film avait dû s'arrêter au milieu de son discours de célébration quand l'erreur était devenue apparente. *Moonlight* a finalement été couronné. Le coupable de cette méprise ? PricewaterhouseCoopers. Le cabinet d'audit, chargé d'organiser la cérémonie, avait visiblement fait n'importe quoi.

L'anecdote est sans conséquence sérieuse, mais elle a un mérite : attirer l'attention sur les cabinets d'audit. Loin des lumières de la rampe, ceux-ci écoupent depuis quelques années de plus en plus d'amendes, et les procès contre eux se multiplient. Avec la même question, qui revient à chaque scandale : à quoi servent-ils, s'ils approuvent des comptes sans jamais détecter la moindre anomalie ?

Le dernier exemple date du 11 mai. PwC a été condamné à une amende de 5 millions de livres (5,8 millions d'euros) par le régulateur britannique, le Financial Reporting Council. Le cabinet est accusé de n'avoir pas été suffisam-

ment consciencieux lors de la faillite de Connaught en 2010, un groupe qui s'occupait de gérer des logements sociaux. L'année précédente, le directeur financier avait truqué les comptes, et PwC n'y avait vu que du feu.

Ce n'est pas une première, loin de là. Le même cabinet a écopé en 2016 d'une autre amende pour la même légèreté lors de la faillite de Cattles, un groupe de services financiers, et en 2012, pour avoir laissé JP Morgan mélanger l'argent de ses clients et de ses fonds propres. De bien plus grande ampleur, les supermarchés Tesco avaient gonflé en 2014 leurs bénéfices de... 300 millions d'euros. L'auditeur ? PwC, bien sûr.

Mois après mois, les scandales se multiplient chez les « Big Four » de l'audit, ces quatre cabinets qui dominent largement le marché : PwC, KPMG, EY, Deloitte. KPMG est sous le coup d'une enquête liée à des accusations de corruption dans l'audit de Rolls Royce, et d'une autre concernant la faillite de la banque HBOS. Deloitte a dû verser 8 millions de dollars au régulateur américain pour avoir refusé de coopérer sur des anomalies dans les comptes d'une compagnie aérienne brésilienne. A New York, le gendarme de la Bourse, la SEC, a condamné EY parce que l'un des auditeurs avait « une relation romantique » avec un des dirigeants du groupe qu'il était censé superviser.

Les sanctions des régulateurs ne sont cependant rien par rapport aux poursuites judiciaires, où les dommages peuvent se compter en milliards de dollars, particulièrement aux États-Unis. En mars, PwC a trouvé un accord à l'amiable sur le dossier de MF Global, une maison de courtage à la faillite retentissante. L'accord final n'est pas dévoilé, mais les plaignants demandaient 2 milliards de dollars.

### PEU DE FONDS PROPRES

En août 2016, PwC avait aussi accepté un accord à l'amiable concernant Colonial Banc-Group. Les plaignants demandaient cette fois 5,5 milliards de dollars. Le prix final n'est pas révélé non plus, mais il est « probablement au-dessus d'un milliard de dollars », estime Jim Peterson.

Ce dernier est un ancien avocat d'Arthur Andersen, le cabinet d'audit qui a fait faillite dans la foulée du scandale d'Enron en 2002. Auteur d'un livre sur les Big Four (*Count down*, éditions Emerald Group Publishing, 2015, non traduit), dont la version mise à jour sortira en juillet, il a une théorie très inquiétante pour le système de l'audit : selon lui, les poursuites judiciaires font peser sur les quatre grands cabinets des risques de faillite à tout moment. « Arthur Andersen nous a appris que ce risque était réel », explique-t-il.

Son idée est assez simple. Les cabinets d'audit ont peu de fonds propres. Contrairement aux banques, ils n'ont pas d'obligation de mettre de l'argent de côté. Les associés n'ont d'ailleurs aucune envie de créer un fonds de secours, puisque cela représente autant d'argent en moins pour leur rémunération, qui tourne souvent près du million d'euros par an. Résultat, chaque cabinet dispose de peu de trésorerie. Les montants sont secrets, mais ils ne dépassent pas quelques milliards. Une grosse peine judiciaire équivaldrait à une condamnation à mort.

Jim Peterson ne pense pas que les auditeurs soient aujourd'hui particulièrement incompétents ou corrompus. « Ils font d'énormes efforts. Mais ce ne sera jamais suffisant. Il y aura toujours un scandale quelque part à travers le monde. » Cela pose un grave danger. En cas de nouvelles faillites d'un cabinet, les Big Four, qui étaient huit dans les années 1980, ne seront plus que trois. Pas assez pour que la concurrence fonctionne. L'audit des grandes multinationales se retrouverait bloqué. Le monde se retrouverait face à un nouveau casse-tête financier international. De quoi en faire un film hollywoodien. Qui remportera un Oscar ? ■

Twitter : @Icilondres

LES POURSUITES JUDICIAIRES FONT PESER SUR LES QUATRE GRANDS CABINETS DES RISQUES DE FAILLITE À TOUT MOMENT

## HISTOIRE

# Le big data du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exemple à suivre face aux GAFAs

PAR PIERRE-CYRILLE HAUTCŒUR

Aujourd'hui, des quantités considérables de données de gestion des administrations (contrats, dossiers médicaux, impôts, etc.) sont accessibles aux chercheurs et, souvent, au public, sous des conditions d'anonymisation et de confidentialité qui permettent de protéger la vie privée des individus tout en s'appuyant sur leurs données individuelles. Au-delà des chercheurs ou des experts, les entreprises étudient aussi ces données publiques pour affiner de nouveaux produits et services. Ces données s'ajoutent aux données privées qu'elles produisent elles-mêmes, notamment grâce aux traces numériques de leurs interactions avec leurs clients et fournisseurs.

La gestion optimale des données est ainsi devenue un horizon commun à de très nombreuses entreprises, avec des effets très concrets sur la vie de chacun : depuis la tarification « optimale » (pour ses profits) pratiquée par la SNCF jusqu'aux compteurs « intelligents » d'EDF, en passant par l'ajustement des « propositions » des GAFAs (Google, Amazon, Facebook et Apple) et autres entreprises du secteur du numérique accumulant les données à des échelles pharamineuses (le big data). Celles-ci, néanmoins, restent leur propriété et ne sont pas rendues publiques, quand bien même elles concernent d'autres parties (sauf de très hypothétiques droits de rectification).

Dans une autre époque libérale et mondialisée, le XIX<sup>e</sup> siècle européen, les nouvelles technologies de l'information de l'époque (poste, télégraphe, imprimerie bon marché) permirent également la diffusion et l'exploitation de grandes quantités d'informations en vue de l'amélioration de l'efficacité productive : des banques et des administrations aux tailles inédites accumulèrent des

fichiers de clients ou d'utilisateurs (dont on a gardé des traces dans quelques cas). Des entreprises émergèrent, qui collectaient des informations pour les revendre sous une forme organisée : ainsi de l'annuaire de Bottin, ou des annuaires des faillites.

### PUBLICITÉ DES DONNÉES STOCKÉES

L'Etat libéral, soucieux d'une concurrence équilibrée dénuée de rentes de situation ou d'information, veillait alors à rendre publique l'activité de ses administrations : par des statistiques administratives à partir des années 1820, par le caractère public de l'activité de certaines administrations, et en veillant à rendre les administrations incontournables par rapport à des alternatives privées, comme dans le cas de la justice commerciale. Il imposait ainsi l'enregistrement et donc la publicité des actes de société et des faillites, ce qui permettait de rassurer les créanciers face à ces sociétés encore à peine tolérées qu'étaient les sociétés anonymes, ne reposant pas sur la réputation d'associés responsables.

En Bourse, la procédure française de « cri » des prix les rendait observables par tous et évitait les manipulations de cours par les initiés. Leur publication rapide (une imprimerie fonctionnait sous le Palais Brongniart) garantissait la même information à tous les épargnants, à la différence de beaucoup d'autres marchés financiers. Le droit français insistait sur l'égalité de traitement que cette publicité permettait, et on a montré depuis que nombre d'acteurs économiques y trouvaient des avantages importants par rapport, par exemple, à un droit américain qui s'avérait plus tolérant envers la privatisation de l'information.

L'Union européenne, qui doit aujourd'hui réguler les GAFAs pour éviter les abus de pouvoir des propriétaires de données massives, devrait réfléchir à ces précédents. Un principe de symétrie devrait être envisagé qui, face aux données administratives rendues publiques pour rassurer le public sur leur efficacité, viserait à rendre également publiques celles que les entreprises privées accumulent sur les personnes, condition de la vérification par les citoyens du caractère politiquement acceptable des activités de ces entreprises qui n'existent que par la bienveillance des pouvoirs publics. Car le savoir reste la clé du pouvoir, et le pouvoir, en démocratie, appartient au peuple. ■

Pierre-Cyrille Hautcœur est directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS)

# Et si les grands groupes se lançaient dans l'innovation sociale ?

L'« innovation ouverte » associe grandes entreprises et start-up technologiques.

Les partenariats avec le secteur de l'économie sociale peuvent être tout aussi fructueux

PAR YOON-JOO JEE ET STÉPHANIE SCHMIDT

La multiplication des liens entre start-up et grands groupes affiche un message clair : c'est une manne d'innovation, dont dépend aujourd'hui la survie des entreprises. Pour les premières, il s'agit d'accélérer leur croissance en s'appuyant sur les forces de leurs aînés. En échange d'une source de jeunesse et d'inspiration pour des groupes qui ont besoin de réinjecter de l'agilité et de la flexibilité dans leur modèle, afin de rester à la pointe de l'innovation. Une situation gagnant-gagnant, dite « open innovation » (« innovation ouverte »), dans laquelle tout le monde trouve son compte.

Mais de cette équation ressort un grand oublié : l'entrepreneur social. Pourtant présent dans les programmes des plus grandes écoles de commerce, l'entrepreneuriat social peine encore à se frayer un chemin jusqu'aux directions de l'innovation et de la stratégie des grandes entreprises. Pas assez « business », pas assez stratégique, à but non lucratif et par conséquent sans intérêt pour une entreprise ? Une barrière symbolique et quelques préjugés semblent persister entre les start-up de l'économie sociale et solidaire (ESS) et leurs cousins du numérique qui, eux, séduisent au premier coup d'œil. Pourtant, les *success stories* de l'ESS existent et ne cessent de démontrer le potentiel stratégique de collaborations entre entrepreneurs sociaux et grands groupes.

Innovation frugale, accès à de nouveaux marchés, stratégies durables d'usage des ressources, nouveaux

modes de consommation, implication des salariés et des clients sont autant de leviers que ces alliances permettent d'actionner. Une stratégie de valeur partagée qui commence à faire des adeptes.

Au plus près des besoins, les entrepreneurs sociaux sont des acteurs de terrain, agiles, qui savent accéder aux populations fragilisées et les impliquer dans la résolution des problèmes auxquelles elles font face. Ces populations constituent le « *bottom of the pyramid* » (BoP) théorisé par l'essayiste indien Coimbatore Krishnao Prahalad (1941-2010) : 4 milliards de personnes qui vivent avec moins de 3 000 dollars par an.

Son ouvrage majeur, *The Fortune at the Bottom of the Pyramid* (avec Venkat Ramaswamy, Wharton School Publishing, 2004), démontre qu'il est stratégique de s'intéresser aux populations de la base de la pyramide : elles ont des besoins à assouvir, auxquels peinent à répondre les marchés traditionnels, qui ne parviennent ni à comprendre ni à s'adapter à leur réalité.

### « BOÎTE À OUTILS »

En pratique, une entreprise comme Tolaram Group illustre bien ce succès. En effet, contrairement à d'autres grandes entreprises qui tentent avec difficulté de s'implanter sur les marchés africains, Tolaram Group a su s'imposer dès le début des années 1990 en répondant à un besoin majeur de ces populations : une nourriture accessible et rassasiante. Pour cela, le groupe a internalisé des métiers hors de son cœur de métier et s'est associé à divers entrepreneurs locaux pour pallier le manque d'accès à l'eau et à l'électricité de ses populations cibles, essentiels pour consommer les produits du groupe. En Afrique de l'Ouest particulièrement, l'entreprise connaît une croissance constante et constitue désormais un cas étudié dans les meilleures *business schools* du monde.

Plutôt que d'adopter une stratégie classique de conquête d'un marché, la collaboration avec un ou des entrepreneurs sociaux locaux permet à ces entreprises pionnières de réussir là où tant d'autres échouent. La valeur ajoutée de ces partenaires est leur compré-

hension des dynamiques complexes qui traversent les populations défavorisées et leur capacité à adapter les solutions à ces réalités. Adama Kane, entrepreneur social sénégalais, a ainsi révolutionné la distribution de médicaments dans son pays. Constatant que les médicaments sont un poste de dépenses très important des populations à faibles revenus et que seulement 20 % de la population sénégalaise a accès à une assurance santé, cet entrepreneur a créé JokkoSanté : une plate-forme de dépôt, de stockage et de partage des médicaments, accessible sur mobile, qui permet de récupérer les médicaments non utilisés et de les redistribuer grâce à un système de points basés sur l'échange ou l'achat, en passant par les pharmacies. S'il est peut-être délicat pour un grand groupe de créer une telle innovation, il lui est cependant possible de soutenir l'entrepreneur et de le faire changer d'échelle, par exemple en « industrialisant » le projet et en le répliquant dans de nouvelles zones géographiques.

Les entreprises ont beaucoup à apprendre de la « boîte à outils » de l'entrepreneur social. Les entrepreneurs sociaux conçoivent des stratégies « *bottom up* », savent analyser les besoins concrets, sur lesquels ils construisent des stratégies agiles, et réagissent aux changements rapides des contextes sociaux. Une fluidité guidée par une mission pleine de sens, qui permet en outre d'attirer et de retenir les jeunes talents de la génération Y, en quête d'expériences professionnelles épanouissantes. Enfin, l'entrepreneur social est par nature hybride : il répond à l'intérêt général, tout en assurant la pérennité économique de son modèle. De cette ambivalence résulte une capacité à inventer des modèles économiques et financiers qui dessinent les contours de l'économie de demain.

Il est grand temps de considérer les entrepreneurs sociaux comme des leviers d'innovation pour les grandes entreprises, à l'instar des start-up classiques. Les entreprises qui ne voient pas ce potentiel aujourd'hui passeront certainement à côté de la nouvelle vague d'innovation, qui sera sociale ou ne sera pas ! ■

Yoon-Joo Jee est consultante chez Bluenove, cabinet de conseil en « innovation ouverte »  
Stéphanie Schmidt est directrice « Changemaker Alliances » chez Ashoka

L'ENTREPRENEUR SOCIAL EST PAR NATURE HYBRIDE : IL RÉPOND À L'INTÉRÊT GÉNÉRAL, TOUT EN ASSURANT LA PÉRENNITÉ ÉCONOMIQUE DE SON MODÈLE

# Ernotte tourne la page Field à France Télévisions

La présidente de l'entreprise publique a accepté la démission du directeur de l'information du groupe

L'après-présidentielle est pour le moins agité à France Télévisions. Cinq jours après l'éviction du «20 heures» de David Pujadas, c'est le directeur de l'information, Michel Field, qui a présenté sa démission, lundi 22 mai, «par souci d'apaisement». Nommé en décembre 2015, M. Field avait accumulé un lourd passif avec la rédaction, et ses déboires risquaient désormais d'atteindre la présidente de l'entreprise publique, Delphine Ernotte, menacée comme lui d'une motion de défiance.

«On pressentait depuis quelques jours que M. Field allait sauter, raconte un journaliste. La présidente était furieuse de faire l'objet d'une motion. Il joue le rôle de fusible.» «C'est une opération sauvetage pour Delphine Ernotte, commente un autre. Elle s'est résolue à se couper un bras.» De fait, le départ du directeur de l'information a protégé la présidente: une assemblée générale a jugé, lundi, qu'«en faisant un pas, Delphine Ernotte s'engageait assez pour éviter un vote», rapporte Manuel Tissier, président de la Société des journalistes (SDJ) de France 2. La rédaction s'est accordée sur le principe d'une rencontre avec M<sup>me</sup> Ernotte pour lui communiquer ses attentes envers son futur directeur.

La démission de M. Field a donc fait redescendre la pression accumulée depuis l'annonce du départ de M. Pujadas. En s'en prenant, à travers lui, à la citadelle du «20 heures» au nom du renouvellement des visages et des méthodes de travail, la direction avait ouvert un conflit dans lequel M<sup>me</sup> Ernotte s'est retrouvée empêtrée.

Obligée de descendre dans la rédaction pour justifier son choix, mercredi 17 mai, elle s'est vue attaquée sur son indépendance, au

**La démission de M. Field a fait redescendre la pression accumulée depuis l'annonce du départ de M. Pujadas**

motif notamment d'une bise échangée avec Brigitte Macron et saisie par des caméras, juste avant le débat d'entre-deux-tours de la présidentielle. Un soupçon insupportable pour une présidente qui a fait de la défense de l'investigation un de ses marqueurs, comme l'ont rappelé Elise Lucet et Jean-Pierre Canet, qui dirigent «Cash Investigation», lors de l'assemblée générale de lundi. Cette mise en cause, relayée par la SDJ de France 2 qui allait demander à ses membres s'ils faisaient confiance à M<sup>me</sup> Ernotte pour «garantir leur indépendance», a placé la présidente dos au mur.

#### Série de maladroites

Elle a donc dû se résoudre à se séparer de son directeur de l'information, qu'elle avait jusqu'ici soutenu avec constance, malgré ses maladroites: dès avril 2016, il avait en effet été visé par une motion de défiance en raison de propos jugés désobligeants envers les journalistes Guilaine Chenu et Françoise Joly, d'«Envoyé spécial». En septembre 2016, son opposition à M<sup>me</sup> Lucet, au sujet de la diffusion d'un témoignage à charge contre Nicolas Sarkozy dans l'affaire Bygmalion, s'était transformée en explication publique, finalement remportée par la journaliste.



Michel Field, en avril 2016, à Paris. JOËL SAGET/AFP

Pendant la campagne présidentielle, on entendait des critiques envers un certain dilettantisme de M. Field, alors que TF1 reprenait du poil de la bête sur la politique, accueillant notamment, le 20 mars, un débat inédit entre les cinq principaux candidats à la présidentielle. Quant aux «invités mystères» de «L'Emission politique», un format nouveau soutenu par M. Field, ils ont fait couler beaucoup d'encre.

Sur ce terrain, la publication

par M. Field, le jour de l'éviction de M. Pujadas, d'une tribune dans *Libération*, dans laquelle il formulait certaines critiques envers l'information de France Télévisions, vécues en interne comme une remise en cause du travail effectué, a mis le feu aux poudres.

Dans ce texte, le directeur de l'information donnait le sentiment de cibler «Cash investigation» en demandant si «l'investigation et la révélation doivent (...)

revêtir systématiquement une forme inquisitoriale».

Conscient de sa fragilité, M. Field s'était, ces dernières semaines, engagé dans un dialogue avec les représentants des journalistes sur l'avenir de l'information de service public. Par sa tribune, il entendait montrer à ses troupes, voire à la présidence, qu'il pouvait encore mener les débats éditoriaux réclamés par la rédaction, notamment à France 2. La publication de ce texte dans la presse, à contretemps des échanges internes en cours sur ces sujets, lui aura été fatale.

«Le départ de Michel Field est lié à une collision d'événements: sa communication maladroite, mais aussi l'éviction polémique de David Pujadas, les motions de défiance et l'élection d'un nouveau président de la République, Emmanuel Macron, même si ces décisions n'ont rien de politique en soi, analyse un salarié. Cela crée un effet d'éboulement général. Pour France Télévisions et sa présidente, Delphine Ernotte, il y a un contexte général sensible.»

Pour M<sup>me</sup> Ernotte, le coût politique de cette «séquence» est élevé. Comme le souligne Marc Chauvelot, délégué de la CGT de France 3, le nom de M. Field vient s'ajouter à la liste des évincés du

comité de direction de M<sup>me</sup> Ernotte: Vincent Meslet, le directeur de France 2, Laetitia Recayte, la directrice du développement commercial, Pascal Golomer, l'ancien directeur de l'information... «On ne sent pas une stabilité très forte dans la gouvernance», commente-t-il.

Présidente de la SDJ de France 3, Pascale Justice souhaite que ce changement de tête ne signe pas l'arrêt des réflexions engagées avec M. Field. «A la rédaction nationale de France 3, nous étions plutôt satisfaits de sa tribune, même si sa prise de conscience était tardive, explique-t-elle. Il faut un recentrage sur le métier de journaliste, plus de terrain, moins de plateaux ou de micros-trottoirs.»

Le futur directeur de l'information n'est pas encore connu, et il pourrait ne l'être que dans quelques jours, M. Field gérant les affaires courantes. Il ou elle devra en tout cas apaiser les doutes d'une rédaction toujours agitée par la fusion en cours des rédactions nationales, qui a vu dans l'éviction de M. Pujadas un geste hostile, et qui, en ce début de quinquennat, est extrêmement sourcilieuse sur son indépendance. ■

ALEXIS DELCAMPRE  
ET ALEXANDRE PIQUARD

## Pour la patronne du groupe, «il faut maintenant retisser les liens»

LA PRÉSIDENTE de France Télévisions, Delphine Ernotte, s'explique sur le départ de son directeur de l'information.

#### Quelles sont les raisons du départ de Michel Field ?

Il n'avait plus la relation de confiance nécessaire avec la rédaction. Nous devons aux Français une information de référence et nous défendons des valeurs: l'indépendance vis-à-vis de tous les pouvoirs politiques ou économiques, la proximité avec nos concitoyens, l'impartialité dans le traitement des sujets. Pour répondre à ces enjeux et continuer à se transformer, il faut pouvoir travailler sereinement. Cette condition n'était plus remplie et j'ai donc accepté de relever Michel Field de ses fonctions.

#### N'avez-vous pas commis une erreur en lui confiant la direction de l'information ?

Je ne suis pas de cet avis. Michel Field a conduit plusieurs chantiers, qui étaient sa feuille de route: le rapprochement des rédactions, le lancement de la chaîne Franceinfo, la croissance du numérique, la très bonne couverture de la présidentielle. Notre information fait la différence: l'investigation n'a jamais été aussi forte et, pendant cette année électorale, nous avons multiplié par cinq le temps d'antenne pour le débat démocratique. Les téléspectateurs ont suivi. Certes, Michel a pu commettre des maladroites, mais je veux saluer ses qualités. Les équipes de l'information ont obtenu de beaux succès, qui font notre fierté à tous.

#### Michel Field ne sert-il pas de fusible alors que vous étiez, comme lui, visé par une motion de défiance ?

Je n'ai pas pour habitude de ne pas prendre mes responsabilités. Après l'émoi de la semaine dernière, je constate que le départ de Michel a permis de calmer les esprits. Il faut maintenant retisser les liens et poursuivre le dialogue.

Le nouveau directeur de l'information aura pour mission de faire travailler la rédaction dans un climat apaisé, avec une ambition renouvelée. Je suis très confiante dans la capacité des équipes à se mobiliser pour le service public de l'information et à poursuivre la dynamique de travail engagée. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR AL. P.

## Des annonceurs lâchent «Touche pas à mon poste»

Le CSA a reçu plus de 20 000 signalements après une séquence jugée homophobe dans l'émission de Cyril Hanouna

L'émotion ne se dissipe pas après la diffusion sur C8, jeudi 18 mai, dans l'émission «TPMP Radio Baba», version en prime time de l'émission «Touche pas à mon poste», d'une séquence dans laquelle Cyril Hanouna piégeait, avec une voix maniérée, des homosexuels ayant répondu à une fausse annonce sur un site de rencontres.

Lundi 22 mai, une quinzaine de militants de différentes associations représentant la communauté homosexuelle et transgenre s'est réunie dans la matinée en bas de l'immeuble où siège le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA). Leur objectif: interpellier le gendarme de l'audiovisuel «face à sa passivité à l'égard de Cyril Hanouna». «Touche pas à mon

poste», l'émission dont il est animateur et producteur, «met en scène et déguise en plaisanteries des humiliations répétées et systématiques fondées sur des préjugés homophobes, transphobes, sexistes et racistes notamment, ont-ils dénoncé. L'inaction du CSA l'en rend complice.»

#### Plusieurs dérapages

Le même jour, le site Buzzfeed révélait que plusieurs annonceurs, parmi lesquels Orange, Petit Navire, Bosch, Chanel, Disneyland Paris, Decathlon et le groupe PSA, avaient décidé de retirer ou de suspendre leurs campagnes sur l'émission de Cyril Hanouna.

Le CSA a reçu plus de 20 000 signalements, un record, après l'émission de jeudi. Ses équipes

doivent visionner les séquences litigieuses et évaluer précisément en quoi elles peuvent être répréhensibles. Une fois ce travail effectué, le CSA, en session plénière, décidera ou non d'engager des poursuites. La décision devrait être connue d'ici à la fin du mois.

C8 a déjà été rappelée à l'ordre par le CSA pour des dérapages. Le 23 novembre 2016, il avait prononcé une mise en garde et une mise en demeure à l'encontre de la chaîne en raison de deux séquences de l'émission «TPMP». Deux autres séquences font toujours l'objet d'une procédure. Dans l'une d'elles, diffusée le 3 novembre 2016, Cyril Hanouna faisait croire au chroniqueur Matthieu Delormeau qu'il avait commis un crime. Le CSA, constatant

que C8 avait déjà fait l'objet d'une mise en demeure concernant le respect de la personne humaine, a transmis ces informations à Régis Fraisse, un rapporteur indépendant, conseiller d'Etat et président de la cour administrative d'appel de Lyon. Ce dernier est chargé d'instruire l'affaire et de proposer une sanction au CSA, qui s'attend à recevoir bientôt son rapport.

M. Fraisse a depuis été saisi au sujet d'une autre séquence de «TPMP». Le 8 décembre, l'animatrice Capucine Anav participait à un «blind test», dans lequel, les yeux bandés, elle devait reconnaître une partie du corps que l'animateur lui faisait toucher. Cyril Hanouna avait fini par mettre la main de la chroniqueuse sur son entrejambe. Le CSA attend

donc déjà deux rapports sur le cas TPMP. M. Fraisse n'a pu être joint par *Le Monde*. La séquence diffusée jeudi pourrait être jugée comme une récidive. Si c'était le cas, C8 pourrait subir une sanction allant jusqu'au retrait de l'autorisation d'émettre, un cas extrême, peu probable.

«Nous comprenons que cette séquence ait pu heurter les téléspectateurs. On ne peut que la regretter avec du recul. Nous sommes là pour divertir», a dit au *Monde* Franck Appietto, directeur général de C8. Cyril Hanouna s'était défendu sur la chaîne au lendemain de la diffusion du sketch: «on peut dire qu'il n'était pas drôle, ou pas approprié, mais dire que je suis homophobe, ça, je ne peux pas l'entendre.» ■

JOËL MORIO

#### MÉDIAS Bouygues Telecom enrichit ses offres avec de la presse numérique

L'opérateur Bouygues Telecom a annoncé, lundi 22 mai, un accord avec le distributeur de presse numérique LeKiosk pour inclure dans ses offres une sélection de titres en version numérique, marchant sur les pas de SFR. Progressivement, à partir du 29 mai, un millier de titres de la presse française et internationale seront proposés. — (AFP)

#### ÉLECTRONIQUE Sony s'attend à un bénéfice opérationnel historique

Le PDG de Sony, Kazuo Hirai, s'est montré confiant, mardi 23 mai, dans la capacité du groupe nippon à dégager cette année un bénéfice opérationnel de 500 milliards de yens (4 milliards d'euros), proche de son record de 1997 (525,7 milliards). — (AFP)



# L'état de la France



ILLUSTRATION : SÉVERIN MILLET

## L'urgence d'un sursaut collectif

Les rapporteurs du Conseil économique, social et environnemental décryptent le « malheur français » et appellent à une refondation de notre cohésion sociale pour venir à bout d'un pessimisme irraisonné

**I**l y a dans notre France, sur les problèmes vitaux, une inertie de la pensée, une somnolence de l'esprit qui nous exposent à toutes les surprises», écrivait Jean Jaurès en 1914, avec une gravité certaine. Cette citation, mise en exergue, ouvre la nouvelle édition du rapport annuel sur l'état de la France du Conseil économique, social et environnemental (CESE), comme pour mieux souligner d'emblée le moment critique que traverse notre pays et « l'urgence d'un sursaut collectif ».

Dans une étude Ipsos de l'automne dernier, citée dans ce rapport, 88% des Français considéraient que leur pays allait dans une mauvaise direction, soit le taux le plus élevé dans un échantillon de 26 pays développés ou émergents. La campagne présidentielle a mis au jour une nation plus fracturée que jamais, gonflée d'inquiétude et assombrie par un moral en berne. « Il y a un risque important que ce pessimisme excessif devienne autoréalisateur », s'alarment les deux rapporteurs qui ont procédé à de nombreuses auditions : « A force d'être convaincus que nous sommes condamnés à vivre plus mal demain, nous ne nous mobili-

sons pas suffisamment et nous ne profitons pas de nos réels atouts pour affronter les défis du XXI<sup>e</sup> siècle, comme la révolution numérique ou la transition écologique », écrivent Guillaume Duval et Pierre Lafont.

### « Etat de panique »

Ce « sursaut » passe par une « refondation de notre cohésion sociale », estiment les auteurs. Notre modèle social, qui fédérait la nation depuis la Libération, a pris l'eau de toutes parts : des déficits abyssaux et un délitement des solidarités qui induit de plus en plus de laissés-pour-compte. La persistance d'un chômage de masse depuis quatre décennies et l'aggravation des inégalités provoquée par la crise de 2008 ont fait des ravages dans certains territoires et dans tous les esprits. Avec ce paradoxe : l'ampleur de nos politiques publiques de redistribution, presque sans égale dans le monde, continue à faire de la France l'un des pays où les inégalités demeurent les plus limitées. Mais ce n'est pas la perception qu'en ont les Français : 87% d'entre eux pensent qu'ils pourraient se retrouver un jour dans une situation de

pauvreté. « C'est un véritable état de panique que l'on ne voit dans aucun pays comparable », s'est étonné François Dubet lors de son audition par le CESE. Une panique déconnectée de l'état réel du pays.

Le sociologue tente une première explication : notre modèle de représentation des inégalités a changé dans les années 2000 : « Nous sommes entrés désormais dans l'idée d'une compétition sociale permanente ; des inégalités qui paraissent hier banales, invisibles ou dans l'ordre des choses nous sont devenues insupportables. Cette transformation de l'expérience des inégalités sociales exacerbe la peur du déclassement », décrypte Dubet. Le sociologue conclut sur la nécessité d'ouvrir un grand chantier et met en garde les responsables politiques : « Si l'on veut éviter la régression populiste et le repli national, il faut reconstruire des imaginaires. »

L'analyse de Dubet en dit long sur la difficulté de la tâche. Elle commence par le traitement de problèmes anciens et documentés, mais toujours repoussés. Au premier rang desquels l'école, dont tous les rapports constatent qu'elle s'est transformée en fabrique des inégalités.

« Nous sommes le pays où les résultats scolaires dépendent le plus du statut social des parents », soulignent les auteurs. Les solutions sont connues : plus grande autonomie des établissements et surtout des équipes pédagogiques, priorité à l'école maternelle, enseignants plus expérimentés, plus nombreux et mieux payés dans les zones difficiles...

« Adapter et fluidifier les réponses sociales », « mieux lutter contre le non-recours aux droits », « rapprocher les institutions sociales de la population » sont autant de pistes fécondes également évoquées dans le rapport. « C'est toute la société qu'il faut remettre en mouvement », affirment Pierre Lafont et Guillaume Duval. « Dans une époque où l'on voit monter les extrémismes, le CESE peut être un lieu utile pour écouter et mobiliser la société civile », affirme Patrick Bernasconi, son président. La réconciliation nationale passe par une mobilisation générale. ■

VINCENT GIRET ET JEAN-PIERRE GONGUET

Ce supplément a été réalisé en partenariat avec le Conseil économique, social et environnemental (CESE).

# Dix baromètres pour décrypter la France

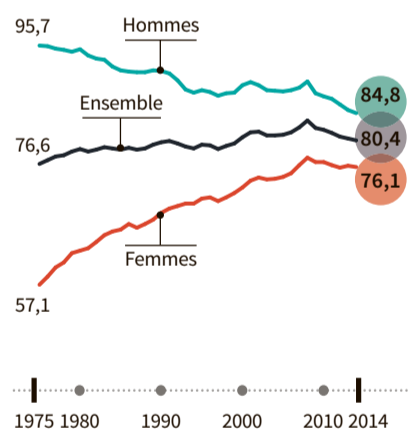
Le rapport du Conseil économique, social et environnemental s'appuie sur des indicateurs économiques différents du PIB

**6,2%**

la baisse du taux d'emploi des hommes de 25-49 ans depuis la crise de 2008

## EMPLOI

TAUX D'EMPLOI DES 25-49 ANS, EN %



**Les hommes frappés par la crise, les femmes par le sous-emploi**

Sur une longue durée, la part des hommes de 25 ans à 49 ans occupant un emploi s'est érodée: 11 points de moins entre 1975 et 2014, alors que la part des femmes gagne 19 points. La plupart des pays industrialisés connaissent le même phénomène, la crise ayant frappé en priorité les métiers occupés par les hommes, notamment dans l'industrie. En France, la tendance est plus accentuée. La situation des femmes est paradoxale: si leur participation au marché du travail s'est accrue, la qualité des emplois qu'elles occupent s'est dégradée. Le sous-emploi - temps partiel subi, par exemple - concerne 6,6% des plus de 25 ans et touche particulièrement les femmes (9,8% contre 3,8% pour les hommes). Enfin, bien que le nombre de contrats à durée indéterminée reste stable, les CDD très courts, ceux d'un mois ou moins, sont en forte hausse (69% du total des CDD) et concernent, là encore, en priorité les femmes.

**8<sup>e</sup>**

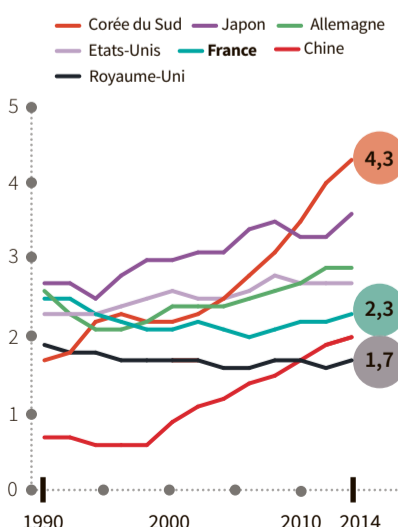
le rang mondial de la France dans la recherche

## RECHERCHE

L'effort public régresse; la France toujours en retard

Les dépenses de recherche et développement (R&D) plafonnent, en proportion, au même niveau depuis près de vingt-cinq ans: 2,3% du PIB en 1990, et toujours 2,3% en 2014. Très loin derrière le Japon et la Corée du Sud. L'effort public a même régressé, malgré une hausse des effectifs R&D de 1,5%. La faiblesse des recrutements a également entraîné une aggravation de la précarité des chercheurs: à lui seul, le CNRS emploie 13 000 contractuels en situation de précarité. La France n'est pas à la hauteur de l'engagement européen de 3% du PIB, pourtant prévu par le traité de Lisbonne. Dans le privé, la situation n'est pas meilleure et les effectifs ont même diminué de 0,8% en 2014 par rapport à 2013.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN R&D, EN % DU PIB

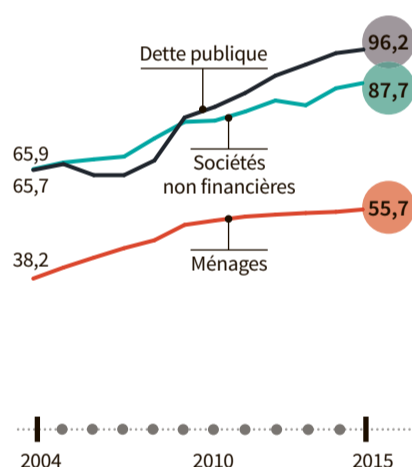


**56%**

l'endettement des ménages en 2015 (en % du PIB)

## DETTE

ENDETTEMENT, EN % DU PIB



Les ménages profitent de la baisse des taux immobiliers

L'endettement des ménages français a fait un bond de 15 points en dix ans, passant de 41% à 55,7% du PIB entre 2005 et 2015. Il se situe aujourd'hui dans la moyenne européenne. Cette augmentation s'explique notamment par la hausse des prix du mètre carré et les conditions d'emprunt et de renégociation rendues plus favorables par la baisse des taux. Le nombre de dossiers de surendettement recule et frappe en priorité les personnes seules, les chômeurs et les sans-profession. En revanche, ce sont toujours les ménages les plus riches qui s'endettent le plus: un ménage sur deux dans les 10% des ménages les plus aisés.

**10,6**

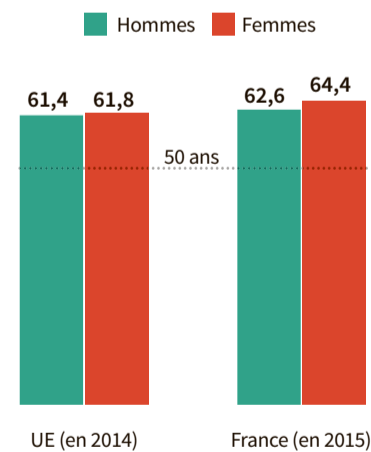
années d'espérance de vie en bonne santé pour les femmes de 65 ans

## ESPÉRANCE DE VIE

Les ouvriers et les employés fortement défavorisés

En matière d'espérance de vie, la France se caractérise par des inégalités sociales fortes, au détriment essentiellement des ouvriers et des employés. Après avoir progressé à un rythme rapide, l'espérance de vie en bonne santé diminue légèrement depuis 2010, sans que les séries statistiques permettent d'en expliquer totalement les causes - prévalence de certaines maladies chroniques ou inégalités sociales, financières ou territoriales.

ESPÉRANCE DE VIE EN BONNE SANTÉ À LA NAISSANCE, EN ANNÉES

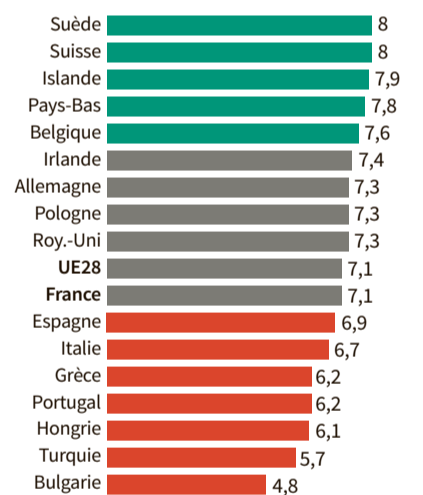


**87%**

la proportion de Français redoutant de se retrouver en situation de pauvreté

## SATISFACTION

SATISFACTION DANS LA VIE, EN EUROPE, INDICE



Heureux pour soi, pessimiste pour le pays

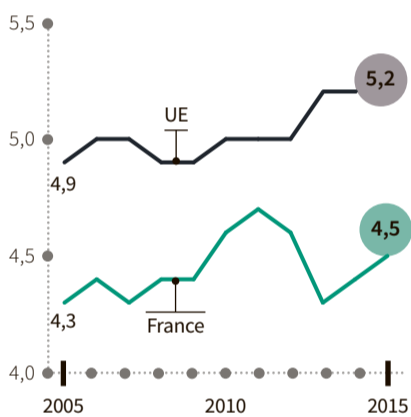
L'enquête Eurostat/Insee illustre à merveille le paradoxe français: «bonheur privé et malheur public», comme le dit le sociologue Jean Viard. Les Français se déclarent heureux ou satisfaits de leur situation et de leur vie personnelles (87%) et s'inscrivent ainsi en milieu de tableau européen. En revanche, ils demeurent fondamentalement pessimistes sur la situation et l'avenir de leur pays, au point de figurer parmi les peuples les plus pessimistes en Europe et même dans le monde.

x6

le patrimoine des Français entre 60 et 69 ans est 6 fois supérieur à celui des trentenaires

REVENUS

RAPPORT DES REVENUS DES 20 % LES PLUS RICHES SUR LES 20 % LES PLUS PAUVRES



La redistribution corrige en partie les écarts de revenus

Les inégalités de revenus ont augmenté constamment depuis la fin des années 1990 et ont même bondi à partir de 2009, avec la crise. Elles ont ensuite fortement diminué, notamment en 2012 et 2013, grâce à la baisse des taux d'intérêt de l'immobilier et à une politique fiscale plus favorable aux revenus modestes. Avec un système de redistribution plus généreux, la France est le pays de l'OCDE où la situation des 10% des ménages les plus pauvres s'est malgré tout améliorée. Les inégalités de patrimoine sont plus marquées que celles des revenus, mais elles sont stables : les 10% des Français les plus riches détiennent 47% du patrimoine.

1683

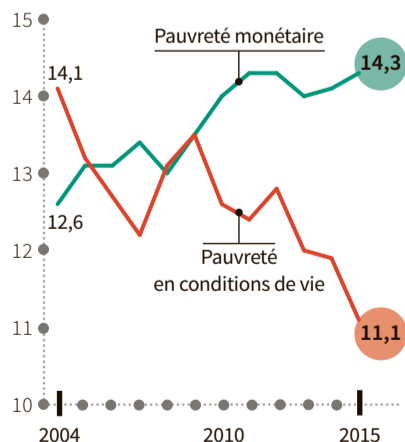
le niveau de vie médian (en euros, par mois, incluant les revenus salariaux, patrimoniaux et sociaux)

PAUVRETÉ

Premières victimes : les moins de 18 ans

Cet indicateur mesure ce dont les Français se privent (vacances, voiture, téléphone, chauffage...). Depuis le début des années 2000, il est certes en baisse, mais les privations affectent encore 11,1% de la population (contre 14,1% en 2004). Les populations les plus concernées sont les moins de 18 ans, les non-diplômés et les familles monoparentales. 3,3 millions de personnes sont en situation à la fois de pauvreté monétaire et de privation.

TAUX DE PAUVRETÉ, EN %



98 000

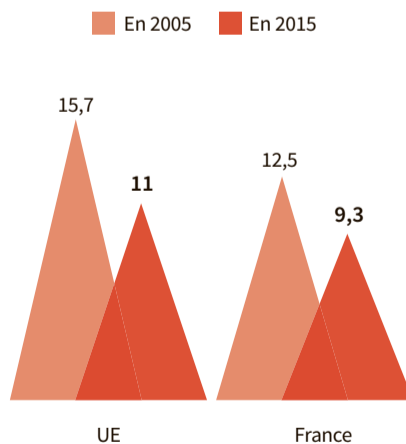
jeunes décrocheurs de plus par an

SCOLARITÉ

Moins de décrocheurs mais toujours peu de politiques publiques ciblées

La France compte plutôt moins de décrocheurs, sans diplôme ni formation (38 000 de moins en 2015 qu'en 2010), que ses voisins : 9,3% contre 11% en Europe. Mais les politiques publiques restent brouillonnes et inefficaces en la matière : la prévention et les systèmes de détection des décrocheurs potentiels tardent à se mettre en place, tandis que l'évaluation des dispositifs du plan de lutte adopté en 2014 est toujours au point mort. La multiplication des plates-formes d'évaluation masque l'absence de politiques concrètes de terrain ciblant les enfants à risque.

SORTIE PRÉCOCE DU SYSTÈME SCOLAIRE DES 18-24 ANS, EN %



76%

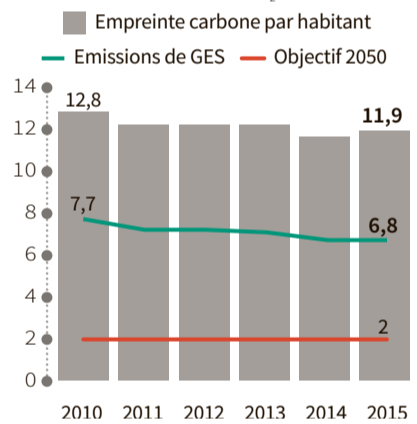
d'augmentation de l'empreinte carbone liée aux importations entre 1990 et 2015

ENVIRONNEMENT

22%

de sols artificialisés (bâti, revêtu, stabilisé) en Ile-de-France

EMPREINTE CARBONE ET ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE (GES), EN TONNES ÉQUIVALENT CO<sub>2</sub>, PAR FRANÇAIS



Peut mieux faire sur l'empreinte carbone

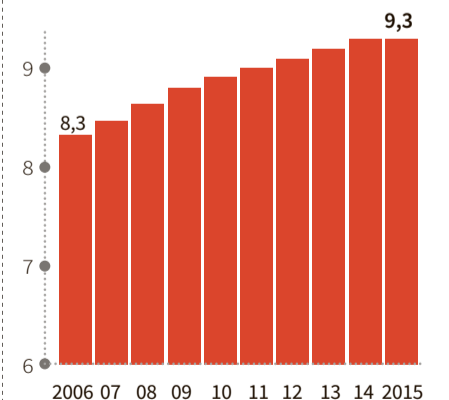
L'empreinte carbone de la France a augmenté de 15,5% depuis 1990 et les émissions de CO<sub>2</sub> de 76%. Ces chiffres sont en décalage important par rapport aux objectifs officiels et ne peuvent simplement s'expliquer par l'augmentation de la population. Dans le domaine ciblé de la consommation, la France est même l'un des pays de l'OCDE à avoir le moins réduit son empreinte carbone. Dans ce domaine, Allemands et Américains ont fait beaucoup mieux.

BIO-DIVERSITÉ

La crise a limité l'expansion de l'habitat individuel

La violente crise économique de 2008 a eu un impact majeur : elle a ralenti le rythme de la construction individuelle et commerciale, selon le CESE. Le rythme de progression de l'occupation physique des sols a par conséquent diminué, passant de 1,8% à 0,8% depuis 2010. C'est dans les Bouches-du-Rhône, le Var et le Vaucluse que les constructions sont les plus nombreuses.

ARTIFICIALISATION DES SOLS EN FRANCE, EN % DU TOTAL



SOURCES : NICOLAS EBERSTADT, OCDE-EUROSTAT, COMMISSION EUROPÉENNE-EUROBAROMÈTRE, INSEE, SOES 2016  
INFOGRAPHIE LE MONDE

# « Le triomphe culturel du droit à l'égalité exacerbe le pessimisme »

**ENTRETIEN** | Le sociologue François Dubet explique pourquoi les inégalités, pourtant moins fortes aujourd'hui, sont plus mal vécues par les Français

**P**our le sociologue François Dubet, le modèle de l'égalité des chances sur lequel est fondé la société d'aujourd'hui a fait perdre leurs repères aux Français, qui se sentent tous en situation d'inégalité sur un sujet ou un autre.

**Les Français estiment très majoritairement que les inégalités explosent. Pourquoi sont-ils, plus que partout dans le monde, si sensibles et pessimistes sur le sujet ?**

De nombreux Français ont vécu la longue période de réduction régulière des inégalités sociales amorcée depuis la Libération, et cette dynamique a connu un coup d'arrêt à la fin des années 1990. Depuis, les inégalités n'ont pas vraiment « explosé » : même si les très riches se sont encore enrichis, l'écart entre les 20 % les plus riches et les 20 % les plus pauvres s'est réduit depuis 2010. Pourtant, l'écrasante majorité des Français pense vivre dans une société d'inégalités intolérables.

Cette distorsion s'explique d'abord par le triomphe culturel du droit à l'égalité. Les Français se sentent de plus en plus égaux en termes de droits fondamentaux ; du coup, des inégalités qui étaient autrefois fortes mais non perçues comme intolérables sont ressenties aujourd'hui comme scandaleuses. La situation des femmes s'est par exemple très sensiblement améliorée, mais elles ne supportent plus des inégalités que leurs mères ou grands-mères estimaient, elles, bon gré mal gré, dans l'ordre des choses. De la même manière, les enfants d'immigrés n'acceptent plus les inégalités qui pouvaient aller de soi pour leurs parents. A l'école, également, l'injonction à l'égalité de réussite s'étant renforcée, les inégalités sont bien plus mal tolérées. La scolarisation étant plus longue, les inégalités sco-

lares deviennent plus insupportables que lorsque la moitié des élèves quittait l'école à 14 ans puis à 16 ans.

**Chaque Français peut, selon vos travaux, se trouver au moins une raison de se sentir discriminé ou victime d'une inégalité. Pour quelles raisons et par quel mécanisme ?**

L'expérience des inégalités s'est profondément transformée. L'ancienne société industrielle était structurée par des classes sociales ; les inégalités étaient assises sur une position dans un système qui était certes injuste mais stable. Quand vous étiez ouvrier, vous étiez inégal en termes de revenus, de consommation, d'accès à la culture, d'influence politique, mais cette inégalité avait une forme d'homogénéité ; elle était réelle et forte. Je ne le défends pas, mais c'était un monde de structures très organisées qui ne mettaient pas en cause l'individu de la même manière qu'aujourd'hui, dans une société où les inégalités ne forment plus système et sont devenues illisibles, incompréhensibles, angoissantes.

Chacun a l'impression de vivre dans un monde aux inégalités multiples, selon le critère de comparaison qu'il choisit. On peut ainsi s'estimer relativement égal en termes de revenus, mais inégal en termes de précarité, d'accès aux services publics, de genre, d'origines culturelles, de santé, de territoires... Cette individualisation des inégalités exacerbe les comparaisons au plus proche de soi et les sentiments d'injustice qui en découlent. C'est d'ailleurs pour cette raison que les inégalités d'accès aux divers biens de consommation sont plus perçues que les inégalités de patrimoine, pourtant beaucoup plus fortes, mais qui restent relativement « cachées ».

**Ce système d'inégalités « individualisées et multiples » est-il une explication au sentiment de l'individu de ne plus être représenté**



François Dubet, professeur à l'université de Bordeaux, en 2013.

HAMILTON/REA

**et à la volatilité de l'électorat qui en est la conséquence ?**

Oui, en grande partie. Dans la société industrielle, les classes sociales et leurs conflits avaient fini par trouver une expression dans le système politique. Ce n'est plus le cas. Les terrains d'inégalité se multipliant, chacun peut avoir le sentiment de n'être ni représenté ni entendu selon chaque dimension de son identité sociale, « en tant que » fonctionnaire, cadre, ouvrier, femme, minorité, jeune, retraité, rural, périurbain... Les partis s'adressent donc à des publics fractionnés, comme le montrent les dizaines de propositions de leurs programmes. Et ceux qui parviennent à mobiliser de larges électeurs le font dans des catégories relativement indéterminées mais symboliquement efficaces. Ils opposent le peuple aux élites, les Français aux autres, les oubliés aux nantis... On rêve d'un retour à un âge d'or perdu, on essaie d'inscrire les sentiments d'injustice dans des cadres identitaires et moraux, bien plus que sociaux. Le sentiment d'injustice devient un ressentiment.

**Aujourd'hui, il est moins question de réduire les inégalités que de donner à chacun une opportunité de réussir. La France a toujours un imaginaire de la justice sociale. Souffre-t-elle plus que d'autres de ce bouleversement de son modèle social ?**

Je le pense, en effet. Longtemps, en France et dans les pays sociaux-

démocrates européens, la justice sociale a consisté à réduire les inégalités entre les positions sociales grâce à l'Etat-providence et à la redistribution. Aujourd'hui, cette conception recule devant le modèle de l'égalité des chances : chacun devrait pouvoir atteindre toutes les positions sociales en fonction de son mérite.

Ce modèle a deux effets contradictoires. D'un côté, il accentue les sentiments d'injustice liés aux discriminations, tout en justifiant les inégalités subies par ceux qui sont soupçonnés de ne pas avoir assez de mérite : plus les sociétés croient au mérite, comme aux Etats-Unis, plus elles tolèrent les inégalités sociales. De l'autre, ce modèle de justice identifié au libéralisme provoque un sentiment d'abandon. Celui-ci est particulièrement fort en France, où les institutions et l'Etat protégeaient les positions des individus dans un système inégalitaire, parfois plus qu'aujourd'hui, mais qui semblait stable et robuste. Pour cette raison, le sentiment d'inégalité est associé à un profond pessimisme collectif : la société et la nation nous abandonnent. Cependant, pour eux-mêmes, les individus sont plus confiants : « Le monde va beaucoup plus mal que moi. » Tant que le chômage restera aussi élevé, il sera difficile d'échapper à ce sentiment. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR  
JEAN-PIERRE GONGUET

## RENDEZ-VOUS SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

MARDI 23 MAI,  
DE 18 HEURES À 20 HEURES

Au Conseil économique, social et environnemental (CESE)  
9, place d'Iéna, Paris 16<sup>e</sup>.

### Ouverture

« Réconcilier la France », colloque sous la présidence de Patrick Bernasconi, président du CESE.

### Etat de la France, le diagnostic des inégalités

Avec Guillaume Duval et Pierre Lafont, rapporteurs du rapport annuel sur l'état de la France.

### Les lignes de faille et pistes de solution

Avec Michel Yahiel, commissaire général de France Stratégie.

### Quels combats contre les discriminations ?

Avec Brigitte Grévy, secrétaire générale du Conseil supérieur de l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes, et Patrick Simon, directeur de recherche à l'Institut national d'études démographiques (INED) et spécialiste des discriminations.

### Quelles solidarités dans une France éclatée ?

Avec Laurent Davezies, professeur au Conservatoire national des arts et métiers, spécialiste des questions territoriales, et Patrick Savidan, professeur de philosophie politique et éthique à l'université Paris-Est-Créteil-Val-de-Marne et président de l'Observatoire des inégalités.

### Conclusion

Patrick Bernasconi



## Libérons l'information sur les inégalités de patrimoine

**TRIBUNE** | Clément Dherbécourt, économiste, plaide pour une publication des fortunes au décès

**D**epuis une vingtaine d'années, la valeur du patrimoine des ménages a augmenté beaucoup plus vite que leurs revenus. Il représente aujourd'hui près de 11 000 milliards d'euros, plus de huit années de revenus, soit deux fois plus qu'il y a vingt ans. Les flux annuels d'héritages ont également fortement augmenté pour atteindre 250 milliards d'euros. Ces flux continueront de croître à l'avenir du fait du décès de générations nombreuses et prospères du baby-boom. Nul ne peut prédire aujourd'hui l'effet de cette vague d'héritages sur le niveau général d'inégalité de patrimoine dans notre pays.

Dans les années qui viennent, il est pourtant essentiel, pour éclairer le débat public, de mesurer régulièrement

et précisément les inégalités de patrimoine. Or, alors que nous disposons d'une mesure mensuelle de l'inflation, d'une mesure trimestrielle de la croissance et d'une mesure annuelle des inégalités de revenus, l'inégalité de patrimoine n'est mesurée que tous les cinq ans par les enquêtes « Patrimoines » de l'Insee. Grâce à cette photographie quinquennale, nous savons que le patrimoine est beaucoup plus concentré que le revenu : les 10 % des ménages les plus favorisés concentrent plus de la moitié du patrimoine, contre un quart des revenus, et près de la moitié de la population n'a quasiment aucun patrimoine. En outre, le capital est de plus en plus détenu par les ménages les plus âgés : alors que le patrimoine médian des quadragénaires était très proche de

celui des sexagénaires au milieu des années 1980, il est deux fois plus faible aujourd'hui.

L'enquête de l'Insee est précieuse, mais elle a deux limites : elle ne peut pas être réalisée chaque année et, du fait qu'elle reste un sondage, elle capte mal les très grandes fortunes. Bertrand Garbinti, Jonathan Goupille-Lebret et Thomas Piketty, qui travaillent sur des sources fiscales, viennent d'estimer qu'elle pourrait sous-évaluer de 6 points la part détenue par 1 % des plus fortunés.

### Open data

A l'heure de la patrimonialisation de l'économie, les causes et les conséquences de l'évolution de la concentration du capital doivent faire l'objet d'une discussion plus ouverte et mieux ren-

seignée. Cela commence par une mesure régulière de l'inégalité des patrimoines, accessible au grand public. Les données fiscales récoltées chaque année, qui ont le mérite d'être exhaustives sur la population, pourraient être mobilisées en ce sens. La France ne dispose pas de données sur l'ensemble des patrimoines de tous les ménages. En revanche, les fortunes au décès font l'objet d'une déclaration dès lors que l'actif brut dépasse 50 000 euros. A partir de cette année, ces déclarations seront d'ailleurs rassemblées dans une base de gestion qui permettra des traitements statistiques.

Il n'existe donc plus d'obstacle à une publication annuelle de la distribution des fortunes au décès. Croisée avec des données démographiques (le taux de

mortalité par âge, par exemple), la base de gestion peut fournir une photographie des patrimoines chaque année. C'est pourquoi cette information doit être publiée, comme l'est par exemple la distribution des revenus fiscaux de référence déclarés au titre de l'impôt sur le revenu. Les distributions de fortune au décès par département pourraient aussi être communiquées. Elles permettraient de suivre l'évolution des inégalités entre territoires, notamment entre les grandes métropoles et le reste du pays. Un progrès majeur pour le débat public, qui ne serait en fait qu'un retour à la pratique de l'open data que le ministère des finances pratiquait... au début du XX<sup>e</sup> siècle ! ■

PAR CLÉMENT DHERBÉCOURT  
ÉCONOMISTE À FRANCE STRATÉGIE